



L'enseignement à l'UNIL

Guide des études
Programme des cours

www.unil.ch

2001-2002

Impressum

Ce volume a été élaboré par
le **Service d'orientation et conseil**,
en collaboration avec les Facultés et Écoles
de l'Université de Lausanne.

Réalisation

Isabelle Schneider
Anne-Sylvie Diezi

Ligne graphique

Jérôme Grosse
Centre Audiovisuel UNIL

Impression

Imprimerie Corbaz
7000 exemplaires

Septembre 2001

Pour des raisons de commodité de lecture,
nous avons renoncé à féminiser
les catégories de personnes dans ce document.
Merci de votre compréhension.

L'enseignement 2001-2002



Sommaire

Etudier à l'UNIL

Bienvenue
L'UNIL en bref
Grades décernés
S'inscrire à l'UNIL
Etudier à l'UNIL
Recherche, formation continue et postgrade à l'UNIL
Les partenaires
Calendrier académique
Plan du site
Adresses utiles

Faculté de théologie

Définition et finalité des études
Grades décernés
Structure des études
Méthodes d'enseignement et d'évaluation
Les enseignements
Formations complémentaires et postgrades
Instituts et centres de recherche
Perspectives professionnelles
Programme des cours
Adresses utiles

Faculté de droit

Définition et finalité des études
Grades décernés
Plans d'études
Méthodes d'enseignement et d'évaluation
Les enseignements
Formations complémentaires et postgrades
Instituts de recherche et centres spécialisés
Infrastructures
Perspectives professionnelles
Programme des cours
Adresses utiles

Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC)

Définition et finalité des études
Grades décernés
Méthodes d'enseignement et d'évaluation
Formations complémentaires et postgrades
Perspectives professionnelles
Programme des cours
Adresses utiles

Faculté des lettres

Définition et finalité des études	85
Grades décernés	85
Plan d'études	86
Structure des études	86
Structure des examens	89
Formation pédagogique pour l'enseignement	90
Formations complémentaires et postgrades	90
Les enseignements	92
Instituts et centres de recherches	96
Infrastructures	97
Perspectives professionnelles	98
Programme des cours	99
Adresses utiles	117

Ecole de français moderne (EFM)

Définition et finalité des études	123
Titres décernés	123
Plan d'études	123
Structure des études	124
Structure des examens	125
Infrastructures	126
Programme des cours	127
Cours de vacances	130
Adresses utiles	131

Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)

Définition et finalité des études	135
Grades décernés	135
Plans d'études	136
Structure des études	136
Méthodes d'enseignement et d'évaluation	142
Les disciplines qui composent la Faculté des SSP	143
Formations complémentaires et postgrades	144
Formation pédagogique pour l'enseignement	145
Instituts et centres spécialisés	146
Perspectives professionnelles	147
Programme des cours	148
Adresses utiles	153

Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC)

Définition et finalité des études	157
Grades décernés	157
Plans d'études	158
Structure des études	158
Quatre orientations d'études	159
Méthodes d'enseignement et d'évaluation	160
Formations complémentaires et postgrades	160
Département et instituts	162
Organisations affiliées	164
Infrastructures	164
Perspectives professionnelles	165
Programme des cours	166
Adresses utiles	176

Faculté des sciences

Définition et finalité des études	183
Grades décernés	183
Plans d'études	184
Structure des études	185
Méthodes d'enseignement et d'évaluation	186
Formations complémentaires et postgrades	187
Les sections et leurs instituts	188
Infrastructures	192
Perspectives professionnelles	193
Programme des cours	194
Adresses utiles	224
Section de pharmacie	
Définition et finalité des études	229
Grades décernés	229
Plan d'études	229
Structure des études	230
Méthodes d'enseignement et d'évaluation	230
Formations complémentaires et postgrades	230
Perspectives professionnelles	231
Programme des cours	232
Adresses utiles	235

Faculté de médecine

Définition et finalité des études	239
Grades décernés	239
Structure et durée des études	239
Plan d'études	240
Méthodes d'enseignement et d'évaluation	241
Formations complémentaires et postgrades	242
Perspectives professionnelles	244
Programme des cours	245
Adresses utiles	252





L'enseignement 2001-2002

étudier à l'UNIL

AVENUE

Née de l'Académie fondée en 1537, l'Université de Lausanne (UNIL) est aujourd'hui une institution moderne qui, avec sa voisine l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), constitue un vaste ensemble d'enseignement supérieur et de recherche de pointe, de portée non seulement lausannoise et vaudoise, mais aussi romande, nationale et internationale.

Forte de sept facultés (théologie, droit, lettres, sciences sociales et politiques, hautes études commerciales, sciences et médecine), l'Université de Lausanne est une université complète. Elle accueille près de 10'000 étudiants et 2'500 chercheurs. Les contacts entre étudiants et professeurs ainsi que l'interdisciplinarité y sont favorisés.

L'Université de Lausanne est établie sur trois sites, dont celui de Dorigny, situé au bord du Lac Léman, magnifique domaine forestier et agricole dont la beauté aurait inspiré à Pieter Brueghel l'Ancien le paysage de son chef d'œuvre «Les Moissonneurs». C'est ici que sont installées les cinq Facultés des sciences humaines, ainsi que la Faculté des sciences. Afin d'exploiter au mieux les synergies, les instituts et centres de la Faculté de médecine sont quant à eux établis dans la région des hôpitaux, au cœur de la Ville de Lausanne, dans le quartier du Bugnon. Enfin les équipes de l'Institut de biochimie travaillent au Centre de recherche des Boveresses à Epalinges, sur les contreforts du Jorat, dans le voisinage de l'ISREC et de l'Institut Ludwig.

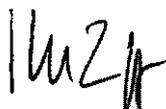
Privilegiée par sa position centrale en Suisse romande, l'Université de Lausanne adhère à un esprit de collaboration et d'ouverture :

- Ouverture au niveau lausannois et vaudois tout d'abord, où l'UNIL est associée à plusieurs institutions de recherche de renom.
- Ouverture régionale, marquée par un important projet de développement et de coopération avec l'Université de Genève et l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, récemment soutenu par la population du canton.
- Ouverture sur les plans romand et national ensuite: l'UNIL coopère étroitement avec l'ensemble des Hautes Ecoles suisses et participe activement à de nombreux projets fédéraux.
- Ouverture européenne et internationale enfin: l'UNIL participe à de nombreux programmes et réseaux académiques, dont UNICA, qui l'associe aux universités des capitales de l'Europe.

Outil de formation doté de toutes les techniques de pointe, l'Université de Lausanne porte en elle les atouts d'un incomparable forum d'échanges participant pleinement au développement intellectuel, scientifique et économique de la ville, du canton et de la région qui l'abritent.

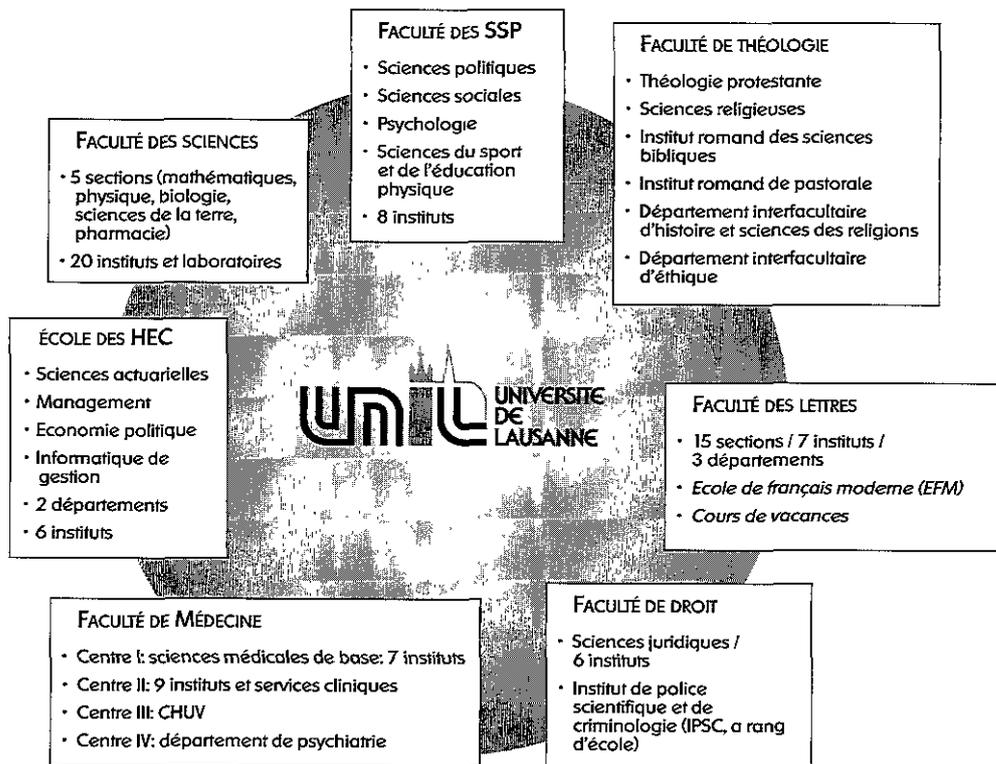
Soyez les bienvenus dans l'un des centres universitaires les plus stimulants et les plus agréables de Suisse.

Prof. Jean-Marc Rapp
Recteur



Sept Facultés et École

Composition des sept facultés et école de l'Université de Lausanne:



Nombre d'étudiants

En février 2001, les quelque 9900 étudiants inscrits à l'UNIL se répartissaient de la façon suivante:



Grades décernés

1^{er} et 2^{ème} cycles

Faculté de théologie

- Licence en théologie
- Licence ès sciences religieuses

Faculté de droit

- Licence en droit, mention «droit suisse»
- Double diplôme: Maîtrise/ Licence en droit français et suisse

Institut de police scientifique et de criminologie

- Licence en sciences forensiques

Faculté des lettres

- Licence ès lettres

Ecole de français moderne

- Certificat de langue et culture françaises
- Diplôme de langue et culture françaises
- Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère

Faculté des sciences sociales et politiques

- Licence ès sciences politiques
- Licence ès sciences sociales
- Licence en psychologie, option psychologie générale, option orientation scolaire et professionnelle
- Licence en sciences du sport et de l'éducation physique, option licence SSEP, option enseignement

Ecole des Hautes Etudes Commerciales

- Licence en sciences économiques, mention «management»
- Licence en sciences économiques, mention «économie politique»
- Licence en sciences économiques, mention «sciences actuarielles»
- Licence en sciences économiques, mention «informatique de gestion»

Faculté des sciences

- Licence ès sciences
- Diplôme de mathématicien
- Diplôme de physicien
- Diplôme de chimiste
- Diplôme de biologiste
- Diplôme de géologue
- Diplôme d'ingénieur géologue
- Diplôme en sciences naturelles de l'environnement
- Diplôme d'informaticien (en commun avec l'Université de Genève)

Section de pharmacie

- Diplôme fédéral de pharmacien
- Diplôme universitaire de pharmacien

Faculté de médecine

- Diplôme fédéral de médecin
- Diplôme de médecin de l'Université (candidats étrangers)
- Diplôme de médecin spécialiste de l'Université (candidats étrangers)



3^{ème} cycle

- Faculté de théologie**
- Diplôme de spécialisation en théologie
 - Diplôme de spécialisation ès sciences religieuses
 - Doctorat en théologie
 - Doctorat ès sciences religieuses

- Faculté de droit**
- DEA en droit européen (LLM.) et droit international économique
 - DEA de droit français, suisse et comparé de la consommation
 - DESS en droit des affaires
 - Doctorat en droit

**Institut de police scientifique
et de criminologie**

- DESS en criminologie
- DEA en criminalistique, mention par enseignement
- DEA en criminalistique, mention par recherche
- Doctorat en sciences forensiques, en criminologie

- Faculté des lettres**
- Diplômes de spécialisation
 - Doctorat ès lettres

**Faculté des sciences
sociales et politiques (SSP)**

- Maîtrise ès sciences sociales
- Maîtrise ès sciences politiques
- Diplôme en psychologie, psychologie générale, psychologie scolaire ou orientation scolaire et professionnelle
- DEA en science politique
- DEA en sociologie
- DEA en ethnologie et anthropologie
- DEA pluriuniversitaire en études genre
- DESS en psychosociologie clinique
- Diplôme européen d'études avancées en psychologie sociale
- Doctorat en sciences politiques, sciences sociales, psychologie ou sciences du sport

**Ecole des Hautes Etudes
Commerciales (HEC)**

- Certificat d'études en management
- Certificat d'études en management pour diplômés d'écoles d'hôtellerie ou de tourisme
- Diplôme postgrade en management (MBA)
- Diplôme postgrade en sciences économiques (MSE)
- Diplôme postgrade en informatique et organisation (MBI)
- Diplôme postgrade en management international (MIM)
- Diplôme postgrade en banque et finance (MBF)
- Diplôme postgrade en économie et en administration de la santé
- Diplôme postgrade en gestion des technologies (MOT)
- Doctorats en sciences économiques (économie politique, finance ou management), en informatique de gestion, en sciences actuarielles, en administration publique

- Faculté des sciences**
- DEA lémanique en mathématiques
 - DEA en bioinformatique
 - DEA en sciences de la Terre
 - Diplôme postgrade en systématique et gestion de la biodiversité
 - Doctorat ès sciences

- Section de pharmacie**
- DESS en pharmacie hospitalière
 - Doctorat ès sciences pharmaceutiques

- Faculté de médecine**
- Diplôme postgrade en économie et administration de la santé
 - Diplôme postgrade en ingénierie médicale
 - Doctorat en médecine

Immatriculation et inscription

Pour s'immatriculer à l'Université de Lausanne, les candidats titulaires d'un **diplôme de fin d'études suisse** solliciteront leur inscription de préférence par Internet en remplissant le formulaire en ligne, à l'adresse suivante: www.unil.ch/dimmat. Les demandes écrites sont à adresser au Bureau des immatriculations et inscriptions.

Les candidats titulaires d'un **diplôme de fin d'études étranger** enverront une demande de dossier en vue d'une immatriculation, après avoir consulté les titres et exigences de l'UNIL. Le candidat accepté recevra une attestation d'admission à l'immatriculation, document indispensable à l'obtention d'un visa. *Certains titres de fin d'études secondaires peuvent être reconnus sans pour autant être jugés équivalents à une maturité suisse: les candidats concernés doivent se soumettre, avant de commencer leurs études, à un examen d'admission qui a lieu en juin et en septembre à Fribourg pour toutes les universités suisses (5 matières: français, mathématiques, histoire et 2 sujets à choix). Les étudiants étrangers qui sont dispensés de l'examen de Fribourg, mais dont le français n'est pas la langue maternelle doivent se soumettre à un examen de français qui est éliminatoire, sauf s'ils sont titulaires de certains diplômes de français; cet examen a lieu avant le début des cours, en octobre.*

Pour connaître la démarche détaillée de la procédure d'immatriculation, ainsi que les diplômes suisses et étrangers considérés comme équivalents à la maturité suisse, consultez la brochure "Conditions d'immatriculation" ou le site Internet.

 Bureau des immatriculations et inscriptions

 www.unil.ch/dimmat

Délais La demande d'immatriculation, en format papier ou électronique, doit impérativement parvenir au Bureau des immatriculations, dans les délais suivants:

- **Avant le 1^{er} juin** pour les Facultés de théologie et de droit, l'Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC), la Faculté des lettres, l'École de français moderne (EFM), la Faculté des sciences sociales et politiques (SSP), l'École des hautes études commerciales (HEC) et la Faculté des sciences, y compris la Section de pharmacie.
- **Avant le 15 janvier (semestre d'été)** pour les étudiants en droit allemand uniquement.
- **Avant le 15 février** pour la Faculté de médecine: la préinscription est impérative et doit parvenir auprès du Secrétariat de la Conférence des Recteurs des universités suisses à Berne (formules disponibles auprès du Bureau des immatriculations et inscriptions).

Attention! Les délais mentionnés peuvent changer d'une année à l'autre. Se renseigner auprès du Bureau des immatriculations.

Equivalences Les étudiants désirant obtenir des équivalences pour leurs études universitaires antérieures demanderont la formule adéquate lors du dépôt de la demande d'immatriculation.

Taxes d'inscription Tous les étudiants régulièrement immatriculés sont astreints au paiement des taxes universitaires. Au début de chaque semestre, les étudiants reçoivent un bulletin de versement semestriel, qui après paiement, fait office d'attestation d'inscription.

- Droits d'inscription semestriels de Fr. 450.- (pour toutes les facultés et écoles)
- Taxes d'examen de Fr. 50.- (sauf médecine et pharmacie)
- Taxes semestrielles de Fr. 60.- (Bibliothèque, sports, prime d'assurance invalidité complémentaire, etc.).

Ces tarifs ne s'appliquent pas aux diplômes postgrades: min. Fr. 2000.- par an, environ Fr. 15 000.- pour le MBA.

Examen préalable Admission sans maturité

Les candidats titulaires d'un diplôme non conforme aux titres exigés peuvent subir, sous certaines conditions, un examen préalable d'admission dans les facultés ou école suivantes: Faculté de théologie,

Faculté des lettres, Faculté des sciences sociales et politiques (SSP), Ecole des hautes études commerciales (HEC), Faculté des sciences. Pour tout renseignement (conditions quant à la nationalité, l'âge ou la formation antérieure) ou inscription à cet examen, l'étudiant s'adressera directement à la faculté ou école choisie.

La réussite de l'examen préalable ne donne accès qu'à la faculté ou école concernée. Aucun transfert ultérieur ne sera accepté. Les candidats déposeront, dans les délais impartis, une demande d'immatriculation auprès du Bureau des immatriculations.

- ☒ Décanats des Facultés
- ☒ Bureau des immatriculations et inscriptions
- ☒ www.unil.ch/immat/conditions/sans_matu.html

Changement de faculté ou transfert d'université

Changer de faculté ou d'université est possible uniquement au semestre d'hiver. La demande doit être transmise à l'autorité compétente dans les délais suivants:

- **Changement de faculté ou école** (étudiants déjà immatriculés à l'UNIL): le formulaire doit parvenir au Bureau des immatriculations et inscriptions avant le **31 octobre** pour les étudiants inscrits au semestre d'été précédent et avant le **1^{er} décembre** pour les nouveaux étudiants (délais spéciaux pour les transferts en médecine et en pharmacie).
- **Changement de section ou diplôme**: une demande écrite est à adresser au doyen de la faculté pour tout changement de section ou diplôme, d'orientation et de discipline au sein de la même faculté ou école.
- **Transfert depuis une autre haute école**: l'Université de Lausanne accepte les transferts d'étudiants de l'Université de Genève jusqu'au **30 septembre**. Les transferts depuis l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) sont accordés jusqu'au **31 octobre** pour les étudiants inscrits au semestre d'été précédent et jusqu'au **1^{er} décembre** pour les nouveaux étudiants (sauf médecine et pharmacie). La demande de transfert d'une autre haute école est à effectuer avant le **1^{er} juin**.

Le candidat peut voir sa demande soumise à des restrictions.

Admission aux postgrades

Les étudiants qui désirent s'immatriculer dans le but de suivre un programme de 3^e cycle sont instamment priés de prendre contact avec les facultés respectives avant de déposer leur demande au Bureau des immatriculations et inscriptions. Le délai d'immatriculation est fixé au **31 août**.

Admission au doctorat

Les étudiants qui désirent poursuivre leurs études en vue de l'obtention du grade de docteur doivent fournir au Bureau des immatriculations et inscriptions de l'Université de Lausanne les photocopies de leurs diplômes universitaires, ainsi que des notes obtenues à tous les examens présentés et préciser le type de doctorat envisagé. S'ils sont admis à l'immatriculation, les candidats devront satisfaire aux exigences suivantes:

- obtenir l'accord d'un professeur en qualité de directeur de thèse;
- obtenir auprès de la faculté l'équivalence de la licence ou du diplôme obtenu.

Le Bureau des immatriculations et inscriptions de l'Université de Lausanne enverra à l'étudiant le formulaire "demande d'immatriculation pour les candidats au doctorat", qui devra être retourné complété et accompagné des documents demandés avant le **15 novembre** pour le semestre d'hiver et le **31 mars** pour le semestre d'été.

Auditeur

Toute personne âgée de 18 ans au moins peut, sans présenter de diplôme, s'inscrire en qualité d'auditeur, sous réserve des places disponibles et de l'accord de la faculté ou de l'école concernée. Exceptées la Faculté de médecine, la Section de pharmacie, et l'Ecole de français moderne, toutes les facultés offrent cette possibilité. Le statut d'auditeur se différencie en plusieurs points de celui de l'étudiant:

- Pas de carte d'étudiant ni d'attestation d'inscription
- Pas d'obtention de grade, certificat ou diplôme
- Pas d'admission aux séminaires, exercices, travaux pratiques et laboratoires.

Taxe d'inscription forfaitaire de Fr. 150.- par semestre. Formulaires à disposition au Bureau des immatriculations.

Étudier à l'UNIL

Structure des études

Les études universitaires se composent de trois cycles d'études:

- Le **1^{er} cycle** comprend en règle générale les deux premières années d'études, qui débouchent sur des examens de type demi-licence, 1^{er} certificat, ou propédeutique. Il est constitué d'enseignements de base et de cours généraux jugés utiles à la maîtrise de la formation choisie.
- Le **2^{ème} cycle** permet d'approfondir les connaissances, de se spécialiser dans un domaine particulier. Il mène à une licence ou un diplôme (1^{er} grade) et se conclut pour la plupart des étudiants par un travail personnel d'une certaine envergure: travail de diplôme, mémoire ou recherche.
- Après l'obtention d'une licence ou d'un diplôme, les étudiants ont la possibilité de s'inscrire à un **3^e cycle**, que ce soit pour défendre une thèse de doctorat ou pour obtenir un diplôme de spécialisation, un diplôme postgrade, un Master.

Année académique L'année académique commence en octobre. Elle se subdivise en deux semestres d'égale longueur: le semestre d'hiver (fin octobre à mi-février) et le semestre d'été (mi-mars à fin juin). Selon les facultés, les enseignements se donnent sur un semestre ou sur une année: consultez à cet effet les horaires de cours - généralement semestriels - publiés par les décanats des facultés avant la rentrée académique. Les sessions d'examens sont organisées par les facultés et école, qui les répartissent en deux ou trois sessions par année académique: mars, juillet, septembre-octobre.

Types d'enseignement L'enseignement universitaire se donne sous différentes formes:

- Le **cours** ex cathedra est dispensé par un professeur, souvent dans de grands auditoriums de plus de cent personnes. Forme d'enseignement fréquemment utilisée dans les premières années d'études.
- Le **séminaire** est un enseignement qui se déroule sous forme d'exposés d'étudiants, de discussions, de travaux de groupe. Le contenu est en lien direct avec un éventuel cours du même nom, donné par le professeur; le séminaire sera alors l'occasion d'approfondir certains sujets spécifiques.
- Les **exercices** et **travaux pratiques** permettent de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises aux cours; ils ont lieu dans des laboratoires ou sur le terrain et sont souvent dirigés par des assistants.
- Le **terrain**, ou excursions, est une forme d'enseignement spécifique à certaines sections de la Faculté des sciences, lorsque l'observation sur le terrain se révèle indispensable.

Langue d'enseignement Tous les cours sont donnés en français, à l'exception des enseignements de langue et littérature donnés dans le cadre des sections d'allemand, anglais, italien et espagnol de la Faculté des lettres, ainsi que de certains programmes postgrades de l'École des HEC. Par conséquent, une bonne connaissance du français est indispensable pour entreprendre des études à l'UNIL: le niveau «Diplôme» de l'Alliance française est conseillé, équivalent environ aux connaissances en français d'un titulaire non-francophone d'une maturité suisse. L'Université de Lausanne propose aux étudiants qui souhaitent améliorer leur français différentes formules:

- Les **Cours de vacances** sont organisés chaque année de juillet à septembre (4 séries de cours de trois semaines). Ces cours de langue, littérature et civilisation françaises s'adressent aux étudiants non-francophones de différents niveaux, de débutant à très avancé. Aucun prérequis. Cours recommandés aux futurs étudiants qui sont non-francophones.

📍 www.unil.ch/cvac

- L'**École de français moderne**, centre d'études de langue, littérature et civilisation française pour non-francophones, offre plusieurs types de formation: programme complet à plein temps d'une durée d'1 à 2 ans et débouchant sur un titre (certificat: 1 an / diplômes: 2 ans), ou cours d'appoint à raison de 4 à 15 heures hebdomadaires pour les personnes qui étudient parallèlement dans une faculté de l'UNIL. L'école n'accepte pas les débutants.

📍 www.unil.ch/efm

- Le **Centre de langues** propose un enseignement des langues (allemand, suisse allemand, anglais, espagnol, russe, français pour non francophones) durant l'année académique et pendant les vacances. Différents types de cours (à raison de 2 à 4 périodes hebdomadaires) sont proposés: généraux (pendant l'année académique), intensifs (pendant les vacances universitaires), préparant à différents diplômes de langue, axés sur des besoins spécifiques (cours à objectifs ciblés), ou sous forme d'apprentissage individualisé à l'espace multimédia avec tutorat. Le coût des cours est à la charge des participants.

 www.unil.ch/cdl

Corps enseignant L'enseignement universitaire est dispensé par le corps enseignant qui se structure hiérarchiquement de la manière suivante:

- Le professeur assume la responsabilité de l'enseignement et des recherches dans une discipline. Le professeur ordinaire l'assume pour la totalité de son activité; le professeur extraordinaire l'assume pour une part de son activité. Le professeur associé assume des activités d'enseignement et de recherche spécialisés. Le professeur assistant occupe un poste en vue de la relève d'un professeur ordinaire ou extraordinaire.
- Le privat-docent donne un cours facultatif sur un sujet spécial.
- Le maître d'enseignement participe à un enseignement pratique, sous la responsabilité d'un professeur ordinaire ou d'un professeur associé. Le maître d'enseignement et de recherche participe également à la recherche et possède le titre de docteur.
- Le maître-assistant participe, en vue de la relève académique, à un enseignement pratique et à la recherche, sous la responsabilité d'un professeur ordinaire ou d'un professeur associé.
- L'assistant seconde un professeur dans l'enseignement et la recherche. Il est un étudiant avancé ou un diplômé universitaire.

Spécificités des études universitaires

Choisir des études universitaires, c'est privilégier une **formation scientifique, méthodologique et intellectuelle**. L'Université n'est pas une école professionnelle, même si elle prépare à toutes sortes de professions qui exigent une formation supérieure. Deux exceptions cependant: la médecine et la pharmacie, qui incluent dans leur programme des stages et des cours de pratique professionnelle. En revanche, les études universitaires dispensent de vastes connaissances, développent des capacités d'analyse et de synthèse chez les étudiants, ainsi que leur esprit critique. On y apprend à mener une recherche et à en interpréter les résultats; on est formé aux méthodes propres à sa discipline. Réfléchissez avant d'entamer des études universitaires si leur orientation intellectuelle et scientifique vous convient ou si vous ne seriez pas plus à l'aise dans une formation à orientation plus pratique (type HES ou autre).

Organisation et autodiscipline sont deux maîtres mots de la formation universitaire. Dans les Facultés de sciences humaines, la liberté académique régnante offre d'innombrables choix au nouvel étudiant: choix des branches, présence non obligatoire, choix des cours, etc. Très vite, il s'agira de se familiariser avec ce nouvel environnement, de trouver son propre rythme de croisière, vu que les évaluations et échéances sont rares dans le système universitaire. Il revient donc à l'étudiant de gérer son horaire, de se fixer objectifs de travail et délais, d'équilibrer activité académique et loisirs. En revanche, les Facultés de médecine et des sciences imposent un cadre d'études plus structuré et un horaire plus chargé, laissant peu de temps pour des activités extra-universitaires. Les étudiants qui choisissent ces voies d'études devront fournir une charge de travail très importante, gérer un rythme soutenu tout au long des études.

Organisation et autodiscipline se conjuguent avec **motivation**: on ne fait bien et volontiers que ce qu'on aime. Le bon choix de la voie d'études est donc un élément capital de la réussite. De même, pour franchir le cap de la première année souvent un peu rébarbative, il est souhaitable d'avoir quelques idées sur son avenir professionnel. Il ne s'agit pas de choisir en fonction de débouchés difficiles à prévoir - tout au moins quantitativement - mais en fonction de ses goûts et de ses capacités.

 Service d'orientation et conseil

 www.unil.ch/soc

Vie pratique

- Budget nécessaire** Le budget de base d'un étudiant est d'environ Fr. 1 600.- à 1 800.- par mois. Ce montant comprend:
- Entretien et nourriture: Fr. 800.- à 850.-
 - Logement (sans les charges): Fr. 400.- à 600.-
 - Taxes d'inscription aux cours: Fr. 560.-/semestre
 - Assurances maladie et accidents: Fr. 150.- à 300.-
 - Livres et matériel: Fr. 100.-

- Bourses d'études** Différents types d'aides financières sont à la disposition des étudiants en fonction de leur situation académique, financière et personnelle.
- Les étudiants suisses ou permis C qui étudient à l'UNIL en 1^{er} et 2^{ème} cycles peuvent faire une demande de bourse, qu'ils adresseront à l'Office des bourses d'études de leur canton de domicile. L'Université (Service des affaires socio-culturelles) peut également intervenir sous forme d'aides financières complémentaires: prise en charge partielle de frais médicaux ou dentaires, dispense des taxes d'inscription aux cours, dépannage, allocation d'études.
 - Les étudiants qui envisagent d'étudier en 3^{ème} cycle consulteront la base de données "Amarillo", qui répertorie les sources de financement destinées à la formation et à la recherche.
 - Les étudiants étrangers souhaitant obtenir une bourse de la Confédération prendront contact avec l'ambassade de Suisse dans leur pays.

☰ Service des affaires socio-culturelles
Offices des bourses d'études et d'apprentissage du canton de domicile

🌐 www.unil.ch/sasc
www.unil.ch/amarillo

- Logement** Le Service du logement de l'UNIL, qui fait partie du Service des affaires socio-culturelles, centralise les offres de chambres dépendantes ou indépendantes chez des privés, ou dans des appartements à partager avec d'autres étudiants. Ce service n'effectue pas de réservation pour le compte de l'étudiant. La Fondation Maison pour étudiants gère six maisons d'étudiants de l'UNIL et de l'EPFL (environ 1 000 chambres). A celles-ci s'ajoutent deux foyers: Le Centre universitaire catholique (CUC) et Planète Bleue, foyer rattaché aux aumôneries protestantes.

☰ Service des affaires socio-culturelles
Fondation Maisons pour étudiants

🌐 www.unil.ch/sasc/logement
www.fmel.ch

- Travail** Le service du travail de l'UNIL, qui fait partie du Service des affaires socio-culturelles, met à disposition des étudiants des offres de travail temporaire. Certains emplois sont ponctuels, d'autres plus réguliers, à temps partiel ou à plein temps. L'adresse des annonceurs n'est communiquée qu'aux étudiants régulièrement inscrits à l'UNIL.
- Les étudiants qui cherchent à effectuer un stage, en Suisse ou à l'étranger, pendant leurs études trouveront des informations au Service d'orientation et conseil. Le programme «Unistages», qui s'adresse aux étudiants avancés, gradués et assistants de l'UNIL, offre des stages rémunérés dans différents secteurs d'activités.

☰ Service des affaires socio-culturelles
Service d'orientation et conseil

🌐 www.unil.ch/sasc
www.unil.ch/soc

- Service militaire** Il est recommandé aux futurs étudiants suisses d'effectuer l'école de recrue avant leur entrée à l'UNIL. L'Office de liaison de la Brigade blindée 1 conseille et aide les étudiants devant concilier les études avec de longues périodes de service militaire.
- ☰ Office de liaison de la Brigade blindée 1

Orientation professionnelle

- Le Service d'orientation et conseil renseigne sur:
- les études dans les universités suisses et étrangères
 - les formations non universitaires et les apprentissages
 - les séjours linguistiques et les cours de langues
 - les professions, les débouchés et le monde du travail

Il apporte aide et conseil pour les difficultés d'adaptation aux études et à la vie universitaire, les bilans personnels et d'orientation, les méthodes de travail et le passage à l'emploi. Un centre de documentation riche en informations de toutes sortes est à la disposition des étudiants.

 Service d'orientation et conseil
 www.unil.ch/soc

Activités sportives et culturelles

Les étudiants inscrits à l'Université de Lausanne ont la possibilité de pratiquer de nombreux sports au **Centre sportif de Dorigny**. De l'aérobic au yoga en passant par les sports nautiques, plus de 50 disciplines sportives sont proposées, la plupart gratuitement.

Pour ceux qui s'intéressent davantage aux activités culturelles, l'Université de Lausanne offre l'occasion de pratiquer la musique en chantant dans un chœur, en jouant dans un orchestre ou dans le cadre d'une association de musique de chambre. Les **affaires culturelles** de l'Université de Lausanne proposent des ateliers artistiques (photographie, théâtre, peinture, danse, etc.) et des midi spectacles à l'intention des étudiants. Ce service met également sur pied une saison culturelle autant pour le public de la ville que celui du site: spectacles, concerts, expositions à la Grange de Dorigny.

 Service des sports
Service des affaires socio-culturelles
 www.unil.ch/sport
www.unil.ch/culture

Bibliothèques

La Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU) met à disposition de la communauté universitaire et du grand public vaudois plus de 1,7 million de volumes, dont 470'000 titres en libre accès. La BCU offre à ses usagers 1'200 places de travail, réparties en 4 emplacements:

- la Bibliothèque de Dorigny (BC)
- la Bibliothèque de droit et sciences économiques (BFSH1)
- la Bibliothèque de la Riponne (centre de Lausanne)
- la Bibliothèque des Cèdres (centre de Lausanne)

Outre la consultation d'ouvrages, la BCU propose CD-ROMs et enregistrements audiovisuels à la médiathèque. Elle conserve également des oeuvres précieuses, tels que manuscrits médiévaux enluminés, incunables, textes autographes.

La BCU comporte essentiellement des ouvrages et des revues de sciences humaines. Les Facultés de sciences et de médecine mettent à disposition de leurs étudiants des bibliothèques spécialisées, qui se situent dans leurs bâtiments. Certains instituts de recherche proposent également un centre de documentation spécialisé. Pour plus d'informations, consultez les pages qui concernent la Faculté en question.

 www.unil.ch/BCU

Informatique

Des salles équipées d'ordinateurs sont à disposition des étudiants dans tous les bâtiments de l'Université. De plus, des bornes d'accès à Internet (Sirunil), réparties sur le campus, permettent de brèves sessions de travail sur le web (messagerie, consultation d'informations relatives aux études, etc.).

Tout étudiant immatriculé à l'UNIL peut profiter des services Internetunil: mise à disposition gratuite d'une boîte aux lettres e-mail (Mailunil), aisément consultable de partout grâce à l'interface Webmail et/ou accès gratuit à Internet depuis le domicile pour les étudiants équipés chez eux d'un ordinateur et d'un modem (Homeunil).

 www.unil.ch/internetunil

Mobilité

Les étudiants de l'Université de Lausanne bénéficient de nombreuses facilités administratives et financières pour accomplir une partie de leurs études dans une haute école suisse ou étrangère. Plusieurs voies s'offrent à eux:

- **Mobilité en Europe:** dans le prolongement du programme ERASMUS, et en vue d'une adhésion au programme européen d'éducation SOCRATES, l'UNIL a négocié plus d'une centaine de conventions bilatérales avec des universités de l'Union européenne.
- **Mobilité en Suisse:** possibilité d'effectuer un séjour d'études dans une université alémanique, avec reconnaissance académique garantie.
- **Conventions d'échange,** conclues entre l'Université de Lausanne et des hautes écoles du monde entier.

Les séjours s'effectuent de préférence durant le 2^{ème} cycle des études et durent de 1 à 2 semestres; il est également possible de partir lors d'un 3^{ème} cycle. Organiser un séjour mobilité prend du temps: il est indispensable de commencer les démarches suffisamment tôt (6-12 mois avant le départ).

Dans le cadre des différents programmes d'échange, un appoint financier de la part de l'UNIL, de la Confédération ou encore de l'université d'accueil est prévu. Cependant, ces montants sont relativement faibles, car ils ne sont prévus que pour compenser les frais supplémentaires entraînés par un déplacement à l'étranger.

Pour tout renseignement concernant les pays de destination et la procédure de participation, consultez la brochure «Mobilité», ainsi que le site Internet des Relations internationales, régulièrement mis à jour quant aux possibilités d'échange.

☒ Relations internationales
Service des affaires socio-culturelles
🌐 www.unil.ch/n

Système de crédits ECTS

Pour faciliter la mobilité internationale et la reconnaissance des années d'études effectuées à l'étranger, les facultés et école de l'UNIL ont introduit le système des crédits européen ECTS (European Credit Transfer System) dans leurs plans d'études. Il s'agit d'un système qui permet de mesurer et de comparer les résultats académiques de l'étudiant et de les transférer d'une université à l'autre: les crédits académiques représentent la quantité de travail accompli (1 cours ou 1 séminaire équivaut à x crédits), et les notes traduisent la qualité de ce travail.

La mise en place d'un tel système a pour but de favoriser les échanges tout en évitant une prolongation des études. Actuellement, l'utilisation de l'ECTS à l'Université de Lausanne varie d'une faculté à l'autre, mais, dans le cadre du programme d'échanges SOCRATES, le système ECTS est à la base des échanges d'étudiants.

🌐 www.unil.ch/n/ects



Recherche et formation continue à l'UNIL

La recherche

L'Université de Lausanne compte plus de 130 unités d'enseignement et de recherche oeuvrant dans des domaines aussi divers que la numismatique grecque, le cybermarketing ou la biologie du développement.

Au sein de ses instituts, laboratoires et bibliothèques, 2500 chercheurs travaillent chaque jour sur des projets de recherche de portée nationale ou internationale. Les collaborations développées auprès de nombreuses institutions universitaires ou organisations indépendantes placent l'Université de Lausanne au coeur d'une synergie de compétences. Ouverte sur le monde académique, mais aussi sur le secteur privé (entreprises, médias, associations culturelles, etc.), l'UNIL met ses talents et ses connaissances au service d'un large public.

L'Annuaire de la «Recherche», édité chaque année, présente les équipes, domaines de recherche, techniques spécifiques et appareillages de chaque unité d'enseignement et de recherche. Ses données sont consultables sur Internet à partir d'une base de données interactive «Recherche». Une seconde base de données «Compétences» permet de faire le lien avec les spécificités personnelles de chaque enseignant et chercheur.

Intégré au secteur "Recherche, Formation postgrade et continue" du Rectorat, l'Euro-guichet a pour mission de favoriser l'accès des chercheurs de l'UNIL aux Programmes-Cadres de recherche et développement technologique de l'Union européenne (PCRD). Il offre notamment informations, conseil et assistance pour l'acquisition de financements ainsi que la préparation de projets de recherche.

 www.unil.ch/recherche
www.unil.ch/competences

La formation postgrade et continue

La formation postgrade et la formation continue sont appelées à jouer un rôle croissant dans la formation universitaire: une attention toute particulière est portée à leur développement à l'Université de Lausanne, en coordination et collaboration avec d'autres hautes écoles.

Formation postgrade

Après l'obtention d'une licence ou d'un diplôme, les étudiants peuvent se spécialiser de façon plus approfondie en s'inscrivant à des études de 3^{ème} cycle longues (doctorat) ou plus courtes (diplôme postgrade). De plus en plus de personnes entreprennent une formation complémentaire à leur licence, afin de s'intégrer de façon ciblée dans le marché du travail ou de développer des compétences dans un domaine connexe à celui de leurs études.

L'Université de Lausanne propose ainsi plus de 25 formations postgrades souvent en collaboration avec d'autres hautes écoles et dans de nombreuses disciplines (telles la criminologie, le droit de la consommation, le management, etc.), réparties dans toutes les facultés. L'Université a pour objectif d'augmenter l'offre en cours postgrades proposés par ses facultés, tout en assurant leur excellence et leur eurocompatibilité, afin que chaque titulaire d'un postgrade de l'UNIL puisse voir reconnaître et faire valoir son diplôme sur le plan européen.

 Facultés concernées
 www.unil.ch/sfc/autres_cours.html

Formation continue

A côté de ses activités traditionnelles qui sont l'enseignement et la recherche, l'Université de Lausanne s'est engagée dans une mission en plein développement: celle de la formation continue. L'Université répond ainsi aux besoins croissants de formation des adultes engagés dans la vie professionnelle. Les cours traitent de sujets répondant à des questions d'actualité et souvent liés à des domaines de recherche. Ils allient pour la plupart un apport académique, par des enseignants de l'Université, et des applications pratiques amenées par des spécialistes externes. Ils comportent généralement une approche pluridisciplinaire, favorisant les échanges d'idées, la découverte d'autres pratiques

professionnelles et la mise en place de solutions nouvelles et créatives.

Les cours peuvent tous être suivis à côté d'une activité professionnelle et s'adressent à des professionnels, détenteurs ou non d'un diplôme universitaire, disposant des connaissances et expériences professionnelles requises. Ils concernent la plupart des domaines d'enseignement et de recherche de l'Université.

Le service de formation continue répond également à des demandes spécifiques d'entreprises ou d'associations professionnelles pour la création de cours sur mesure.

Il collabore avec le Service d'orientation et conseil pour l'établissement de bilans d'orientation ou de compétences.

 Service de formation continue

 www.unil.ch/sfc

Les partenaires

Projet tripartite "Sciences, Vie, Société"

Programme d'innovation et de coordination entre l'Université de Lausanne, l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne et l'Université de Genève

Un projet commun aux trois Hautes Écoles lémaniques d'innovation et de coordination en enseignement et recherche dans les sciences du vivant et les sciences humaines a été annoncé fin 1998. Après son acceptation par les autorités cantonales et fédérales, ainsi que par une votation populaire dans le Canton de Vaud, ce programme sera progressivement mis en œuvre à partir de l'automne 2001.

Le projet prévoit notamment de concentrer les forces sur la place lausannoise dans les domaines de la chimie, de la physique et des mathématiques par une intégration progressive au sein de l'EPFL, entre 2001 et 2003, des sections concernées de l'UNIL. Les ressources nécessaires à ce transfert sont fournies par la Confédération. L'UNIL consacre le budget ainsi libéré à des développements dans le domaine des sciences du vivant (génomique) et celui des sciences humaines. L'École romande de pharmacie, créée sur deux sites en 1993, sera regroupée physiquement dès 2004 sur un seul site à Genève.

La préparation des transferts des sections concernées de l'UNIL à l'EPFL, notamment pour ce qui concerne l'enseignement, les plans d'étude et la nature des diplômes obtenus a fait l'objet d'accords entre les directions et les enseignants de l'UNIL et de l'EPFL. La qualité des études et des diplômes attribués, à toutes les étapes de la formation (1^{er} et 2^{ème} cycles, doctorat) est naturellement maintenue. Les formations orientées soit vers des diplômes d'ingénieur, soit vers des titres de type licence sont conservées. Il en va de même pour la formation conduisant à l'enseignement secondaire, qui est reprise par l'EPFL dans les domaines concernés.

Le projet global prévoit par ailleurs la mise en œuvre d'un programme commun aux trois Hautes Écoles d'enseignement et de recherche en sciences du vivant, s'exprimant par la création d'un Centre intégratif et de pôles de compétences dans différents domaines de la génomique. Des programmes communs de recherche et d'enseignement en sciences humaines sont également mis sur pied, ainsi qu'un cadre d'enseignement nouveau en sciences humaines destiné aux étudiants de l'EPFL.

Institutions proches et associées à l'UNIL

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

L'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) est, aux côtés de celle de Zurich, l'une des deux hautes écoles suisses qui dépendent directement de l'Etat fédéral.

L'EPFL est active dans douze domaines: chimie, physique, mathématiques, mécanique, électricité, microtechnique, informatique, systèmes de communication, matériaux, génie civil, génie rural, architecture. 5140 étudiants y côtoient 210 professeurs entourés de 2400 collaborateurs scientifiques, techniques et administratifs.

L'École polytechnique fédérale assume une triple mission: formation, recherche et appui technologique à l'industrie.

La collaboration entre l'EPFL et l'UNIL se manifeste tant par des programmes de recherche communs que par des enseignements donnés aux étudiants des deux institutions. Cette collaboration est particulièrement active avec la Faculté des sciences et celle de médecine. Elle ira en s'intensifiant dans le cadre du projet de développement tripartite UNIL-UNIGE-EPFL. Les deux hautes écoles partagent en outre les mêmes installations au Centre sportif de Dorigny.

 www.epfl.ch

Université de Genève

Née en 1559 par Jean Calvin et Théodore de Bèze, l'Académie de Genève, comme celle de Lausanne, fut d'abord conçue comme un séminaire théologique à l'intention des futurs pasteurs. Elle eut Théodore de Bèze pour premier recteur, qui s'efforça de l'ouvrir au droit et à la médecine. Au XIX^e siècle, elle perdit ses allégeances ecclésiastiques et fut érigée en Université avec la décision de créer la Faculté de médecine (1873). Aujourd'hui, elle compte 7 facultés (sciences, médecine, lettres, sciences économiques et sociales, droit, théologie protestante, psychologie et sciences de l'éducation), l'Institut d'architecture, l'École de traduction et d'interprétation et divers centres d'études interfacultaires. Elle compte quelque 12'600 étudiants et emploie plus de 3'000 enseignants ainsi que 1'600 collaborateurs techniques et administratifs. La collaboration entre les Universités de Lausanne et de Genève s'est sensiblement développée ces dernières années. Les deux institutions devraient à terme former un ensemble universitaire commun.

www.unige.ch

Service des Hospices cantonaux

Le Service des Hospices cantonaux a été créé par décision du Conseil d'Etat le 25 juin 1990. Mis en œuvre dès juin 1991, les Hospices cantonaux regroupent l'ensemble des institutions sanitaires cantonales ayant une vocation de soins, de recherche et d'enseignement.

Les Hospices gèrent le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), le Centre universitaire de traitement et de réadaptation Cevey-Sylvana (CUTR), les établissements psychiatriques cantonaux, l'Établissement thermal de Lavey-les-Bains, le Département de santé communautaire, regroupant les instituts universitaires cantonaux du domaine de la santé, les écoles cantonales de formation aux professions de la santé.

Les Hospices mettent les infrastructures et les moyens dont ils disposent au service de la Faculté de médecine, afin de lui permettre d'assumer dans les meilleures conditions possibles ses missions d'enseignement et de recherche.

www.hospvd.ch

Centre de droit de l'entreprise

Le CEDIDAC – Centre du droit de l'entreprise de l'Université de Lausanne est une interface entre les milieux professionnels et l'Université de Lausanne. Ce Centre fonctionne comme un organisme de formation continue de niveau universitaire. Il permet aux praticiens de suivre plusieurs journées d'étude par année. Dans son Bulletin de nouvelles, le CEDIDAC présente des nouveautés, de la jurisprudence et de la législation. Il effectue en outre les recherches nécessaires à la publication de livres traitant de sujets juridiques actuels, au rythme de trois par année environ.

Le CEDIDAC œuvre tant sur le plan intercantonal qu'international. Il collabore avec les professeurs des Universités romandes et des instituts de propriété intellectuelle de l'Europe entière, particulièrement en France, en Belgique, en Espagne et en Pologne. Le CEDIDAC est soutenu par une association qui regroupe plus de mille membres, dont 40 entreprises de Suisse romande.

www.unil.ch/cedidac

Fondation Jean Monnet pour l'Europe

Cette Fondation a été créée en 1978 par Jean Monnet qui lui a donné l'ensemble de ses archives, soit près de 12 tonnes de documents. Les collaborateurs de la Fondation ont pour objectif d'inventorier et de classer ces archives qui représentent 15 fonds et couvrent le siècle entier.

Jean Monnet a confié à la Fondation la mission de créer avec ses archives (rejointes par les papiers européens de Robert Schuman et Paolo Emilio Taviani ainsi que les archives de Robert Marjolin) une mémoire vivante de la réconciliation et de l'union des Européens. Une photothèque complète cette documentation.

La Fondation sert de lieu de rencontre entre Suisses, représentants des milieux universitaires, politiques et économiques, et les autres Européens. Elle organise en Suisse et au Liechtenstein le concours annuel «L'Europe à l'école» et remet le «Prix européen SICPA» qui récompense des travaux scientifiques sur l'Union européenne. Le Centre de recherches européennes a été créé en 1957. Il a formé une pléiade de chercheurs et édité plus de 200 cahiers.

www.jean-monnet.ch

Institut de recherche en ophtalmologie

L'Institut de Recherche en Ophtalmologie (IRO) est une fondation à but non lucratif créée en 1989 et établie à Sion. Sa mission est de contribuer à une meilleure connaissance des maladies oculaires pour un diagnostic plus précoce et une thérapie plus efficace. Pour ce faire, l'IRO a rassemblé un groupe de physiciens, ingénieurs et médecins qui développent des techniques et des instruments de pointe utilisés pour la recherche de base de la fonction visuelle et pour des études cliniques.

Les techniques mises au point en collaboration avec des ophtalmologues dans les centres universitaires suisses et étrangers se basent sur les découvertes les plus récentes dans les domaines de l'optique et des lasers, de l'électronique, de la microtechnique et de l'informatique. Elles stimuleront le développement industriel dans le domaine de l'ophtalmologie et enrichiront à long terme la panoplie d'instruments mis à disposition des cliniciens dans leur lutte contre les maladies oculaires.

 www.iro.vsnet.ch

Institut des hautes études en administration publique

Après quelques années de vie active ou au terme de leurs études universitaires, des fonctionnaires ou jeunes diplômés des hautes écoles s'interrogent sur leur avenir professionnel. La gestion publique les intéresse. Désirant compléter leur formation initiale, accroître leur efficacité, voire même réorienter leur carrière professionnelle, ces hommes et ces femmes ressentent le besoin de parfaire leur formation en droit, en finances et management publics, en informatique ou dans un domaine spécifique des politiques publiques.

Le programme de diplôme en administration publique (MPA) a été spécialement conçu par l'Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP) pour répondre à ce besoin. Il a pour objectif de familiariser les étudiants avec la structure, le fonctionnement et l'environnement du secteur public suisse à tous les niveaux étatiques. Des cas pratiques, ainsi que des comparaisons avec le secteur privé et les administrations de pays étrangers, permettent le développement des capacités analytiques des participants et les initient à la gestion des administrations et des services publics.

 www.unil.ch/idheap

Institut Ludwig de recherche sur le cancer

Créé au début des années 1970 par un homme d'affaires new-yorkais, l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer est une institution internationale sans but lucratif dont le siège est à Zurich. Son objectif est de promouvoir la recherche sur le cancer au sein d'unités réparties dans différents endroits du globe.

L'unité lausannoise de l'Institut Ludwig a été inaugurée en 1974 au sein du département d'immunologie de l'ISREC, puis est devenue autonome en 1976. Reconnue par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud comme une institution autonome de rang universitaire, elle consacre ses activités à la recherche fondamentale et clinique sur le système immunitaire et ses relations avec le cancer. L'UNIL et l'Institut Ludwig sont liés par une convention de collaboration dans la conduite de recherches sur le cancer.

 www-ludwig.unil.ch

Institut suisse de bioinformatique

L'Institut suisse de bioinformatique (ISB) est une Fondation sans but lucratif, dont le but est de promouvoir la recherche, le développement de banques de données et d'outils informatiques, l'enseignement et les activités de service dans le domaine de la bioinformatique. La bioinformatique est définie comme étant l'étude, à l'aide de techniques informatiques, des composants du monde vivant et plus particulièrement des macromolécules telles que les protéines, les acides nucléiques et les sucres, et de leurs interactions. L'ISB regroupe des partenaires venant d'horizons divers: les Universités de Lausanne et de Genève, l'Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer (ISREC), l'Institut Ludwig de recherches sur le cancer, les Hôpitaux universitaires genevois, et la compagnie pharmaceutique Glaxo-Wellcome. Il collabore avec des groupes de recherche sur tous les continents. L'ISB organise, en collaboration avec les Universités, un DEA en Bioinformatique, le premier de son genre en Suisse. Il accueille aussi des doctorants et post-doctorants, et donne des cours de 3^{ème} cycle pour des chercheurs en biologie et médecine venant de toute la Suisse. L'ISB est l'antenne suisse de EMBnet, le réseau européen de bioinformatique.

 www.isb-sib.ch

Institut suisse de droit comparé

Créé par une loi fédérale du 6 octobre 1978, l'Institut suisse de droit comparé (ISDC) a ouvert ses portes en 1982. Etabli sur le site de l'Université de Lausanne, mais doté du statut d'établissement autonome de la Confédération, il a pour tâche première d'élaborer des avis de droit concernant le droit étranger pour les autorités fédérales, les tribunaux et les particuliers, ainsi que de mettre à la disposition des chercheurs de tous horizons une bibliothèque de droit étranger et de droit international qui compte à ce jour 200'000 volumes et près de 2000 périodiques.

Véritable pierre angulaire de l'Institut, la bibliothèque est une bibliothèque dite de consultation où tous les ouvrages sont mis à disposition en libre-accès. L'essentiel de la bibliothèque est constitué d'ouvrages de droit provenant du monde entier et, en règle générale, en langue originale: textes de lois, jurisprudence, principaux commentaires et traités, monographies particulières, sans oublier les revues juridiques. Aucun domaine du droit n'est ignoré, mais certaines branches, tels le droit fiscal ou l'aménagement du territoire, sont moins représentées en raison de leur technicité ou du caractère très changeant de la législation.

 www-isdc.unil.ch

Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer

L'Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer (ISREC) est une fondation d'utilité publique à but non lucratif, placée sous la surveillance de la Confédération. Créée en 1964, elle s'est installée à Epalinges près de Lausanne en 1976. Depuis près de trente ans, les intérêts scientifiques de 15 groupes de chercheurs sont orientés vers la compréhension des mécanismes de développement des cancers.

Leurs travaux portent en particulier sur:

- le contrôle de la division cellulaire;
- la différenciation cellulaire;
- les relations entre virus et cancers;
- la détection des mutations de gènes impliqués dans la cancérogenèse;
- l'immunothérapie des tumeurs.

L'ISREC entretient des relations et des collaborations très étroites avec les universités suisses, de même qu'avec ses partenaires du Centre de recherches d'Epalinges: l'Institut de biochimie de l'UNIL, l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer, le Centre OMS de recherche et de formation en immunologie et le Centre pluridisciplinaire d'oncologie (CPO) du CHUV; plusieurs de ses chercheurs sont aussi professeurs d'université et plus de trente doctorants, futurs docteurs ès sciences, sont formés en permanence à l'ISREC.

 www-isrec.unil.ch

International Institute for Management Development

L'IMD est né de la fusion en 1989 de deux des plus célèbres instituts de gestion d'Europe, l'IMEDE-Lausanne et l'IMI à Genève. L'IMD est un institut de caractère postuniversitaire, spécialisé dans la formation des cadres supérieurs d'entreprise. L'enseignement, donné exclusivement en anglais, comprend:

- un cours débouchant sur le diplôme de Master of Business Administration (MBA), d'une durée de douze mois (de janvier à décembre);
- une douzaine de cours préparant à des responsabilités de direction générale et destinés à des cadres confirmés;
- une dizaine de séminaires de courte durée portant sur la gestion des diverses fonctions de l'entreprise et sur la planification stratégique;
- une série de programmes d'entreprises répondant à des besoins spécifiques.

 www.imd.ch

Musée de géologie

Le Musée cantonal de géologie est une institution publique gérée par l'Etat de Vaud. Il dépend du Service des affaires culturelles et travaille de concert avec les autres musées cantonaux et l'Université. En tant que dépositaire d'un patrimoine scientifique et en tant que consultant, le Musée est également concerné par la loi sur la protection de la nature et des sites et par la loi sur les hydrocarbures.

Depuis 1818, date de sa création, des chercheurs fouillent le sol, extraient roches, fossiles et cristaux, les étudient et constituent de remarquables collections qui sont les livres d'histoire d'un passé souvent mystérieux pour le grand public.

 www-ssr.unil.ch/musee

Calendrier académique

Semestre d'hiver 2001-2002	Semaine d'accueil des nouveaux étudiants	15-19 octobre 2001	
	Début des cours	22 octobre 2001	8h ¹⁵
	Interruption des cours	21 décembre 2001	19h ⁰⁰
	Reprise des cours	7 janvier 2002	8h ¹⁵
	Fin des cours	8 février 2002	19h ⁰⁰

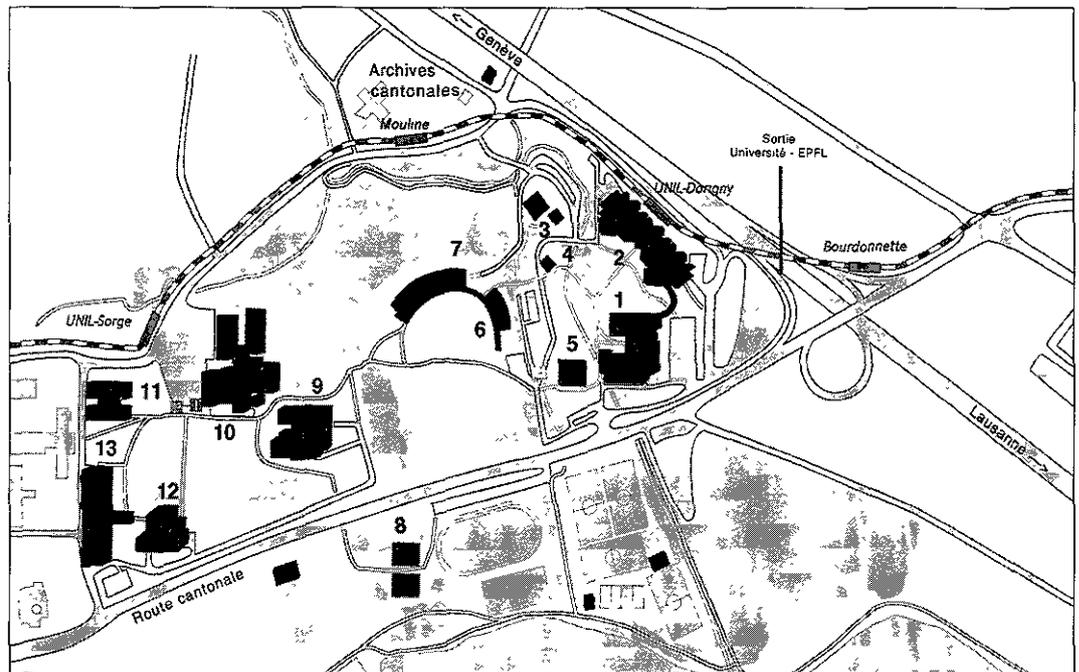
Semestre d'été 2002	Début des cours	11 mars 2002	8h ¹⁵
	Interruption des cours	28 mars 2002	19h ⁰⁰
	Reprise des cours	8 avril 2002	8h ¹⁵
	Fin des cours	21 juin 2002	12h ⁰⁰

Manifestations universitaires	Cours d'introduction aux études universitaires	15-17 octobre 2001	9h ¹⁵
	Journée d'accueil des étudiants d'échange	18 octobre 2001	9h ⁰⁰
	Journée d'accueil des nouveaux étudiants	19 octobre 2001	9h ³⁰
	Séances des Facultés et Ecole	22-26 octobre 2001	17h ¹⁵
	Dies academicus	27 octobre 2001	10h ⁰⁰

Journée des gymnasiens (vaudois)	30 janvier 2002	9h ¹⁵
Journée des gymnasiens (non-vaudois)	31 janvier 2002	9h ¹⁵

Examens Les périodes d'examens ont lieu en principe trois semaines avant le début des cours en automne et pendant les trois semaines qui suivent la fin des cours au printemps et en été. Toute dérogation à cette règle est de la compétence du Rectorat. Les dates exactes sont fixées par les Facultés et Ecole.

Plan du site



1. Bâtiment des sciences humaines 1 (BFSH1)
2. Bâtiment des sciences humaines 2 (BFSH2)
3. Grange de Dorigny
4. Château de Dorigny
5. Institut suisse de droit comparé (ISDC)
6. Bâtiment du rectorat et de l'administration centrale (BRA)
7. Bâtiment central
8. Salles omnisports 1 et 2 (SOS 1 et 2)
9. Bâtiment de biologie
10. Collège propédeutique (CP)
11. Bâtiment des sciences physiques (BSP)
12. Bâtiment de l'Ecole de pharmacie (BEP)
13. Bâtiment de chimie (BCH)

Adresses utiles

	Responsable	adresse	téléphone	fax
	Central téléphonique		+41 (0)21 692 11 11	+41 (0)21 692 26 15
Rectorat	Prof. Jean-Marc Rapp, recteur Affaires générales	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 20 11	+41 (0)21 692 20 15
	Prof. Jacques Diezi, vice-recteur Affaires étudiantes Relations internationales	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 20 31 +41 (0)21 692 20 21	+41 (0)21 692 20 15 +41 (0)21 692 20 05
	Prof. Walter Wahli, vice-recteur Recherche, Formation postgrade et continue	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 20 56	+41 (0)21 692 20 15
	Prof. Maria Wentland Forte, vice-recteur Finances, Informatique et Statistiques	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 20 61	+41 (0)21 692 20 15
	Prof. Jörg Winistörfer, vice-recteur Enseignants, Bâtiments	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 20 41	+41 (0)21 692 20 15
Secrétariat général	M ^{me} Mireille Zahnd	BRA, 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 20 51	+41 (0)21 692 20 15
Services centraux	Affaires étudiantes M ^{me} Antoinette Charon, adjointe	Château de Dorigny 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 20 26	+41 (0)21 692 20 05
	Recherche / Euro-guichet M ^{me} A-Emannuelle De Crousaz, adjointe	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 20 22	+41 (0)21 692 20 35
	Centre des technologies pour l'éducation et de la formation M. Bahram Zaerpour, adjoint	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 20 58	+41 (0)21 692 20 15
	Finances, Informatique et Statistiques M. Pierre Mingard, adjoint	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 20 36	+41 (0)21 692 20 15
	Service des enseignants M ^{me} Isabelle Lambert, adjointe	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 20 44	+41 (0)21 692 20 15
	Conseil à la qualité de l'enseignement M. Jacques Lanares, adjoint	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 20 43	+41 (0)21 692 20 15
	Coordination UNIL-UNIGE M ^{me} Nathalie Janz, adjointe	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 20 42	+41 (0)21 692 20 15
	Service de presse M. Axel Broquet	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 20 70	+41 (0)21 692 20 75
	Centre informatique M. Pascal Jacot-Guillarmod	Rte de Chavannes 33 1007 Lausanne	+41 (0)21 692 22 00	+41 (0)21 692 22 05
	Bureau de l'égalité des chances M ^{me} Guite Theurillat	CP 1007 Lausanne	+41 (0)21 692 20 59	+41 (0)21 692 20 55

	Responsable	adresse	téléphone	fax
Direction administrative	M. Jean-Paul Dépraz Directeur administratif	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 23 00	+41 (0)21 692 23 05
Administration centrale	Gestion du personnel M. Christian de Trey	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 23 10	+41 (0)21 692 23 05
	Service financier M. Pierre Wyss	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 23 20	+41 (0)21 692 23 05
	Centre audiovisuel (CAV) M. Jérôme Grosse	Bâtiment central 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 22 70	+41 (0)21 692 22 75
	Bâtiments et travaux (gestion des locaux) M. Pierre-Alain Meier	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 26 10	+41 (0)21 692 25 55
	Bâtiments et travaux (exploitation technique) M. Werner Sonnenschein	Maison Rose 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 24 00	+41 (0)21 692 24 05
	Bâtiments et travaux (intendance) M. Jean-Paul Dutoit	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 26 20	+41 (0)21 692 26 25
	Bâtiments et travaux (aménagement extérieurs) M. Yves Chuat	Ferme La Mouline 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 26 00	+41 (0)21 692 26 05

	Responsable	Adresse	Téléphone	Fax
Services aux étudiants	Service d'orientation et conseil M. Claude Roulin <i>orientation@unil.ch</i>	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 21 30	+41 (0)21 692 21 35
	Bureau des immatriculations et inscriptions M ^{me} Carine Rüssmann <i>immat@immat.unil.ch</i>	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 21 00	+41 (0)21 692 21 05
	Service des affaires socio-culturelles M ^{me} Gilberte Isler <i>info@sasc.unil.ch</i>	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 21 13	+41 (0)21 692 21 15
	Travail-logement <i>travaillogement@sasc.unil.ch</i>	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 21 21	+41 (0)21 692 21 15
	Affaires culturelles M ^{me} Dominique Hauser <i>culture@unil.ch</i>	Château de Dorigny 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 21 12	+41 (0)21 692 21 15
	Centre de langues M ^{me} Brigitte Forster Vasicki <i>CentreDeLangues@cdl.unil.ch</i>	BF5H2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 29 20	+41 (0)21 692 29 17
	Service des sports UNIL-EPFL M. Georges-André Carrel <i>sports@unil.ch</i>	Centre sportif de Dorigny 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 21 50	+41 (0)21 692 21 55
Mobilité, Relations internationales	Aumôneries universitaires des hautes écoles M ^{me} Claire Couplet et M. Virgile Rochat <i>aumonerie@aum.unil.ch</i>	Grange de Dorigny 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 21 47 +41 (0)21 692 21 48	+41 (0)21 692 21 45
	Bureau de médiation et réception des plaintes (harcèlement) M ^{me} Françoise Méan <i>Francoise.Mean@harc.unil.ch</i>	Château de Dorigny 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 22 22	
	Relations internationales M ^{me} Antoinette Charon, adjointe M ^{me} Marinette Robert, secrétariat <i>relint@rect.unil.ch</i>	Château de Dorigny 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 20 20	+41 (0)21 692 20 05
Formation continue	Mobilité, échange d'étudiants M ^{me} Gilberte Isler <i>Gilberte.Isler@sasc.unil.ch</i>	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 21 13	+41 (0)21 692 21 15
	M ^{me} Mana Velasco (Erasmus /Socrates) <i>ManaDolores.Velasco@sasc.unil.ch</i>	BRA 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 21 16	+41 (0)21 692 21 15
	Service de formation continue M ^{me} Monique Baud <i>Secretariat@sfc.unil.ch</i>	Château de Dorigny 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 22 90	+41 (0)21 692 22 95

	Responsable	adresse	téléphone	fax
Facultés et Ecoles	Faculté de théologie Prof. Thomas Römer, doyen <i>SecretariatTheologie@theol.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 00	+41 (0)21 692 27 05
	Faculté de droit Prof. Suzette Sandoz, doyen <i>Hanne-Christine.Janin@ddroit.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 40	+41 (0)21 692 27 45
	Institut de police scientifique et de criminologie Prof. Pierre Margot, directeur <i>MicheleEdith.Claude@ipsc.unil.ch</i>	BCH 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 46 00	+41 (0)21 692 46 05
	Faculté des lettres Prof. Rémi Jolivet, doyen <i>Lidia.Peytrigner@dllett.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 29 00	+41 (0)21 692 29 05
	Ecole de français moderne M. Raymond Capré, directeur <i>efmsecr@efm.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 30 80	+41 (0)21 692 30 85
	Cours de vacances M ^{me} Georgette Blanc, directrice <i>CoursDeVacances@cva.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 30 90	+41 (0)21 692 30 85
	Faculté des sciences sociales et politiques Prof. René Levy, doyen <i>Cristina.Ferrari@dssp.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 31 00	+41 (0)21 692 31 15
	Unité d'enseignement et de recherche en activités physiques et sportives M. Marco Astolfi, directeur <i>Ueraps@unil.ch</i>	Centre sportif de Dongny 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 21 80	+41 (0)21 692 21 55
	Ecole des Hautes Etudes Commerciales Prof. Alexander Bergmann, doyen <i>Marcelle.Apnle@hec.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 00	+41 (0)21 692 33 05
	Faculté des sciences Prof. Dominique Arlettaz, doyen <i>FrançoiseMarie.Miglio@dsc.unil.ch</i>	CP 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 35 00	+41 (0)21 692 35 05
	Section de pharmacie Prof. Jean-Luc Wolfender, président <i>Anne-Marie.Berjano@dpharm.unil.ch</i>	BEP 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 45 00	+41 (0)21 692 45 05
	Faculté de médecine Prof. Michel-Pierre Glauser, doyen <i>Medecinedecanat@dmed.unil.ch</i>	Rue du Bugnon 21 1005 Lausanne	+41 (0)21 692 50 00	+41 (0)21 692 50 05

	Responsable	adresse	téléphone	fax
Institutions proches ou associées	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne	1015 Lausanne	+41 (0)21 693 11 11	+41 (0)21 693 52 00
	Université de Genève	Rue Général-Dufour 24 1211 Genève	+41 (0)22 705 71 11	+41 (0)22 320 29 27
	Hospices cantonaux	Rue du Bugnon 21 1005 Lausanne	+41 (0)21 314 70 00	
	Centre du droit de l'entreprise	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 28 50	+41 (0)21 692 28 55
	Fondation Jean Monnet pour l'Europe	Ferme de Dorigny 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 20 90	+41 (0)21 692 20 95
	Institut de recherche en ophtalmologie	Grand-Champsec 64 1950 Sion 4	+41 (0)27 203 59 71	+41 (0)27 203 59 70
	Institut des hautes études en administration publique	Rte de la Maladière 21 1022 Chavannes	+41 (0)21 694 06 00	+41 (0)21 694 06 09
	Institut Ludwig de recherche sur le cancer	Ch. des Boveresses 155 1066 Epalinges	+41 (0)21 692 59 66	+41 (0)21 653 44 74
	Institut suisse de bioinformatique	Ch. des Boveresses 155 1066 Epalinges	+41 (0)21 692 59 91	+41 (0)21 692 59 45
	Institut suisse de droit comparé	Dorigny 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 49 11	+41 (0)21 692 49 49
	Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer	Ch. des Boveresses 155 1066 Epalinges	+41 (0)21 692 58 58	+41 (0)21 692 69 33
	International Institute for Management Development	Ch. de Bellevue 23 1007 Lausanne	+41 (0)21 618 01 11	+41 (0)21 618 07 07
Musée de géologie	UNIL, BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 44 70	+41 (0)21 692 44 75	
Vie pratique	Bibliothèque cantonale et universitaire	Bâtiment central 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 48 02	+41 (0)21 692 48 45
	Fondation Maisons pour étudiants	Av. de Rhodanie 64 1007 Lausanne	+41 (0)21 617 81 54/56	+41 (0)21 617 81 66
	Garderie La Croquignole	Ch. des Traudes 16 1024 Ecublens	+41 (0)21 693 73 00	
	Garderie-Nursery Polychinelle	EPFL, pavillon A 1015 Lausanne	+41 (0)21 693 73 14	
	Office de liaison Brigade blindée I	Case postale 108 1018 Lausanne 18	+41 (0)21 646 12 31	
	Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage (VD)	Ch. de Mornex 38 1003 Lausanne	+41 (0)21 316 33 70	+41 (0)21 316 33 78
	Office cantonal de contrôle des habitants et de police des étrangers	Av de Beaulieu 19 1014 Lausanne	+41 (0)21 316 46 46	+41 (0)21 316 46 45



Faculté de théologie

www.unil.ch/theol

L'enseignement

2001-2002

Pour des raisons de commodité de lecture,
nous avons renoncé à féminiser
les catégories de personnes dans ce document.
Merci de votre compréhension.

L'enseignement 2001-2002



Définition et finalité des études

La Faculté de théologie de l'Université de Lausanne est une institution universitaire vouée à la recherche et à l'enseignement en théologie et en sciences religieuses. Partie intégrante de l'Université dont elle est la racine (à l'origine, en 1537, l'UNIL était une Académie créée pour la formation des pasteurs), elle conserve des relations privilégiées avec l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud, du moment qu'elle assure la formation universitaire de ses pasteurs. Cette tâche ne se conçoit pas sans la pratique d'un dialogue œcuménique constant avec les autres courants du christianisme et l'ouverture aux autres religions. La théologie se comprend ici comme une recherche de vérité, dans la relecture critique de ses héritages et l'accueil aux défis du temps.

La perspective d'un engagement ecclésiastique s'accompagne d'autres visées, ouvrant à d'autres avens professionnels. C'est notamment le cas de la filière ès sciences religieuses, avec son étude d'autres traditions religieuses (hindouisme, judaïsme, islam) et ses approches en sciences humaines et sociales (psychologie et sociologie de la religion).

Les objectifs de l'enseignement en Faculté de théologie sont les suivants:

- étudier le christianisme et le caractère propre de la foi chrétienne;
- dégager la portée anthropologique et sociale du phénomène religieux et des religions;
- entrer dans une perspective comparatiste interreligieuse;
- engager le dialogue entre la théologie et les autres savoirs.

Grades décernés

Licence en théologie

Licence ès sciences religieuses

Diplôme de spécialisation en théologie

Diplôme de spécialisation ès sciences religieuses

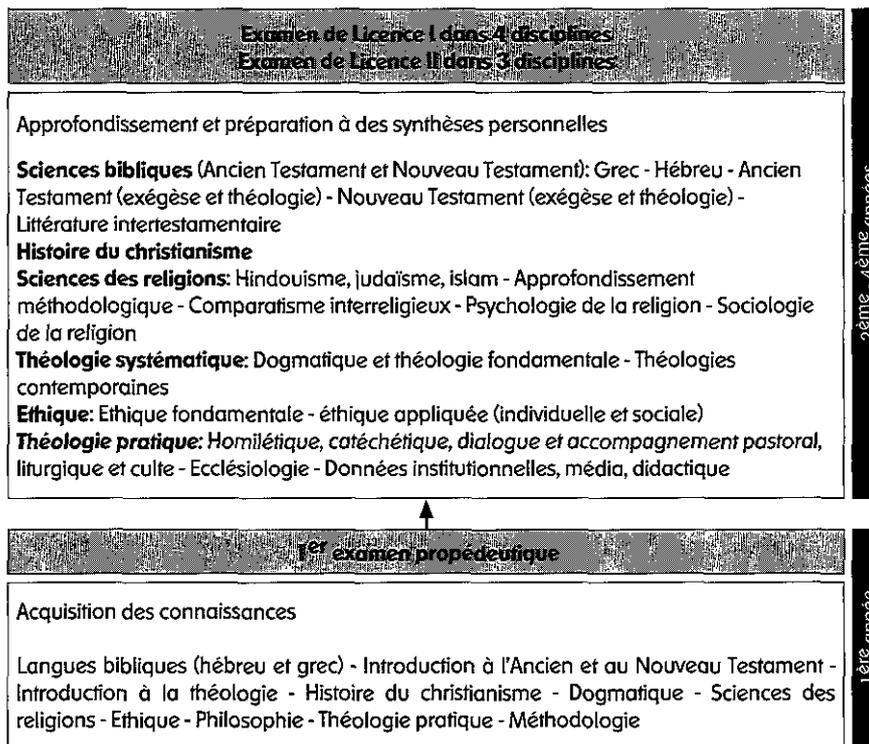
Doctorat en théologie

Doctorat ès sciences religieuses

Théologie

Structure des études

Licence en théologie



Pour obtenir la licence en théologie, l'étudiant suit une formation répartie sur quatre années (voir schéma ci-dessus).

La 1^{ère} année est celle des acquisitions préalables: méthodes de travail, langues bibliques (hébreu et grec), introduction à l'Ancien et au Nouveau Testament, introduction à la théologie, à la dogmatique, à l'éthique et à la théologie pratique, philosophie, science des religions. Un examen conclut cette année propédeutique.

Durant les trois ans qui suivent, l'ensemble des disciplines théologiques est parcouru dans des cours et des séminaires. L'étudiant opte pour un programme personnalisé vers la fin des études, dans la perspective des épreuves finales (licence I et II).

Le programme répond aux intentions suivantes:

- comprendre et interpréter les écrits fondateurs du christianisme (Ancien et Nouveau Testament);
- étudier le passé dont nous sommes les héritiers (histoire du christianisme et des doctrines chrétiennes);
- savoir penser et exprimer sa foi dans le monde d'aujourd'hui (dogmatique et théologie fondamentale), en confrontation à la critique et à d'autres savoirs;
- s'initier à la réflexion philosophique et à son histoire;
- s'initier à des approches non théologiques des phénomènes religieux (science des religions, sociologie et psychologie de la religion);
- connaître d'autres traditions religieuses que le christianisme et saisir les enjeux du dialogue entre les religions;
- apprendre à s'orienter dans des problématiques éthiques au plan individuel et social;
- réfléchir à l'articulation de la foi et des réalités religieuses avec la vie sociale, institutionnelle et personnelle (théologie pratique).

Théologie

Licence ès sciences religieuses

3 ^e et 4 ^e années	Examen de licence	<p>Approches des religions et du religieux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction à la science des religions • Théories et applications en science des religions • Anthropologie • Philosophie • Sociologie et psychologie de la religion <p>Spécialisation dans deux traditions religieuses non chrétiennes (islam, hindouisme, judaïsme, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Religion I avec connaissance de la langue • Religion II connaissance générale <p>Christianisme et comparaison</p> <ul style="list-style-type: none"> • Histoire du christianisme • Sciences bibliques • Ethique et systématique • Interdisciplinaire et interreligieux
	Approfondissement et préparation à des synthèses personnelles	
1 ^{ère} et 2 ^e années	Examen de demi-licence	
	Acquisition des connaissances	

A l'heure où les réalités religieuses semblent interférer de façon plus visible dans toutes sortes de phénomènes humains et sociaux, tandis que se développent des confrontations interculturelles à l'échelle de la planète, une filière de formation en sciences religieuses est de nature à intéresser un nombre croissant de personnes.

La formation menant à la licence ès sciences religieuses – que notre Faculté est seule à offrir en Suisse romande – vise l'acquisition de méthodes et de savoirs permettant une approche informée du phénomène religieux et de ses expressions dans les grandes religions historiques et contemporaines. Le recours aux sciences humaines (psychologie, sociologie, anthropologie culturelle, philosophie, etc.) s'avère ici indispensable.

Le plan d'études fait appel à de nombreuses collaborations intra- et extrafacultaires. Il est axé sur trois grands thèmes:

- l'acquisition des outils méthodologiques en sciences des religions avec pour objectif une aptitude à penser les phénomènes religieux dans leur spécificité;
- l'étude approfondie de deux religions autres que le christianisme (par exemple hindouisme, bouddhisme, judaïsme, islam, religions de l'Antiquité);
- la connaissance du christianisme, de son histoire et de ses théologies; une introduction aux sciences bibliques et à la systématique, une réflexion sur les problématiques principales de l'éthique contemporaine, l'articulation du christianisme avec d'autres systèmes religieux.

Certificat d'études théologiques

La Faculté propose aux étudiants inscrits dans une autre faculté de l'Université un programme partiel leur permettant de s'initier à l'ensemble des disciplines théologiques. Le certificat qui conclut ce parcours de six semestres est reconnu comme un des certificats de licence en Faculté des lettres.

Le plan d'études comporte en moyenne huit heures hebdomadaires de cours ou séminaires, dont la plupart sont suivis en commun avec les candidats à la licence en théologie. Dès la seconde année, le programme prévoit des options, selon les intérêts particuliers des étudiants. Outre l'introduction à la théologie, le programme de la 1^{ère} année propose l'introduction à l'Ancien et au Nouveau Testament ainsi que des cours de philosophie. Pendant les 1^{ère} et 2^e années, l'étudiant suivra des cours d'explication de textes bibliques (sur traduction française), d'histoire du christianisme, de dogmatique, d'éthique et de science des religions.

Un contrôle propédeutique est organisé à la fin de la 1^{ère} année. Les candidats au certificat sont ensuite soumis à deux séries d'exams, à la fin de la 2^e année et à la fin des études.

Méthodes d'enseignement et d'évaluation

- Enseignement** En Faculté de théologie, les étudiants doivent suivre des cours et participer à des séminaires. La participation à un séminaire implique une recherche personnelle ou de groupe, qui doit être présentée par oral ou/et par écrit.
- Examens** Les épreuves sont appréciées au moyen de notes, selon une échelle allant de 1 à 6 (excellent). La note moyenne finale de 4 est nécessaire pour que les examens soient réussis. Cette moyenne est calculée à partir de la note (moyenne de l'écrit et de l'oral quand il y a deux épreuves) obtenue dans chacune des deux disciplines. Une note égale ou inférieure à 2,5 entraîne l'échec de la série. Cependant, les notes égales ou supérieures à 5 restent acquises pour une nouvelle tentative.
- L'examen est acquis lorsque toutes les conditions posées pour s'y présenter ont été remplies et que toutes les notes et la moyenne requises ont été obtenues.
- Les conditions posées pour se présenter aux examens sont décrites dans le «Plan d'études» de la «licence en théologie» et de la «licence ès sciences religieuses». Ces plans d'études sont distribués à chaque étudiant au début de ses études. Ils sont également disponibles sur le site Internet de la Faculté.
- Les dates d'inscription aux examens sont communiquées au début de chaque année académique par la Faculté. Trois sessions annuelles d'examens sont organisées: juin/juillet, septembre/octobre, février. Un 2^e échec à un même examen est éliminatoire.
- Mémoire de licence** A la fin des études, un mémoire de licence de 50 à 80 pages doit être présenté. Le sujet est choisi d'entente avec le professeur intéressé, qui en assume la direction. Le mémoire fait l'objet d'une soutenance.
- Système de crédits** Le contrôle des connaissances fait l'objet d'une validation crédits selon le Système européen de transfert de crédits (ECTS). L'ensemble des prestations qui permettent d'obtenir la licence en théologie ou la licence ès sciences religieuses correspond à 240 crédits, soit à 60 crédits par année d'étude. A chaque enseignement correspond, pour autant que cet enseignement soit validé par une prestation (examen, dissertation, contribution à un séminaire, lecture guidée, etc.), un certain nombre de crédits. Lors d'un transfert dans une autre université européenne, les crédits obtenus à Lausanne sont en principe reconnus par la Faculté accueillante.

Les enseignements

- Ancien Testament** L'enseignement vise à étudier dans leur langue originale les différents livres de la Bible hébraïque que les chrétiens désignent sous le nom d'Ancien Testament. L'étudiant s'initiera à la lecture et à la critique des textes, à la connaissance des genres littéraires et de l'univers conceptuel des anciens Israélites, et à la perception des enjeux théologiques des livres de l'Ancien Testament. Une telle démarche n'est envisageable que dans le cadre d'une étude sérieuse de l'histoire et de la littérature du Proche Orient ancien. La connaissance de l'Ancien Testament est la base indispensable pour la compréhension du Nouveau Testament qui se situe en continuité et en dialogue critique avec son fondement vétérotestamentaire.



Nouveau Testament L'étude du Nouveau Testament s'attache à comprendre les 27 livres qui constituent, avec l'Ancien Testament, les écrits fondateurs du christianisme. La méthodologie utilisée couvre un champ large: analyse de textes, histoire du christianisme naissant, connaissance du milieu religieux juif et grec, étude de la théologie que déploie chaque écrit. Il s'agit de déterminer comment, chacun à sa manière, les auteurs du Nouveau Testament ont entendu rendre compte de l'irruption de Dieu dans la vie et dans la mort de Jésus.

Langues et cultures hébraïque L'enseignement de l'hébreu biblique, qui dure trois semestres, favorise une première approche de la langue par une sensibilisation à ses caractéristiques sémitiques. L'apprentissage de la lecture, la présentation de l'essentiel de la morphologie et de la syntaxe ouvrent l'accès à la littérature hébraïque classique de l'Ancien Testament. La découverte de ses particularités linguistiques et stylistiques, des champs sémantiques de ses vocables, de l'apparat critique des textes, ainsi que l'apprentissage de l'utilisation des manuels hébraïques correspondants, offrent une méthodologie qui prépare à l'étude exégétique.

Grec post-classique L'enseignement du grec post-classique ou grec de la koiné, qui s'étend sur une période de quatre semestres, a pour objectif une lecture autonome de la littérature chrétienne des deux premiers siècles. La première année est axée sur l'apprentissage des connaissances grammaticales et linguistiques où la morphologie et la syntaxe des principales difficultés de la langue sont abordées. L'utilisation de dictionnaires, de manuels spécifiques à la langue biblique, la lecture du *Novum Testamentum* et de son apparat critique, de la concordance, préparent à la traduction, à l'analyse critique du texte et à l'exégèse. La deuxième année porte essentiellement sur la lecture d'extraits de la Septante, des grandes Lettres de l'école paulinienne, de textes apocryphes et de textes patristiques; par ailleurs, elle perfectionne la connaissance des finesses et des idiosmes de la langue et met en valeur les expressions et le sens original des textes.

Histoire du christianisme Si cet enseignement s'intitule «histoire du christianisme» plutôt qu'«histoire de l'Eglise», c'est parce que son objet déborde le cadre ecclésiastique pour s'étendre à tout ce qui, dans les siècles passés, a été dit, fait ou pensé en référence directe ou indirecte avec le christianisme. Il prend en compte et confronte la doctrine et les pratiques, la théologie et les usages. Cet enseignement, qui s'appuie de façon permanente sur l'étude des sources, inclut l'apprentissage des méthodes historiques ainsi qu'une réflexion sur la validité de la connaissance historique, déterminée d'une part par les témoignages disponibles, d'autre part par les questions et le regard de l'historien.

Ethique L'enseignement de l'éthique fait appel aux différentes traditions représentées par la philosophie et par la théologie. L'éthique fondamentale s'intéresse aux fondements et aux types d'argumentation de la réflexion morale; les convergences et les divergences entre les éthiques séculières et les éthiques religieuses sont prises en compte. L'éthique appliquée, autre élément essentiel, procède à des analyses de cas dans différents domaines de l'humain et du social (sexualité, médecine, politique, environnement, etc.). La méthodologie utilisée comporte une dimension nécessairement interdisciplinaire. L'étudiant est par conséquent invité à élargir ses connaissances dans certaines disciplines enseignées dans d'autres facultés.

Théologie systématique Réflexion approfondie sur l'ensemble de la foi chrétienne dans ses multiples rapports avec le monde culturel et religieux d'aujourd'hui, cette discipline comporte plusieurs enseignements répartis sur une chaire et demi: dogmatique, théologie fondamentale, théologies contemporaines, philosophie de la religion, théorie de la religion.



Théologie pratique La théologie pratique envisage les interactions des pratiques chrétiennes et de la théologie, mettant les unes à l'épreuve de l'autre et réciproquement. Ses principaux sujets de préoccupation sont la communication du message chrétien (homilétique), l'organisation des Eglises et des ministères, les problèmes du culte (liturgique), la pédagogie et la didactique du christianisme (catéchétique), les différents aspects de la présence du christianisme dans le monde, les réalités institutionnelles et pastorales.

Sociologie de la religion Cet enseignement introduit à une analyse des rapports religion-culture et religion-société, ainsi qu'à l'épistémologie, à la méthode et aux instruments d'observation de la discipline. Pour y parvenir, il prend appui sur un thème actuel: les nouveaux mouvements religieux, la recomposition de la religion, fondamentalisme-intégrisme, religion et égalité hommes-femmes, etc. Les participants sont invités à faire eux-mêmes sur le terrain des observations qui sont intégrées à la démarche du cours.

Psychologie de la religion Cet enseignement de deux heures hebdomadaires durant deux semestres vise à définir et confronter quelques éléments de psychologie, de psychanalyse et de théologie afin de discerner les apports et les limites de l'application de la psychologie dans le domaine de la religion en général et de la foi chrétienne en particulier. L'approche de l'inconscient individuel et collectif fait apparaître, en effet, des connexions profondes aux sources de la vie psychique et de ses manifestations affectives, intellectuelles et spirituelles. Le cours communique les bases nécessaires à cette étude et le séminaire guide le travail des étudiants de diverses facultés sur un thème abordé conjointement par la théologie et la psychologie. Cet exercice tend à fournir une méthodologie élémentaire en psychologie de la religion.

Science des religions La science des religions étudie l'histoire des religions de l'humanité et analyse des phénomènes religieux tels que textes, cultes, rites, expériences religieuses, etc. Pour ce faire, elle conjugue les acquis méthodologiques de l'anthropologie, de la psychologie, des sciences sociales et de la théologie. A l'Université de Lausanne, l'enseignement des sciences religieuses est coordonné sous l'égide d'un département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions, avec la participation d'enseignants des Facultés de théologie, des lettres et des sciences sociales et politiques (SSP). Outre l'étude des religions (christianisme, judaïsme, islam, religions gréco-romaines, religions sans écriture), la titulaire de la chaire de science des religions privilégie les questions de méthodologie en science des religions, les religions de l'Inde et les perspectives comparatives.

Judaïsme Divers enseignements de judaïsme sont offerts en Faculté de théologie. Ils en abordent la réalité dans toutes ses dimensions: historiques, sociologiques, culturelles, philosophiques et religieuses. Le judaïsme est ainsi étudié aussi bien au plan du texte biblique et de la tradition rabbinique qu'au plan de ses déploiements dans l'histoire et des données contemporaines.

Hindouïsme et Islam *Hindouïsme:* Offrir des cours ayant pour ambition de cerner l'immense champ d'études que constitue l'hindouïsme relève de la gageure. Plusieurs enseignements relatifs à l'hindouïsme sont toutefois proposés en collaboration avec la section de Langues et Civilisation orientales (Lettres). Parmi ceux-ci, un cours d'introduction à l'hindouïsme (proposé tous les deux ans, en alternance avec l'introduction au bouddhisme) donne les bases de cette religion aux innombrables facettes. D'autres cours donnés sur des sujets plus spécifiques enrichissent le sujet, et il y a aussi la possibilité (recommandée) d'étudier les langues relatives à l'hindouïsme (sanskrit, hindi).

Islam: L'enseignement de l'islam est assumé conjointement par les professeurs de l'Université de Lausanne et ceux de l'Université de Genève. Ces derniers proposent chaque année un cours d'introduction destiné à tous les étudiants débutants, où sont abordées les notions clés de l'islam. A Lausanne, ce sont principalement des cours à thèmes qui sont dispensés, destinés plutôt aux étudiants avancés. Pour les étudiants étrangers inscrits à la Faculté de théologie de Lausanne, l'accès aux cours sur l'Islam donnés à l'Université de Genève est libre.

Formations complémentaires et postgrades

La Faculté et ses instituts organisent des enseignements postgrades à l'intention des licenciés suisses et étrangers désireux d'entreprendre un travail personnel de recherche dans une discipline de la théologie. Une partie de cette formation est assurée en collaboration avec les autres facultés de théologie romandes.

Diplômes postgrades de spécialisation en théologie ou ès sciences religieuses

Pour ce diplôme en sciences bibliques, histoire du christianisme, théologie systématique, éthique théologique, sciences religieuses, théologie pratique, le candidat doit être porteur d'une licence en théologie ou ès sciences religieuses (ou dans une autre discipline, selon la spécialisation choisie), ou d'un titre jugé équivalent.

Il suit des séminaires ad hoc durant au moins une année et passe, pour les disciplines non-bibliques, un examen oral et un examen écrit dans la discipline choisie.

Il rédige un mémoire de recherche dont le sujet doit être agréé par le Conseil de Faculté. Ce mémoire, une fois accepté par le Conseil, fait l'objet d'une soutenance publique. Il peut ensuite constituer une partie de la thèse.

Doctorat en théologie ou ès sciences religieuses

Le candidat au doctorat doit adresser au doyen de la Faculté une demande écrite accompagnée de la licence en théologie, ès sciences religieuses ou d'un titre équivalent. Il doit préalablement obtenir un diplôme de spécialisation; la matière du mémoire de recherche pourra être intégrée au travail de thèse. Peuvent être exemptés de ce mémoire les candidats dont les titres scientifiques sont jugés suffisants ou qui font état de publications dénotant une connaissance approfondie du sujet prévu pour la thèse.

Le sujet de la thèse doit être approuvé par le Conseil de Faculté sur préavis d'un professeur chargé de la direction de la thèse.

3^{ème} cycle

Les Facultés de théologie de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel sont unies par une convention relative à l'enseignement du 3^e cycle. Cet enseignement porte à tour de rôle sur toutes les disciplines importantes de la théologie, sciences religieuses comprises. Y sont admis, en principe, les diplômés des quatre Facultés de théologie: licenciés, doctorants, jeunes chercheurs, membres du corps enseignant universitaire.

Stage pastoral

Les étudiants qui se destinent à un ministère au sein de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud peuvent suivre pendant leurs études des stages expérimentaux, préalablement au stage pastoral d'une année qui fera suite à l'obtention du grade de licencié en théologie. Pour être consacré au ministère pastoral ou diaconal, le candidat subira encore l'examen administré par une commission de l'Eglise.

Instituts et centres de recherche

Institut romand des sciences bibliques

L'Institut romand des sciences bibliques (IRSB) est un centre d'intérêt romand rattaché à la Faculté. Il a pour but de développer la recherche et la formation postgrade dans le domaine de la Bible et des écrits qui lui sont proches. Il s'attache à leur environnement historique et à leur interprétation.

Son activité comporte trois axes principaux:

- recherche et enseignement postgrade (direction de recherches, colloques scientifiques, séminaires postgrades, journées d'études et séminaires de 3^e cycle au niveau romand);

- bibliographie biblique informatisée de Lausanne (BIBIL): élaboration d'une banque de données bibliographiques et publication d'un bulletin périodique. Indexation de nombreuses revues et des ouvrages acquis par la bibliothèque;
- travaux d'édition et de commentaire des textes apocryphes chrétiens dans la Series apocryphorum du Corpus christianorum (Turnhout, Brepols). Participation aux activités de l'Association pour l'étude de la littérature apocryphe chrétienne (AELAC), dont l'IRSB est un des centres principaux.

Institut romand de pastorale

L'Institut romand de pastorale (IRP) associe à son programme postgrade les enseignants et gradués des Facultés de théologie de Genève, Lausanne et Neuchâtel; son champ propre est l'étude de tout ce qui touche aux pratiques ecclésiales et à leur pertinence théologique. Diverses disciplines des sciences humaines (sociologie, psychologie, etc.) sont associées à cette recherche.

L'activité de l'IRP répond actuellement à trois exigences:

- offrir un cadre de recherche et un accompagnement pour la préparation du diplôme de spécialisation en théologie pratique (colloques locaux, colloques romands, séminaires romands de 3^e cycle);
- établir des échanges suivis avec les instituts et départements similaires de l'étranger, catholiques aussi bien que protestants, tant en Europe qu'en Amérique, avec une attention particulière à la francophonie;
- communiquer les résultats de ses travaux (publication trois fois l'an des Cahiers de l'IRP, seul périodique protestant d'expression française spécialisé en théologie pratique).

Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions (DIHSR)

Le Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions a comme champ d'études la multiplicité des formes de la vie religieuse de l'humanité. Il vise à fournir des connaissances solides en matière de religion et de faits religieux, pour en améliorer la compréhension. En même temps, il invite à la réflexion critique sur le fait des religions.

Le Département coordonne les divers enseignements offerts à l'Université de Lausanne dans le domaine de l'histoire et des sciences des religions, notamment dans les Facultés de théologie, des lettres et des sciences sociales et politiques:

- il organise les études de telle sorte que les étudiants en théologie et en sciences religieuses puissent suivre des cours et séminaires d'histoire et de sciences des religions en dehors de la Faculté de théologie, et que les étudiants d'autres facultés puissent suivre des cours et séminaires en Faculté de théologie;
- il préside aux collaborations interfacultaires nécessaires à la licence en sciences religieuses ainsi que pour le diplôme de spécialisation et le doctorat de cette filière.

Observatoire des religions en Suisse (ORS)

L'Observatoire des religions en Suisse, inauguré le 14 décembre 1999, se donne pour objectif principal de mener des recherches au plan national favorisant la connaissance et la compréhension du changement religieux ainsi que ses conséquences sur la vie de la société. Pour atteindre ce but à moyen terme, cette jeune institution cherche à constituer:

- un centre d'études sur les usages sociaux de la religion dans la modernité tardive
- un réseau de chercheurs et d'enseignants suisses et internationaux et des institutions spécialisées en Suisse
- un centre de documentation et d'information sur les religions en Suisse
- un lieu d'organisation de manifestations en sciences sociales et humaines des religions (conférences, colloques)

L'Observatoire des religions a pour exigence de travailler de manière interdisciplinaire dans le domaine des sciences sociales et humaines.

Département interfacultaire d'éthique (DIE)

Le Département interfacultaire d'éthique a pour but de stimuler les activités scientifiques et pédagogiques touchant à la réflexion éthique à l'Université de Lausanne, y compris dans le domaine de la formation continue. Il travaille tout spécialement de façon interdisciplinaire et collabore avec les institutions et les organismes concernés par l'éthique dans les autres Universités, en Suisse et à l'étranger.

Perspectives professionnelles

Licence en théologie La licence en théologie est le titre universitaire requis pour entrer en formation pastorale pratique (stage et auxiliariat d'environ 2 ans dans le cas de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud). Le ministère pastoral peut s'exercer en des milieux très variés:

- le cadre paroissial: animation, célébration, catéchèse et formation, dialogue pastoral;
- le cadre régional et cantonal: aumôneries, formation;
- le milieu ouvert: missions, institutions diverses, œuvres éducatives et d'entraide.

Sous réserve de l'acquisition d'une formation professionnelle, un licencié en théologie peut aussi envisager d'accéder au ministère de diacre.

Licence ès sciences religieuses La licence ès sciences religieuses permet d'acquérir une compétence en matière de phénomènes religieux et de connaissances interreligieuses, de l'investir dans divers secteurs de la société. On peut penser que le journalisme, l'enseignement, le travail social, les domaines variés de la culture ainsi que les organisations internationales y feront appel comme elles recourent à des compétences acquises en lettres ou en sciences sociales et politiques.

Certificat d'études théologiques Le certificat d'études théologiques est reconnu par le Département de la formation et de la jeunesse du canton de Vaud comme titre valable pour l'enseignement de l'histoire biblique et de la culture chrétienne dans les écoles vaudoises.

Secteurs d'activité des licenciés en théologie Tous les deux ans, l'Office fédéral de la statistique mène en collaboration avec l'Association suisse pour l'orientation universitaire (ASOU) une enquête sur le passage des études à la profession auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses (1 2'000 personnes en 1999, 57% de taux de réponses): "De l'université à la vie active: enquête auprès des nouveaux diplômés 1999". L'enquête ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études. Les personnes intéressées peuvent obtenir le rapport complet auprès de l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel (032/713 60 60).

Secteurs d'activité	
Assistantat universitaire	10,4%
Enseignement	2,6%
Médias	1,3%
Travail social	2,6%
Agriculture, sylviculture	1,3%
Industrie, construction	1,3%
Consulting	1,3%
Administrations	2,6%
Services ecclésiastiques, églises	75,3%
Associations, syndicats	1,3%

Programme des cours

Légendes et commentaires	niv	niveau d'études
	h/sem	nombre d'heures de cours par semaine
	cours	type d'enseignement
	H	semestre d'hiver
	E	semestre d'été
	C	cours
	S	séminaire
	CS	cours-séminaire
	TP	travaux pratiques
	*	cours donné tous les 15 jours
	**	cours donné toutes les 3 semaines

Le programme détaillé des cours (horaire, lieu, descriptif des cours) est à consulter sur le site Internet de la Faculté de théologie à partir du mois d'août 2001 www.unil.ch/theol

1 ^{ère} à 4 ^{ème} année		enseignant	semestre	niv	h/sem	cours
	Éthique juive moderne et traditionnelle	Hervé Krief	HE	1-4	1	C
	Copte II: textes lycopolitains	Pierre Cherix	HE	1-4	2	C*
	Hindi intermédiaire	Maya Burger	H	1-4	1	C
	Genèse de l'humain	David Banon	H	1-4	2	C
	Figures de l'altéré dans le judaïsme	Jean-Christophe Attias	H	1-4	2	C
	Figures de l'altéré dans le judaïsme	Jean-Christophe Attias	E	1-4	4	C*
	Hindi intermédiaire: travaux pratiques	Nicola Pozza	H	1-4	2	TP
	Le temps dans le judaïsme	David Banon	E	1-4	2	C
	Observer et questionner le rite	Thierry Wendling	E	1-4	4	C*
	Iconographie et Bible	Bernadette Neipp	E	1-4	2	C*
1 ^{ère} année						
Sciences bibliques	Grec postclassique I	Christiane Furrer	HE	1	3	C
	Introduction au Nouveau Testament Paul et ses lettres	Andreas Dettwiler	H	1	2	CS
	Introduction au Nouveau Testament: De Jésus aux évangiles	Daniel Marguerat	E	1	2	CS
	Introduction à la Bible hébraïque: Le Pentateuque et les livres historiques	Thomas Römer	H	1	2	C
	Introduction à la Bible hébraïque: Les prophètes et les Écrits	Thomas Romer	E	1	2	CS
	Hébreu Biblique	vacat	HE	1	3	C
	Lecture grecque du Nouveau Testament	Daniel Marguerat Emmanuelle Steffek	HE	1	1	S
	Théologie systématique	Initiation à la dogmatique	Klauspeter Blaser	HE	1	1
Introduction à la théologie		Pierre Gisel	E	1	2	C
Éthique	Introduction générale à l'éthique	Denis Muller	E	1	2	C
Théologie pratique	Prière et créativité contemporaine	Lyta Basset	H	1	2	C
	Introduction à la théologie pratique	Lyta Basset	E	1	2	C
Histoire du christianisme	De Nicée à Chalcédoine	Éric Junod	H	1	1	C
	Méthodologie I	Éric Junod	H	1	2	C
		Yvan Bourquin Claudio Zamagni				
	Le problème du libre arbitre	Éric Junod	E	1	1	C
Sciences des religions	Introduction aux religions gréco-romaines	Yvan Bubloz	H	1-2	2	C
	Introduction à l'étude des religions	Maya Burger	E	1	2	C

1 ^{ère} année (suite)		enseignant	semestre	niv	h/sem	cours	
Philosophie	Introduction à la philosophie	Raphaël Célis Pierre Gisel Adèle Thorens Thierry Laus	H	1	2	C*	
	Initiation à la philosophie	Pierre Gisel	E	1	2	C*	
2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} années							
Sciences bibliques	Grec postclassique II	Christiane Furrer	H	2	1	C	
	Hébreu biblique II	vacat	H	2	2	C	
	Littérature intertestamentaire	Jean-Daniel Kaestli	H	2-4	2	CS	
	La littérature apocalyptique dans le NT	Élian Cuvillier	H	2-4	4*		
	L'histoire d'Israël et de Juda selon les textes bibliques et les documents extra-bibliques	Thomas Römer	H	2-4	4	S*	
	Proséminaire d'exégèse AT/NT	Thomas Romer	H	2	2	CS	
		Emmanuelle Steffek Christophe Nihan					
	Exégèse du livre de Qohélet	Alain Buehlmann	H	2-4	2	C	
	Atelier de grec ou les plaisirs variés de la lecture	Jean-Daniel Kaestli Éric Junod	HE	2-4	3	S**	
	La naissance du christianisme	Daniel Marguerat	E	2-4	2	C	
	Paul et la théologie de la croix	Daniel Marguerat	E	2-4	2	S	
	Introduction à l'hébreu rabbinique	Thérèse Glardon	E	2-4	2	C	
	La formation et le message du livre de Jérémie	Thomas Romer	E	2-4	2	CS	
	Théologie systématique	Événements et textes phares du XX ^{ème} siècle	Klauspeter Blaser	H	3-4	2	S
		Résurrection et eschatologie	Pierre Gisel	H	2-4	2	C
Méthodologie II		Pierre Gisel Thierry Laus	H	2	2	C*	
Introduction historique à la philosophie		Raphael Célis	H	2	2	C	
Le mouvement et la théologie œcuméniques dans un monde divisé		Klauspeter Blaser	E	2-4	2	C	
Théologies féministes		Pierre Gisel	E	3-4	2	S	
Depuis Platon jusqu'à Nietzsche et au-delà		Raphaël Célis	E	2	2	C	
Éthique	La responsabilité. Aspects philosophiques et théologiques	François Dermange	H	2-4	2	C	
	Séminaire interfacultaire d'éthique biomédicale et des sciences	Denis Muller	H	3-4	2	S	
	Mal subi, mal commis, réconciliation	Denis Muller Hervé Krief	E	2-4	2	C	
	Une nouvelle vision du travail et du capitalisme	Denis Müller	E	3-4	2	S	
Théologie pratique	Le culte chrétien	Klauspeter Blaser	H	2-4	2	CS	
	Homilétique: préoccupations contemporaines et textes bibliques	Lytta Basset	H	3-4	2	C*	
	Atelier de TP: pédagogie et didactique	Pierre Glardon	H	2-4	2	C	
	Atelier de TP: pratique des méthodes	Michel Kocher	E	2-4	2	C	
	Exercices homilétiques	Lytta Basset	E	2	1	C	
Histoire du christianisme	La théologie de St Bonaventure	Michel Grandjean	H	2-4	2	C	
	Le réveil méthodiste au 18 ^{ème} siècle	Patrick Streiff	E	2-4	2	C	
	Érasme et Luther	Éric Junod	E	2-4	2	S	
	Réactions paternelles II-IV ^{ème} siècles	Éric Junod	E	2-3	2	C	

Théologie

2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} années (suite)		enseignant	semestre	niv	h/sem	cours
Sciences des religions	Les chemins du yoga	Maya Burger	H	2	2	C
	Islam et christianisme	Jean-Claude Basset	H	2-4	2	C
	TP: lecture de textes théoriques	Yvan Bubloz	H	2-4	2	C
	Méthodologie avancée: Géographies d'autres mondes	Maya Burger	H	3-4	2	S
	Religion et modernité: une approche sociologique	Claude Bovay	H	2	2	C
		Oliver Tschannen				
	Psychologie et religions: éléments pour un dialogue	Pierre-Yves Brandt	H	3	2	C
	Lecture de textes littéraires hindis modernes	Maya Burger	E	2-4	1	C
	Les religions de l'Inde et l'Occident	Maya Burger	E	2	2	C
	TP: la communauté religieuse	Yvan Bubloz	E	2-4	2	C
	Méthodologie avancée: Étude du mythe	Maya Burger	E	3-4	2	S
	Hindi: lecture de textes contemporains	Nicola Pozza	E	2-4	2	C
	Le pèlerinage, réorientation de l'être humain vers le sacré	Tobias Nunlist	E	2-4	2	
	Mystique: entre sentiment océanique et variété d'expérience	Pierre-Yves Brandt	E	3	2	S
	L'appartenance religieuse: une construction sociale ?	Claude Bovay	E	2-4	2	C

Postgrades et 3^{ème} cycles

Colloques IRSB: Rêves, songes et visions dans la littérature biblique et para-biblique	Jean-Daniel Kaestli	HE	2*	
Colloque postgrade Ancien Testament	Thomas Römer	HE		
Colloque postgrade Nouveau Testament	Daniel Marguerat	HE		
Colloque postgrade Théologie systématique	Klauspeter Blaser	HE		
	Pierre Gisel + alii			
Colloque des chercheurs de l'IRP	Henry Mottu	HE		
	Pierre-Luigi Dubied			
	Klauspeter Blaser			
Séminaire postgrade de l'Institut romand d'Éthique	Denis Müller	HE		
	François Dermange			
Département interfacultaire d'Éthique	Raphaël Célis	HE		
	Denis Müller			
3 ^{ème} cycle romand d'Ancien Testament: Histoire du texte de l'AT	Adrian Schenker	HE		
	alii			

Cours publics

Les festins bibliques: Iconographie et Bible	Bernadette Neipp	H	2*	CS
Cours de grec	Christiane Furrer	HE	2*	C
Colloque judaïsme: Judaïsme et littérature	Pierre Gisel	E		
Hommes-femmes: peut-on sortir de la domination ?				

Certificat d'études théologique ou Histoire et sciences des religions

L'Évangile de Jean: Exégèse sur traduction	Jean-Daniel Kaestli	H	2	C
Explication de textes bibliques: Textes apocalyptiques de l'Ancien Testament	Jean-Daniel Kaestli	H	2	C

Adresses utiles

	Responsable	adresse	téléphone	fax
Décanat	Prof. Thomas Römer, doyen <i>thomas.romer@irsb.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 01	+41 (0)21 692 27 05
	Secrétariat M ^{me} Maritza Erb M ^{me} Florence Harrington <i>SecretariatTheologie@dttheol.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 00	+41 (0)21 692 27 05
	Association des étudiants en Théologie et Science des religions (AETSR) <i>atesr@theol.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 10	
Disciplines	Ancien testament Prof. Thomas Römer <i>thomas.romer@irsb.unil.ch</i>	BFSH2 Bureau 5023 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 01	
	Nouveau testament Prof. Daniel Marguerat <i>daniel.marguerat@irsb.unil.ch</i>	BFSH2 Bureau 5024 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 13	
	Langue et culture hébraïques M. Alain Bühlmann <i>Alain.Buehlmann@irsb.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne		
	Grec post-classique M ^{me} Christiane Furrer <i>Christiane.Furrer@dttheol.unil.ch</i>	BFSH2 Bureau 5012 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 19	
	Histoire du christianisme Prof. Eric Junod <i>eric.junod@dttheol.unil.ch</i>	BFSH2 Bureau 5025 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 14	
	Ethique Prof. Denis Müller <i>denis.muller@dttheol.unil.ch</i>	BFSH2 Bureau 5013 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 06	
	Théologie systématique Prof. Pierre Gisel <i>pierre.gisel@dttheol.unil.ch</i> Prof. Klauspeter Blaser <i>klauspeter.blaser@dttheol.unil.ch</i>	BFSH2 Bureau 5027 1015 Lausanne Bureau 5026	+41 (0)21 692 27 16 +41 (0)21 692 27 15	
	Théologie pratique Prof. Lytta Basset <i>lytta.basset@dttheol.unil.ch</i> Prof. Klauspeter Blaser <i>klauspeter.blaser@dttheol.unil.ch</i>	BFSH2 Bureau 5015 1015 Lausanne Bureau 5026	+41 (0)21 692 27 08 +41 (0)21 692 27 15	
	Sociologie de la religion M. Claude Bovay <i>claud.bovay@irp.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 04	
	Psychologie de la religion Prof. Pierre-Yves Brandt <i>PierreYves.Brandt@dttheol.unil.ch</i>	BFSH2 Bureau 5014 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 07	

Science des religions Prof. Maya Burger <i>maya.burger@theol.unil.ch</i>	BFSH2 Bureau 5028 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 17
Judaïsme Prof. Pierre Gisel <i>pierre.gisel@theol.unil.ch</i>	BFSH2 Bureau 5027 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 16
Hindouisme et Islam Prof. Maya Burger <i>maya.burger@theol.unil.ch</i>	BFSH2 Bureau 5028 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 17

Instituts et départements

Institut romand de sciences bibliques (IRSB) M ^{me} Renée Girardet <i>renee.girardet@irsh.unil.ch</i>	Bâtiment central Bureau 1423 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 30	+41 (0)21 692 27 35
Institut romand de pastorale (IRP) M. Olivier Bauer <i>Olivier.Bauer@irp.unil.ch</i>	BFSH2 Bureau 5032 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 39	+41 (0)21 692 27 05
Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions (DIHSR) M. Philippe Bornet <i>philippe.bornet@dihsr.unil.ch</i>	BFSH2 Bureau 5011 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 20	+41 (0)21 692 27 25
Observatoire des religions en Suisse (ORS) M ^{me} Delphine Gex-Collet <i>Delphine.Gex-Collet@obs.rel.unil.ch</i>	BFSH2 Bureau 5017 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 02	+41 (0)21 692 27 25
Département interfacultaire d'éthique (DIE) M. Hugues Poltier <i>ERIE@unil.ch</i>	BFSH2 Bureau 5020 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 28 81	+41 (0)21 692 27 05

UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE



Faculté de droit

www.unil.ch/droit

L'enseignement

2001-2002

Pour des raisons de commodité de lecture,
nous avons renoncé à féminiser
les catégories de personnes dans ce document.
Merci de votre compréhension.

L'enseignement 2001-2002



Faculté de droit

Définition et finalité des études

Le droit se présente, d'une part, comme l'art de la recherche du juste au service de l'individu et de la société. Il s'entend alors comme l'ensemble des règles de conduite, édictées ou acceptées par l'autorité publique, organisant la garantie des libertés, la coexistence des groupes humains et assorties de sanctions coercitives. Il se présente, d'autre part, comme une science, c'est-à-dire un savoir à l'objet et aux méthodes propres.

Bien que le droit en vigueur à l'intérieur de l'État représente le cadre de référence principal pour les études, dans aucune de ces dimensions, le droit n'existe isolément. En effet, un ordre juridique résulte d'un développement dans le temps et d'une osmose avec l'économie, le social et le politique ainsi que d'échanges avec d'autres ordres juridiques.

Les enseignements de la Faculté, tenant compte de ces contextes, permettent d'acquérir notamment le sens de la mesure et de l'équilibre, les connaissances de droit positif et une certaine discipline critique de l'esprit. Ils offrent une formation faite de cohérence dans le raisonnement et de précision dans la forme.

Outre l'enseignement et la recherche dans les diverses disciplines juridiques, la Faculté se distingue par:

- les disciplines historiques (histoire du droit, droit romain, par exemple);
- les disciplines portant ouverture à d'autres ordres juridiques (droit comparé, droit français, allemand, américain, droit international public et privé, droit européen).

Enfin, la Faculté donne un tour concret et pratique à ses enseignements notamment en coopérant avec le barreau, en confiant à des avocats et des notaires la charge de certains cours ou séminaires.

Grades décernés

Licence en droit

Double diplôme: Maîtrise/Licence en droit français et suisse

Formation conjointe entre l'Université de Lausanne et l'Université de Savoie (diplômes décernés dès 2004-2005)

Doctorat en droit

Diplôme d'études approfondies (LL.M.) en droit européen et en droit international économique

Diplôme d'études approfondies (DEA) de droit français, suisse et comparé de la consommation

Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS/MBL) en droit des affaires

Plans d'études

Licence en droit suisse 1^{er} cycle

1^{ère} année

- Droit civil I (droit des personnes et de la famille)
- Droit constitutionnel I
- Droit international public I
- Droit pénal I
- Droit romain I
- Economie politique
- Histoire des institutions publiques et des sources
- Introduction au droit / Méthodologie
- Une option

Examens réussis de 1^{ère} série, condition pour passer en 2^{ème} année

2^{ème} année

- Droit administratif
- Droit civil II (droit de la famille II et des successions)
- Droit constitutionnel II
- Droit international public II
- Droit des obligations I (partie générale)
- Droit pénal II - Procédure pénale I
- Eléments de comptabilité

Examens réussis de 2^{ème} série, condition pour passer en 2^{ème} cycle

2^{ème} cycle

3^{ème} et 4^{ème} année

- *Droit civil comparé général*
- Droit civil III
- Droit commercial
- Droit fiscal
- *Droit des obligations II (partie spéciale)*
- Droit romain II
- Histoire du droit privé
- Droit européen
- *Droit international privé*
- Poursuite pour dettes et faillite
- Procédure civile
- Quatre options au moins
- Un mémoire

Examens réussis de 3^{ème} et 4^{ème} séries,
composition libre du programme des examens, totalisant 48 crédits par série

Licence en droit suisse

3^{ème} cycle

Postgrade

Diplôme d'études approfondies (LL.M) en droit européen et en droit international économique

Diplôme d'études approfondies en droit des affaires

Diplôme d'études approfondies en droit français, suisse et comparé de la consommation

Thèse

Thèse de licence en droit

Thèse de doctorat en droit

**Double diplôme:
maîtrise/licence en droit
français et suisse
1^{er} cycle**

1^{ère} année

Droit français à l'Université de Savoie (Chambéry)	
Semestre 1 <ul style="list-style-type: none"> · Introduction générale au droit · Droit civil (personnes-biens) · Droit administratif I · <i>Droit des affaires</i> · Droit international public I · Droit pénal · Option: langues 	Semestre 2 <ul style="list-style-type: none"> · Droit civil (famille) · Droit constitutionnel (Ve République) · Institutions juridictionnelles · <i>Droit administratif II</i> · Finances publiques · Droit international public II · Procédure pénale · Option langues
Cours de droit suisse en complément: <ul style="list-style-type: none"> · Introduction générale au droit suisse · Libertés publiques et droits de l'homme · Droit des obligations I 	

Examens semestriels réussis à l'Université de Savoie

2^{ème} année

Droit français à l'Université de Savoie (Chambéry)	
Semestre 1 <ul style="list-style-type: none"> · Droit civil (actes juridiques) · Droit judiciaire privé · Droit commercial (instruments de paiement) · Grands services publics · Droit communautaire institutionnel · Droit international privé · Option: langues 	Semestre 2 <ul style="list-style-type: none"> · Droit civil (faits juridiques) · Contrats spéciaux · Droit commercial (procédures coll.) · Droit communautaire des affaires · Droit administratif spécial · Droit fiscal · Initiation à l'informatique · Option langues
Cours de droit suisse en complément: <ul style="list-style-type: none"> · Droit privé européen (fondements historiques) · Droit civil comparé 	

Examens semestriels réussis à l'Université de Savoie

2^{ème} cycle

3^{ème} année

Droit suisse à l'Université de Lausanne
<ul style="list-style-type: none"> · Droit pénal I (théorie générale) · Droit civil I (personnes - famille) · Droit constitutionnel (général et suisse) · Droit administratif · Droit civil II (droit patrimonial de la famille) · Droit des obligations II (contrat, théorie générale)
Cours de droit français en complément: <ul style="list-style-type: none"> · Droit du travail · Droit des sociétés

Examens annuels réussis à l'Université de Lausanne

4^{ème} année

Droit suisse à l'Université de Lausanne
<ul style="list-style-type: none"> · Droit civil (sûretés, droits réels, publicité foncière) · Droit commercial (sociétés, registres du commerce, effets de commerce) · Droit fiscal · Contrats spéciaux (obligations III) · Droit international privé · Poursuites pour dettes et faillites · Procédure civile · Problèmes juridiques transfrontaliers
Cours de droit français en complément: <ul style="list-style-type: none"> · Régimes matrimoniaux · Successions, libéralités

Examens annuels réussis à l'Université de Lausanne

Double diplôme: Maîtrise/Licence en droit français et suisse

3^{ème} cycle

Postgradés et thèses de doctorat

Méthodes d'enseignement et d'évaluation

Licence en droit suisse Les études de droit suisse s'effectuent en quatre ans et se terminent par la licence. Elles se composent de cours obligatoires et de matières à option, qui permettent de se spécialiser dans divers domaines du droit, tels que le droit du travail, le droit bancaire et monétaire ou le droit international. La majeure partie des enseignements porte sur la législation suisse, mais un certain nombre de cours et de séminaires portant sur des législations étrangères (droit européen, américain, français, etc.) sont dispensés.

Enseignement L'enseignement en Faculté de droit est donné essentiellement sous forme de cours théoriques, complétés par des séminaires (exercices pratiques, lors desquels les étudiants présentent un ou des travaux personnels). La Faculté coopère avec le barreau et confie à des avocats la charge de certains cours ou séminaires. Il faut d'ailleurs noter que la majorité des professeurs ont, à un moment ou à un autre de leur carrière, appartenu au barreau. La Faculté organise aussi plusieurs fois au cours de l'année académique des conférences et des colloques dans les divers domaines d'enseignement.

Examens et évaluation Les études de droit suisse à Lausanne sont réparties en quatre séries d'examens. Les sessions ont lieu trois fois par année: juin-juillet; septembre-octobre; février-mars. Les dates exactes sont fixées chaque année, puis affichées au secrétariat des étudiants. L'inscription aux examens s'effectue par lettre recommandée.

L'échelle des notes va de 0 (nul) à 6 (très bien). La moyenne exigée dans chaque série d'examens est de 4. Les étudiants peuvent se présenter 2 fois à chaque série d'examens. Les étudiants de 1^{er} cycle ne sont admis aux cours de l'année suivante qu'à partir du moment où ils ont réussi respectivement les examens de 1^{ère} et de 2^{ème} séries.

Le candidat qui, à la suite d'échecs répétés, n'est plus autorisé à se présenter aux examens d'une autre faculté de l'Université, ou d'une autre Haute Ecole universitaire, ne peut se présenter qu'une fois à la 1^{ère} série d'examens.



Les étudiants de mobilité venus pour un semestre peuvent se présenter à la session de mars avec l'accord des professeurs concernés. Il est à ce propos recommandé aux étudiants qui désirent rester un seul semestre à Lausanne de suivre de préférence le semestre d'hiver.

Exigences pour la licence en droit suisse

Première année

- **Les travaux écrits**
Pour s'inscrire à la première série d'examens, les étudiants doivent avoir accompli, avant la fin des cours du semestre d'été, au moins trois travaux écrits jugés suffisants présentés dans trois des disciplines suivantes: Droit civil I, Droit constitutionnel I, Droit International public I, Droit pénal I, Introduction au droit.
- **Les examens écrits**
Il y a en principe quatre examens écrits: Droit constitutionnel I, Droit pénal I, Droit international public I et Economie politique.
- **Les examens oraux**
Il y a en principe quatre examens oraux: Droit civil I, Droit romain I, Histoire des institutions publiques et des sources et l'option choisie dans une liste établie par le Conseil de Faculté.

Deuxième année

- **Les certificats de séminaire**
Pour s'inscrire aux examens, les étudiants doivent avoir obtenu au moins un certificat dans deux séminaires donnés dans la série. Le professeur enseignant la matière délivre un certificat à l'étudiant qui présente un ou plusieurs travaux de séminaire; il le refuse si les prestations sont manifestement insuffisantes. Les étudiants sont informés au début de l'année universitaire ou du semestre d'été de la nature des travaux pouvant donner lieu à un certificat.

- **Les examens écrits**
Il y a en principe trois examens écrits: Droit civil II, Droit des obligations I et Eléments de comptabilité
- **Les examens oraux**
Il y a en principe quatre examens oraux: Droit administratif, Droit constitutionnel II, Droit international public II, Droit pénal II/Procédure pénale I.

Troisième et quatrième années

Les étudiants peuvent librement composer leur programme avec des disciplines de 3^{ème} et 4^{ème} séries. Chacune de ces séries doit cependant porter sur des disciplines totalisant 48 crédits au moins, mémoire non compté. Les étudiants doivent passer des examens dans toutes les disciplines, dont les options, soit 15 au moins.

- **Les certificats de séminaire**
Pour s'inscrire aux examens de 3^{ème} série, les étudiants doivent avoir obtenu au moins un certificat dans deux séminaires donnés pendant l'année dans l'une des disciplines où un tel séminaire est prévu.
Pour s'inscrire aux examens de la 4^{ème} série, les étudiants doivent avoir obtenu un certificat de séminaire, et aussi avoir réussi un travail de langue juridique allemande.
- **Les examens écrits**
Il y a en principe deux examens écrits: Droit civil III, Droit commercial.
- **Les examens oraux**
Tous les autres examens sont en principe oraux. Les étudiants ayant passé un semestre au moins dans une faculté de droit germanophone sont dispensés de ce préalable.
- **Le mémoire**
Pour s'inscrire aux examens de 4^{ème} série, les étudiants doivent avoir présenté un mémoire. Le mémoire est un travail de recherche personnel, d'une vingtaine de pages, sur un sujet proposé par le professeur enseignant la discipline choisie. Le candidat peut choisir entre toutes les disciplines de 3^{ème} et 4^{ème} séries. Le travail sera rendu avant la fin mars. Si le candidat a été empêché pour un juste motif de présenter son travail dans ce délai, ou si la prestation fournie est insuffisante, un délai supplémentaire sera accordé.
Il existe aussi la possibilité de faire, au titre de mémoire de licence, un travail écrit personnel d'une dizaine de pages au moins en relation avec un stage pratique de deux mois pleins au moins répartis exceptionnellement sur une durée de 6 mois au plus, auprès d'une autorité judiciaire, dans une étude d'avocat ou de notaire, dans un service juridique d'une administration cantonale ou fédérale, ou d'une organisation internationale. Le travail doit contenir l'analyse et la résolution d'un ou plusieurs problèmes juridiques. Le stage doit être préalablement agréé par l'enseignant de la discipline choisie par le candidat qui en aura suivi le cours. Une attestation de stage, ainsi qu'un bref rapport sur l'expérience pratique du candidat doivent être joints au travail écrit. Les délais de dépôt et d'examen sont fixés d'entente entre l'enseignant et le candidat afin d'assurer le respect des délais d'inscription aux séries d'examens. Les conditions d'évaluation et la charge de la responsabilité sont équivalentes à celles prévues pour le mémoire dans le plan d'études.

Licence/maîtrise en droit suisse et français

Ce double diplôme est né de la coopération entre la Faculté de droit de l'Université de Lausanne et la Faculté de droit et d'économie de l'Université de Savoie. Il s'agit d'une formation unique tant en Suisse qu'en France. Seul ce double diplôme permet d'accomplir des études complètes visant à l'obtention d'un grade reconnu en France aussi bien qu'en Suisse. Son objectif consiste à conférer aux étudiants concernés le diplôme français de maîtrise et celui, suisse, de licence au terme de seulement quatre années d'études (deux ans à Chambéry et deux ans à Lausanne), alors que ce résultat ne pouvait jusqu'alors être obtenu qu'en huit ans à raison de quatre ans en France pour la maîtrise et quatre ans en Suisse pour la licence.

Comprenant toutes les matières fondamentales des deux systèmes juridiques, cette double formation atteste d'une double compétence: elle sera donc particulièrement utile aux juristes envisageant une carrière transfrontalière. La capacité d'accueil pour cette **formation particulièrement exigeante** est limitée. Un jury composé de professeurs des deux universités concernées se prononce au cas par cas sur toutes les demandes d'admission. Un document d'information, ainsi que le dossier de candidature, sont à retirer à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne ou à la Faculté de droit et d'économie de l'Université de Savoie (téléphone: 0033 (0)4 79 75 85 11, e-mail: secretariat.fde@univ-savoie.fr).

Attestation d'examen La Faculté délivre, sous la signature du doyen, des attestations d'examens aux étudiants ayant subi, en vue d'obtenir une équivalence dans une autre faculté ou une autre université, des épreuves sur des matières qu'ils ont étudiées à la Faculté; ces attestations ne constituent pas des titres universitaires.

Equivalences Le candidat au doctorat ou à la licence qui a déjà subi avec succès des examens en Suisse ou à l'étranger peut bénéficier d'équivalences. La reconnaissance réciproque des examens fait l'objet d'une convention entre les facultés suisses de droit. D'autres conventions existent avec l'Allemagne, l'Autriche et la France (pour certaines universités). Dans les autres cas, les dispenses de semestres et d'examens sont octroyées par la Commission des équivalences de la Faculté.

Les enseignements

Introduction **Introduction au droit/Méthodologie**

Ce cours a un double but:

- Présenter une vue d'ensemble du droit, de ses domaines et de ses mécanismes. Comment des règles de droit naissent-elles? Qui en assure l'application? Selon quelle hiérarchie sont-elles organisées?
- Assurer, par des séances de travaux pratiques en petits groupes sous la direction d'assistants, la mise en application des notions théoriques vues au cours et la formation des étudiants aux méthodes de recherche individuelle indispensables à la poursuite des études de droit.

Matières historiques **Droit romain I et Droit romain II**

Ce cours est indispensable pour acquérir une perspective historique des institutions juridiques actuelles. En effet, tous les systèmes juridiques occidentaux sont plus ou moins inspirés du droit romain. Le cours porte notamment sur les droits réels et le droit des obligations, mais aussi sur la procédure et le droit des successions ainsi que le droit des personnes et de la famille.

Droit romain III

Le cours de droit romain spécial (exégèse des Pandectes) est destiné en principe aux étudiants visant le doctorat, mais peut être suivi aussi comme branche à option. Son but est de permettre la résolution de casus (jugements de différents tribunaux) sur la base de règles générales et abstraites dégagées des textes romains.

Histoire des institutions publiques et des sources

Ce cours étudie les sources du droit et les institutions publiques du Haut Moyen Age aux codifications modernes dans une perspective comparatiste (France, Suisse, Allemagne); fondé essentiellement sur l'analyse de textes, il s'efforce de rendre les nouveaux étudiants en droit sensibles à l'évolution des institutions et notions juridiques dans le temps et, par là même, à leur relativité. Par ailleurs, il cherche à exercer leur capacité d'analyse critique des documents, pour en tirer le maximum d'informations et raisonner ensuite sur cette base.

Histoire du droit privé

Ce cours, destiné à retracer de manière approfondie l'évolution d'un domaine particulier du droit dans le temps et dans l'espace, est consacré en 2001-2002 aux apports pécuniaires entre époux (régimes matrimoniaux, droits du conjoint survivant) dans une perspective comparatiste (France, Suisse, Allemagne).

Matières relevant du droit public

Droit constitutionnel I et Droit constitutionnel II

Le droit constitutionnel est la branche du droit public qui définit l'Etat, sa nature, la forme de son gouvernement, ses prérogatives, la légitimité de son action, l'organisation des pouvoirs publics et les rapports entre l'Etat et les individus. Le cours de première année commence par une approche historique de l'Etat suisse. Il étudie ensuite différentes théories philosophiques, sociologiques et juridiques de l'Etat, puis le droit constitutionnel suisse en laissant une large place aux mécanismes de la démocratie. Enfin, il aborde les relations de la Suisse avec l'étranger.

Quant au cours de deuxième année, il est consacré essentiellement à l'étude des libertés publiques qui

procèdent directement des droits de l'homme. Elles englobent l'ensemble des droits que les particuliers peuvent faire valoir à l'encontre du pouvoir. Le cours dégage les traits principaux de l'évolution des libertés publiques et les conceptions auxquelles elle a conduit dans les sociétés actuelles. Il présente ensuite ces libertés publiques en droit suisse et les conditions auxquelles elles peuvent être restreintes.

Droit international public I

Dans un premier temps, l'enseignement expose les données de base du droit international (développement historique, principes directeurs, rapports avec le droit national). En second lieu, il aborde l'étude des «sujets» du droit international (états, organisations internationales, groupements paraétatiques, individus).

Droit international public II

Centré sur l'étude des normes et des techniques internationales, ce cours traite successivement des sources du droit international, de la responsabilité internationale et des modes de règlement internationaux.

Droit international public III

Ce cours à option enseigné en quatrième année au semestre d'hiver, porte sur la protection internationale régionale des droits de l'homme; celui dispensé au semestre d'été porte sur la protection internationale universelle des droits de l'homme.

Droit pénal I

Cet enseignement comporte l'étude de la loi pénale, de son champ d'application dans le temps, quant aux lieux et aux personnes. Il s'attache ensuite à l'examen des éléments de l'infraction et de la faute - ou culpabilité - de son auteur. Enfin, il s'occupe des sanctions, peines ou mesures applicables aux délinquants.

Séminaire de droit pénal

Ce cours est destiné à mettre en pratique les connaissances acquises lors des cours de droit pénal général et spécial. Des cas pratiques sont proposés aux étudiant(e)s, qui doivent tenter de les résoudre, par groupe de deux, en présentant les arguments de l'accusation et ceux de la défense.

Droit pénal II / Procédure pénale I

Ce cours cherche à familiariser l'étudiant avec les infractions les plus importantes du code pénal afin de lui permettre de maîtriser le droit pénal dans son ensemble. A cela s'ajoute l'étude de la procédure pénale, soit des règles sur l'organisation judiciaire, et la procédure de la Confédération et des cantons, avec un accent particulier sur les implications de la CEDH.

Droit pénal III / procédure pénale II

Ce cours de droit pénal approfondi est consacré à l'approfondissement d'un thème spécifique, qui change chaque année. Les étudiants seront amenés à y participer, sous la forme d'une contribution écrite, destinée à être publiée en fin d'année dans un ouvrage thématique regroupant tous les textes des étudiants.

Droit administratif

L'ordre juridique a élaboré quelques principes généraux qui s'imposent aux activités publiques: légalité, intérêt public, proportionnalité. Il a réglementé les instruments d'action de l'Etat en leur donnant une forme juridique (décision, contrat...) et a doté l'administration d'une forme structurée. Ces règles forment, dans leur ensemble, le droit administratif.

Droit administratif spécial

Ce cours est consacré au droit de l'aménagement du territoire et de la construction. Il analyse les moyens par lesquels l'Etat cherche à contrôler la gestion de cette ressource limitée qu'est l'espace. Suivant les années, ce cours peut porter sur d'autres matières (par exemple le droit des étrangers).

Procédure et juridiction administratives

Comme le droit civil et le droit pénal, le droit administratif matériel ne peut être appliqué au travers des règles de procédure que l'administré fait valoir devant l'administration ou les organes du contentieux administratif de niveau cantonal ou fédéral. Le cours est dès lors centré sur les principes généraux de la procédure administrative, puis sur une étude plus détaillée des recours cantonaux et fédéraux en ce domaine.

Droit des poursuites et des faillites

Le droit des poursuites et des faillites règle les voies et moyens à disposition du créancier d'une prétention pécuniaire: la poursuite préalable, suivie de la saisie, de la faillite ou de la réalisation du gage.

Procédure civile

La procédure civile comporte l'organisation des tribunaux, la détermination de leurs compétences et la procédure à suivre devant eux dans les matières civiles.

Droit fiscal

A la frontière de l'économie d'entreprise et des sciences financières, le droit fiscal définit les règles selon lesquelles le poids des dépenses publiques sur les citoyens peut être réparti équitablement entre ceux-ci, et les garanties dont ils disposent envers la puissance publique.

Droit européen

Cet enseignement couvre les aspects constitutionnels (principes fondamentaux, institutions, sources, procédures) et les domaines les plus importants du droit matériel (droit du marché intérieur) de l'Union Européenne.

Droit des assurances sociales

L'enseignement porte sur la plupart des dix branches qui constituent le régime suisse. L'approche se fait surtout du point de vue de l'assuré et dans la perspective des points de contact qui existent entre le droit des assurances sociales et le droit du travail.

Droit aérien

Ce cours analyse la réglementation internationale et nationale des activités aéronautiques ainsi que les conséquences juridiques et institutionnelles de la libéralisation du transport aérien.

Relations internationales

Le cours est divisé en deux parties: 1. La politique extérieure des États-Unis de la Première Guerre mondiale à nos jours. 2. Les théories des relations internationales (analyse des structures des relations internationales contemporaines à la lumière des principaux cadres conceptuels de la science politique).

Matières relevant du droit privé

Droit civil I

Ce cours est consacré à l'étude du sujet de droit, c'est-à-dire de la personne et de son environnement immédiat, la famille. Le semestre d'hiver permet aux étudiants de se familiariser avec la naissance et la mort de la personne physique, l'état civil, la tutelle, la création et le fonctionnement de l'association et de la fondation, soit des personnes morales en général, la protection des droits de la personnalité tant à l'égard des tiers que par rapport à la personne qui est elle-même titulaire. Au semestre d'été, c'est la découverte des conditions et des effets du mariage, puis l'étude de la filiation: quels liens juridiques l'enfant a-t-il avec sa mère et son père et quels sont les effets de ces liens?

Droit civil II

Ce cours traite tout d'abord des régimes matrimoniaux: qui administre les patrimoines des époux? Qui en dispose? Peut-on accroître son patrimoine pendant le mariage? Ensuite, le cours s'attache au droit du divorce révisé, puis au droit des successions.

Droit civil III

Ce cours est consacré à l'étude des droits réels et constitue l'un des domaines les plus techniques du droit privé. Les principes fondamentaux sont abordés dans une première partie, avant de passer aux droits réels mobiliers, puis aux droits réels immobiliers.

Droit des obligations I

Cette partie générale expose les notions fondamentales du droit privé: droit subjectif, créances, obligation, responsabilité, dommage, faute. Le droit des obligations établit la source des droits et des devoirs dérivant d'un contrat, d'un délit ou d'un enrichissement illégitime. Il détermine la validité des contrats ainsi que la responsabilité civile de chacun et régit les droits de créances, leur paiement, leur transfert, leur extinction. Le cours se termine par une étude du droit de la vente en droit suisse et en droit international.

Droit des obligations II

Ce cours complète la partie générale du droit des obligations. Il étudie les diverses classifications des contrats importants de la vie sociale et économique et donne aux étudiants les méthodes nécessaires pour analyser un contrat.

Droit commercial

Rattaché en majeure partie au droit privé, le droit commercial règle essentiellement les structures

nécessaires ou spécialement utiles aux entreprises commerciales. Plus que d'autres domaines, le droit commercial subit l'influence continuelle de la vie des affaires qu'il est censé organiser. Celle-ci change beaucoup plus vite que la loi, au point de la rendre parfois dépassée. Le juriste doit donc observer les développements de la pratique et les comprendre.

Droit du travail

Ce cours est consacré à l'étude approfondie du contrat de travail, avec des références importantes de jurisprudence; il porte également sur l'examen des conventions collectives de travail, de la loi fédérale sur l'égalité, de la loi sur la participation, et de certains aspects de droit public en relation avec la loi sur le travail ou le séjour des étrangers en Suisse. Les nouveautés du droit du travail sont abordées et intégrées dans le cours.

Droit des assurances privées

Ce cours analyse, sur le plan du droit privé, le contrat d'assurance, ses sources et ses éléments. Sur le plan du droit public, sont étudiés les aspects essentiels du droit de la surveillance exercée par l'Etat. Il est aussi question des directives européennes en matière d'assurances.

Droit bancaire et monétaire

Ce cours est consacré aux principes fondamentaux du droit monétaire, du droit bancaire public et du droit des marchés financiers.

Propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle comprend le droit des marques, des brevets, du design et le droit d'auteur.

Droit international privé

Ce cours a pour but d'initier les étudiants à la systématique de cette branche, à la lumière du droit suisse.

Droit civil comparé - partie générale

Ce cours est destiné à sensibiliser l'étudiant à la diversité des systèmes juridiques. Après une introduction générale sur la nature, le but et les fonctions du droit comparé ainsi que ses rapports avec d'autres branches du droit, quelques grandes familles du droit contemporain seront étudiées: le système romano-germanique (formation et évolution historique, structure des droits appartenant à ce système), le droit anglais (Common law) (histoire, structures et sources) et finalement le droit russe (le droit de l'ancienne Russie, le droit soviétique et l'avènement d'un nouveau droit russe).

Droit comparé - partie spéciale

Le cours est consacré au droit de la concurrence déloyale dans les pays de l'Union Européenne et en Suisse.

Quelques matières spéciales

Droit allemand

Ce cours est destiné aux étudiants allemands s'inscrivant pour un ou deux semestres à Lausanne. Le programme leur permet de répéter et d'approfondir les connaissances acquises pendant leurs deux premières années d'études et d'obtenir des certificats reconnus par les autorités allemandes. Il s'agit d'une spécificité lausannoise de longue tradition.

Langue juridique allemande

Ce cours a pour objectif de familiariser l'étudiant avec la terminologie juridique de la langue allemande. En droit suisse, la langue allemande joue un rôle prépondérant. En effet, on y rencontre un grand nombre d'auteurs germanophones, une riche jurisprudence alémanique et une influence marquée de la doctrine et de la jurisprudence allemandes. Le cours suppose que l'étudiant ait déjà de bonnes bases en allemand.

Introduction au droit privé français

A raison de deux heures par semaine sur une année, un professeur de droit français initie les étudiants qui choisissent cette discipline aux sources et aux grandes options du droit français de la famille, des sociétés et des contrats.

Introduction au droit américain

chaque semestre, un professeur invité vient d'une grande université américaine présenter en option, deux heures par semaine, une initiation aux mécanismes du droit américain.

Criminologie

La criminologie est la science qui tente d'expliquer le phénomène criminel et de proposer les meilleures



réactions sociales au crime possibles. Ce cours touche dès lors à de multiples thèmes, parmi lesquelles la définition de la déviance criminelle, la mesure de la criminalité, les théories d'explication du phénomène criminel, la prévention du crime, la réaction sociale au crime et la politique criminelle.

Médecine légale

Ce cours comprend la pathologie médico-légale, le droit médical, la toxicologie forensique, l'hémogénétiq ue forensique, les expertises concernant l'ivresse au volant, etc.

Psychiatrie légale

Ce cours décrit les troubles du comportement qui peuvent se manifester aux trois étapes de la vie, en soulignant leurs implications légales et les interfaces aux différents volets de la législation.

Sciences forensiques

Ce cours concerne l'ensemble des principes scientifiques et des méthodes techniques appliquées à l'investigation criminelle, pour prouver l'existence d'un crime et aider la justice à déterminer l'identité de l'auteur.

Économie politique

Ce cours propose une étude systématique des principes de fonctionnement des économies décentralisées. Sont traités des éléments de théorie macroéconomique et microéconomique, ainsi que divers aspects du fonctionnement d'une théorie ouverte.

Éléments de comptabilité

Le cours a pour objet l'étude du modèle comptable de base ainsi que les principes, les règles d'usage et les règles juridiques qui constituent son cadre de référence.

Informatique juridique

Réservé aux étudiants de 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} année, le cours semestriel facultatif d'informatique juridique initie ses destinataires à l'utilisation des banques de données juridiques informatisées suisses et étrangères.

Formations complémentaires et postgrades

Thèse de doctorat ou de licence

Pour s'inscrire au doctorat un licencié en droit de l'Université de Lausanne doit avoir obtenu une moyenne de 4,5 sur 6 pour l'ensemble des notes reçues dans les séries réussies. Le candidat doit présenter en outre un examen spécial de droit romain. Cet examen est écrit et dure quarante-huit heures. Le candidat dispose de quarante-trois heures pour préparer le sujet imposé et de cinq pour le traiter.

Le candidat choisit le sujet de sa thèse d'entente avec un professeur de la Faculté (directeur de thèse), dont l'enseignement se rapporte au sujet de la thèse, ou avec un autre spécialiste approuvé par le décanat. La Faculté peut autoriser un candidat non-francophone à présenter une thèse dans une autre langue que le français; la soutenance doit en revanche se dérouler en français.

La thèse de doctorat doit présenter le caractère d'une étude approfondie, personnelle et inédite. Elle est nécessaire pour obtenir le titre de doctorat en droit, mention droit suisse ou mention d'une législation étrangère). La thèse de licence peut être de nature essentiellement descriptive. Elle offre la possibilité légale pour le stage de notaire ou d'avocat.

Les doctorants immatriculés dans une autre université suisse ont la possibilité de profiter du programme de mobilité UNIMOBIL pour autant qu'ils remplissent les conditions fixées par l'université où ils sont immatriculés et celles de la Faculté de droit de l'UNIL.

L'étudiant qui ne possède pas une licence en droit d'une université suisse peut être admis, si les conditions suivantes sont remplies:

- bénéficier d'accords bilatéraux dont il remplit toutes les conditions, ou bien;
- être titulaire d'un diplôme équivalent à la licence;
- avoir réussi, après l'obtention de la licence, une formation de 3^{ème} cycle d'une durée minimale d'une année, offrant au moins 200 heures de cours avec une moyenne minimale de 4,5 sur 6 ou jugée suffisante par la commission des équivalences.

Les candidats ainsi admis au doctorat sont astreints à la réussite des examens spécifiques de doctorat, sous réserve d'une équivalence éventuelle.

DEA (LL.M) en droit européen et en droit international économique

Le Centre de droit comparé et européen (CDCE) de l'Université de Lausanne, conjointement avec l'Université de Genève, offre une formation de 3ème cycle en droit européen et en droit international économique. Ce diplôme vise à offrir aux étudiants une maîtrise de ces matières et les prépare ainsi aux activités juridiques et scientifiques en Suisse et dans l'Union européenne. Il est ouvert aux titulaires d'une licence en droit, en sciences économiques ou d'un diplôme jugé équivalent.

Durée des études: 2 semestres consécutifs, comportant des cours et séminaires (en français et en anglais) équivalant à 16 heures hebdomadaires au moins.

Pour plus de précisions, une brochure est disponible au Centre de droit comparé et européen.

DEA de droit français, suisse et comparé de la consommation

Le DEA (diplôme d'études approfondies) de droit français, suisse et comparé de la consommation est le fruit d'une volonté mutuelle de coopération entre la Faculté de droit de l'Université de Lausanne et la Faculté de droit et d'économie de l'Université de Savoie. Sans équivalent tant en France qu'en Suisse, cette formation présente deux caractéristiques essentielles: elle implique la mobilité des professeurs et des étudiants puisque le premier semestre d'enseignement se déroule à Chambéry et le second à Lausanne; elle débouche sur l'obtention de deux diplômes équivalents: un DEA français et un DEA suisse.

Durée des études: 2 semestres consécutifs, comportant des cours et séminaires équivalent à un total de 175 heures.

Pour plus de précisions, un dépliant est disponible au secrétariat du DEA.

DESS (MBL) en droit des affaires

Les Facultés de droit des Universités de Lausanne et de Genève, avec l'appui soutenu des Ordres des avocats genevois et vaudois, organisent depuis 1999 un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en droit des affaires (Master in Business Law - MBL). Ce programme offre une spécialisation en droit des affaires, préparant le licencié en droit à un premier emploi comme juriste d'entreprise.

Il s'agit d'une formation à plein temps pendant deux ans, dont un an de formation purement académique et une année de stage dans une entreprise ou une administration publique à vocation économique.

Pour plus de précisions, une brochure est disponible au Centre de droit de l'entreprise (CEDIDAC).

Stage et brevet d'avocat ou de notaire

Pour être admis sur titre au stage d'avocat (2 ans) dans le canton de Vaud, il faut avoir obtenu une licence en droit et remplir l'une des trois conditions suivantes (loi du 22 décembre 1993):

- avoir soutenu une thèse de licence ou de doctorat;
- avoir obtenu un diplôme d'études juridiques postgrade agréé par le Tribunal cantonal;
- avoir exercé pendant deux ans au moins une activité juridique.



Pour le brevet d'avocat, se renseigner au Secrétariat général de l'ordre judiciaire, Tribunal cantonal, Route du Signal 8, 1014 Lausanne, Tél: +41 (0)21 316 15 11

Pour être admis sur titre au stage de notaire (3 ans) dans le canton de Vaud, il faut avoir obtenu une licence en droit et une thèse de licence ou de doctorat (loi du 10 décembre 1956). Pour les autres licenciés (HEC), des cours spéciaux et des examens d'entrée à la formation de stagiaire sont organisés.



Pour le brevet de notaire, se renseigner au Département des institutions et relations extérieures, auprès du responsable des affaires notariales du Service de Justice et Législation, Place du Château 1, 1014 Lausanne, Tél. +41 (0)21 316 45 64

Instituts de recherche et centres spécialisés

Centre de droit comparé et européen

Ce centre constitue le prolongement de l'enseignement dans ces deux matières et représente un lieu de recherche et de documentation pour les doctorants, juristes et toute personne intéressée. La collection «Comparativa» du Centre - qui compte plus de 60 volumes - traduit l'effort de recherche comparative conduite sous ses auspices. Le CDCE a, au sein de l'Université de Lausanne, la responsabilité du diplôme postgrade en droit européen et en droit international économique donné en collaboration avec l'Université de Genève.

Institut de recherche sur le droit de la responsabilité civile et des assurances

Cet institut a pour but de promouvoir la recherche et la formation continue dans le domaine du droit de la responsabilité civile, des assurances sociales et privées, ainsi que du travail. L'IRAL accueille toute personne désireuse d'effectuer des travaux scientifiques dans l'un ou l'autre de ces domaines. Il organise des journées d'études et des colloques. Il publie depuis quelques années une collection d'ouvrages touchant à son domaine d'action.

Institut de droit public

Cet institut comprend les enseignements de droit constitutionnel, des libertés publiques, de droit administratif, de procédure administrative et d'aménagement du territoire. Sa bibliothèque, ouverte aux doctorants, aux chercheurs et aux étudiants, contient les collections et ouvrages les plus importants de droit public suisse, ainsi que quelques revues de droit public allemand et français.

Institut d'études de droit international

Cet institut comprend deux sections: 1. le droit international public et la protection internationale des droits de l'homme; 2. le droit international privé. S'agissant des disciplines qui le concernent, cet Institut a pour mission principale de mettre à disposition des étudiants, des doctorants et des chercheurs l'encadrement, la documentation, les locaux et le soutien administratif nécessaires à leurs travaux. Il maintient, dans la mesure du possible, un contact étroit avec le Département fédéral des affaires étrangères, l'Organisation des Nations Unies, le Conseil de l'Europe et d'autres organisations internationales (gouvernementales ou non) ainsi qu'avec les notaires et les avocats, aux fins de l'actualisation de sa documentation scientifique.

Institut de droit judiciaire

L'Institut de droit judiciaire (IDJ) regroupe les disciplines de procédure: procédure civile, procédure pénale et exécution forcée (saisie, faillite, etc.). En outre, lui sont aussi rattachés les branches historiques (Droit romain, histoire du droit) ainsi que le droit pénal.

Centre d'études interdisciplinaires Walras-Pareto

Le Centre Walras-Pareto est rattaché administrativement à la Faculté de droit et dirigé par le titulaire de la chaire d'économie politique. Ce centre a donc un double caractère: interfacultaire et interdisciplinaire (économie et sociologie). Il a pour objectifs de mettre en valeur les bibliothèques et les fonds d'archives Walras et Pareto, ainsi que de développer la recherche en histoire des sciences sociales.

Centre du droit de l'entreprise

La Faculté entretient une étroite coopération avec le Centre du droit de l'entreprise de l'Université de Lausanne (CEDIDAC), une fondation de droit privé. Le CEDIDAC est le lien entre les milieux professionnels et l'institution universitaire. Il met le droit au service de la pratique. Organisme de formation continue de niveau universitaire, il permet aux praticiens de mieux servir le public. Il effectue les recherches nécessaires à la publication de livres traitant de sujets juridiques actuels. Le CEDIDAC œuvre sur un plan intercantonal et international.

Institut de police scientifique et criminologie

Cet institut, qui a rang d'école, est rattaché à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne. Né de l'enseignement en photographie judiciaire donnée au début du siècle, il fut la première école de police scientifique au monde (1909) et demeure la seule institution en Europe, avec l'Université de Strathclyde (Glasgow, Ecosse), à offrir une formation complète en sciences forensiques.

Infrastructures

Bibliothèques spécialisées

Les étudiants ont libre accès à la BDSE (Bibliothèque de droit et des sciences économiques), un des sites de la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU), et peuvent bénéficier de tous les services publics de la BCU: prêt à domicile, photocopies, utilisation d'ordinateurs et travail sur place.

En outre, les instituts suivants gèrent une bibliothèque ou de la documentation spécialisée dans leur domaine de recherche:

- Centre de droit comparé et de droit européen
- Institut d'études de droit international
- Centre d'études interdisciplinaires Walras-Pareto: Bibliothèques personnelles de L. Walras et V. Pareto
- Institut de police scientifique et de criminologie
- Institut de recherches sur le droit de la responsabilité civile et des assurances
- Institut de droit judiciaire

Autres bibliothèques juridiques

Le site de Dorigny abrite en outre deux importantes bibliothèques juridiques, indépendantes de l'Université mais ouvertes aux étudiants et aux chercheurs en droit:

- Institut suisse de droit comparé
La bibliothèque de l'ISDC est spécialisée en droit international et en droit étranger.
- Fondation Edouard Fleuret
Outre les instruments de travail de base en droit suisse, les points forts de la bibliothèque sont le droit français, le droit européen et l'histoire du droit avec des ouvrages remontant jusqu'au 16^{ème} siècle.

Informatique

La faculté de droit étant l'une des sept facultés de l'Université de Lausanne, les étudiants ont accès à l'ensemble des prestations informatiques mises à disposition par l'Université.

Suite à une convention passée entre la Faculté de droit et l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC), les étudiants sont autorisés à utiliser les ordinateurs du Centre d'enseignement informatique (CEI) des HEC pour la rédaction de leurs travaux ou la recherche sur Internet.

La Faculté de droit offre également un cours semestriel facultatif de Recherches juridiques informatisées destiné aux étudiants de 2^{ème}, 3^{ème} et de 4^{ème} année.

Perspectives professionnelles

Débouchés après des études de droit

- **Barreau.** Le brevet d'avocat s'obtient à la suite d'un stage de deux ans dans une étude et d'un examen. On devient avocat-stagiaire après une thèse de licence ou de doctorat, un diplôme juridique postgrade ou deux ans d'activité juridique.
- **Notariat.** Le licencié en droit souhaitant devenir notaire prépare tout d'abord une thèse de doctorat ou de licence, puis effectue un stage de trois ans chez un notaire. Comme l'avocat, le notaire est un indépendant.
- **Magistrature.** La filière habituelle pour occuper un poste dans la magistrature consiste pour un licencié en droit à devenir greffier dans un tribunal (de district, cantonal, des baux, des mineurs, etc.), puis d'effectuer le cas échéant un passage au parquet du procureur en tant que substitut, avant de briguer un poste de juge instructeur, de procureur ou de président d'un tribunal de district.
- **Entreprises privées.** En dehors de l'ordre judiciaire, de certains services de l'Etat et des assurances, les postes de juristes dont le titulaire ne fait que du droit sont limités, chaque entreprise ne possédant pas obligatoirement de service juridique. Le juriste y sera amené à accomplir des tâches telles que: gestion financière et administrative, gestion du personnel, gestion commerciale, vente, et se trouvera en concurrence avec d'autres licenciés, notamment en sciences économiques. Il devra donc faire valoir des compétences acquises à titre personnel: bagage linguistique, bagage commercial, connaissances informatiques, activités dans la vie associative.
- **Divers.** Comme les autres licenciés en sciences humaines, les juristes peuvent briguer un poste dans le domaine de la communication (journalisme, relations publiques), de la culture, de l'administration publique, ou encore de la diplomatie. Dans ce cas comme dans le précédent, les compétences non académiques jouent un rôle important.

Secteurs d'activité des licenciés en droit

Tous les deux ans, l'Office fédéral de la statistique mène en collaboration avec l'Association suisse pour l'orientation universitaire (ASOU) une enquête sur le passage des études à la profession auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses (12'000 personnes en 1999, 57% de taux de réponses): "De l'université à la vie active: enquête auprès des nouveaux diplômés 1999". L'enquête ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études. Les personnes intéressées peuvent obtenir le rapport complet auprès de l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel (+41 (0)32 713 60 60).

Secteurs d'activité

Droit	60,3%
Administrations	10,3%
Assistanat universitaire	8,8%
Banques, assurances	8,7%
Fiduciaires	2,9%
Consulting	1,6%
Autres services privés	1,4%
Associations, syndicats	1,2%
Industrie, construction	0,8%
Informatique	0,8%
Médias	0,7%
Enseignement	0,6%
Travail social	0,3%
Tourisme	0,3%
Organisations internationales	0,3%
Culture, musées	0,2%
Relations publiques, publicité	0,2%
Santé	0,1%
Travail psychologique	0,1%
Agriculture, sylviculture	0,1%
Services ecclésiastiques, églises	0,1%

Programme des cours

Légendes et commentaires	h/sem	nombre d'heures de cours par semaine
	cours	type d'enseignement
	C	cours
	S	séminaire
	CS	cours-séminaire
	*	cours donné une année sur deux

L'horaire des cours peut être consulté sur le site Internet de la Faculté. www.unil.ch/droit

Licence en droit, mention droit suisse

1 ^{ère} année, matières obligatoires	enseignant	semestre	h/sem	cours	crédits
Droit civil I (droit des personnes et de la famille)	P. Meier D. Protet	HE	3	C	9
Droit constitutionnel I	E. Grisel	HE	3	C	9
Droit international public I	J.-F. Flauss	HE	2	C	6
Droit pénal I	M. Killias	HE	4	C	9
Droit romain I	F. Dunand	HE	2	C	6
Economie politique	P. Bridel	HE	3	C	6
Histoire des institutions publiques et des sources	D. Tappy	HE	2	C	6
Introduction au droit / Méthodologie	L. Favre S. Sandoz	HE	4	C	5
1^{ère} année, matières à option					
Médecine légale	P. Mangin Th. Krompecher	HE	2	C	4
Psychiatrie légale	J. Gasser	HE	2	C	4
Criminologie	A. Kuhn	HE	2	C	4
Sciences forensiques	P. Margot	HE	2	C	4
Logique formelle (cours de la Faculté des lettres)	H. A. Neschke	HE	2	C	4
Sélection de cours de la Faculté des SSP (à choix):	B. Fontana	HE	2	C	4
Histoire du XIX ^e et XX ^e siècle I, Sociologie générale I, Histoire des doctrines politiques I, Relations internationales, Droit constitutionnel comparé	S. Guex, J. Batou G. Busino, R. Levy				
2^{ème} année, matières obligatoires					
Droit administratif	P. Moor	HE	2	C	10
Droit civil II (droit de la famille II et successions)	S. Sandoz	HE	4	C	9
Droit constitutionnel II	E. Grisel	HE	3	C	9
Droit international public II	J.-F. Flauss	HE	3	C	7
Droit des obligations I (partie générale)	F. Dessemontet	HE	5	C	12
Droit pénal II / Procédure pénale I	L. Moreillon	HE	2	C	8
Eléments de comptabilité	D. Oyon	HE	2	C	5
Langue juridique allemande (2 ^{ème} ou 3 ^{ème} année)	A. Heinemann	HE	2	C	
3^{ème} année, matières obligatoires					
Droit civil comparé (général)	B. Dutoit	HE	2	C	8
Droit civil III (Droits réels)	D. Protet	HE	3	C	10
Droit commercial	P.-A. Oberson	HE	5	C	12
Droit fiscal	Y. Noel	HE	2	C	7
Droit des obligations II (partie spéciale)	J.-M. Rapp	HE	2	C	8
Droit romain II	H. Peter	HE	4	C	8
Histoire du droit privé	D. Tappy	HE	2	C	7
Langue juridique allemande (2 ^{ème} ou 3 ^{ème} année)	A. Heinemann	HE	2	C	

4^{ème} année, matières obligatoires

Droit européen	R. Bieber	HE	2	C	6
Droit international privé	B. Dutoit	HE	2	C	9
Poursuite pour dettes et faillite	H. Peter	HE	3	CS	9
Procédure civile	D. Tappy	HE	4	CS	9

4^{ème} année, matières à option (4 au moins)

Chapitres choisis d'assurances sociales	B. Kahil-Wolff	H	2	C	2,5
Prévoyance professionnelle	J.-A. Schneider	E	2	C	2,5
Droit international public III (droits de l'homme)	J.-F. Flauss	HE	2	C	5
Propriété intellectuelle *	J. Cherpillod	HE	2	C	5
Droit bancaire et monétaire	M. Giovanoli	HE	2	C	5
Droit pénal III / Procédure pénale II	L. Moreillon	HE	2	C	5
	A. Kuhn				.
Droit administratif spécial (aménagement du territoire et construction)	P. Moor	HE	2	C	5
Procédure et juridiction administratives	B. Bovay	HE	2	C	5
Droit du travail	R. Wyler	HE	2	C	5
Droit des assurances sociales	B. Kahil-Wolff	HE	3	CS	5
Droit romain III (candidats à la licence)	H. Peter	HE	1	CS	2,5
Introduction au droit français	prof. invité	HE	2	C	5
Droit aërien	P. Rochat	HE	1	C	2,5
Droit maritime	J.-P. Sorraï	HE	1	C	2,5
Droit civil comparé spécial	B. Dutoit	HE	2	C	5
Introduction au droit américain	prof. invité	HE	2	C	5
Chapitres choisis de droit américain	prof. invité	HE	2	C	5
Théorie juridique / Philosophie du droit	prof. invité	E	2	C	2,5
Droit des étrangers	M. S. Nguyen	HE	2	C	5

Doctorat

Droit romain spécial	H. Peter	HE	1	CS	
----------------------	----------	----	---	----	--

Double diplôme: Licence/ Maîtrise en droit suisse et français

1 ^{ère} année	enseignant	semestre	h/sem	cours	crédits
Formation en droit français à l'Université de Savoie (Chambéry)					59,5
Cours de droit suisse en complément (donnés à l'Université de Savoie par des professeurs de l'UNIL):					
Introduction générale au droit suisse	L. Favre	H	2	C	2,5
Libertés publiques et droits de l'homme	J.-F. Flauss	E	2	C	2,5
Droit des obligations I	M. Villa	HE	2	C	6

années suivantes

Le programme des cours des années suivantes paraîtra le moment venu. La 2^{ème} année se passe à l'Université de Savoie; la 3^{ème} et la 4^{ème} à l'Université de Lausanne.

Programme de droit allemand

enseignement	enseignant	semestre	h/sem	cours
Internationales Privatrecht (Vorlesung)	A. Heinemann	HE	2	
Übungen im Bürgerlichem Recht	A. Heinemann	HE	2	CS

L'enseignement du droit allemand donnera lieu à des réaménagements. Pour des informations à jour, prière de se renseigner auprès du secrétariat des étudiants pour le droit allemand.

**DEA (LLM) en droit européen
et en droit international
économique**

cours obligatoires	enseignant	semestre	h/sem	cours
Droit constitutionnel et institutionnel de l'UE	R. Bieber	HE	2	C
Droit constitutionnel de l'UE	R. Bieber	HE	2	S
Les procédures judiciaires devant les instances de l'UE	R. Bieber	H	2	C
Droit européen de la concurrence	P. Volken	H	3	C
Droit du marché intérieur: Libre circulation des personnes et libertés économiques	C. Kaddous	H	4	C
Les relations extérieures de l'UE	C. Kaddous	E	2	C
Droit international économique	M.-C. Krafft	HE	2	C
Cours bloc: Law and Practice of the International Organizations at Geneva - «Academy of International Economic Law» (in collaboration with the legal departments of the WTO, WIPO, ITU, UN and ILO)	vacat			
cours à option				
Protection des droits fondamentaux dans l'UE et au sein de la CEDH	G. Malinverni J.-F. Flauss	H	2	C
Droit social et droit du travail européen	P.-Y. Greber B. Kahil-Wolff	H	2	C
Droit européen des sociétés	G. Mustaki	HE	1	C
International Economic Law and the GATT/WTO Legal and Dispute Settlement System	C. Kaddous	E	2	C
Droit bancaire, monétaire et financier européen I et II	M. Giovanoli	HE	3	C
International and European Environmental Law	vacat	E	2	S
L'espace judiciaire européen en droit privé	B. Dutoit	H	2	C
Droit européen de la consommation	B. Stauder	E	2	C
Arbitrage international comparé	G. Kaufmann-Kohler	E	2	C
Rapports entre droit pénal et droit communautaire: Entraide internationale en matière pénale dans l'UE	R. Roth	E	2	C
Droit fiscal international et européen	Y. Noel	E	2	C
Droit européen de la propriété intellectuelle	Y. Cherpillod	H	2	C
Droit européen des contrats	T. Probst F. Werro	E	2	C
Cours/Conférences	divers intervenants			

DESS (MBL) en droit des affaires

cours de base	enseignant	semestre	h/sem	cours
Droit de l'entreprise	G. Müllier D. Oyon X. Oberson H. Peter	HE	4	C
International Economic Law and the GATT/WTO Legal and Dispute Settlement System	G. Marceau	H	2	C
Contrats du commerce international	C. Chappuis	E	2	C
Propriété intellectuelle	I. Cherpillod	E	2	C
Droit bancaire et financier à l'usage des entreprises	L. Thévenoz J. Iffland	H	2	C
Droit suisse et européen de la concurrence	C. Bovet P. Tercier	H	2	C
Résolution des litiges en matière commerciale	G. Kaufmann-Kohler	H	2	C
Circulation des travailleurs	B. Kahil-Wolff R. Wyler	H	2	C
Introduction to Anglo-american business	M. Schwarz	E	2	C
séminaires blocs				
Mergers and acquisitions	H. Peter, A. Von Planta			S
Les assurances de l'entreprise	F. Guisan			S
Entreprise et droit des successions	vacat			S
Privatisations	P. Nobel			S
Les projets «clés en main», expertise et contentieux «Going public»	J.-M. Rivier A. Von Planta			S
Problèmes juridiques des paiements internes et internationaux	M. Giovanoli			S
Offres publiques d'achat	A. Hirsch			S
Le bail commercial	D. Lachat			S
Informatique et réseaux	M. Jaccard			S
Le deuxième pilier	J.-A. Schneider			S
TVA	X. Oberson			S
L'entreprise et les médias	Y. Burmand			S
Crédits bancaires	C. Bovet			S
Dérivés et autres instruments financiers	R. Gibson			S
Corporate governance et action en responsabilité	R. Trigo Trindade			S
High tech startups	M. P. Ducor			S
Assainissement des sociétés en difficulté	vacat			S
Négociation et médiation	A. Ch. Rau			S
Mesures provisionnelles et séquestre	B. Chappuis			S
Rémunération des cadres	X. Oberson			S
Audit juridique des sociétés	P. Lathion			S
Eco-audit	A. Petitpierre			S
Entreprise en crise	H. Peter M. Criblet			S
Fiscalité des entreprises	vacat			S

Séminaires blocs: liste envisagée sous réserve d'éventuelles modifications. Généralement 4 à 6 heures par semaine, occasionnellement davantage. Consiste en exercices pratiques très concrets/approches interdisciplinaires.

**DEA de droit français, suisse
et comparé de la
consommation**

<u>généralités</u>	<u>enseignant</u>	<u>cours</u>
Diversité des approches et des sources	B. Dutoit, Uni. Lausanne	C
Aspects historiques	J. L. Halpenn, Uni. Dijon	C
Aspects économiques	M. Donsimoni, Uni. Savoie	C
Etendue de la protection en droit suisse et comparé	B. Dutoit, Uni. Lausanne G. Paisant, Uni. Savoie	C
Moyens de défense des consommateurs en droit français et en droit suisse	P. Brun, Uni. Savoie, I. Romy, Uni. Fribourg	C
Droit pénal suisse, français et communautaire de la consommation	L. Moreillon, Uni. Lausanne	C
aspects communautaire et international		
Droit communautaire	R. Bieber, Uni. Lausanne B. Stauder, Uni. Genève	C
Droit international privé: Les conflits de loi	H. Claret, Uni. Savoie	C
Droit international privé: Les conflits de juridictions	Y. Donzallaz	C
questions choisies		
La vente à tempérament et le crédit à la consommation en droit suisse	D. Guggenheim, Uni. Genève	C
Les garanties en droit de la consommation	D. Guggenheim, Uni. Genève, O. Tournafond, Uni. Cergy-Pontoise	C
Le système de paiement et la protection du consommateur	X. Favre-Bulle	C
Les clauses abusives et les contrats de consommation en droit anglais	J. L. Goutal, Uni. Grenoble	C
Les clauses abusives en France et en Europe	G. Paisant, Uni. Savoie	C
Le droit de repentir et la faculté de révocation dans les contrats de consommation	D. Piotet, Uni. Lausanne	C
Le crédit à la consommation: les opérations de crédit en droit français	J. P. Sortais, Uni. Lausanne	C
Le contrat de voyage à forfait	B. Stauder, Uni. Genève	C
Surendettement des consommateurs	G. Paisant, Uni. Savoie J. P. Sortais, Uni. Lausanne	C
Publicité destinée aux consommateurs	O. Tournafond, Uni. Cergy-Pontoise	C
Sécurité des consommateurs	B. Stauder, Uni. Genève	C
Commerce électronique	X. Favre-Bulle	C

Adresses utiles

	<u>Responsable</u>	<u>adresse</u>	<u>téléphone</u>	<u>fax</u>
Décanat	Prof. Suzette Sandoz, doyen <i>Suzette.Sandoz@ddroit.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 41	+41 (0)21 692 27 45
	Prof. Matthias Krafft, vice-doyen <i>Matthias.Krafft@ddroit.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 28 37	+41 (0)21 692 27 45
	Prof. Hansjörg Peter, vice-doyen <i>Hansjorg.Peter@idj.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 28 33	+41 (0)21 692 27 45
	Adjoint administratif M. Bruno Charles Dupasquier <i>Bruno.Dupasquier@ddroit.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 61	+41 (0)21 692 27 45
	Secrétariat du décanat M ^{me} Hanne-Christine Janin <i>Hanne-Christine.Janin@ddroit.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 40	+41 (0)21 692 27 45
	Secrétariat des étudiants M ^{me} Marianne Maze <i>MarianneFrancoise.Maze@ddroit.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 44 +41 (0)21 692 27 50	+41 (0)21 692 27 45
	Secrétariat de droit allemand M ^{me} Ute Cailler <i>UteRoswita.Cailler@ddroit.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 60	+41 (0)21 692 27 45
Mobilité des étudiants	Mobilité européenne Prof. Matthias Kraft <i>Matthias.Krafft@ddroit.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 28 37	+41 (0)21 692 27 45
	Mobilité suisse (UNIMOBIL) Prof. Martin Killias <i>Martin.Killias@ipsc.unil.ch</i>	BCH 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 46 40	+41 (0)21 692 46 05

	Responsable	adresse	téléphone	fax
DEA de droit français, suisse et comparé de la consommation	Directeur intérimaire Prof. Jean-Pierre Sortais <i>Jean-Pierre.Sortais@idf.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 28 27	+41 (0)21 692 27 45
	Secrétariat M ^{me} Françoise Ingebrand <i>Francoise.Ingebrand@idf.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 28 26	+41 (0)21 692 27 45
DEA en droit européen et en droit international économique	Responsable Prof. Roland Bieber <i>Roland.Bieber@cdce.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 91	+41 (0)21 692 27 85
	Secrétariat M ^{me} Nicole Lagrotteria <i>Nicole.Lagrotteria@cdce.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 90	+41 (0)21 692 27 85
	Conseillère aux études M ^{me} Anne Tainton <i>Anne.Tainton@cdce.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 87	+41 (0)21 692 27 85
DESS en droit des affaires	Codirecteur UNIL Prof. Ivan Cherpillod	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 28 50	+41 (0)21 692 28 55
	Codirecteur UNIGE Prof. Henry Peter	Uni Mail 40 Bd Pont d'Arve 1211 Genève	+41 (0)22 705 85 11	
	Assistante du programme UNIGE M ^{me} Federica Lehner <i>Federica.Lehner@droit.unige.ch</i>	Uni Mail Bd Pont d'Arve 1211 Genève	+41 (0)22 705 85 04	+41 (0)22 705 85 15

	Responsable	adresse	téléphone	fax
Centre de droit comparé et européen (CDCE)	Directeur Prof. Bernard Dutoit <i>Bernard.Dutoit@cdce.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 81	+41 (0)21 692 27 85
	Secrétariat M ^{me} Brigitte Coendoz <i>Brigitte.Coendoz@cdce.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 80	+41 (0)21 692 27 85
Institut de recherche sur le droit de la responsabilité civile et des assurances (IRAL)	Responsable Prof. Bettina Kahil-Wolff <i>Bettina.KahilWolff@cdce.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 28 01	+41 (0)21 692 28 05
	Secrétariat vacat	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 28 00	+41 (0)21 692 28 05
Institut de droit public (IDP)	Codirecteurs Prof. Etienne Grisel <i>Etienne.Grisel@idp.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 28 11	+41 (0)21 692 27 45
	Prof. Pierre Moor <i>Pierre.Moor@idp.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 28 12	+41 (0)21 692 27 45
	Secrétariat M ^{me} Marylène Tinton <i>Marylène.Tinton@idp.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 28 10	+41 (0)21 692 27 45
Institut d'études de droit international (IEDI)	Directeur intérimaire Prof. Bernard Dutoit <i>Bernard.Dutoit@cdce.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 27 81	+41 (0)21 692 27 85
	Prof. Jean-François Flauss	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 28 21	+41 (0)21 692 28 19
	Secrétariat M ^{me} Marie-Antoinette Rochat <i>Marie-Antoinette.Rochat@iedi.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 28 20	+41 (0)21 692 28 19
Institut de droit judiciaire (IDJ)	Directeur intérimaire Prof. Jean-Pierre Sortais <i>Jean-Pierre.Sortais@idf.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 28 32	+41 (0)21 692 28 35
	Secrétariat M ^{me} Françoise Ingebrand <i>Francoise.Ingebrand@idj.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 28 30	+41 (0)21 692 28 35

**Centre d'études
interdisciplinaires
Walras-Pareto**

Directeur
Prof. Pascal Bridel
Pascal.Bridel@cwp.unil.ch

BFSH1
1015 Lausanne

+41 (0)21 692 28 41 +41 (0)21 692 28 45

**Centre du droit de
l'entreprise (CEDIDAC)**

Directeur
Prof. François Dessemonet
Francois.Dessemonet@droit.unil.ch

BFSH1
1015 Lausanne

+41 (0)21 692 28 51 +41 (0)21 692 28 55

Secrétariat
M^{me} Anne Cuendet
Anne.Cuendet@droit.unil.ch

BFSH1
1015 Lausanne

+41 (0)21 692 28 49 +41 (0)21 692 28 55

M^{me} Geneviève Ducret
Cedidac@droit.unil.ch

BFSH1
1015 Lausanne

+41 (0)21 692 28 50 +41 (0)21 692 28 55

**Institut de Police Scientifique
et de Criminologie (IPSC)**

Directeur
Prof. Pierre Margot
Pierre.Margot@ipsc.unil.ch

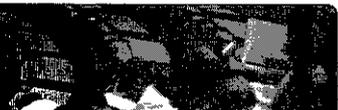
BCH
1015 Lausanne

+41 (0)21 692 46 01 +41 (0)21 692 46 05

Secrétariat
M^{me} Michèle Edith Claude
MicheleEdith.Claude@ipsc.unil.ch

BCH
1015 Lausanne

+41 (0)21 692 46 00 +41 (0)21 692 46 05



L'enseignement 2001-2002



Institut de police scientifique et de criminologie

www.unil.ch/ipsc

Pour des raisons de commodité de lecture,
nous avons renoncé à féminiser
les catégories de personnes dans ce document.
Merci de votre compréhension.

L'enseignement 2001-2002



Institut de police scientifique et de criminologie

Définition et finalité des études

L'Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC), qui a rang d'Ecole, est rattaché à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne. Né de l'enseignement en photographie judiciaire donné au début du siècle par le professeur Rodolphe Reiss, il fut la première école de police scientifique au monde et demeure la seule institution en Europe, avec l'Université de Strathclyde (Glasgow, Ecosse), à offrir une formation complète en sciences forensiques.

Les sciences forensiques se définissent comme l'ensemble des principes scientifiques et des méthodes techniques appliqués à l'investigation criminelle, pour prouver l'existence d'un crime et aider la justice à déterminer l'identité de l'auteur et son mode opératoire. L'adjectif forensique (qui appartient à la cour de justice, qui relève du domaine de la justice) est un néologisme. Il vient du latin forum (place publique, lieu du jugement dans l'Antiquité). Il fait partie du vocabulaire de pratiquement toutes les langues qui nous sont proches comme l'allemand, l'italien et l'anglais, mais son usage est récent en français.

La criminalistique désigne l'exploitation des indices dans l'investigation criminelle, alors que la police scientifique définit un domaine encore plus restreint des sciences forensiques: les techniques appliquées aux enquêtes policières uniquement.

L'IPSC offre un enseignement postgrade en criminologie. La criminologie est la science de l'homme criminel; elle aborde les questions empiriques liées à la politique criminelle et au droit pénal. Les criminologues étudient le comportement déviant ou antisocial de l'homme, en recherchent les causes et tentent de proposer des remèdes. Si les sciences forensiques sont expérimentales, proches de la chimie et de la biologie, la criminologie relève des sciences sociales, de la psychologie et de la sociologie.

Enfin, l'IPSC joue un rôle primordial dans la formation continue, notamment auprès des services de police.

Grades décernés

- **Licence en sciences forensiques**
- **Diplôme d'études spécialisées supérieures en criminologie (DESS)**
- **Diplôme d'études avancées en criminalistique (DEA), mention par enseignement**
- **Diplôme d'études avancées en criminalistique (DEA), mention par recherche**
- **Doctorat en sciences forensiques**
- **Doctorat en criminologie**

Méthodes d'enseignement et d'évaluation

Les études en sciences forensiques constituent une **formation scientifique**, de même nature que les études en sciences expérimentales comme la physique, la biologie et surtout la chimie. La proportion des travaux de laboratoires est très importante par rapport aux cours et séminaires.

Organisation des études La licence en sciences forensiques est une formation à plein temps qui dure huit semestres; les quatre premiers constituent deux années propédeutiques d'initiation fondamentale aux branches de licence. L'objectif de la **1^{ère} année**, propédeutique au plein sens du terme, est de créer les bases théoriques en droit, sciences et sciences forensiques. La maîtrise de chacune des matières est essentielle à la poursuite des études.

Lors de la **2^{ème} année**, le programme se spécialise dans les matières scientifiques: méthodes et techniques de base du chimiste à la Faculté des sciences de l'Université de Lausanne (UNIL); statistiques et probabilités de l'ingénieur à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Les matières enseignées à l'IPSC (photographie, sciences forensiques et méthodes d'investigation) apportent les connaissances techniques et les habitudes de méticulosité professionnellement indispensables, ainsi que le sens de l'analyse et des inférences.

Pendant les **3^{ème} et 4^{ème} années**, le programme emprunte des cours aux Facultés des sciences (chimie et analyse), de droit (approfondissement du droit pénal) et de médecine (médecine légale). Les enseignements en sciences forensiques se spécialisent: l'interprétation et l'approche de l'analyse criminelle sont approfondies (microscopie et analyses ultrastructurales, identification d'objets, etc.). De plus, apparaissent les cours de psychologie légale et de pénologie (ou criminologie appliquée). L'IPSC établit en outre un choix de cours à option qui peut s'étendre à toutes les facultés de l'UNIL, de l'EPFL ou d'autres universités.

Examens Les examens de licence sont répartis en deux examens propédeutiques (après la 1^{ère} et la 2^{ème} années) et des examens de grade (après la 3^{ème} et la 4^{ème} année). Les sessions d'examens ont lieu à la fin de chaque semestre et au début du semestre d'hiver. Chaque épreuve est appréciée par une note allant de 0 à 6 (6 étant la meilleure).

Travaux personnels Le plan d'études exige des étudiants divers travaux personnels. Le travail personnel (séminaire) de 2^{ème} année comprend une recherche bibliographique et une synthèse de l'information sur un thème imposé, avec présentation publique sous forme d'affiche (poster). En 3^{ème} année, ce séminaire devient plus substantiel: à la synthèse de l'information s'ajoutent une identification des problèmes et la formulation d'hypothèses de travail. En 4^{ème} année enfin, le séminaire est complété par une partie pratique d'environ 2 mois qui constitue en quelque sorte un travail de diplôme.

Les travaux pratiques sont proposés sous forme de cas concrets simulés. Les étudiants, sauf exception, ne travaillent jamais sur des cas réels (c'est-à-dire provenant d'une affaire en cours).

Stages C'est en 3^{ème} ou 4^{ème} année que les étudiants effectuent un ou plusieurs stages pratiques au sein des polices cantonales ou à l'étranger (par exemple Glasgow, Wiesbaden, Rome, Pays-Bas, etc.). Ces stages ne sont ni obligatoires ni rémunérés et sont pris sur les vacances. Ils ne remplacent pas un semestre à l'IPSC mais apportent un bagage professionnel intéressant.

Système de crédits La licence est constituée de 240 crédits (30 crédits par semestre). Chaque cours, chaque séance de travaux pratiques, d'exercices, de démonstrations pratiques, chaque séminaire correspond à un certain nombre de crédits fixés par le plan d'études.

Formations complémentaires et postgrades

Diplôme d'études spécialisées supérieures en criminologie (DESS)

Le Diplôme en criminologie est une formation à plein temps de 4 semestres (120 crédits), qui comprend la rédaction d'un mémoire. Il est accessible aux porteurs d'une licence en sciences forensiques, en droit, en sciences sociales et politiques, d'un diplôme de médecin ou encore d'un titre universitaire jugé équivalent par l'IPSC. Les études comportent des cours et des séminaires, à raison d'environ 20 heures hebdomadaires. Certains enseignements sont propres à l'IPSC, d'autres sont empruntés aux Facultés de droit, des sciences sociales et politiques, et de médecine. L'organisation du plan d'études (cours et examens) est en grande partie laissée au choix de l'étudiant.

Les candidats peuvent, le cas échéant, bénéficier d'équivalences de cours et d'examens, cela en fonction du titre universitaire qu'ils possèdent déjà.

Diplôme d'études avancées en criminalistique (DEA), mention par enseignement

Le Diplôme en criminalistique par enseignement est délivré à la suite d'une formation à plein temps de 2 semestres (60 crédits). Il est accessible aux porteurs d'une licence en sciences ou d'un titre universitaire jugé équivalent par l'IPSC. Les études comportent des cours, des travaux pratiques et un travail de diplôme. Certains enseignements sont propres à l'IPSC, d'autres sont empruntés aux Facultés des sciences, de droit et de médecine ou à l'EPFL.

Les candidats peuvent, le cas échéant, bénéficier d'équivalences de cours et d'examens, cela en fonction du titre universitaire qu'ils possèdent déjà.

S'adressant principalement à des candidats externes à l'Institut, ce diplôme peut constituer le préalable au DEA en criminalistique par recherche avec spécialités.

Diplôme d'études avancées en criminalistique (DEA), mention par recherche avec spécialité

Le Diplôme en criminalistique par recherche est délivré à la suite d'une formation à plein temps de 2 semestres (60 crédits). Il est accessible aux porteurs d'une licence en sciences forensiques ou d'un titre universitaire jugé équivalent par l'IPSC, par exemple le DEA en criminalistique, mention enseignement.

Les études comportent principalement une recherche personnelle et un programme complémentaire de cours. La spécialité est définie par le domaine de recherche abordé, par exemple: expertise de documents, incendie, stupéfiants, analyse criminelle, etc.

Pour commencer le DEA, il faut faire preuve des crédits nécessaires dans les cinq matières en sciences forensiques qu'on étudie dans le cadre de la licence en sciences forensiques ou du DEA par enseignement (enseignements 21, 22 et 29 du plan d'études).

Ce diplôme peut constituer un préalable à une recherche de doctorat en sciences forensiques.

Doctorats en sciences forensiques et en criminologie

Les licenciés en sciences forensiques, les diplômés en expertises de documents et en criminalistique chimique ou les porteurs d'un grade jugé équivalent peuvent postuler un doctorat en sciences forensiques. Les licenciés en sciences forensiques, les diplômés en criminologie ou les porteurs d'un grade jugé équivalent peuvent postuler un doctorat en criminologie. Tous doivent suivre un programme d'enseignements complémentaires composé en fonction du sujet de thèse qu'ils envisagent, puis rédiger et défendre un mémoire devant une Commission ad hoc qui leur permet, en cas d'acceptation du mémoire, de préparer leur thèse.

Perspectives professionnelles

Jusqu'à ces dernières années, les licenciés en sciences forensiques n'étaient que deux ou trois par volée. Il arrivait que des employeurs proposant des postes (polices cantonales ou entreprises étrangères) n'obtenaient qu'une ou deux candidatures, voire aucune. Mais, depuis, le nombre d'étudiants a augmenté (actuellement une quinzaine de licenciés par année), et si ce nombre reste relativement équilibré par rapport à la demande, les postes offerts peuvent être éloignés de la spécialité, ou sous-qualifiés. Le marché de l'emploi est difficile, mais il se modifie avec l'augmentation des demandes de compétences, en particulier par une utilisation plus systématique des moyens scientifiques de détection et d'administration de la preuve dans les enquêtes judiciaires.

Débouchés spécifiques

- **Services de police** aux niveaux cantonal, municipal (grandes villes uniquement) et fédéral. Le licencié en sciences forensiques peut briguer un poste d'employé ou de chef du service d'identité judiciaire, ou celui de chef de la Sûreté. Il s'agit des emplois les plus couramment brigués, et aussi ceux qui exigent les compétences les plus proches de la formation reçue. Le développement de l'analyse criminelle, d'unités spécialisées exigent des compétences à la portée des titulaires de la licence ou du doctorat en sciences forensiques.

Autres débouchés

- **Magistrature.** La magistrature chargée d'appliquer le droit pénal est habituellement constituée de juristes. Cependant, les titres de l'IPSC (licence en sciences forensiques et diplômes postgrades) permettent dans certains cantons d'accéder à un poste de juge d'instruction ou de greffier de juge d'instruction (procédure pénale uniquement).
- **Assurances.** Les postes de gestionnaire de sinistres (niveau employé) ou d'inspecteur de sinistres (niveau cadre) sont ouverts aux licenciés en sciences forensiques. Cependant, ils requièrent peu de compétences scientifiques poussées, mais des capacités de gestion, de négociation et le sens des contacts humains.
- **Banques.** Dans le domaine bancaire, ce sont les services de sécurité qui peuvent intéresser au premier chef les licenciés en sciences forensiques. Dans les postes de cadres, la part de gestion, d'organisation et de conduite du personnel est prépondérante. Une expérience professionnelle préalable ou un complément de formation en gestion s'avèrent souvent indispensables.
- **Recherche.** La recherche en sciences forensiques évolue parallèlement aux développements scientifiques. Des spécialités nouvelles apparaissent, comme l'exploitation du code génétique dans l'identification des individus. Les postes d'assistants-doctorants ou de maîtres-assistants sont de durée limitée, mais peuvent conduire à des postes de recherche dans les grands laboratoires, les hautes écoles ou à des responsabilités dans des unités spécialisées des polices, de la magistrature et de l'administration publique.
- **Divers.** Les possesseurs d'un titre de l'IPSC peuvent briguer des postes de cadres dans les administrations publiques (p. ex. le système pénitentiaire), les entreprises privées (p. ex. sociétés de surveillance) ou les grandes régions fédérales (PTT, CFF). Ils entrent ici en concurrence avec d'autres licenciés, particulièrement en droit ou en sciences économiques.

Secteurs d'activité des licenciés en sciences forensiques

Tous les deux ans, l'Office fédéral de la statistique mène en collaboration avec l'Association suisse pour l'orientation universitaire (ASOU) une enquête sur le passage des études à la profession auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses (12'000 personnes en 1999, 57% de taux de réponses): "De l'université à la vie active: enquête auprès des nouveaux diplômés 1999". L'enquête ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études. Les personnes intéressées peuvent obtenir le rapport complet auprès de l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel (032/7 13 60 60).

Secteurs d'activité

Administrations	52,9%
Assistanat universitaire	20,6%
Droit	11,8%
Services privés	5,9%
Travail social	5,9%
Industrie	2,9%

Programme des cours

Légendes et commentaires Les **plans d'études et règlements sont en cours de modification** et seront applicables pour la rentrée 2001-2002. Pour des informations à jour, consultez le site internet de l'Institut, sous la rubrique "administration": www.unil.ch/ipsc

Une partie des enseignements donnés dans le cadre du plan d'études des sciences forensiques ou des diplômes postgrades se donne hors des locaux de l'IPSC, notamment: les cours de médecine au Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), les cours de sciences au Collège propédeutique à Dorigny, les cours de droit au BFSH1 et les cours de SSP au BFSH2 à Dorigny. Vous trouverez les informations nécessaires dans les horaires de l'IPSC.

cours/année	nombre d'heures de cours par année et type d'enseignement
C	cours
S	séminaire
Ex	exercices
TP	travaux pratiques
DP	démonstrations pratiques
ST	stage
TE	travaux écrits

Licence en sciences forensiques

1 ^{ère} année	enseignant	cours/année	crédits
Matières enseignées en Faculté des sciences			
Mathématiques	Dominique Arlettaz	92 C/56 Ex	10
	François Haab		5
Informatique	François Grze	28 C/56 Ex	5
Physique expérimentale	Majed Chergui	92 C/56 TP	10
Matières enseignées en Faculté de droit			
Introduction au droit	Lise Favre	56 C/56 TE-TP	7
Droit pénal I	Martin Killias	112 C	10
Eléments de comptabilité	Daniel Oyon	56 C	6
Matières enseignées à l'IPSC			
Criminologie, cours général	André Kuhn	56 C	6
Cours général de sciences forensiques	Pierre Margot	56 C	6
2^{ème} année			
Matières enseignées en Faculté des sciences			
Chimie générale	Raymond Roulet	84 C	7
Chimie minérale générale/Chimie analytique générale	Raymond Roulet	28 C/28 C	5
	André Merbach		
TP de chimie générale, minérale et analytique	Raymond Roulet	308 TP	6
	André Merbach		
Chimie organique générale	Geoffrey Bodenhausen	56 C/14 Ex	5
	Pierre Vogel		
Matière enseignée à l'EPFL			
Méthodes statistiques	Jean-Marie Helbling	28 C/14 Ex	5
Matières enseignées à l'IPSC			
Photographie/microscopie	Aïta Khanmy	28 C	3
Photographie	Eric Sapin	56 TP/28 Ex	3
	Pierre Margot		
Sciences forensiques, travaux personnels	Pierre Margot	56 S	5
Sciences forensiques spéciales: TP méthodes d'investigation/police technique, fixation lieu, identification objets/outils, ampoules	Jean-Claude Martin	32 C-DP/120 TP	9

Sciences forensiques: méthodes d'investigation, identification de personnes	Pierre Margot	30 C/24 DP-Ex/26 TP	7
Criminologie, méthodes de recherche	Martin Killias	56 C	5

3^{ème} et 4^{ème} années

Matières enseignées en Faculté des sciences

Analyse instrumentale	Gabor Laurenczy-Batta	28 C/44 TP	4
Chimie organique	Geoffrey Bodenhausen Pierre Vogel	136 TP	4
Méthodes de séparations analytiques	Bernard Klein	28 C	3

Matière enseignée en Faculté de droit

Procédure pénale I et droit pénal spécial II	Martin Killias Laurent Moreillon	56 C-Ex/28 S	6
--	-------------------------------------	--------------	---

Matière enseignée en Faculté de médecine

Médecine légale	Patrice Mangin	56 C-DP	5
-----------------	----------------	---------	---

Matières enseignées à l'IPSC

Sciences forensiques spéciales (cours blocs):		196 C/1200 DP-EX-TP	70
Armes à feu	Alain Gallusser		6
Microtraces	Geneviève Massonnet		9
Microscopie et analyses ultrastructurales	Aïta Khanmy		4
Incendies, explosions	Jean-Claude Martin		6
Traces biologiques	Raphaël Coquoz		5
Stupéfiants	Pierre Margot		6
Documents	Aïta Khanmy Pierre Margot		9
TP expertises 4 ^{ème} année: multitraces, cas complexes	Pierre Margot		9
Interprétation I	Franco Taroni		6
Interprétation II	Franco Taroni		4
Analyse criminelle, techniques informatiques de base	Olivier Ribaux		6
Sciences forensiques, travaux personnels de 3 ^{ème}	Pierre Margot	60 S	6
Sciences forensiques, travaux personnels de 4 ^{ème}	Pierre Margot	96 S	12
Psychologie légale et pénologie	Hennette Haas	56 C	5
Criminologie	Martin Killias	56 S	5



DESS en criminologie	enseignement	enseignant	cours/année	crédits	
	Criminologie, théorie	Martin Killias	56 C	6	
	Criminologie, méthodes de recherche	Martin Killias	56 C	6	
	Criminologie, étude de cas	Martin Killias	56 S	8	
	Criminologie, étude de cas : stage	Martin Killias	ST	3	
	Psychologie légale et pénologie	Henriette Haas	56 C	6	
	Psychologie légale et pénologie : stage	Henriette Haas	ST	6	
	Sciences forensiques, cours général	Pierre Margot	56 C	6	
	Analyse criminelle	Olivier Ribaux	56 C	6	
	Droit anglo-saxon / Criminalité et Droit pénal économique / Entraide judiciaire et délits économiques	Michael Tony/Laurent Moreillon/ Christian Grandjean	56 C	6	
	Instruments de recherche en sciences sociales: entretien	Arlette Mottaz Baran	56 C	6	
	Statistiques I	André Berchtold	56 C/28 TP	6	
	Statistiques II ou Méthodes d'analyse appliquées en criminologie	Jean-Philippe Antonioni	56 C/28 TP	6	
	Introduction au droit	Denis Ribeaud	56 C/28 TP	6	
	Droit pénal I	Patrice Villettaz	Lise Favre	56 C	3
	Procédure pénale I et Droit pénal spécial II	Martin Killias	1 12 C	10	
	Médecine légale	Laurent Moreillon	56 C	5	
	Psychiatrie légale	Patrice Mangin	56 C	5	
	Cours de psychologie au choix	Jacques Gasser	56 C	6	
	Psychologie sociale, théorie	Jean-Claude Deschamps			
	Psychologie générale	Samuel Berthoud			
	Psychologie de l'enfant	Catherine Domahidy Damir			
	Psychologie de la personne et de son développement	Claude Voelin			
	Introduction à la psychopathologie	François Gaillard			
	Psychologie expérimentale	Nicolas Duruz			
	Mémoire de criminologie (avec travaux pratiques)	Rémy Droz			
		Martin Killias		14	

DEA en criminalistique	mention par enseignement	enseignant	cours/année	crédits
	Sciences forensiques, cours général	Pierre Margot	56 C	6
	Sciences forensiques: Interprétation I	Franco Taroni	56 C	6
	Sciences forensiques Analyse criminelle	Olivier Ribaux	56 C	6
	Deux matières choisies par le candidat parmi les cours de sciences forensiques de licence et acceptées par le bureau.		28-56 C/DP/EX	6
	Deux matières complémentaires à la formation choisies par le bureau d'entente avec le candidat		28-56 C/DP/EX	6
	Sciences forensiques: travail de mémoire	Pierre Margot	56C/EX/TP	6
	Sciences forensiques: travaux pratiques, deux cas complexes en fonction des spécialités choisies		56C/EX/TP	6
			1 12 TP	8
	mention par recherche avec spécialité			
	Sciences forensiques, travail de recherche personnelle	Pierre Margot		48
	Deux matières complémentaires à la formation choisies par le bureau d'entente avec le candidat		56C/EX/TP	6
			56C/EX/TP	6



Adresses utiles

Responsable	adresse	téléphone	fax
Directeur de l'Institut Prof. Pierre Margot	Bâtiment de chimie 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 46 00	+41 (0)21 692 46 05
Secrétariat M ^{me} Michèle Claude <i>MicheleEdith.Claude@ipsc.unil.ch</i>	Bâtiment de chimie 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 46 00	+41 (0)21 692 46 05



Faculté

des lettres

www.unil.ch/lettres

L'enseignement

2001-2002

Pour des raisons de commodité de lecture,
nous avons renoncé à féminiser
les catégories de personnes dans ce document.
Merci de votre compréhension.

L'enseignement 2001-2002



Définition et finalité des études

Les lettres regroupent les disciplines appartenant à ce que l'on nommait autrefois les «humanités»: philosophie, histoire, langues (anciennes et vivantes), archéologie, histoire de l'art, géographie. D'autres branches sont venues s'y ajouter, traduisant l'élargissement du savoir humain: histoire et esthétique du cinéma, informatique, linguistique, histoire et sciences des religions.

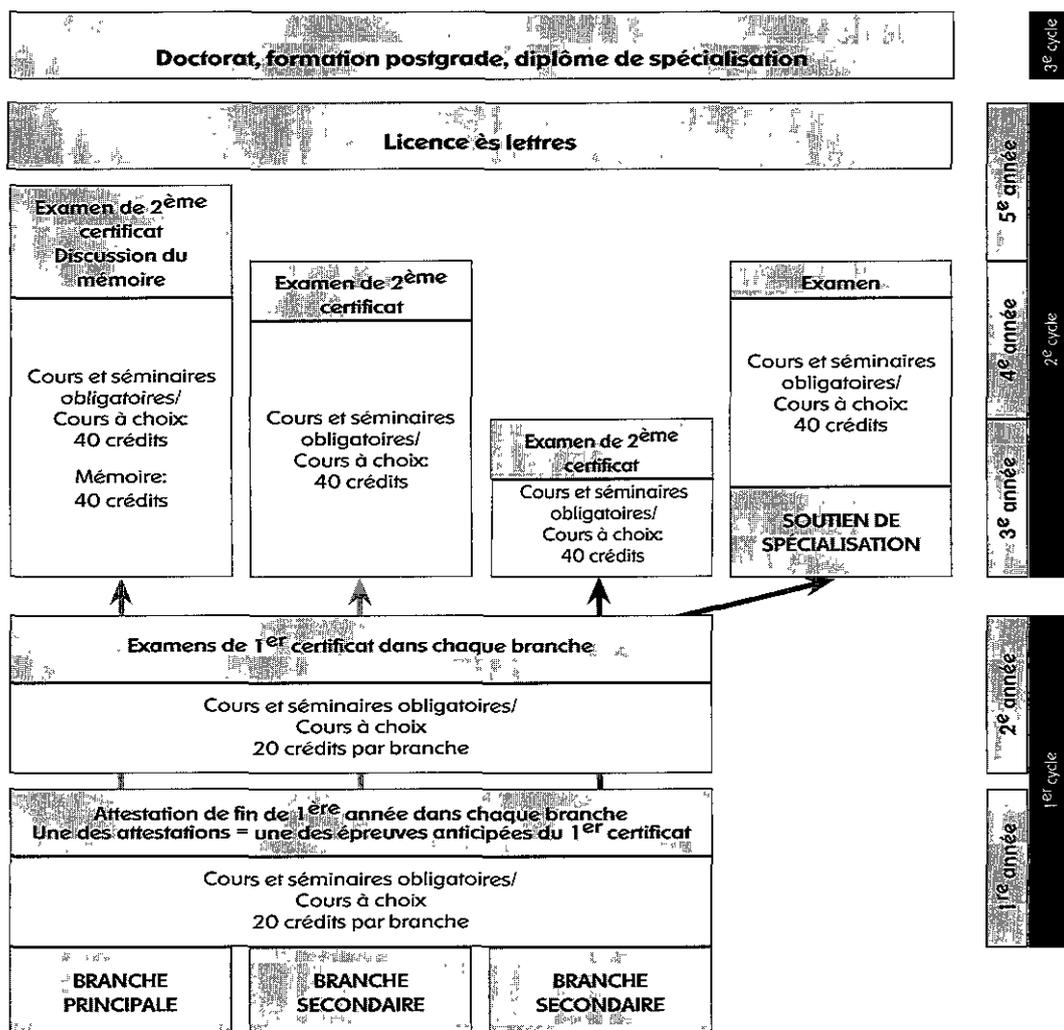
Dans les disciplines qui composent ses programmes d'études la Faculté des lettres remplit les tâches suivantes:

- Elle transmet les connaissances, les méthodes et les techniques nécessaires pour pratiquer, avec la compétence scientifique requise, les disciplines en question.
- Elle prépare, dans cette perspective, à certaines carrières ressortissant des sciences humaines, notamment aux professions de l'enseignement et de la communication.
- Dans ses enseignements, elle met l'accent sur l'initiation à la recherche et sur la pratique de celle-ci.
- Elle voue un soin particulier à la recherche et à la formation de la relève académique.
- Elle favorise l'apprentissage et la pratique de l'interdisciplinarité.
- Elle participe, dans la mesure de ses possibilités, à la formation continue dans les disciplines qu'elle enseigne.

Grades décernés

- **Licence ès lettres**
- **Doctorat ès lettres**
- **Diplômes de spécialisation et diplômes de deuxième cycle (sur proposition de la Faculté)**

Plan d'études



La licence ès lettres se compose de trois disciplines: une principale et deux secondaires. Il est possible d'abandonner une des branches secondaires après avoir réussi deux des trois 1^{ers} certificats pour choisir le soutien de spécialisation, combinaison de cours choisis d'entente avec la section concernée qui viennent compléter la discipline principale.

Le plan d'études ci-dessus est un exemple de parcours qui démontre qu'il est tout-à-fait envisageable de terminer ses études de lettres en 4 à 5 ans. On constate que la durée varie fortement entre étudiants: les étudiants passent leurs 1^{ers} certificats entre le 4^{ème} et le 6^{ème} semestre et mettent, au total, de 8 à 12 semestres pour obtenir leur licence.

Structure des études

Pour toute question d'organisation des études et d'examens, le Règlement de la Faculté et celui des examens font foi. Ces documents sont envoyés à tout nouvel étudiant.

Les disciplines à choix

La Faculté des lettres offre un large choix de combinaisons d'études. Il s'agit pour l'étudiant de choisir dès la première année une **combinaison de trois branches**, l'une des trois devenant la **discipline principale** (celle dans laquelle on rédige un mémoire en fin d'études), les deux autres représentant les **disciplines secondaires**.

La Faculté des lettres propose vingt disciplines, mais il est également possible de choisir dans la liste ci-contre une discipline au programme d'une autre Faculté de l'UNIL ou d'une autre université romande, à condition que cette discipline ne soit pas enseignée à Lausanne. Les étudiants non-francophones

peuvent inclure des études à l'Ecole de français moderne (EFM) dans le cadre d'une licence ès lettres. Dans ce cas, il ne leur est pas possible de choisir le français en tant que discipline. Au moins deux des trois disciplines doivent être choisies dans la liste proposée par la Faculté des lettres de Lausanne. **Une seule discipline peut être choisie en-dehors de la Faculté.**

Les étudiants qui souhaitent devenir enseignants dans les établissements secondaires officiels du Canton de Vaud devront impérativement mettre au programme de leur licence deux branches enseignables (avec une astérisque dans la liste ci-dessous).



Les étudiants d'échange ne sont pas tenus de choisir des cours dans trois disciplines. D'entente avec leur université d'origine et en fonction de leurs intérêts et objectifs, ils peuvent choisir des cours dans une seule, deux ou trois disciplines.

Liste des disciplines **Faculté des lettres de l'Université de Lausanne**

- Philosophie *
- Histoire *
- Français moderne *
- Français médiéval *
- Histoire ancienne *
- Archéologie classique et provinciale romaine
- Langue et littérature latines *
- Langue et littérature grecques *
- Langue et littérature italiennes *
- Langue et littérature espagnoles *
- Langue et littérature allemandes *
- Langue et littérature anglaises *
- Langues et civilisations slaves (russe)
- Langues et civilisations orientales
- Histoire et sciences des religions *
- Linguistique
- Histoire de l'art *
- Histoire et esthétique du cinéma
- Géographie *
- Informatique et méthodes mathématiques
- Ecole de français moderne (français pour non-francophones)

Autres facultés de l'Université de Lausanne

- Études théologiques (Théologie) *
- Psychologie (SSP)
- Sciences sociales (SSP)
- Sciences politiques (SSP)
- Études économiques (HEC)
- Géologie avec la géographie (Sciences)

Programmes des cours disponibles au Secrétariat des étudiants de la Faculté des lettres

Université de Genève

- Arabe (Lettres)
- Chinois (Lettres)
- Japonais (Lettres)
- Grec moderne (Lettres)
- Musicologie (Lettres)
- Égyptologie (Lettres)
- Archéologie préhistorique (Sciences)
- Anthropologie, ethnologie, préhistoire (Sciences)

Programmes des cours disponibles à l'Université de Genève

Université de Neuchâtel

- Archéologie préhistorique (Lettres)
- Journalisme (offre de formation conjointe entre les Universités de Neuchâtel et de Fribourg)
- Ethnologie (Lettres)

Programmes des cours disponibles à l'Université de Neuchâtel

Université de Fribourg

- Journalisme (offre de formation conjointe entre les Universités de Neuchâtel et de Fribourg)

Conservatoire de Lausanne

- Certificat d'études supérieures en musique, pour le brevet de maître de musique *
- Diplôme d'enseignement du Conservatoire

Programmes des cours et conditions d'admission disponibles au Conservatoire

Ecole Cantonale d'Art de Lausanne (ECAL)

- Certificat d'études artistiques générales de l'ECAL *

Programme des cours et conditions d'admission disponibles à l'ECAL. Attention, les études à l'ECAL pour l'obtention de ce diplôme ne peuvent être menées en même temps que les études de lettres. En revanche, le diplôme, une fois obtenu, pourra remplacer une branche secondaire.

Choix de la discipline principale

La branche principale devrait être déterminée en fin de 1^{ère} partie des études. Les disciplines choisies dans les autres Facultés de l'Université de Lausanne (géologie, sciences sociales, théologie, etc.) ne peuvent en aucun cas avoir le statut de branche principale. Les disciplines choisies à l'extérieur de l'Université de Lausanne peuvent être choisies comme discipline principale, pour autant qu'elles aient ce statut dans l'institution où elles sont enseignées. Par exemple, le Certificat d'études supérieures de musique décerné par le Conservatoire de Lausanne, ne peut devenir une branche principale, alors que l'ethnologie à Neuchâtel ou l'arabe à Genève sont envisageables comme telles.

Complément de formation en langues classiques

Pour pouvoir se présenter aux examens de grade, le candidat à la licence ès lettres qui s'est immatriculé sur la base d'un diplôme de fin d'études secondaires où le latin ne figure pas et qui n'a pas suivi de cours spéciaux de latin au niveau secondaire est tenu d'acquiescer un complément de formation en latin s'il se propose de choisir, à titre de discipline principale ou secondaire: **l'histoire, le français, le français médiéval, l'histoire ancienne, l'archéologie, l'italien, l'espagnol, la linguistique**. Le complément de formation en latin peut être remplacé par un complément de formation en grec ancien pour les étudiants en histoire ancienne ou en archéologie. Un complément de formation en grec ancien est conseillé aux étudiants qui choisiraient l'histoire ancienne ou l'archéologie classique comme discipline principale.

Le complément de formation en latin ou en grec ancien a une durée de deux ans, soit quatre semestres. La première année au moins doit être attestée au moment de l'inscription aux examens de 1^{er} certificat dans la ou les disciplines qui réclament ce complément de formation. La seconde année doit être attestée au plus tard au moment de l'inscription aux examens de 2^{ème} certificat dans la ou les disciplines qui réclament ce complément de formation.



Ce complément de formation ne concerne pas les étudiants d'échange.

Changement de discipline

Aucun changement de discipline n'est autorisé après la fin du quatrième semestre, sauf en cas de double échec dans une discipline. Pour changer de discipline, il faut faire une demande écrite au Décanat de la Faculté.

Soutien de spécialisation

Le soutien de spécialisation consiste en un choix d'enseignements qui viennent compléter la discipline principale. Il est ouvert aux étudiants qui ont réussi le 1^{er} certificat de leur discipline principale et le 1^{er} certificat de la discipline secondaire qu'ils vont abandonner au profit du soutien. Les enseignements constituant le soutien de spécialisation durent 4 semestres. La discipline abandonnée après réussite du 1^{er} certificat au profit du soutien de spécialisation peut être complétée après la fin des études par un 2^{ème} certificat sous forme d'un complément de licence.

Le soutien de spécialisation est une discipline à part entière. Il représente par année la même charge horaire qu'une discipline secondaire. Il est sanctionné au bout de 4 semestres par trois épreuves. Le choix de cette formule n'implique donc pas des études plus faciles.

Le soutien de spécialisation comporte un ensemble d'enseignements choisis à l'intérieur ou à l'extérieur de la Faculté des lettres, dans le cadre de l'Université de Lausanne ou d'une autre université. Ils sont liés étroitement à la discipline principale et viennent «soutenir» le mémoire, dont on doit connaître le domaine. Il s'adresse donc à des étudiants motivés, sûrs de la direction qu'ils veulent prendre et désirant

acquérir un profil de chercheur ou de spécialiste. Exemple: un futur géographe peut opter pour la géographie (branche principale), la géologie et un ensemble d'enseignements appuyant la géographie (informatique, science politique, démographie, etc.)

Le choix des enseignements constituant le soutien est défini par un ou plusieurs professeurs de la discipline principale; le programme établi sur cette base par le candidat doit être communiqué au Décanat avec l'aval du président de la section. Le choix des enseignements constituant le soutien fait l'objet d'un «contrat» entre le directeur du mémoire et l'étudiant; le premier s'engage à reconnaître la validité des enseignements suivis et des examens réussis. Le second s'engage à suivre le programme tel qu'il est défini dans le contrat. Le Décanat doit valider chaque année cet accord par signature du vice-doyen aux affaires étudiantes.

Toutes les sections n'offrent pas la possibilité de choisir un soutien de spécialisation. D'autre part, elles peuvent poser des conditions particulières (résultats, assiduité, etc.) pour y accéder.

Mémoire de licence Les études de lettres comprennent la rédaction d'un mémoire de licence dans la discipline principale. Il s'agit d'un travail de recherche et de réflexion personnelle d'une soixantaine de pages, dont le sujet est établi en accord avec un professeur, et qui est ensuite rédigé sous la direction de celui-ci. Le mémoire doit être défendu avant les examens finaux en branche principale.

Méthodes d'enseignement En Faculté des lettres, les étudiants doivent suivre des cours et participer à des séminaires. La participation à un séminaire sous-entend une recherche personnelle ou de groupe, présentée par oral ou par écrit.

Diplôme de deuxième cycle Le diplôme de deuxième cycle est une formation monodisciplinaire, interuniversitaire, répondant aux critères ECTS de 60 crédits par année pendant 4 ans. La Faculté des lettres propose actuellement le diplôme romand d'archéologie.

Structure des examens

L'étudiant passe dans chaque discipline des examens de 1^{er}, puis de 2^{ème} certificats. Le certificat est acquis lorsque toutes les conditions posées pour s'y présenter sont remplies et que toutes les notes et la moyenne requises ont été obtenues.

Lors d'un échec à un certificat, l'étudiant peut se présenter une deuxième fois. S'il échoue à nouveau, il ne peut plus continuer dans cette discipline, mais doit en choisir une autre.

Les dates d'inscription aux examens sont disponibles sur le site web de la Faculté.



Les étudiants d'échange reçoivent des attestations pour les cours qu'ils ont suivis. D'entente avec les professeurs concernés, des examens (oraux ou écrits) peuvent également être organisés à leur intention si nécessaire.

1^{er} Certificat Les examens de 1^{er} certificat doivent être passés entre le 4^{ème} et le 6^{ème} semestre pour les trois disciplines.

Une attestation de fin de 1^{ère} année est délivrée dans les disciplines internes à la Faculté. Dans au moins une des trois disciplines, un examen anticipé doit être passé à la fin de la 1^{ère} année: il s'agit d'une partie de l'examen de 1^{er} certificat (représentant 1/3 ou 1/4 environ de l'examen total). Avec l'accord de l'enseignant, toutes les épreuves peuvent par ailleurs être anticipées à l'exception d'une épreuve de l'examen de 2^{ème} certificat de la discipline principale.

L'examen de 1^{er} certificat comporte une épreuve écrite de 4 ou 6 heures, une épreuve orale de 60 minutes ou 2 épreuves orales de 30 minutes.

2^{ème} Certificat Les examens de 2^{ème} certificat dans les branches secondaires se passent deux semestres au moins après l'obtention du 1^{er} certificat. Les examens de 2^{ème} certificat dans la branche principale se passent quatre semestres au moins après l'obtention du 1^{er} certificat, au plus tard 12 semestres, congés compris, après le début des études.

On peut passer des épreuves de 2^{ème} certificat dans une discipline secondaire avant d'avoir réussi tous les 1^{ers} certificats.

L'étudiant doit terminer par la discipline principale, mémoire et examens pouvant être dissociés.

La possibilité d'anticiper des épreuves d'examens permet de se tenir au délai minimum requis pour une licence ès lettres (4 ans).

Les examens de 2^{ème} certificat, discipline secondaire, comportent une épreuve écrite de 4 ou 6 heures, une épreuve orale de 60 minutes ou 2 épreuves orales de 30 minutes. L'examen de 2^{ème} certificat, discipline principale, comporte le mémoire de licence, la discussion de celui-ci, une épreuve écrite de 4 à 6 heures, une épreuve orale de 60 minutes et une épreuve orale de 30 minutes ou 3 épreuves orales de 30 minutes. Le soutien de spécialisation comporte trois épreuves.

Échelle de notation Les examens sont appréciés au moyen de notes, allant de 1 (totalement insuffisant) à 6 (excellent). La note moyenne finale de 4 est nécessaire.

Formation pédagogique pour l'enseignement

Les licenciés ès lettres qui envisagent de faire carrière dans l'enseignement public vaudois doivent suivre une formation complémentaire à la Haute Ecole Pédagogique (HEP VD). Pour y être admis, il faut être porteur d'une licence universitaire attestant de compétences académiques dans deux branches correspondant aux disciplines enseignées dans les établissements secondaires ou les gymnases vaudois. Pour les licenciés ès lettres, il s'agit des branches suivantes :

- philosophie
- histoire ou histoire ancienne
- français ou français médiéval
- latin
- grec
- italien
- espagnol
- allemand
- anglais
- histoire et sciences des religions
- histoire de l'art
- géographie.

Les certificats ou diplômes suivants, considérés comme une branche de la licence ès lettres, correspondent à des disciplines enseignées dans les établissements secondaires ou gymnases vaudois:

- Certificat d'études théologiques de la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne
- Diplôme d'art visuel de l'École cantonale d'art de Lausanne
- Certificat en psychologie délivré par la Faculté des sciences sociales et politiques de l'UNIL
- Certificat d'études artistiques générales de l'École cantonale d'art de Lausanne
- Certificat d'études supérieures en musique du Conservatoire de Lausanne, pour le brevet d'enseignement de la musique.

Au terme de la formation, d'une durée de 3 semestres, la HEP délivre un diplôme de maître spécialiste, avec indication des deux options de compétences.

Formations complémentaires et postgrades

Attestations de complément de licence

Tout licencié ès lettres de l'Université de Lausanne peut entreprendre un complément de licence, c'est-à-dire étudier une discipline enseignée à la Faculté et qui ne figure pas à sa licence. Les titulaires d'une licence que le Décanat juge équivalente à la Licence ès lettres de l'UNIL peuvent également entreprendre un complément de licence en Faculté des lettres. C'est le cas notamment des licenciés d'autres facultés qui envisagent de commencer une formation pédagogique dans le Canton de Vaud: la Haute École pédagogique (HEP VD) exige en effet du candidat que sa licence atteste de compétences académiques dans deux branches correspondant aux disciplines enseignées dans les établissements

secondaires ou les gymnases vaudois (voir liste ci-dessus). Les personnes intéressées adresseront une demande écrite au Décanat.

Le candidat se présente à l'examen de 1^{er} certificat après deux semestres d'études au moins; à celui du 2^{ème} certificat dès la fin du quatrième semestre d'études. La durée de préparation d'un complément de licence ne doit pas excéder huit semestres. Pour avoir droit à l'attestation, le candidat doit obtenir la note moyenne de 4 pour chaque certificat.

Attestation pour gradués d'universités étrangères

Les gradués d'une université étrangère désireux de parfaire leur formation dans le cadre de la Faculté doivent fournir préalablement un projet d'études. Le cas échéant, le Décanat charge un professeur de préparer un programme adapté. Au terme du séjour, une attestation certifiée par le Rectorat est délivrée à l'intéressé. Cette attestation ne constitue pas un grade universitaire.

Diplôme de spécialisation

La Faculté des lettres propose des diplômes de spécialisation (DES et DEA). Les programmes s'étendent sur une durée maximale de deux ans et correspondent à une durée supérieure à 120 heures d'enseignement, distribuées en unités capitalisables. Ces unités capitalisables peuvent être constituées, selon les cas, par un séminaire local de niveau postgrade; un séminaire de niveau postgrade dans une autre université, suisse ou étrangère; un séminaire, un cours ou un stage de terrain organisé par les 3^e cycles romands; un séjour de recherche dans une institution étrangère à l'Université de Lausanne; un stage professionnel certifié; une autre activité correspondante. Le candidat élabore, d'autre part, un travail scientifique personnel sous la direction d'un professeur de la Faculté (mémoire scientifique, protocole de recherche, chapitre de thèse, mise sur pied d'une exposition, édition d'un texte, traduction, etc.); ce travail représente une étape vers la thèse ou une première recherche d'importance limitée. Les candidats doivent être titulaires d'une licence ou d'un titre jugé équivalent. Ils doivent être immatriculés à l'Université de Lausanne et s'y acquitter des taxes et droits d'inscription forfaitaires en vigueur. Ils prennent contact avec la direction scientifique qui décide des admissions. Ces programmes ne sont pas permanents, mais déterminés par les besoins des chercheurs et les possibilités des enseignants. Cette année, la Faculté des lettres offre notamment les diplômes de spécialisation suivants:

- **Diplôme de spécialisation postgrade CUSO en Géographie humaine: «Territoires, lien social et développement durable»**
- **Diplôme de spécialisation postgrade en sciences du langage: «analyses des discours»**

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du secrétariat du doyen (692 29 00) et dans l'horaire des cours sur Internet.

D'autres DEA se font en collaboration avec l'Université de Genève: http://www.unige.ch/lettres/des/des_list.html.

3^{ème} cycle romand de lettres

Le 3^{ème} cycle romand de lettres propose aux doctorants et chercheurs des universités romandes et de l'Université de Bâle un enseignement postgrade dans toutes les disciplines des lettres. Ces enseignements sous forme de colloques, cours ou séminaires sur le terrain peuvent faire partie intégrante de certificats de spécialisation délivrés par les universités. Ils figurent dans l'horaire des cours de la Faculté. Les participants sont indemnisés de leurs frais et le coût des cours est pris en charge par le 3^{ème} cycle.

Doctorat ès lettres

Le candidat au doctorat doit satisfaire aux conditions suivantes:

- être porteur d'une licence ès lettres délivrée par l'Université de Lausanne ou d'un titre jugé équivalent par le Décanat;
- fournir un curriculum vitae;
- avoir obtenu l'accord et l'engagement d'un directeur de thèse sur un projet détaillé;
- avoir obtenu l'enregistrement du sujet par le Décanat.

Le directeur de thèse doit être professeur ordinaire, associé ou extraordinaire, et sauf exception, appartenir à la Faculté, ou à un département interfacultaire dans lequel la Faculté est représentée. Dans ce dernier cas, un professeur de la Faculté des lettres fait partie du jury. Lorsque le sujet de la thèse le justifie, il peut y avoir un codirecteur.

Les enseignements

Philosophie La section de philosophie propose aux étudiants une formation systématique et rigoureuse à la tradition de la pensée occidentale, de l'Antiquité à nos jours. L'enseignement des deux premières années est axé sur l'étude des grands auteurs de cette pensée, dont il expose les positions dans les domaines de la métaphysique et de la sagesse pratique; il initie également à la logique mathématique moderne et à l'épistémologie (étude critique des sciences). Des séminaires permettent aux étudiants d'acquérir une méthode critique d'interprétation des textes. L'enseignement dispensé en licence offre la possibilité de se spécialiser dans les domaines suivants: histoire de la philosophie (selon ses diverses périodes), métaphysique, phénoménologie, philosophie herméneutique et philosophie de la littérature, philosophie des sciences, logique, philosophie du langage, esthétique, anthropologie philosophique, éthique, philosophie de l'histoire, philosophie politique.

Histoire L'enseignement d'histoire est organisé par tranches chronologiques: Moyen Age, Histoire moderne (16^{ème}-18^{ème} siècles) et Histoire contemporaine (19^{ème}-20^{ème} siècles). Cours, séminaires et travaux pratiques portent sur l'histoire générale, suisse et régionale, place étant faite à l'histoire extra-européenne. Les étudiants sont amenés à se familiariser avec une méthodologie moderne qui va de l'anthropologie à l'histoire religieuse et à l'étude des réalités socio-économiques. La recherche occupe une place importante dans la vie de la section, tant au niveau des mémoires que des thèses. Au cours de ces dernières années, quelques points forts se sont dégagés: mentalités religieuses au Moyen Age, histoire de la Maison de Savoie, économie de l'Ancien Régime, industrie et société aux 19^{ème}-20^{ème} siècles, image de la Suisse depuis 1848, sociabilité dans la Suisse contemporaine.

Français moderne et médiéval

La section de français est organisée en deux filières: le français moderne et le français médiéval. La filière moderne offre des enseignements répartis dans quatre domaines spécifiques: un domaine dévolu à l'étude des auteurs, des thèmes et des genres littéraires, du XVI^e au XX^e siècle; un domaine «langue/textes/discours», comprenant la linguistique française, la stylistique, la sémiotique littéraire ainsi que l'histoire de la langue; un domaine «littérature et culture», centré autour de l'anthropologie et de l'histoire littéraires; et un domaine «français médiéval», consacré à l'étude des langues et littératures médiévales. On peut aussi suivre, dans le cadre de cette filière, des enseignements de littérature romande et de littérature comparée.

Le français médiéval a un double statut au sein de la section de français: d'une part, la discipline est largement intégrée au cursus de la filière moderne; d'autre part, le français médiéval dispense un enseignement spécialisé dans la perspective de la philologie romane. Les points forts de ce programme sont l'étude de la langue d'oïl et de sa littérature, celle de la langue et de la littérature d'oc, et la mise en valeur de la période du moyen français. Une place particulière est faite, dans la recherche, aux techniques de l'ordinateur, notamment en lexicographie (recensement et étude analytique des mots d'une langue), ainsi qu'aux travaux sur l'aube des Temps modernes (XIV^e et XV^e siècles).

Histoire ancienne

L'histoire ancienne a pour mission de familiariser les étudiants avec les civilisations grecques et romaines, de la guerre de Troie (environ 1200 av. J.-C.) à la chute de l'empire romain (476 ap. J.-C.). Un séminaire d'introduction, qui offre un survol général de la période, est proposé aux étudiants d'histoire ancienne et d'histoire générale. Pour les étudiants spécialisés en histoire ancienne, une série de cours et de séminaires porte sur des sujets spécifiques touchant à l'histoire événementielle, à l'historiographie (étude des travaux des historiens) et à l'étude des mentalités. Des séminaires d'épigraphie (étude des inscriptions antiques) et de numismatique (étude du monnayage antique) apportent à notre connaissance du passé un éclairage concret. La collaboration avec les disciplines enseignées dans la section des sciences de l'Antiquité, avec d'autres disciplines de la Faculté ou même avec d'autres facultés (théologie) élargit le champ de référence.

Archéologie classique et provinciale romaine

Les enseignements en archéologie classique assurent une formation de soutien dans les différentes disciplines des sciences de l'Antiquité. D'une part, ils couvrent le champ de l'histoire de l'art antique, d'autre part ils s'ouvrent sur les activités de terrain, notamment dans le cadre de l'Ecole suisse d'archéologie en Grèce fouillant à Erétrie. La genèse et la fonction des différentes imageries constituent

une spécialité lausannoise largement reconnue à l'étranger. Le traitement de ces imageries au moyen de l'informatique fait l'objet de plusieurs recherches en collaboration avec l'EPFL. L'enseignement de l'archéologie provinciale romaine comprend cinq domaines:

- l'étude des provinces de l'Empire, pour mieux évaluer les phénomènes d'acculturation des populations indigènes et, d'une façon plus générale, pour replacer les événements archéologiques dans leur contexte historique et socio-culturel;
- l'étude des structures archéologiques (architecture civile et militaire, urbanisme, occupation du sol, nécropoles, etc.) pour faciliter l'identification, la compréhension et la mise en parallèle des découvertes;
- la connaissance du mobilier archéologique (céramique, verre, bronze, etc.) pour préparer à l'analyse et à la publication des objets mis au jour par les fouilles;
- la connaissance des techniques de fouilles et de laboratoire par des cours pluridisciplinaires, des travaux pratiques et des visites de laboratoire;
- l'organisation annuelle de fouilles archéologiques en Suisse et à l'étranger (en particulier Orbe-Boscéaz et Bibracte-Mont Beuvray).

Langue et littérature latines

Les études de latin s'adressent à des bacheliers au bénéfice d'une formation dans cette langue acquise pendant les études secondaires et dont la mention figure sur leur maturité. Elles sont cependant ouvertes, avec un examen préalable, à des bacheliers non latinistes dans la mesure où ces derniers auront acquis, soit par eux-mêmes soit en suivant le cours d'initiation au latin organisé par la section (quatre semestres), un niveau de connaissance leur permettant de suivre avec profit les cours, séminaires et travaux pratiques prévus dans le programme d'étude du latin. Les étudiants non porteurs d'une maturité avec latin mais intéressés par les études latines sont vivement encouragés à prendre contact avec la section, qui établira un programme spécifique de «rattrapage». Les études latines à l'Université de Lausanne couvrent l'ensemble de la littérature latine, des origines jusqu'au 6^{ème} siècle ap. J.-C., avec des ouvertures sur la littérature latine du Moyen Age et de la Renaissance, dans une double perspective: perception des phénomènes linguistiques saisis dans leur diachronie et connaissance des œuvres littéraires considérées dans leurs ressources expressives, leur relation au contexte social, culturel et historique, leur survivance et leur influence dans la tradition européenne.

Langue et littérature grecques

L'enseignement de la littérature grecque porte sur la langue et la civilisation de la Grèce antique. Dans l'approche des textes littéraires ou philosophiques, on favorise l'ouverture vers les connaissances et les points de vue nouveaux offerts par la linguistique historique, par l'analyse de discours, par l'anthropologie ou l'histoire sociale mais aussi la rigueur dans l'initiation au travail philologique de l'établissement du texte et dans les connaissances techniques de la langue aussi bien en syntaxe qu'en sémantique. De plus les travaux sur la poétique grecque menés à Lausanne ont fait de la section des sciences de l'antiquité un lieu de nombreux échanges internationaux. L'enseignement est destiné aussi bien à celles et ceux qui ont fait du grec au cours de leur scolarité qu'aux «grands débutants» (cours de rattrapage à disposition).

Langue et littérature italiennes

La section d'italien assure la transmission et la maîtrise des connaissances, y compris celles d'ordre épistémologique et méthodologique, portant sur huit siècles de langue et de littérature italiennes. Sur le plan de la recherche, les domaines privilégiés sont actuellement la Renaissance, le 17^{ème} et le 19^{ème} siècles, ainsi que la littérature contemporaine hors d'Italie (littérature de la Suisse italienne et des italophones dans le monde). La section possède l'unique «Centre de documentation sur les écrivains de langue italienne à l'étranger» de niveau académique.

Langue et littérature espagnoles

L'enseignement de littérature espagnole porte essentiellement sur les auteurs de l'époque classique (16^{ème} et 17^{ème} siècles) ainsi que sur ceux des 19^{ème} et 20^{ème} siècles. En philologie et linguistique, l'accent est mis sur certains aspects de l'espagnol moderne (phraséologie, formation de mots, sémantique et lexicologie, morphosyntaxe, langage de la presse, langues régionales, conflits linguistiques, l'espagnol d'Amérique, etc.). Puisque la plupart des étudiants débutent avec des notions d'espagnol très élémentaires, la section propose en premier cycle un programme complet de cours de

langue (grammaire, conversation et rédaction, traduction, travaux au laboratoire de langues, etc.) qui amènent l'étudiant à une maîtrise orale et écrite de l'espagnol.

Langue et littérature allemandes

L'un des principaux atouts de la section est sa situation particulière à Lausanne, au carrefour de différentes cultures européennes, dans la partie francophone de la Suisse plurilingue. Le cours normal des études menant à la licence et au doctorat s'adresse donc aussi bien aux étudiants de langue maternelle française qu'à ceux de langue maternelle allemande. Dans cette perspective nous offrons un enseignement de théories, analyse et histoire de la traduction littéraire qui s'ajoute aux domaines de langue et littérature allemandes.

Langue et littérature anglaises

La section offre des cours et des séminaires sur des sujets de littérature d'expression anglaise, américaine et post-coloniale, ainsi que sur la littérature anglaise médiévale et la sociolinguistique. La plupart des cours sont destinés aux étudiants de 1^{er} et de 2^{ème} cycles, mais la section organise, en collaboration avec les autres universités romandes, quelques cours et séminaires de 3^{ème} cycle, et il est possible d'y préparer une thèse de doctorat. Quoique la majorité des étudiants ne soit pas de langue anglaise, tous les cours se donnent en anglais; une bonne connaissance de cette langue est donc nécessaire pour y être admis.

Langues et civilisations slaves (russe)

La section accueille des étudiants n'ayant aucune connaissance préalable de russe. Son objectif principal est d'initier aux études russes. L'objet d'enseignement est, en première partie, la langue elle-même; puis la littérature et la culture prennent la place la plus importante. Cette dernière est étudiée aussi bien à travers les oeuvres littéraires qu'avec les méthodes linguistiques. Une collaboration étroite avec l'Université de Saint-Petersbourg permet aux étudiants d'y effectuer des séjours dans le cadre de leurs études.

Langues et civilisations orientales (études indiennes)

La section de langues et civilisations orientales assure en premier lieu une formation en langue et littérature sanscrites. Cette formation, qui peut être complétée par l'apprentissage du tibétain ou du hindi, offre à l'étudiant une ouverture sur divers aspects de la culture indienne, en Inde même et dans les prolongements que cette civilisation a connus hors de l'Inde, notamment par l'expansion du bouddhisme.

Histoire et sciences des religions

La branche «Histoire et sciences des religions» est administrée par le Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions. Elle regroupe des enseignements tirés de trois Facultés: les lettres, les sciences sociales et politiques, et la théologie. En histoire et sciences des religions, les étudiants sont invités à considérer les phénomènes religieux d'un point de vue scientifique, critique et neutre quant à l'engagement confessionnel. Ils sont amenés à suivre une démarche comparative entre les religions et les cultures. Le programme d'études est constitué de trois blocs. Le premier comprend des cours de méthodologie destinés à familiariser les étudiants avec la méthode propre à l'histoire des religions. Le deuxième couvre l'étude des grandes religions de l'humanité. Le troisième offre la possibilité aux étudiants de se former dans des disciplines apparentées à l'histoire des religions, telles que l'anthropologie, la sociologie ou la psychologie. On recommande également aux étudiants d'apprendre une langue relative à leur religion de spécialisation, car l'examen des sources écrites et orales est l'un des piliers de la discipline.

Linguistique

La linguistique étudie le langage humain du point de vue de la diversité des langues et de leurs utilisations. La section de linguistique offre un enseignement complet (branche de la licence ès lettres) dans le domaine de la linguistique générale. En première partie, l'enseignement porte sur les principaux niveaux d'analyse: phonologique, morphologique, syntaxique et pragmatique. Il comporte, en outre,

une introduction à la linguistique historique. En deuxième partie, les domaines sont plus diversifiés (sociolinguistique, linguistique informatique, sémantique, linguistique de l'acquisition, linguistique de l'interaction et linguistique historique), en relation avec les sujets de recherche des enseignants, mémorants ou doctorants.

Histoire de l'art

L'enseignement couvre le champ des arts visuels depuis la période paléochrétienne jusqu'à nos jours. Il s'organise en tranches chronologiques: Moyen Age (IV^e-début XV^e siècle), Histoire de l'Art Moderne (XV^e-début XX^e), Histoire de l'Art Contemporain et Muséologie. La première année introduit à la connaissance des instruments de travail, des méthodes et de l'histoire des formes; le premier certificat (qui dure deux ans) se caractérise par une orientation généraliste, tandis que la seconde partie des études permet une spécialisation relative. La section propose un éventail de cours et séminaires qui s'organisent selon les différents niveaux d'études (premier cycle, deuxième cycle, pour tous); les séminaires de deuxième partie encouragent déjà la recherche, qui pourra davantage se développer au niveau du mémoire. Les points forts de l'enseignement et de la recherche pendant les dernières années portent sur les théories artistiques, l'art italien du Moyen Age, la photographie, l'iconographie religieuse et profane. L'enseignement de l'art monumental régional constitue une spécialité lausannoise.

Histoire et esthétique du cinéma

La discipline histoire et esthétique du cinéma assure enseignement et recherche dans les domaines de l'histoire du cinéma («archéologie», «invention» et développements), des analyses filmiques, des théories et esthétiques du cinéma et dans celui des rapports entre films et sociétés, représentations collectives et idéologies. Huit heures de cours sont proposées aux étudiants, de l'introduction aux études cinématographiques et filmiques (1^{ère} année) aux cours généraux et séminaires, ainsi que deux heures de travaux pratiques et un séminaire de recherche pour étudiants ayant franchi le cap du 1^{er} certificat. Un centre de documentation (livres, brochures, revues, press-books, films, video, cassettes son, etc.) est à disposition.

Géographie

L'Institut de géographie offre une formation théorique et pratique en géographie physique et humaine largement ouverte sur un ensemble de disciplines connexes issues d'autres facultés et universités suisses, qui viennent renforcer la spécialisation progressive dans l'un ou l'autre de ces deux domaines. Il se spécialise dans les champs de recherche suivants: le quaternaire et la climatologie pour la géographie physique, les villes et l'urbanisation, les problèmes sociaux et culturels pour la géographie humaine, la Suisse, le Canada et le Sahel pour la géographie régionale. Plus généralement, l'Institut de géographie met l'accent sur la réflexion épistémologique et critique au sein des sciences sociales tout en accordant une grande importance à la formation en analyse quantitative et en cartographie automatique. A côté des cours généraux, les études comprennent des travaux pratiques sur les roches et minéraux, les techniques statistiques, informatiques et cartographiques, des excursions et travaux sur le terrain.

Informatique et méthodes mathématiques

Le programme d'études de la section comprend deux cheminements parallèles, constitués par l'informatique et la statistique appliquées aux sciences humaines. Son objectif est l'apprentissage théorique et pratique de la modélisation en sciences humaines, en particulier en sciences de la parole, linguistique et géographie. Le programme d'informatique comprend la création de logiciels et la modélisation informatique; un cours postgrade en modélisation informatique pour les sciences de la parole est également proposé. Le programme de statistique comprend des cours de base de statistique uni- et multivariés, ainsi que des cours avancés spécifiques aux traitements quantitatifs en linguistique ou en géographie. D'autres cours orientés vers la modélisation quantitative (tels que logique ou mathématiques discrètes) peuvent également être validés dans le cadre du plan d'études de la section.

Introduction aux langues anciennes: latin

Ce cours, de deux heures hebdomadaires et d'une durée de deux ans, s'adresse aux étudiants qui n'ont pas le latin au programme de leur maturité et qui entreprennent des études en histoire, histoire ancienne, archéologie, langues romanes (français, français médiéval, italien, espagnol) ou linguistique. En 1^{ère} année, le cours aborde l'étude des éléments de la langue latine en s'appuyant sur la lecture de textes d'auteurs et de documents antiques ou médiévaux. En 2^{ème} année, il offre, par le biais

de la lecture de textes, complétée par une information thématique, une ouverture sur la littérature latine, l'historiographie romaine, la diplomatique. Selon leurs intérêts personnels et l'orientation de leurs études, les étudiants ont le choix entre trois variantes:

- Latin et langues romanes (pour étudiants intéressés par la littérature et la linguistique)
- Latin et histoire (pour étudiants intéressés par l'histoire, antique ou médiévale, et l'archéologie)
- Latin et traduction (destinée à qui opte pour un apprentissage systématique de la langue latine débouchant sur une connaissance personnelle de la culture latine)

Introduction aux langues anciennes: grec

Cette formation dure deux ans à raison de trois heures d'apprentissage de la langue et une heure d'introduction à la culture littéraire grecque en première année, et deux heures de langue en seconde année. Au terme de ces deux ans, l'étudiant est capable de lire des textes courants.

Instituts et centres de recherche

A la Faculté des lettres sont rattachés des centres et des instituts dont la vocation est essentiellement la recherche. Ils publient des travaux scientifiques et mettent une importante documentation à disposition des étudiants et des chercheurs.

Institut Benjamin Constant

L'Institut Benjamin Constant (IBC), créé en 1979, est rattaché à la section d'histoire de la Faculté des lettres. Il a une double vocation de centre de documentation et de recherches. Il collabore aux Œuvres complètes de Benjamin Constant et publie des instruments de travail (chronologie, catalogue des manuscrits), sur la base de données informatisées, accessibles aux chercheurs. Il fait paraître depuis 1980 une Bibliographie critique et analytique régulièrement mise à jour et édite les Annales Benjamin Constant. Il organise des colloques et des expositions. Il propose des sujets de mémoires de licence et de thèses, reçoit les chercheurs et les étudiants et met à leur disposition une importante documentation. Il tend à élargir le champ de ses recherches à la période des 18^{ème} et 19^{ème} siècles, notamment en Suisse, dans une optique interdisciplinaire.

Institut d'archéologie et des sciences de l'antiquité

L'Institut d'archéologie et des sciences de l'antiquité (IASA) regroupe l'archéologie classique, l'archéologie provinciale-romaine et l'histoire ancienne. Ses activités principales sont centrées sur les fouilles en Suisse, en France, en Grèce (Ecole suisse d'archéologie), voire dans d'autres pays (Asie centrale). L'IASA s'occupe aussi de muséographie et poursuit des recherches de pointe dans plusieurs domaines (voir pages consacrées aux enseignements).

Institut d'études médiévales

L'Institut d'études médiévales (IEM), créé en 1993, regroupe les chercheurs qui, à l'Université de Lausanne ou en contact étroit avec ses institutions, s'intéressent au Moyen Age et à la Renaissance (jusqu'en 1536, date de l'arrivée de la Réforme à Lausanne). Les différentes sections de la Faculté (philosophie, histoire, histoire de l'art, français médiéval, italien, allemand, anglais, espagnol) collaborent à la vie de l'IEM par le biais de séminaires, colloques, recherches communes, publications. L'IEM organise régulièrement des séances de séminaire pour doctorants ou chercheurs avancés. L'IEM se préoccupe également de fournir aux étudiants l'ensemble de la documentation concernant cours et séminaires portant sur le Moyen Age, ce qui devrait leur faciliter la composition de leur discipline de soutien dans ces domaines. L'IEM est rattaché à la section d'histoire de la Faculté, qui se charge d'en coordonner les activités.

Institut de linguistique et des sciences du langage

L'Institut de linguistique et des sciences du langage (ILSL) regroupe des enseignants de la Faculté des lettres et de l'Ecole de français moderne intéressés par le langage et les langues. L'ILSL se propose comme objectifs principaux de: stimuler le travail interdisciplinaire d'enseignement et de recherche; garantir la permanence et le développement d'enseignements postgrades dans le domaine des

sciences du langage; favoriser les activités de formation continue de niveau universitaire; coordonner la publication et la diffusion des travaux de recherche réalisés en son sein (ex. Cahiers de l'ILSL).

Institut suisse pour l'étude de l'art

Depuis 1987, l'Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA) dispose d'une antenne romande au BFSH2. Celle-ci poursuit les mêmes objectifs que la maison mère, fondée à Zurich en 1951: inventaire et étude scientifique du patrimoine artistique suisse dans le domaine des beaux-arts, publication des résultats de la recherche. Il offre aux étudiants en histoire de l'art de l'UNIL la possibilité de consulter ses archives photographiques (env. 80'000 documents) et sa base de données sur les artistes suisses modernes et contemporains (env. 16'000 entrées).

Institut de géographie

Voir sous «géographie» dans les pages consacrées aux enseignements.

Centre de recherches sur les lettres romandes

Le Centre de recherches sur les lettres romandes (CRLR) travaille à la mise en valeur du patrimoine littéraire romand en publiant des inédits, des travaux scientifiques et critiques sur des fonds d'archives déposés dans les départements des manuscrits des bibliothèques ou donnés au Centre par les familles des écrivains. Il se préoccupe également d'orienter les chercheurs suisses et étrangers dans leurs travaux sur la littérature suisse d'expression française.

Centre de traduction littéraire de Lausanne

Le Centre de traduction littéraire (CTL) est un petit institut financé par la Faculté des lettres et la Ville de Lausanne dont la vocation est de servir de plate-forme de discussion à tous les milieux concernés par la traduction littéraire: les traducteurs, les écrivains, les éditeurs, les universitaires s'occupant de littérature ou de traductologie, et le public. Le CTL organise dans ce sens des colloques, des conférences et des lectures. Il dispose de sa propre série de publications, qui compte actuellement plus de trente titres.

Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions

Voir sous «histoire et sciences des religions» dans les pages consacrées aux enseignements.

Département interfacultaire d'histoire

Au printemps 1999 s'est créé un Département interfacultaire d'histoire (DIH). Ce Département a pour vocation de rassembler tous ceux qui exercent une activité de recherche et d'enseignement en histoire dans une des facultés ou instituts de l'Université de Lausanne. Les nombreuses adhésions ont montré à quel point la recherche dans le domaine de l'histoire est présente au sein de notre université, et c'est bien pour cette raison que nous avons voulu marquer la naissance du nouveau DIH par la rédaction d'un bulletin qui rassemble les informations intéressantes, justement, la recherche et l'enseignement dans la discipline qui est la nôtre, entendue sous ses facettes les plus larges et variées: de l'histoire de l'Antiquité à l'histoire contemporaine, de l'histoire sociale à l'histoire de la médecine, du droit ou des religions.

Département interfacultaire d'écologie humaine

Département créé tout récemment.

Infrastructures

Les étudiants peuvent utiliser des laboratoires de langues tous les jours de 12h15 à 16h00. Des salles équipées d'ordinateurs sont par ailleurs à disposition des étudiants dans tous les bâtiments de l'Université.

Perspectives professionnelles

En raison du faible degré de professionnalisation de leurs études, les licenciés en lettres exercent des activités variées, que l'on peut regrouper dans les cinq domaines mentionnés ci-dessous.

Sauf pour l'enseignement secondaire, qui exige des disciplines particulières, et pour quelques professions (archéologue, géographe, historien de l'art), l'accès à ces activités ne dépend que très peu des disciplines qui composent la licence, mais bien plus des activités menées parallèlement aux études (stages, engagement associatif, activités professionnelles, etc.). Excepté dans le domaine de l'enseignement et de la recherche scientifique, les activités exercées par les licenciés en lettres n'ont souvent que peu à voir avec le contenu de leurs études.

Débouchés après des études de lettres

- **Communication:** journalisme, audiovisuel, relations publiques, traduction, interprétation
- **Culture:** librairie, édition, théâtre, musique, cinéma, gestion de la culture
- **Documentation, conservation:** bibliothèques, archives privées et publiques, centres de documentation, musées
- **Enseignement:** écoles secondaires publiques, écoles privées, universités
- **Recherche:** assistantat, Fonds national, centres de recherches (mandats souvent de durée limitée)
- **Gestion et administration:** services publics municipaux, cantonaux et fédéraux, entreprises (surtout dans le secteur tertiaire)

Secteurs d'activité des licenciés en lettres

Tous les deux ans, l'Office fédéral de la statistique mène en collaboration avec l'Association suisse pour l'orientation universitaire (ASOU) une enquête sur le passage des études à la profession auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses (1 2'000 personnes en 1999, 57% de taux de réponses): "De l'université à la vie active: enquête auprès des nouveaux diplômés 1999". L'enquête ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études. Les personnes intéressées peuvent obtenir le rapport complet auprès de l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel (032/713 60 60).

Secteurs d'activité	Lettres avec langue	Lettres sans langue	Géographie
Assistantat universitaire	15,0%	17,7%	18,8%
Enseignement	52,1%	25,7%	21,0%
Droit	0,6%	0,3%	-
Médias	7,7%	12,3%	2,2%
Culture, musées	5,2%	14,9%	0,7%
Santé	0,6%	0,3%	1,4%
Travail social	0,6%	0,9%	-
Agriculture, sylviculture	-	-	0,7%
Industrie, construction	0,3%	0,3%	3,6%
Banques, assurances	3,1%	5,7%	5,1%
Fiduciaires	0,3%	0,3%	0,7%
Informatique	0,6%	0,6%	6,5%
Consulting	1,5%	1,4%	2,2%
Relations publiques, publicité	0,9%	1,7%	1,4%
Tourisme	1,2%	0,3%	2,2%
Environnement	-	-	3,6%
Autres services privés	3,7%	3,7%	5,8%
Administrations	4,3%	10,6%	20,3%
Services ecclésiastiques, églises	0,3%	-	-
Associations, syndicats	0,9%	3,1%	2,9%
Organisations internationales	0,9%	0,3%	0,7%

Programme des cours

Légendes et commentaires	h/sem	nombre d'heures de cours par semaine
	cours	type d'enseignement
	H	semestre d'hiver
	E	semestre d'été
	C	cours
	S	séminaire
	CS	cours-séminaire
	TP	travaux pratiques
	T	terrain

Le programme détaillé des cours (horaire, lieu, descriptif des cours) est à consulter sur le site Internet de la Faculté des lettres: www.unil.ch/lettres

Philosophie	Tous	enseignant	semestre	h/sem	cours	crédits
	Cours-séminaire : Plotin, sur la vie	A. Neschke Hentschke	HE	2	CS	4.0
	Introduction à la littérature et à la pensée grecques	D. Bouvier	E	1	C	
	La philosophie de l'intersubjectivité - Husserl, Sartre, Buber, Lévinas	Y. Radrizzani	E	2	CS	4.0
	La philosophie transcendantale de Kant (III)	I. Schüssler	HE	2	C	4.0
	Philosophie systématique	R. Célis	HE	2	C	4.0
1^{er} certificat						
	Introduction à la logique	D. Pitteloud	HE	2	C	4.0
	Introduction historique à la philosophie	R. Célis	HE	2	CS	4.0
	Travaux pratiques en relation au cours «Introduction à la logique»	D. Pitteloud	HE	1	TP	
	Interprétation de texte: Platon, Charmide	A. Neschke Hentschke	H	2	S	4.0
	Interprétation de texte: Platon, République livre IV	A. Neschke Hentschke	E	2	S	4.0
1^{er} certificat, 2^{ème} année et 2^{ème} certificat						
	Etude comparative de Maître Eckhart et de Hegel	A. De Murait	HE	2	S	4.0
	Eclosion et/ou fabrication? Problèmes fondamentaux du vivant dans la philosophie occidentale	I. Schussler	H	2	CS	4.0
	Problèmes fondamentaux de la philosophie du vivant. La conception postmétaphysique du vivant chez Heidegger	I. Schussler	E	2	CS	4.0
2^{ème} certificat						
	Penser la démocratie	H. Poltier	E	2	C	4.0
	Philosophie générale	R. Célis	H	2	S	4.0
	Séminaire de philosophie générale	R. Célis	E	2	S	4.0
	Epictète, texte à déterminer	A. Neschke Hentschke	E	2	S	4.0
	Textes philosophiques pour hellénistes - Plotin, Enneade 1.4: Le bonheur	A. Neschke Hentschke	H	2	S	4.0
3^{ème} cycle et études postgrades (DES)						
	La question du vivant au début des Temps modernes (Descartes, Leibniz)	I. Schüssler	H	2	CS	4.0
	La question du vivant et de la vie à l'époque de l'accomplissement des temps modernes (Schelling, Hegel)	I. Schüssler	E	2	CS	4.0
3^{ème} cycle/CUSO						
	Conceptions du vivant et de la vie dans l'histoire de la philosophie et dans la philosophie contemporaine	I. Schüssler	HE		CS	60.0

Histoire	Tous	enseignant	semestre	h/sem	cours	crédits
	De l'hérésie à la sorcellerie. Sectes «réelles» et sectes «imaginaires» du bas Moyen Age	K. Utz Tresp	E	2	CS	8.0
	De Maignan à Bruxelles : Histoires suisses et évolution de l'Europe du XVI ^e au XXI ^e siècle	H.-U. Jost	HE	2	C	
	Histoire extra-européenne	B. Etemad	H	2	C	
	L'historien du Moyen Age face à ses sources (la Suisse romande)	A. Paravicini A. Wildermann	HE	2	CS	8.0
	Le diocèse de Sion au Moyen Age	B. Andenmaten	HE	2	S	8.0
	Le siècle de Saint Thomas d'Aquin	A. Wildermann	H	2	S	8.0
	Médecine et santé au Moyen Age	A. Paravicini	HE	2	CS	8.0
	Paléographie latine	A. Wildermann	HE	2	CTP	8.0
	Villages et paysans d'Europe (XIII ^e -XV ^e)	P. Dubuis	HE	2	S	8.0
1^{er} certificat						
	Introduction à l'histoire ancienne	A. Bielman	HE	2	CS	4.0
	De la crise à la prospérité La Suisse dans les années 1930 et 1940	H.-U. Jost	HE	2	S	8.0
1^{er} certificat, 1^{ère} année						
	Initiation à la méthode historique (pour l'étude de l'époque moderne)	N. Furrer	HE	2	CS	8.0
	Les représentations du Peuple du XVIII ^e au XX ^e siècles	F. Jequier	H	2	CS	8.0
1^{er} certificat, 2^{ème} année et 2^{ème} certificat						
	Des Etats «bien policés». Aspects du contrôle social dans la France et la Suisse des Lumières	D. Tosato-Rigo	HE	2	CS	8.0
	Eternel féminin - Eternelle mineure? Femme et société en Europe à la fin de l'Ancien Régime	D. Tosato-Rigo	HE	2	CS	8.0
	Du banquier privé d'Ancien Régime aux krachs de la crise des années 1930: introduction à l'histoire bancaire européenne	M. Mazbouri	HE	2	S	8.0
	L'Algérie de la conquête à l'indépendance II (de 1919 à nos jours)	F. Jequier	H	2	CS	8.0
	Les archives, comment ça marche ?	F. Jequier	H	2	CS	8.0
2^{ème} certificat						
	Images, livres, bibliothèques : Lecture(s) et horizon intellectuel à l'époque moderne	N. Furrer	HE	2	CS	8.0
	1938-1948 : dernière décennie d'une guerre de Trente Ans ?	M. Leimgruber	HE	2	S	8.0
	Les origines de l'Ère des catastrophes (1912-1923)	H.-U. Jost	HE	2	S	8.0
	Atelier pour mémorants	H.-U. Jost	HE	2	TP	
2^{ème} certificat et postgrade						
	Atelier d'histoire moderne	D. Tosato-Rigo	HE	2	S	
	Colloque de mémorants et de doctorants	A. Paravicini D. Tappy	HE	2	S	
	Culture et «Mittelstand» (classes moyennes) au début du XX ^e siècle	H.-U. Jost P. Utz	HE	3	S	
3^{ème} cycle d'histoire médiévale/CUSO						
	Mémoire et société, de la fin de l'Antiquité à la fin du Moyen Age	A. Paravicini	HE		S	

Français moderne	Tous	enseignant	semestre	h/sem	cours	crédits
	Conseil aux études	J.-D. Gollut	HE	1	C	
	Fin de siècle en Suisse romande	D. Maggetti	E	2	CS	3.0
	Les romans de la montagne de Töpffer à Ramuz	D. Jakubec	H	1	CS	3.0
	Prosatrices romandes des années 1950	D. Maggetti	H	1	C	3.0
1^{er} certificat						
	Analyse de texte : «La Manekine» de Philippe de Rémi	C. Muller	H	2	S	3.0
	Analyse de texte : «Le Bel inconnu» de Renaut de Beaujeu	C. Muller	H	2	S	3.0
	Atelier d'écriture : l'analyse de texte écrite	J. Meizoz	HE	2	TP	
	Histoire littéraire : Récritures courtoises	C. Muller	E	2	S	2.0
	Introduction à l'étude de la littérature romande (XX ^e siècle)	D. Jakubec	E	1	C	0.0
	Introduction à la littérature comparée	U. Heidmann Vischer	E	2	CS	
	Moyen français : autour de Christine de Pizan (XV ^e siècle)	C. Muller	E	2	S	3.0
1^{er} certificat, 1^{ère} année						
	Analyse de texte : Corneille, «La Place Royale», «L'Illusion comique»	M. Caraiion Blanc	E	2	S	5.0
	Analyse de texte : Fernand Chavannes, «Théâtre»	D. Maggetti	E	2	S	5.0
	Analyse de texte : Hugo, Théâtre	A. Cernuschi	E	2	S	5.0
	Analyse de texte : R. Vitrac, «Victor ou les enfants au pouvoir»	J. Meizoz	E	2	S	5.0
	Analyse de texte : Théâtre, Molière	A. Wyss	E	2	S	5.0
	De la phrase au texte	M. Noël	HE	1	S	5.0
	Histoire littéraire : images du chevalier dans la littérature médiévale	J.-C. Mühlethaler	E	3	CS	3.0
	Histoire littéraire : l'époque médiévale	J.-C. Mühlethaler	H	1	C	2.0
	Histoire littéraire : Le grotesque	E Hicks	E	3	S	3.0
	Histoire littéraire : Mythes de l'amour	A. Corbellari	E	2	S	3.0
	Histoire littéraire : XVI ^e et XVII ^e siècles	C. Reichler	E	1	C	2.0
	Introduction à l'étude de la littérature romande	D. Maggetti	H	1	C	0.0
	Introduction à l'interprétation littéraire	J. Kaempfer	HE	1	C	5.0
	Travaux pratiques : lecture de textes médiévaux	V. Dang Everaert	H	1	TP	2.0
1^{er} certificat, 1^{ère} année et soutien						
	Approches critiques du texte médiéval	A. Corbellari/E. Hicks	HE	2	S	2.0
1^{er} certificat, 2^{ème} année						
	Analyse de texte : Charles Sorel, «Histoire comique de Francion»	J. Kaempfer	H	2	S	2.0
	Analyse de texte : Georges Brassens, «Chansons»	A. Wyss	H	2	S	2.0
	Analyse de texte : Hugo, «Les Contemplations»	A. Wyss	H	2	S	2.0
	Analyse de texte : Le Roman de la Rose, II	E. Hicks	H	3	S	3.0
	Analyse de texte : Marivaux, Trois pièces de théâtre	A. Cernuschi	H	2	S	2.0
	Analyse de texte : R. Vitrac, «Victor ou les enfants au pouvoir»	J. Meizoz	H	2	S	2.0
	Analyse de texte : Ramuz, «Farinet»	N. Cordonier	H	2	S	2.0
	Énonciation et communication	J.-M. Adam	HE	1	C	5.0
	Histoire littéraire : L'«expérience» entre science et littérature (XVIII ^e siècle)	C. Reichler	H	2	S	2.0
	Histoire littéraire : XVIII ^e et XIX ^e siècles	A. Cernuschi				
	Histoire littéraire : XVIII ^e et XIX ^e siècles	D. Chaperon	H	1	C	2.0
	Histoire littéraire : XX ^e siècle	D. Chaperon	E	1	C	2.0
	L'énonciation dans les textes	J.-D. Gollut	HE	2	S	5.0
	«Le Jeu de Saint Nicolas» de Jean Bodel	A. Corbellari	H	2	S	3.0
2^{ème} certificat						
	Littérature provençale : lecture de Marcabru	F. Zufferey	H	2	CS	3.0
2^{ème} certificat et soutien						
	Analyse des discours (Argumentation 1) : les mots de l'argumentation	J.-M. Adam	H	2	CS	3.0
	Analyse des discours (Argumentation 2) : Genres et formes textuelles de l'argumentation	J.-M. Adam	E	2	CS	3.0

Approches narratologique et comparative de genres apparentés : contes merveilleux, contes de fées, Märchen, fiabe, fairy tales	J.-M. Adam U. Heidmann Vischer	HE	2	CS	3.0
Bermanos romancier	J. Kaempfer	H	2	S	3.0
Construire les comparables. Réflexions sur les méthodes et objectifs des travaux en littérature comparée	U. Heidmann Vischer	E	2	S	3.0
Cultures et littératures comparées : 1760-1820	U. Heidmann Vischer	H	2	S	3.0
Eloge du clinamen	A. Wyss	H	2	S	3.0
Entre Paris et ici, entre roman et poésie : l'insertion de Ramuz dans la littérature française au tournant du siècle (1898-1910)	N. Cordonier	E	2	CS	3.0
Femmes de Balzac	J. Kaempfer	H	2	S	3.0
Figures du dandy	M. Caraiou Blanc	H	2	S	3.0
L'écriture des femmes à la Renaissance	C. Muller	H	2	S	3.0
L'unanimité de Jules Romains: esthétique et énergétique de l'âme collective	D. Chaperon	H	2	S	3.0
La pensée qui chante	A. Wyss	E	2	S	3.0
Le déclin du Moyen Age de J. Huizinga	E. Hicks	H	2	CS	3.0
«Le Roman du comte d'Anjou» : modèle hagiographique et idéal féminin ou les vertus de la patience face aux revers de Fortune	J.-C. Muhlethaler	H	2	CS	3.0
Le style de Chateaubriand	A. Wyss	E	2	S	3.0
Les encyclopédistes et la pensée en tableau	A. Cernuschi	H	2	S	3.0
Les femmes dans le discours médiatique	S. Durrer	E	2	S	3.0
Les Lumières et l'écriture paradoxale	A. Cernuschi	E	2	S	3.0
Les mots qui blessent : entre cris et chuchotements	S. Durrer	H	2	S	3.0
Les regards sociologiques sur la littérature (XX ^e siècle)	J. Meizoz	H	2	S	3.0
Les trouvères du XIII ^e siècle : entre musique et littérature	A. Corbellan E. Hicks	E	2	S	3.0
Linguistique pour le texte littéraire . «Le Rivage des Syrtes» de Julien Gracq	M. Noël	E	2	S	3.0
Linguistique pour le texte littéraire : Les mots de la fin	J.-D. Gollut	H	2	S	3.0
Littérature et colonialisme : les récits de la Nouvelle-France	C. Reichler	H	2	S	3.0
Littérature et Histoire	C. Reichler	H	2	C	3.0
Littérature et morale publique	J. Kaempfer J. Meizoz	E	2	S	3.0
Littérature romande : Edouard Rod	D. Maggetti	H	2	S	3.0
Littérature utilitaire/littérature populaire au XIX ^e siècle	M. Caraiou Blanc	E	2	S	3.0
Martin Le Franc, prévôt de Lausanne : «Le Champion des Dames», un texte à l'écoute de son temps	J.-C. Mühlethaler	E	2	CS	3.0
Merveilles, miracles, mystifications	E. Hicks	E	2	CS	3.0
Paul Valéry, une poétique de la lucidité	E. Barilier	H	2	S	3.0
Robert Chaille : «Les Illustres Françaises»	C. Reichler	E	2	S	3.0
Romans minimalistes (Jean Echenoz, Jean-Philippe Toussaint)	J. Kaempfer	E	2	S	3.0
Textes de débats dans les médias : du débat citoyen au débat témoignage	M. Burger	H	2	S	3.0
Théories de la communication verbale . intentionnalité et textualité	M. Burger	E	2	S	3.0
Voltaire et la tragédie : dramaturgie et histoire d'une réception tumultueuse	D. Chaperon	E	2	S	3.0

2^eme certificat, soutien et postgrade

Recherches sur le paysage	C. Reichler	E	2	S	3.0
---------------------------	-------------	---	---	---	-----

Mémorants et doctorants

Séminaire annuel d'encadrement des doctorants : Linguistique textuelle et analyse des discours, travaux en cours	J.-M. Adam J.-D. Gollut	HE	2	S	
--	----------------------------	----	---	---	--

Postgrade et avancés

Cours-séminaire postgrade du Centre de recherches interdisciplinaires en analyse des discours : Questions de transtextualité	C. Calame J.-M. Adam U. Heidmann Vischer	H	2	S	3.0
--	--	---	---	---	-----

Postgrade : module du 3^{ème} cycle romand de linguistique française

La période : de la rhétorique à la linguistique et de la phrase au texte	C. Calame J.-D. Gollut J.-M. Adam	E	S
--	---	---	---

Français médiéval

1 ^{er} certificat	enseignant	semestre	h/sem	cours	crédits
Analyse de texte : «La Manekine» de Philippe de Rémi	C. Muller	H	2	S	3.0
Analyse de texte : «Le Bel inconnu» de Renaut de Beaujeu	C. Muller	H	2	S	3.0
Histoire littéraire : Réécritures courtoises	C. Muller	E	2	S	2.0
Moyen français : autour de Christine de Pizan (XV ^e siècle)	C. Muller	E	2	S	3.0

1^{er} certificat, 1^{ère} année

Explication philologique : «Amadas et Ydoine»	F. Zufferey	E	2	S	2.0
Histoire littéraire : l'époque médiévale	J.-C. Mühlethaler	H	1	C	2.0
Histoire littéraire : Le grotesque	E. Hicks	E	3	S	3.0
Histoire littéraire : Mythes de l'amour	A. Corbellan	E	2	S	3.0
Introduction à l'ancien français : lecture de textes	B. Gross	H	2	TP	2.0
Linguistique gallo-romane I	F. Zufferey	H	1	C	1.0
Linguistique gallo-romane II	F. Zufferey	E	1	C	1.0
Travaux pratiques : lecture de textes médiévaux	V. Dang Everaert	H	1	TP	2.0

1^{er} certificat, 1^{ère} année et soutien

Approches critiques du texte médiéval	A. Corbellan E. Hicks	HE	2	S	2.0
---------------------------------------	--------------------------	----	---	---	-----

1^{er} certificat, 2^{ème} année

Introduction au moyen français : lecture de textes	B. Gross	E	2	TP	2.0
Analyse de texte : Le Roman de la Rose, II	E. Hicks	H	3	S	3.0
Ancien provençal . explication du conte «Frère de Joie et Sœur de Plaisir»	F. Zufferey	E	2	S	2.0
Explication philologique «Ille et Galeron» de Gautier d'Arras	F. Zufferey	H	2	S	3.0
Histoire littéraire . images du chevalier dans la littérature médiévale	J.-C. Mühlethaler	E	3	CS	3.0
«Le Jeu de Saint Nicolas» de Jean Bodel	A. Corbellan	H	2	S	3.0
Lecture de textes en ancien provençal	F. Zufferey	H	2	S	2.0

2^{ème} certificat

L'écriture des femmes à la Renaissance	C. Muller	H	2	S	3.0
Littérature provençale : lecture de Marcabru	F. Zufferey	H	2	CS	3.0
Philologie gallo-romane introduction à l'anthroponymie	F. Zufferey	E	2	CS	3.0

2^{ème} certificat et soutien

Le déclin du Moyen Age de J. Huizinga	E. Hicks	H	2	CS	3.0
«Le Roman du comte d'Anjou» : modèle hagiographique et idéal féminin ou les vertus de la patience face aux revers de Fortune	J.-C. Mühlethaler	H	2	CS	3.0
Les trouvères du XIII ^e siècle entre musique et littérature	A. Corbellan E. Hicks	E	2	S	3.0
Martin Le Franc, prévôt de Lausanne : «Le Champion des Dames», un texte à l'écoute de son temps	J.-C. Mühlethaler	E	2	CS	3.0
Merveilles, miracles, mystifications	E. Hicks	E	2	CS	3.0

Histoire ancienne	Tous	enseignant	semestre	h/sem	cours	crédits
	<i>Epigraphie grecque : Introduction et lecture de documents</i>	P. Ducrey	H	2	CS	3.0
	Introduction à la littérature et à la pensée grecques	D. Bouvier	E	1	C	
	Numismatique grecque : Introduction et étude de monnayages	P. Ducrey	E	2	CS	3.0
1^{er} certificat						
	« Affaires » célèbres et grands procès de la Grèce antique	P. Ducrey	E	2	CS	3.0
	« Affaires » célèbres et grands procès de la Rome antique	P. Ducrey	H	2	CS	3.0
	introduction à l'histoire ancienne	A. Bielman	HE	2	CS	4.0
1^{er} certificat, 1^{ère} année						
	Sources et méthodes de l'histoire ancienne	R. Frei Stolba	HE	2	CS	4.0
1^{er} certificat, 2^{ème} année						
	Introduction à l'épigraphie latine. Les provinces danubiennes	R. Frei Stolba	H	2	CS	8.0
1^{er} certificat, 2^{ème} année et 2^{ème} certificat						
	Epigraphie latine : l'intégration des élites indigènes à la société romaine	R. Frei Stolba	E	2	S	8.0
	Le christianisme : son histoire et ses problèmes II	K. Blaser	E	2	C	
2^{ème} certificat						
	Discussions des mémoires en cours	A. Bielman R. Frei Stolba	HE	2	S	
	Questions d'histoire économique et sociale du monde grec	P. Ducrey	H	2	CS	3.0
	Questions d'histoire économique et sociale du monde romain	P. Ducrey	E	2	CS	3.0
2^{ème} certificat et 3^{ème} cycle						
	Séminaire-bloc : Reines hellénistiques et impératrices romaines	A. Bielman R. Frei Stolba	H		S	
3^{ème} cycle/CUSO						
	Retour aux sources : réévaluation de sources écrites documentaires et littéraires sur support antique original	P. Schubert	HE		CS	

Archéologie	Tous	enseignant	semestre	h/sem	cours	crédits
	Archéologie des provinces romaines	vacat	HE	1	C	4.0
	Archéologie des provinces romaines : sites et documents	vacat	HE	2	CS	4.0
	Architecture et structures archéologiques	vacat	HE	1	C	4.0
	Athènes	C. Bérard	H	1	C	2.0
	Fouilles et prospection archéologique	vacat	E		TP	4.0
	L'Amque	C. Bérard	H	2	S	2.0
	L'au-delà	C. Bérard	H	1	C	2.0
	Le ciel et la terre	C. Bérard	E	2	S	2.0
	Le temps	C. Bérard	E	1	C	2.0
	Le vin	C. Bérard	E	1	C	2.0
	Problèmes de la mort en Grèce	C. Bérard	H	2	S	2.0
	Symposion et banquet	C. Bérard	E	2	S	2.0



1^{er} certificat, 1^{ère} année

Techniques de recherches et notions de base		HE	2	S	
---	--	----	---	---	--

2^{ème} certificat

Analyse et publication du matériel archéologique	vacat	HE	2	TP	4.0
Archéométrie et techniques de fouilles	vacat	HE	3	CS	2.0
Séminaire de recherches	vacat	HE	2	S	

2^{ème} certificat et 3^{ème} cycle

Travaux et recherches des docteurs et doctorants	C. Bérard	HE	2	CS	
--	-----------	----	---	----	--

3^{ème} cycle/CUSO

Retour aux sources: réévaluation de sources écrites documentaires et littéraires sur support antique original	P. Schubert	HE		CS	
---	-------------	----	--	----	--

Latin	Tous	enseignant	semestre	h/sem	cours	crédits
	Cours pour non-latinistes: latin et langues romanes	F. Spaltenstein	HE	2	CTP	
	Introduction à la littérature et à la pensée grecques	D. Bouvier	E	1	C	
	Les débuts de la littérature latine	F. Spaltenstein	H	1	C	
	Période classique	P. Mudry	E	1	C	
	1^{er} certificat					
	Cours pour non-latinistes; latin et langues romanes	F. Spaltenstein	HE	2	CTP	
	Lecture cursive	F. Spaltenstein	HE	1	TP	4.0
	Métrique	F. Spaltenstein	E	1	C-TP	
	Stylistique et grammaire	F. Spaltenstein	HE	2	C-TP	10.0
	1^{er} certificat, 1^{ère} année					
	Cicéron, les «Catilinaires»	H. Junod	E	2	S	5.0
	Cours pour non-latinistes, variante 2 : latin et histoire	F. Mottas	HE	2	CTP	
	Cours pour non-latinistes, variante 3 : latin et traduction	F. Mottas	HE	2	CTP	
	Description et histoire des langues classiques	C. Sandoz	HE	1	C	3.0
	Exercices de linguistique grecque et latine	N. Mirmanoff	HE		TP	0.0
	Introduction à la linguistique historique	C. Sandoz	HE	1	C	4.0
	«Qualis artifex pereo» La figure de Néron chez Tacite et Suétone	P. Mudry	H	2	S	5.0
	1^{er} certificat, 2^{ème} année					
	Salluste, «Catilina»	H. Junod	H	2	S	5.0
	Virgile, l'Enéide, livre 2	F. Spaltenstein	E	2	S	5.0
	1^{er} certificat, 2^{ème} année et 2^{ème} certificat					
	Cours pour non-latinistes, variante 2 : latin et histoire	F. Mottas	HE	2	CTP	
	Cours pour non-latinistes, variante 3 : latin et traduction	F. Mottas	HE	2	CTP	
	Désir et regret	H. Junod	H	2	S	3.0
	Études étymologiques dans le domaine du vocabulaire socioculturel indo-européen	C. Sandoz	E	2	S	2.0
	L'Histoire naturelle de Pline l'Ancien : le spectacle du monde	P. Mudry	E	2	S	3.0
	Variation et changement dans les langues anciennes	C. Sandoz	H	1	S	2.0
	2^{ème} certificat					
	Exercices de version	P. Mudry	HE	2	TP	6.0
	Haec mihi fingebam	H. Junod	E	2	S	3.0
	Le théâtre d'Accius	F. Spaltenstein	H	2	S	3.0
	Lecture cursive	F. Spaltenstein	HE	1	TP	10.0

3^{ème} cycle/CUSO

Retour aux sources: réévaluation de sources écrites documentaires et littéraires sur support antique original	P. Schubert	HE		CS
---	-------------	----	--	----

Etudiants avancés, mémorants, doctorants

Séminaire de recherche	P. Mudry	HE	1	S
------------------------	----------	----	---	---

Grec	Tous	enseignant	semestre	h/sem	cours	crédits
	Introduction à la langue grecque : niveau 1	D. Bouvier	HE	1	C	
	Introduction à la langue grecque : niveau 2	D. Bouvier	HE	1	C	
	Introduction à la littérature et à la pensée grecques	D. Bouvier	E	1	C	
	La poésie mélique II : chœurs, héros, dieux et rituels	C. Calame	H	2	C	4.0
	La poésie mélique II : les compositions culturelles de Bacchylide	C. Calame	E	2	CS	4.0
	1^{er} certificat					
	Connaissance pratique de la langue grecque: introduction à la papyrologie	C. Calame	HE	2	TP	5.0
	La poésie mélique de Lesbos : Alcée et Sappho	C. Calame	E	2	S	3.0
	Le roman grec : «Daphnis et Chloé» de Longus	C. Calame	H	2	S	3.0
	1^{er} certificat, 1^{ère} année					
	Description et histoire des langues classiques	C. Sandoz	HE	1	C	3.0
	Exercices de linguistique grecque et latine	N. Mirimanoff	HE		TP	0.0
	Introduction à la linguistique historique	C. Sandoz	HE	1	C	4.0
	2^{ème} certificat					
	Version grecque et lecture cursive	C. Calame	HE	2	TP	4.0
	Textes philosophiques pour hellénistes	A. Neschke Hentschke	H	2	S	4.0
	3^{ème} cycle/CUSO					
	Retour aux sources : réévaluation de sources écrites documentaires et littéraires sur support antique original	P. Schubert	HE		CS	
	Postgrade : module du 3^{ème} cycle romand de linguistique française					
	La période : de la rhétorique à la linguistique et de la phrase au texte	C. Calame J.-D. Gollut J.-M. Adam	E		S	

Italien	Tous	enseignant	semestre	h/sem	cours	crédits
	Eredità classica nella letteratura italiana	A. Stauble	H	2	C	2.0
	La novellistica pirandelliana	J.-J. Marchand	H	1	C	2.0
	Lecture e analisi linguistico-filologiche del Purgatorio dantesco	G. Papini	E	2	C	2.0
	Lecture e analisi linguistico-filologiche dell'Inferno dantesco	G. Papini	H	2	C	2.0
	Narrativa siciliana del Novecento da Vittorini a Consolo	J.-J. Marchand	E	1	C	2.0
	Pirandello e il Decadentismo	A. Stauble	E	2	C	2.0
	1^{er} certificat					
	Esercizi di traduzione e di stilistica	A. Roncaccia	HE	2	E	3.0

1^{er} certificat, 1^{ère} année

Laboratorio sulla lingua ed espressione orale	M. Miglioli	HE	2	E	1.0
Origini della lingua italiana : fonetica e grammatica storica.	G. Papini	HE	2	CS	2.0
Principi di critica testuale					
Panorama della letteratura italiana dal Cinque al Novecento	J.-J. Marchand	HE	2	CS	3.0
Seminario I : Il crepuscolarismo	M. Miglioli	E	2	S	2.0
Seminario I : Italo Svevo : La Coscienza di Zeno	M. Miglioli	H	2	S	2.0
Seminario I : L'opera narrativa di Giuseppe Tomasi di Lampedusa	E. Cutinelli Rendina	H	2	S	2.0
Seminario I : Le «Odi» di Giuseppe Parni	E. Cutinelli Rendina	E	2	S	2.0
Seminario I per italofoini : La novella del Quattrocento	A. Francillon	H	2	S	2.0
Seminario I per italofoini : Petrarca, «Canzoniere»	F. Dal Busco	H	2	S	2.0
Seminario I per italofoini : Poesie di Pascoli	F. Dal Busco	E	2	S	2.0
Seminario I per italofoini : Racconti neri e fantastici dell'Ottocento italiano	F. Dal Busco	E	2	S	2.0

1^{er} certificat, 2^{ème} année

Aspetti et problemi della storia linguistica dell'Italia moderna e contemporanea	E. Cutinelli Rendina	HE	2	CS	3.0
Metrica e retorica	A. Francillon	HE	2	CS	2.0
Seminario II : Ariosto, «Orlando furioso»	M. Miglioli	E	2	S	3.0
Seminario II : Novellieri trecenteschi	M. Miglioli	H	2	S	3.0
Seminario II per italofoini : D'Annunzio lirico	A. Francillon	E	2	S	2.0
Seminario II per italofoini : Tasso	A. Stauble	H	2	S	2.0

2^{ème} certificat

Seminario di filologia : La lingua della poesia neoclassica dai Monti al Carducci	G. Papini	E	2	S	2.0
Seminario di filologia : Leopardi, «Canti»	F. Dal Busco	H	2	S	2.0
Seminario di letteratura III : Dante : politica e poesia	A. Stauble	H	2	S	2.0
Seminario di letteratura III : La presenza di Boccaccio nella novellistica del Cinquecento	J.-J. Marchand	H	2	S	2.0
Seminario di letteratura III : La Scopigliatura tra continuità e rottura	J.-J. Marchand	E	2	S	2.0
Seminario di letteratura III : Politica e utopia nei trattati di fine Cinquecento e inizio Seicento	A. Stauble	E	2	S	2.0
Tecnica bibliografica	M. Pedroni	HE	2	E	

Doctorants

Ecole doctorale Genève-Lausanne : Il teatro mitologico di Emanuele Tesaro	A. Stauble	E	2	S	
Ecole doctorale Genève-Lausanne : Variantistica, esegesi e commento : a proposito delle odi classiche di Giovanni Fantoni	G. Papini	H	2	S	

Espagnol	1 ^{er} certificat, 1 ^{ère} année	enseignant	semestre	h/sem	cours crédits
	Expresión oral y escrita I	vacat	HE	1	TP
	Expresión oral y escrita II	vacat	HE	1	TP
	Gramática	A. Alvarez Vilela	HE	2	TP
	Laboratorio I	A. Alvarez Vilela	HE	2	TP
	Laboratorio II	A. Alvarez Vilela	HE	2	TP
	Laboratorio III	A. Alvarez Vilela	HE	2	TP
	Literatura española contemporanea en sus textos	A. Alvarez Vilela	HE	1	CTP
	Mundo hispánico	vacat	HE	1	C
	Traducción I	vacat	HE	1	TP
	Traducción II	vacat	HE	1	TP

1^{er} certificat, 2^{ème} année

Comentario de textos literarios	A. Alvarez Vilela	HE	1	CS	4.0
Elementos de lingüística hispánica	vacat	H	2	C	3.0
Expresión oral y escrita I	vacat	HE	1	TP	1.0
Expresión oral y escrita II	vacat	HE	1	TP	1.0
Gramática	vacat	HE	2	TP	1.0
Historia de la lengua española I	R. Eberenz	H	1	C	2.0
Historia de la lengua española II	R. Eberenz	E	1	C	2.0
Historia general de la literatura española	A. Lara Pozuelo	HE	2	C	4.0
Laboratorio I	A. Alvarez Vilela	HE	1	TP	1.0
Laboratorio II	A. Alvarez Vilela	HE	1	TP	1.0
Lectura de textos literarios de la Edad Media castellana	vacat	E	2	C	3.0
Traducción	vacat	HE	3	TP	1.0

2^{ème} certificat

Debates y diálogos literarios : de la Edad Media al Renacimiento	R. Eberenz	E	2	C	2.0
Escritores de la Generación de 1898	A. Lara Pozuelo	H	2	C	2.0
Estructuras idiomáticas y fraseología del español	R. Eberenz	E	2	C	2.0
Grandes dramaturgos del Siglo de Oro	A. Lara Pozuelo	E	2	C	2.0
Lengua y literatura en «La Celestina» de Fernando de Rojas	R. Eberenz	H	2	C	2.0
Lenguaje coloquial y estructuras del diálogo	R. Eberenz	H	2	C	2.0
Lexicografía y realidad social : diccionarios recientes del español	R. Eberenz	E	2	S	3.0
Narrativa española de posguerra	A. Lara Pozuelo	E	1	C	2.0
Poesía y poetas del Siglo de Oro	A. Lara Pozuelo	H	1	C	2.0
Relatos picarescos	A. Lara Pozuelo	H	2	S	3.0
Temas escogidos del discurso periodístico	R. Eberenz	H	2	S	3.0
Textos de la Generación de 1898	A. Lara Pozuelo	E	2	S	3.0

3^{ème} cycle/CUSO

Le discours poétique hispanique au XX ^e siècle	J. Taiens	HE		S	
---	-----------	----	--	---	--

Allemand	Tous	enseignant	semestre	h/sem	cours	crédits
	Atelier : Gender Studien	C. Hart Nibbrig	H	2	CS	3.0
	Kolloquium : literarische Neuerscheinungen des letzten Jahrzehnts im Gespräch	P. Utz	H	2	S	3.0
	Landeskunde + Medienanalyse	E. Siembek	E	2	CS	3.0
	Literaturgeschichtliches Lektürekolloquium zur Geschichte des deutschen Hörspiels	P. Utz	E	2	CS	3.0
	Schweizerdeutsch verstehen	A. Schwarz	E	1	TP	2.0

1^{er} certificat, 1^{ère} année

Introduction à la linguistique destinée aux étudiants de langues	A.-C. Berthoud	HE	1	C	3.0
Proseminar Einführung in das Studium der älteren deutschen Sprache und Literatur 2	A. Schnyder	E	2	S	3.0
Proseminar Einführung in das Studium der deutschen Sprache und älteren deutschen Literatur I	A. Schwarz	H	2	S	3.0
Proseminar I : Einführung in das Studium der neueren deutschen Literatur	B. Wetzel-Kranz	H	2	S	3.0
Proseminar II : Einführung in das Studium der neueren deutschen Literatur	P. Utz	H	2	S	3.0
Sprachübungen I : Gespräch und Argumentation	P. Utz	E	2	S	3.0
Sprachübungen I+II : Werkstatt Schreiben	E. Siembek	H	2	TP	3.0
Sprachübungen II : Grammatik und Übersetzen	C. Bartholemy Teusch	HE	2	TP	6.0
Sprachübungen II : Rhetorische Textanalyse	T. Breymann	HE	1	TP	2.0
	E. Siembek	E	1	TP	2.0

1^{er} certificat, 2^{ème} année

Proseminar Einführung in das Studium der deutschen Sprache und älteren deutschen Literatur 3+4	A. Schwarz B. Wetzel-Kranz	HE		S	6.0
Proseminar III : Einführung in das Studium der neueren deutschen Literatur : Franz Kafka	C. Hart Nibbrig	H	2	S	3.0
Proseminar IV : Einführung in das Studium der neueren deutschen Literatur : Methoden der Literaturwissenschaft	C. Hart Nibbrig	E	2	S	3.0
Sprachübungen III : Deutsche Phonetik	E. Slembek	H	1	TP	2.0
Sprachübungen III+IV : Übersetzen	T. Breymann	HE	1	TP	2.0
Sprachübungen III+IV : Übungen zur Grammatik	T. Breymann	HE	1	TP	4.0
Sprachübungen IV : Grammatik/Theorie	T. Breymann	HE	1	TP	2.0
Sprachübungen IV : Hören und Verstehen	E. Slembek	E	2	TP	3.0

1^{er} certificat, 3^{ème} année

Sprachübungen für Fortgeschrittene	T. Breymann	H	1	TP	3.0
------------------------------------	-------------	---	---	----	-----

2^{ème} certificat

Die Wartburg : Ort der Geschichte und Literatur	A. Schnyder	E	2	S	3.0
Fehler, Korrektur und Evaluation im Unterricht Deutsch als Fremdsprache	S. Wokusch	E	2	S	3.0
Hauptseminar : Deutsche Texte und ihre Verfilmung	C. Hart Nibbrig	H	2	S	3.0
Hauptseminar : Die Vielsprachigkeit der deutschen Literatur	P. Utz	E	2	S	3.0
Hauptseminar : Goethe: Faust I und II	C. Hart Nibbrig	E	2	S	3.0
Hauptseminar : Gottfried Kellers «Der Grune Heinrich»	P. Utz	H	2	S	3.0
Hauptseminar : Peter Bichsel - Erfindung der Kleinheit	R. Sorg	H	2	S	3.0
Mittelalterliche Erzählkunst . die 4 grossen Maren-dichter (Stricker, Heinrich Kaufinger, Hans Rosenplüt, Hans Folz)	A. Schnyder	H	2	S	3.0
Paul Celan – L'auteur traduit	I. Weber Henking	E	2	S	4.0
Sprachwissenschaftliches Hauptseminar: Bilinguale Unterrichtsmodelle	A. Schwarz B. Wetzel-Kranz	H	2	S	6.0
Sprachwissenschaftliches Hauptseminar : Kommunikation im Beruf	A. Schwarz B. Wetzel-Kranz	E	2	S	6.0
Übersetzungskultur – Kulturenübersetzung	I. Weber Henking	H	2	S	4.0

2^{ème} certificat et postgrade

Culture et «Mittelstand» (classes moyennes) au début du XX ^e siècle	H-U. Jost P. Utz	HE		S	
Atelier : Diskussion von laufenden Lizentiats- und Doktorarbeiten	C. Hart Nibbrig	E		CS	3.0

3^{ème} cycle/CUSO

Neuere Methoden und Forschungsansätze in der germanistischen Mediävistik	R. Schnell	E		C	
--	------------	---	--	---	--

Anglais	Tous	enseignant	semestre	h/sem	cours	crédits
	English drama : a Brief History	N. Forsyth	E	2	C	4.0
	Etudes anglaises: conférences		HE	2	C	0.0
	Introduction to Shakespeare	N. Forsyth	H	3	C	4.0
	Linguistique	vacat	HE	2	C	4.0

1^{er} certificat, 1^{ère} année

English Literature Survey I	G. Winnington	HE	1	CS	4.0
Explication de texte I : From Drama into Film	P. Halter	E	2	S	4.0
Explication de texte I : Joe Orton : «Entertaining Mr. Sloane» and «Loot»	M. Hennard Dutheil de Rochère	E	2	S	4.0
Explication de texte I : «The Duchesse of Malfi» de John Webster et «A Mouthful of Birds» de Caryl Churchill	R. Overmeer	E	2	CS	4.0

Explication de texte I : William Bond	G. Winnington	E	2	S	4.0
Introduction à la Linguistique destinée aux étudiants de langues	A.-C. Berthoud	HE	1	C	3.0
Introduction to English language and linguistics (IELL) I	D. Maillat	HE	2	C	4.0
Introduction to Literary Analysis	R. Overmeer	H	2	S	4.0
Language Laboratory I	G. Winnington	H	1	TP	4.0
Practical Language Work I	M. Hennard Dutheil de Rochère	HE	2	TP	4.0
Explication de texte I : American Drama. Edward Albee	B. Vejdovsky	E	2	S	4.0

1^{er} certificat, 2^{ème} année

Explication de texte II : Bernard MacLaverly	G. Winnington	H	2	S	4.0
Explication de texte II : Contemporary Irish Plays	M. Johnson	E	2	S	4.0
Explication de texte II : Fairy-tales Revisited: Angela Carter's «The Bloody Chamber and Other Stories», and a selection of Carter's essays on popular culture and stereotypes of femininity	M. Hennard Dutheil de Rochère	H	2	S	4.0
Explication de texte II : <i>Misunderstood Monsters</i> , Mary Shelley's <i>Frankenstein</i> (1818) and Alasdair Gray's <i>Poor Things</i> (1992)	K. Stirling	H	2	S	4.0
Explication de texte II : Robert Frost	B. Maeder	E	2	S	4.0
Explication de texte II : «The Ambassadors», Henry James	R. Overmeer	H	2	CS	4.0
Explication de texte II : The Poetry of Elizabeth Bishop	B. Vejdovsky	E	2	S	4.0
Explication de texte II : The Sonnet in English	K. Stirling	E	2	S	4.0
Explication de texte II : Virginia Woolf	B. Maeder	H	2	S	4.0
Practical Language Work II	R. Overmeer	HE	1	TP	4.0
History of the English Language	I. Kirby	H	2	C	2.0
Introduction to Medieval Literature	L. Perry	E	2	S	2.0

1^{er} certificat, 2^{ème} année et tous

American Literature Survey	B. Vejdovsky	H	2	CS	4.0
Introduction to Modern Literature (English Literature Survey II)	N. Forsyth	H	2	CS	4.0

1^{er} certificat, 2^{ème} année et 2^{ème} certificat

19 th Century American Short Stories	P. Halter	H	2	CS	5.0
William Carlos Williams : The Later Poems	P. Halter	E	2	S	5.0

2^{ème} certificat

2 novels of migration : Salman Rushdie's «The Satanic Verses» and Hanif Kureishi's «The Buddha of Suburbia»	M. Hennard Dutheil de Rochère	E	2	CS	5.0
Adapting the Nineteenth Century Novel : Austen, Bronte, Dickens, Eliot	N. Forsyth	HE	2	S	5.0
American literature : Vladimir Nabokov	B. Maeder	H	2	S	5.0
Documentary Writing and Photography in America in the 1930s	P. Halter	H	2	S	5.0
Economies : Henry David Thoreau «Walden» and Other Writings	B. Vejdovsky	H	2	S	5.0
Irish Women Poets	M. Johnson	E	2	S	5.0
Linguistique	vacat	HE	2	S	5.0
Middle English : Animal Literature	I. Kirby	E	2	CS	5.0
Middle English : Ballad Literature	I. Kirby	E	2	CS	5.0
Middle English : The Breton Lays	I. Kirby	H	2	CS	5.0
Old English : Beowulf	I. Kirby	H	2	CS	5.0
Playing Marlowe	R. Overmeer	E	2	CS	5.0
Reading Marlowe	R. Overmeer	H	2	CS	5.0
The Romantics	N. Forsyth	E	2	S	5.0
Words in Images, Images in Words	P. Halter	E	2	S	5.0

Langues slaves	1 ^{er} certificat	enseignant	semestre	h/sem	cours	crédits
	Histoire de la Russie (X ^e au XVIII ^e s.)	J. Bornand L. Heller	HE	1	CTP	2.0
1^{er} certificat, 1^{ère} année						
	Expression orale pour débutants	M. Schönenberger	HE	2	TP	10.0
	Grammaire pour débutants	M. Schönenberger	HE	2	TP	10.0
	Grammaire pour débutants (laboratoire)	M. Schönenberger	HE	2	TP	10.0
	Introduction à la linguistique destinée aux étudiants de langues	A.-C. Berthoud	HE	1	C	3.0
	Introduction à la linguistique du russe	P. Seriot	HE	1	C	5.0
1^{er} certificat, 2^{ème} année						
	Conversation	N. Skaff Smirnova	HE	2	TP	5.0
	Expression orale et écrite	J. Bornand	HE	1	TP	5.0
	Grammaire de base	N. Skaff Smirnova	HE	2	TP	5.0
	Laboratoire de langue : grammaire	N. Skaff Smirnova	HE	2	TP	5.0
	Linguistique du russe	P. Seriot	HE	1	C	5.0
	Thème grammatical	J. Bornand	HE	2	TP	5.0
	Version / explication de textes	J. Bornand	HE	2	TP	5.0
1^{er} certificat et tous						
	Histoire de la littérature : le modernisme russe	vacat	HE	2	C	3.0
	Histoire de la littérature : XI ^e -XVIII ^e siècle	L. Heller	HE	2	C	3.0
2^{ème} et 3^{ème} années						
	Poésie russe XIX ^e - XX ^e s.	J. Bornand	HE	2	CS	3.0
2^{ème} certificat						
	Analyses littéraires	L. Heller	E	2	CS	3.0
	Littérature et arts en Russie : la tradition documentaire	L. Heller	HE	2	CTP	2.0
	Théories littéraires et techniques d'analyses	L. Heller	HE	2	CTP	3.0
	Analyse linguistique de textes	vacat	E	2	S	2.0
	Civilisation : expression orale	J. Bornand	HE	2	CTP	5.0
	La linguistique des dictateurs. URSS, 1917-1950	P. Seriot	H	2	CS	3.0
	La question de la langue dans l'idéologie panslaviste	P. Seriot	E	2	CS	3.0
	Philologie : Povest' vremennyx let	P. Seriot	H	2	S	3.0
	Thème (niveau avancé)	J. Bornand	HE	2	TP	2.0
	Introduction à l'histoire des idées linguistiques en Russie	vacat	HE	2	S	
2^{ème} certificat, 3^{ème} année						
	Grammaire avancée	M. Schönenberger	HE	2	TP	2.0
3^{ème} cycle/CUSO						
	Les langues artificielles et universelles	P. Seriot	HE		CS	
Soutien						
	La Russie contemporaine : introduction	J. Bornand	E	1	CTP	

Langues orientales	Tous	enseignant	semestre	h/sem	cours	crédits
	Introduction au sanskrit védique	C. Sandoz	H		CS	7.0
	Tous, sauf 1^{ère} année					
	Hindi intermédiaire	M. Burger	H	1	C	7.0
	Lecture de textes d'auteurs	M. Burger	E	1	C	7.0
	1^{er} certificat					
	Introduction générale au brahmanisme ancien	V. Eltschinger	HE	2	C	14.0
	1^{er} certificat, 1^{ère} année					
	Exercices faciles de sanskrit	N. Mirmanoff	HE	2	TP	7.0
	Sanskrit élémentaire	J. Bronkhorst	HE	1	CS	7.0
	1^{er} certificat, 2^{ème} année					
	Lecture détaillée d'un passage du Mahābhārata	J. Bronkhorst	H	2	CS	7.0
	Passages choisis de la Manusmṛiti	J. Bronkhorst	E	2	S	7.0
	2^{ème} certificat					
	Hindi II : lectures d'auteurs contemporains	N. Pozza	E	2	TP	7.0
	Hindi II : lectures faciles	N. Pozza	H	2	TP	7.0
	Introduction à quelques problèmes de bouddhologie: notions indiennes et développements en Asie	J. Ducor	HE	1	C	
	La Brahmasiddhi de Mandanamisra	J. Bronkhorst	E	2	S	7.0
	Lecture de portions du Buddhacarita d'Asvaghosa	J. Bronkhorst	H	2	S	7.0
	Les āsrama	J. Bronkhorst	HE	1	CS	7.0
	Les chemins du yoga	M. Burger	H	2	C	7.0
	Les religions de l'Inde et l'Occident	M. Burger	E	2	C	7.0

Histoire et sciences des religions

Le programme d'études d'histoire et sciences des religions regroupe des enseignements des Facultés de lettres des Universités de Lausanne et Genève, des Faculté de théologie et des sciences sociales et politiques de l'UNIL. Il est géré et coordonné par le Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions. Le programme des cours complet, ainsi que le plan d'études est à consulter sur internet: www.unil.ch/dihsr ou à consulter dans le «Programme des cours et règlements», brochure disponible au bureau 5011

Le programme se compose de trois blocs (un cours ou séminaire par bloc et par année):

- Cours généraux et méthodologie (introduction à l'étude des religions)
- Religions et systèmes religieux (christianisme, judaïsme, islam, hindouisme, bouddhisme, religions de l'antiquité)
- Approches comparées (anthropologie, sociologie, psychologie, théologie, histoire, philosophie, etc.)

Professeurs responsables des enseignements en sciences des religions:

- Président du DIHSR M. Burger (Théologie)
- Méthodologie et cours généraux M. Burger (Théologie)
- Religions de l'Inde J. Bronkhorst (Lettres)
- Religions de l'Ancien Israël et judaïsme T. Römer (Théologie)
- Religions grecque et romaine C. Calame (Lettres)
- Christianisme P. Gisel (Théologie)
- Islam M. Burger (Théologie)
- Sociologie de la religion O. Tschannen et C. Bovay (Théologie)
- Anthropologie de la religion M. Kilani (SSP)
- Psychologie de la religion P.-Y. Brandt (Théologie)

Conseil aux études:

- Conseiller aux études S. Desponds (e-mail: Severine.Desponds@dihsr.unil.ch)
- Coordinateur Ph. Bomet (e-mail: Philippe.Bomet@dihsr.unil.ch)

Linguistique	Tous	enseignant	semestre	h/sem	cours	crédits
	Introduction au sanskrit védique	C. Sandoz	H		CS	7.0
1^{er} certificat, 1^{ère} année						
	Caractères généraux du langage	P. Singy	HE	2	S	4.0
	Description et histoire des langues classiques	C. Sandoz	HE	1	C	3.0
	Exercices de linguistique grecque et latine	N. Mirmanoff	HE		TP	0.0
	Introduction à la linguistique destinée aux étudiants de langues	A-C. Berthoud	HE	1	C	3.0
	Introduction à la linguistique historique	C. Sandoz	HE	1	C	4.0
	Phonétique générale	A. Florez	HE	2	CTP	3.0
	Phonologie	R. Jolivet	HE	2	C	5.0
1^{er} certificat, 2^{ème} année						
	Analyse morpho-syntaxique	A. Xanthos	HE	2	TP	4.0
	Approche de l'analyse conversationnelle	L. Gajo	H	2	TP	4.0
	Introduction à la linguistique pragmatique	A-C. Berthoud	H	2	C	4.0
	Les unités significatives	R. Jolivet	HE	2	C	4.0
1^{er} certificat, 2^{ème} année et 2^{ème} certificat						
	Émergence de la morphologie	M. Kilani Schoch	HE	2	C	4.0
	Études étymologiques dans le domaine du vocabulaire socioculturel indo-européen	C. Sandoz	E	2	S	2.0
	Variation et changement dans les langues anciennes	C. Sandoz	H	1	S	2.0
	Anthropologie des sociétés et des langues créoles	J.-L. Alber	HE	2	CS	6.0
2^{ème} certificat						
	Acquisition, interaction et activité métadiscursive	A-C. Berthoud	E	2	S	4.0
	Introduction à la sémantique	R. Jolivet	HE	2	CS	4.0
	Les différents niveaux d'analyse de la composante discursive	A-C. Berthoud	E	2	S	4.0
	Problèmes de sociolinguistique	P. Singy	HE	2	S	4.0
	Théories linguistiques et théories d'apprentissage	A-C. Berthoud	H	2	C	4.0
3^{ème} cycle/CUSO						
	Communiquer en milieu hospitalier : de la relation de soins à l'expertise médicale	L. Gajo	HE		S	
	Sociolinguistique et médecine : quels apports mutuels dans l'approche des discours?	P. Singy	HE		S	
	Théories de la période, de l'Antiquité au XXI ^e siècle	A. Berrendonner	HE		C	

Histoire de l'art	Tous	enseignant	semestre	h/sem	cours	crédits
	Introduction à l'histoire de l'architecture et des arts appliqués au XX ^e siècle	A. Baudin	HE	2	C	5.0
	Jean Fouquet et la peinture en France au XV ^e siècle	A. Bram	H	2	C	5.0
	L'architecture au début du Moyen Age	S. Romano Gosetti di Sturmek	H	2	S	5.0
	L'art du népotisme papal	A. Gampp	E	2	C	5.0
	Le jardin au carrefour des arts	P. Junod	HE	2	CS	5.0
	Les grands cycles picturaux du Maniérisme italien	A. Gampp	H	2	S	5.0
	Les manuscrits enluminés au Moyen Age	A. Bram	E	2	C	5.0
	Les méthodes de l'histoire de l'art	A. Gampp	E	2	S	5.0
	Les méthodes de l'histoire de l'art appliquées aux œuvres d'art de la Renaissance et du Baroque	A. Gampp	H	2	C	5.0
	Patrimoine religieux (architecture, décor et mobilier) de l'âge de la Réforme à 1900, en Suisse romande et dans les régions circonvoisines	G. Cassina	HE	2	C	5.0
	Peinture au féminin	C-L. Schwok	E	2	CS	5.0
	Renaissance et «renaissances» en Italie	C-L. Schwok	H	2	CS	5.0

1^{er} certificat

Autour de Piranèse	P. Junod	E	2	S	5.0
Caravage	R. Bonnefoit	H	2	S	5.0
De Florence à Rome	C.-L. Schwok	H	2	CS	5.0
L'avant-garde russe	R. Bonnefoit	E	2	S	5.0

1^{er} certificat, 1^{ère} année

Introduction à l'art de la Renaissance	C.-L. Schwok	E	2	CS	5.0
Introduction à l'histoire de l'art du Moyen Age	S. Romano Gosetti di Sturmeck	H	2	C	5.0
Introduction à l'histoire de l'art moderne	P. Junod	E	2	C	5.0
Travaux pratiques d'histoire de l'art et des techniques : excursions et lecture d'œuvres	F. Pajor J. Enckell	E	2	TP	0.0
Travaux pratiques d'histoire de l'art et des techniques : introduction au vocabulaire d'architecture et lecture d'œuvres	F. Pajor	H	2	TP	0.0
Travaux pratiques d'histoire de l'art et des techniques : proséminaire I	J. Enckell N. Bock O. Mottaz	HE	2	TP	5.0

1^{er} certificat, à partir de la 2^{ème} année

Introduction à l'iconographie profane	P. Junod	H	2	CS	5.0
L'architecture gothique du XII ^e au XV ^e siècle au nord des alpes	A. Bräm	H	2	S	5.0
L'art en Bourgogne à la fin du Moyen Age	A. Bräm	E	2	S	5.0
L'art funéraire au Moyen Age	A. Bräm	H	2	S	5.0
La mosaïque du paléochrétien au Haut Moyen Age	S. Romano Gosetti di Sturmeck	E	2	S	5.0
La peinture française du XIX ^e siècle	R. Bonnefoit	HE	2	C	5.0
La sculpture gothique au nord des alpes	A. Bräm	E	2	S	5.0
Le XIII ^e siècle en Europe	S. Romano Gosetti di Sturmeck	HE	2	C	5.0
Lecture d'œuvres - XX ^e siècle	A. Baudin	E	2	E	5.0

2^{ème} certificat

Iconographies de la Mélancolie	P. Junod	H	2	S	5.0
L'art carolingien	S. Romano Gosetti di Sturmeck	E	2	CS	5.0
La peinture française des années 1950	R. Bonnefoit	H	2	S	5.0
Le Bauhaus	R. Bonnefoit	E	2	S	5.0
Photographie et architecture. Alberto Sartoris et la fabrication de l'image du mouvement moderne	A. Baudin	H	2	S	5.0
Travaux pratiques en «monumental régional» : dépouille- ment de documents d'archives, inventonsation in situ	G. Cassina	HE	2	S	5.0

3^{ème} cycle

Histoire de l'art : Entre l'Empire et la mer	S. Romano	HE		S	
--	-----------	----	--	---	--

Cinéma	Tous	enseignant	semestre	h/sem	cours	crédits
	Du tiers cinéma au «world cinéma»	T. Hoefert de Turegano	HE	2	CS	7.0
	Figures féminines et séduction dans les films de Cukor, Renoir et Mizoguchi	M. Tortajada	HE	2	CS	5.0
	L'auteur en question : Jean Renoir	F. Albera	HE	2	CS	7.0
	Parafilmique . fonction critique	F. Albera	HE	2	CS	7.0
	Poétique du film : l'espace	F. Albera	HE	2	CS	7.0
	Projections de films / Rencontres avec des cinéastes	F. Albera/L. Guido	HE	2	C	
	Projections liées au cours «Figures féminines et séduction dans les films de Cukor, Renoir et Mizoguchi»	T. Hoefert de Turegano M. Tortajada	HE	2	C	

1^{er} certificat, 1^{ère} année

Etudes de textes et analyse de films	L. Guido T. Hoefert de Turegano	HE	2	TP	6.0
Introduction à l'histoire du cinéma (études comparatives)	F. Buache	HE	3	C	6.0
Introduction aux études cinématographiques et filmiques	L. Guido T. Hoefert de Turegano	HE	2	CS	8.0

1^{er} certificat, 2^{ème} année

Analyse de films : programme I	M. Tortajada	HE	2	S	5.0
Analyse de films : programme II	M. Tortajada	HE	2	S	5.0

Doctorant

Séminaire pour doctorant	F. Albera	HE	2	S	
--------------------------	-----------	----	---	---	--

Géographie

1^{er} certificat

	enseignant	semestre	h/sem	cours	crédits
Méthodes de cartographie géologique, camp de terrain en montagne	M. Marthaler N. Kramar	E		T	3.0

1^{er} certificat, 1^{ère} année

Cartographie thématique	M. Cosinschi-Meunier	HE	2	C	3.0
Etude de cartes ou excursions	C. Holzmann C. Lambiel	HE	2	TP	3.0
Introduction à la géographie humaine : paradigmes, concepts, démarches	A. Da Cunha	HE	2	C	3.0
Introduction à la géographie physique	E. Reynard	H	2	C	3.0
Introduction à la géologie : «Paysages, Roches et Minéraux»	M. Marthaler	HE	2	CTP	3.0
Méthodes quantitatives en sciences humaines I (MQ1)	F. Bavaud	HE	2	C	7.0
Travaux pratiques de géographie humaine	C. Mager	HE	2	TP	3.0

1^{er} certificat, 2^{ème} année

Excursions de géographie physique	C. Gentizon	E		T	3.0
Géographie économique et économie géographique II, Espace et mobilité «Géographie du tourisme»	J.-B. Racine	E	2	CS	3.0
Géographie économique et économie spatiale I (HEC)	J.-B. Racine	H	2	CS	3.0
Géographie théorique et quantitative	C. Mager	HE	2	CTP	3.0
Géomorphologie générale et climatique	E. Reynard	H	2	C	3.0
Séminaire de géomorphologie générale	E. Reynard	HE	2	S	3.0
Travaux pratiques de géographie physique	C. Gentizon D. Guex	H	4	TP	3.0

1^{er} certificat, 2^{ème} année et 2^{ème} certificat

Méthodes quantitatives en sciences humaines II (MQ2)	F. Bavaud	H	2	C	7.0
--	-----------	---	---	---	-----

2^{ème} certificat

Cartographie du Quaternaire dans les Alpes. Suivi du Travail personnel de levé géologique	M. Marthaler	E		T	3.0
Climatologie générale	J.-M. Fallot	H	2	C	3.0
Développement durable, évaluation du territoire et prospective	A. Da Cunha	HE	2	CS	3.0
Géographie urbaine; villes et lien social	J.-B. Racine	HE	2	CS	3.0
Géographie zonale	J. Winistorfer	H	2	CS	3.0
Géomorphologie du Quaternaire	J. Winistorfer	E	2	CS	3.0
Gestion des ressources en eau dans les régions de montagne	E. Reynard	E	2	CS	3.0
La condition urbaine	Y. Jaggi	H	2	C	3.0
Lien social et politiques du territoire	A. Da Cunha	HE	2	CS	3.0
Analyse spatiale	R. Caloz	E	2	C	3.0
Camp d'étude en géographie physique	E. Reynard	E		T	3.0
Levé morphologique	C. Lambiel	HE		T	3.0

Cartomatique	M. Cosinschi-Meunier	HE	2	CTP	3.0
Dossiers méthodologiques (sur rendez-vous)	M. Cosinschi-Meunier	HE	3	TP	
Méthodes en géographie physique	E. Reynard	H	2	CTP	3.0
Initiation à la recherche scientifique (Cours pour mémorants)	A. Da Cunha	HE		CS	3.0
	J. Winistörfer				
	J.-B. Racine				
	J.-M. Failor				
	M. Cosinschi-Meunier				
	M. Marthaler				
Téledétection satellitaire (EPFL)	R. Caloz	H	2	C	3.0

2^{ème} certificat, 3^{ème} année

Statistiques multivariées en géographie	M. Cosinschi-Meunier	HE	2	CTP	3.0
---	----------------------	----	---	-----	-----

2^{ème} certificat et soutien

Hydrologie générale	A. Musy	E	2	C	3.0
Géophysique du globe	J.-J. Wagner	H	2	C	3.0
Démographie (HEC)	O. Blanc	H	3	C	3.0
Etude des populations	O. Blanc	E	2	S	3.0
Géobotanique I	vacat	H	2	C	3.0
Géobotanique II	vacat	E	2	C	3.0

3^{ème} cycle/CUSO

Développement durable, urbanisation et santé : villes saines et politiques publiques	J.-B. Racine	HE		CS	
--	--------------	----	--	----	--

Informatique	Tous	enseignant	semestre	h/sem	cours	crédits
	Mathématiques I - Forme et structure	H. Volken		2	C	
	Mathématiques II - Temps et Mémoire	H. Volken			TP	
	Modèles mathématiques en sciences humaines	H. Volken/J.-P. Antonietti M. Blaszczyk		2	C	
1^{er} certificat						
	Introduction à la logique	D. Pitteloud	HE	2	C	4.0
	TP en relation au cours «Introduction à la logique»	D. Pitteloud	HE	1	TP	
1^{er} certificat, 1^{ère} année						
	Introduction à l'informatique pour les sciences humaines	E. Keller	E		CTP	6.0
	Méthodes quantitatives en sciences humaines I (MQ1)	F. Bavaud	HE	2	C	7.0
1^{er} certificat, 2^{ème} année						
	Informatique II : Initiation à la programmation avancée en sciences humaines	E. Keller	HE		CTP	4.0
1^{er} certificat, 2^{ème} année et 2^{ème} certificat						
	Introduction à l'intelligence artificielle dans les sciences humaines I	E. Keller	H		CTP	5.0
	Méthodes quantitatives en sciences humaines II (MQ2)	F. Bavaud	H	2	C	7.0
	Séminaire en intelligence artificielle (Intelligence artificielle II)	E. Keller	E		CTP	4.0
2^{ème} certificat						
	Statistique Textuelle	F. Bavaud	H	2	CS	7.0
2^{ème} certificat, 3^{ème} année						
	Informatique III : Programmation graphique	E. Keller	H		CTP	4.0

Adresses utiles

	Responsable	adresse	téléphone	fax
Décanat	Prof. Remi Jolivet, doyen <i>Remi.Jolivet@dielt.unil.ch</i>	BFSH2 1015 lausanne	+41 (0)21 692 29 01	+41 (0)21 692 29 05
	Prof. Philippe Mudry, vice-doyen Responsable mobilité et ECTS <i>Philippe.Mudry@scant.unil.ch</i>	BFSH2 1015 lausanne	+41 (0)21 692 29 62	+41 (0)21 692 29 05
	Prof. Ada Neschke-Hentschke Vice-doyenne <i>Ada.NeschkeHentschke@philo.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 29 24	+41 (0)21 692 29 05
	Prof. André Wyss, vice-doyen <i>Andre.Wyss@rmod.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 29 51	+41 (0)21 692 29 05
	Adjointe de faculté M^{me} Odile Klopfenstein <i>Odile.Klopfenstein@dielt.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 29 02	+41 (0)21 692 29 05
	Secrétaire du doyen M^{me} Marie Wüthrich <i>MarieAngele.Wuethrich@dielt.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 29 00	+41 (0)21 692 29 05
Secrétariat des étudiants	Affaires étudiantes et accueil mobilité M^{me} Lidia Peytrignet <i>Lidia.Peytrignet@dielt.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 29 98	+41 (0)21 692 29 05
	Secrétariat des étudiants: tout renseignement M. Frédéric Seiler <i>FredERIC.Seiler@dielt.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 29 78	+41 (0)21 692 29 05
	Permanence téléphonique 24h sur 24		+41 (0)21 692 29 08	
Secrétariat des sections	Secrétariat des Sections de philosophie, sciences de l'Antiquité (histoire ancienne, archéologie, latin, grec), espagnol, langues orientales, linguistique, informatique et méthodes mathématiques M^{me} Elodie Thevoz (ad interim) <i>Elodie.Thevoz@dielt.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 29 11	+41 (0)21 692 30 45
	Secrétariat des Sections de français moderne et médiéval, italien, histoire de l'art, cinéma M^{me} Ariane Girod <i>Ariane.Girod@dielt.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 29 10	+41 (0)21 692 29 05
	Secrétariat de la Section d'histoire Mme Monique Tanyeri <i>Monique.Tanyeri@dielt.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 29 13	+41 (0)21 692 30 35

Secrétariat des Sections d'anglais et d'allemand
 M^{me} Liseline Golay
Liseline.GolayGay@angl.unil.ch
 BFSH2 1015 Lausanne +41 (0)21 692 29 12 +41 (0)21 692 30 35

Secrétariat de la Section des langues slaves et de l'Institut de géographie
 M^{me} Marcia Curchod
Marcia.Curchod@igul.unil.ch
 BFSH2 1015 Lausanne +41 (0)21 692 30 70 +41 (0)21 692 30 45

3^{ème} cycle romand de lettres

Secrétariat des cours de 3^{ème} cycle romand de lettres
 Mme Suzanne Hanhart
Suzanne.Hanhart@efm.unil.ch
 BFSH2 1015 Lausanne +41 (0)21 692 29 06 +41 (0)21 692 30 45

Instituts et départements, centres de recherche

Institut Benjamin Constant (IBC)
 M^{mes} Marianne Berlinger-Konqui et Anne Hofmann
Marianne.BerlingerKonqui@ibc.unil.ch
Anne.Hofmann@ibc.unil.ch
 Bâtiment central 1015 Lausanne +41 (0)21 692 30 26 +41 (0)21 692 30 29

Institut d'études médiévales (IEM)
 M^{me} Monique Tanyeri
Monique.Tanyeri@dlett.unil.ch
 BFSH2 1015 Lausanne +41 (0)21 692 29 13 +41 (0)21 692 29 35

Centre de recherches sur les lettres romandes (CRLR)
 M^{me} José-Flore Tappy
Jose-Flore.Tappy@ctr.unil.ch
 Bâtiment central 1015 Lausanne +41 (0)21 692 30 30 +41 (0)21 692 30 29

Institut d'archéologie et des sciences de l'antiquité (IASA)
 M^{me} Elodie Thévoz (ad interim)
Elodie.Thevoz@dielt.unil.ch
 BFSH2 1015 Lausanne +41 (0)21 692 29 11 +41 (0)21 692 30 45

Centre de traduction littéraire (CTL)
 M^{me} Mathilde Vischer
Mathilde.Vischer@all.unil.ch
 BFSH2 1015 Lausanne +41 (0)21 692 29 84 +41 (0)21 692 29 85

Institut de linguistique et des sciences du langage (ILSL)
 M^{me} Marie Molina
MariaEugenia.Molina@ilsl.unil.ch
 BFSH2 1015 Lausanne +41 (0)21 692 30 55 +41 (0)21 692 30 55

Institut de géographie (IGUL)
 M^{me} Marcia Curchod
Marcia.Curchod@igul.unil.ch
 BFSH2 1015 Lausanne +41 (0)21 692 30 70 +41 (0)21 692 30 75

Département d'histoire et de sciences des religions
 M. Philippe Bernet
Philippe.Bernet@dhrs.unil.ch
 BFSH2 1015 Lausanne +41 (0)21 692 27 20 +41 (0)21 692 27 25

Département interfacultaire d'histoire (DIH)
 M^{me} Monique Tanyeri
Monique.Tanyeri@dlett.unil.ch
 BFSH2 1015 Lausanne +41 (0)21 692 29 13 +41 (0)21 692 29 35

Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA)
 Mme Brigitte Gendroz
Brigitte.Gendroz@isea.unil.ch

BFSH2
 1015 Lausanne

+41 (0)21 692 30 96 +41 (0)21 692 30 95

Autres adresses

École de français moderne
 M^{me} Jocelyne Schenk
Jocelyne.Schenk@efm.unil.ch

BFSH2
 1015 Lausanne

+41 (0)21 692 30 80 +41 (0)21 692 30 85

Cours de Vacances
CoursDeVacances@cvac.unil.ch
 www.unil.ch/cvac

BFSH2
 1015 Lausanne

+41 (0)21 692 30 90 +41 (0)21 692 30 85

Université de Genève
 Faculté des lettres
Thuy.Nguyen@lettres.unige.ch
Suzanne.Boller@lettres.unige.ch
 www.unige.ch

Uni-Bastions
 Rue de Candolle 3
 1211 Genève 4

+41 (0)22 705 71 11 +41 (0)22 328 52 13
 +41 (0)22 705 73 11
 +41 (0)22 705 73 13

Université de Neuchâtel
 Faculté des lettres
Secretariatlettres@lettres.unine.ch
 www.unine.ch

Espace Louis-Agassiz 1
 2000 Neuchâtel

+41 (0)32 718 17 00 +41 (0)32 718 17 01

Conservatoire de Lausanne
reception.cml@urbanet.ch
 www.regart.ch/cml

Rue de la Grotte 2
 Case postale 2427
 1002 Lausanne

+41 (0)21 321 35 35 +41 (0)21 321 35 36

Ecole cantonale d'art de Lausanne

Av. de l'Elysée 4
 1006 Lausanne

+41 (0)21 617 75 23 +41 (0)21 616 39 91

**Coordinateurs pour la
mobilité des étudiants**

Coordinateur par discipline	adresse	bureau	téléphone
Philosophie M ^{me} Ingeborg Schüssler <i>Ingeborg.Schuessler@philo.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	Bureau 4076	+41 (0)21 692 29 26
Histoire M. Sébastien Guex <i>Sebastien.Guex@hist.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	Bureau 5078	+41 (0)21 692 29 37
Littérature générale et comparée M ^{me} U. Heidmann Vischer <i>Ute.HeidmannVischer@frmod.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	Bureau 3026	+41 (0)21 692 29 50
Grec M. Claude Calame <i>Claude.Calame@scant.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	Bureau 4026	+41 (0)21 692 29 63
Italien M. Antonio Stäuble	BFSH2 1015 Lausanne	Bureau 3055	+41 (0)21 692 29 68
Espagnol M. Rolf Eberenz <i>Rolf.Eberenz@esp.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	Bureau 2017	+41 (0)21 692 29 76
Allemand Mme Edith Slembek <i>Edith.Slembek@all.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	Bureau 5063	+41 (0)21 692 29 83
CTL, Centre de traduction littéraire M ^{me} Irène Weber <i>Irene.WeberHenking@all.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	Bureau 5058	+41 (0)21 692 29 84
Anglais M. Neil Forsyth <i>Neil.Forsyth@angi.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	Bureau 5065	+41 (0)21 692 29 88
Langues et civilisations orientales M. Johannes Bronkhorst <i>Johannes.Bronkhorst@orient.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	Bureau 4118	+41 (0)21 692 30 05
Histoire de l'art M. Philippe Junod <i>Philippe.Junod@histart.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	Bureau 3065	+41 (0)21 692 30 13
Géographie M. Jean-Bernard Racine <i>Jean-Bernard.Racine@igul.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	Bureau 4067	+41 (0)21 692 30 71



Ecole de

français moderne

www.unil.ch/efm

Pour des raisons de commodité de lecture,
nous avons renoncé à féminiser
les catégories de personnes dans ce document.
Merci de votre compréhension.

L'enseignement 2001-2002



École de français moderne

Définition et finalité des études

L'École de français moderne offre des programmes d'études complets ou des cours d'appoint en langue, en littérature et en civilisation françaises à des étudiants non francophones. Chaque année, plus de 400 étudiants, en provenance de cinquante à soixante pays, se répartissent dans différents cours de niveaux variés.

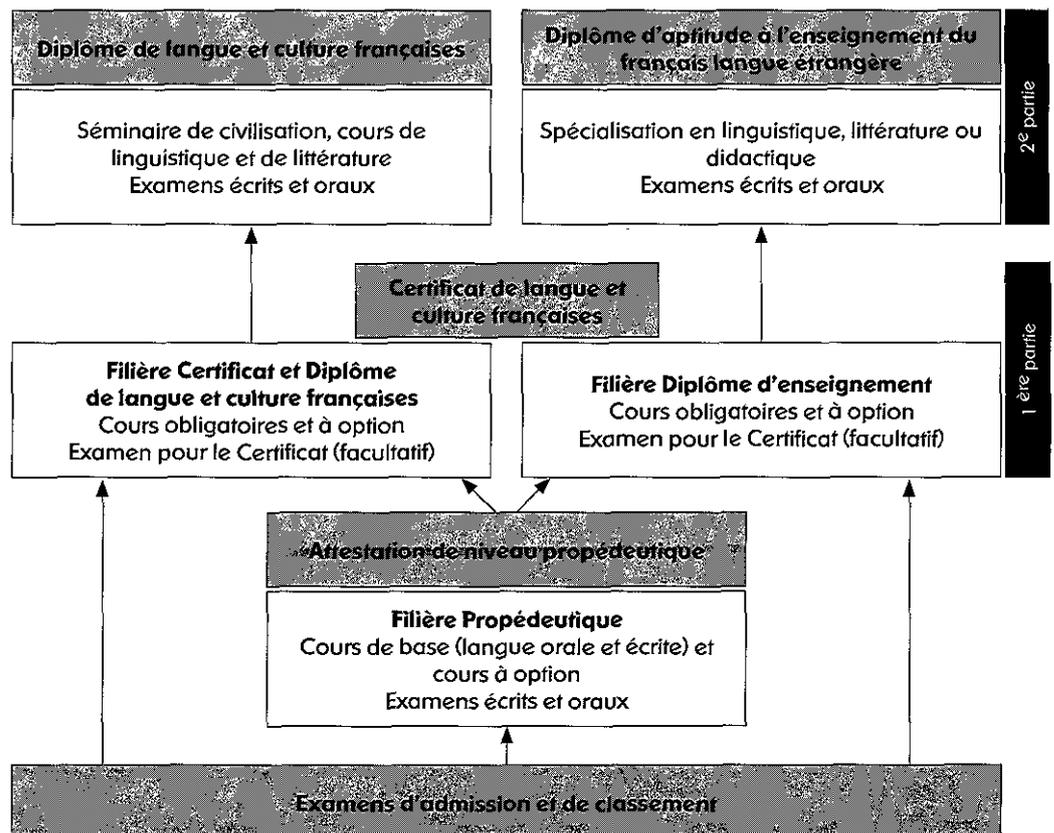
Il est possible de fréquenter à l'EFM quelques cours par semaine seulement, parallèlement à d'autres études suivies dans l'une des Facultés ou Ecole de l'UNIL (voir «Cours d'appoint»).

Les autres programmes comprennent environ 20 heures hebdomadaires qui permettent soit de compléter une formation universitaire en français déjà commencée ailleurs, soit d'atteindre le niveau nécessaire pour entreprendre des études dans une Faculté ou Ecole de l'UNIL, soit enfin d'acquérir les connaissances et les techniques indispensables pour devenir enseignant de français langue étrangère. Rattachée à la Faculté des lettres, l'EFM offre la possibilité d'intégrer son programme dans des études de lettres complètes.

Titres décernés

- Certificat de langue et culture françaises
- Diplôme de langue et culture françaises
- Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère

Plan d'études



Structure des études

Conditions spéciales d'admission

Les étudiants à l'EFM doivent posséder une connaissance du français suffisante pour comprendre et assimiler un enseignement donné exclusivement en français. Une épreuve d'admission et de classement, qui a lieu au début de chaque année académique, permet de juger le niveau des étudiants et d'éliminer ceux qui ne correspondent pas à cette exigence. Les candidats ne possédant pas un titre donnant droit à l'immatriculation peuvent être admis après avoir subi avec succès un examen préalable. Cet examen n'est valable que pour les études à l'EFM. Se renseigner auprès du Service des immatriculations et inscriptions.

Deux types d'enseignement

L'EFM offre 2 types d'enseignement:

- Un enseignement qui s'adresse à des étudiants désirant consacrer à l'étude du français la totalité ou la majeure partie de leur temps. Ce qui correspond aux filières «Propédeutique», «Certificat», «Diplôme d'enseignement», «Diplôme de langue et culture françaises».
- Un enseignement qui s'adresse à des étudiants inscrits dans d'autres Facultés ou Ecole de l'Université de Lausanne ou à l'EPFL et désireux de perfectionner leur connaissance du français tout en poursuivant leurs études. Il s'agit des cours d'appoint.

La filière «Propédeutique»

La filière «Propédeutique» est destinée aux étudiants qui veulent se préparer intensivement à suivre des études universitaires en français, soit à l'Ecole de français moderne, soit dans une autre Faculté ou Ecole de l'Université de Lausanne.

L'enseignement comprend 12 heures hebdomadaires de cours de base (langue orale et langue écrite), ainsi que 6 heures de cours à option également centrés sur la langue. Durée: une année, début au semestre d'hiver.

Les étudiants dont le niveau de langue est jugé élevé peuvent accéder directement aux filières «Certificat» ou «Diplôme», selon leur choix.

La filière «Diplôme d'enseignement»

La filière «Diplôme d'enseignement» est destinée aux étudiants qui, ayant déjà acquis une bonne maîtrise de la langue, souhaitent devenir enseignants de français langue étrangère.

En accord avec la Faculté des lettres, le Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère peut être validé comme discipline secondaire de la licence ès lettres.

L'enseignement dure deux ans: en 1^{ère} partie, il comprend 8 heures hebdomadaires de cours de niveau avancé consacrés à la langue (compréhension et production de discours écrits et oraux) ainsi que 6 heures de cours d'introduction aux branches proposées en seconde partie (linguistique, littérature, didactique), et 4 heures de cours à option à choisir dans des domaines variés.

En 2^{ème} partie, l'étudiant se spécialise dans l'une des trois branches proposées (linguistique, littérature, didactique); il suit 8 heures dans la branche choisie, et 4 heures dans les autres branches. En outre, il accomplit des travaux pratiques en didactique.

Les filières «Certificat» et «Diplôme de langue et culture françaises»

Les filières «Certificat» et «Diplôme de langue et culture françaises» sont destinées aux étudiants qui s'intéressent tout particulièrement à la civilisation française et souhaitent obtenir un titre témoignant de leur bonne connaissance de la langue, de la littérature et de la culture françaises.

En accord avec la Faculté des lettres, le «Diplôme de langue et culture françaises» peut être validé comme discipline secondaire de la licence ès lettres.

L'enseignement dure un an pour le «Certificat» et deux ans pour le «Diplôme de langue et culture françaises». En 1^{ère} partie, l'enseignement comprend 8 heures hebdomadaires de cours de niveau avancé consacrés à la langue (compréhension et production de discours écrits et oraux), 6 heures de cours d'introduction aux branches proposées en seconde partie (civilisation, linguistique, littérature) et 4 heures de cours à option à choisir dans des domaines variés touchant aussi bien à la langue qu'à la littérature ou à la civilisation.

En 2^{ème} partie, l'étudiant suit obligatoirement le séminaire de civilisation ainsi que 12 heures de cours de linguistique et de littérature.



Il est possible d'obtenir une équivalence pour la première partie. Les boursiers d'échanges et les étudiants d'universités qui ont des liens avec l'UNIL peuvent s'inscrire dans le programme «Certificat» au semestre d'été.

Cours d'appoint

Destinés aux étudiants non francophones de toutes les facultés de l'Université, ils ont pour but principal de leur donner plus de sûreté dans l'utilisation de la langue française et de développer et enrichir leurs moyens langagiers. Ils couvrent une grande variété de sujets linguistiques et grammaticaux, mais aussi culturels et littéraires. Il n'y a pas d'examen d'admission pour suivre ces cours.

Enseignement: 4 heures de cours-noyaux (grammaire et expression écrite) et, à choix, plusieurs cours de langue, de littérature et de civilisation françaises.

Durée: un semestre ou davantage; début au semestre d'hiver ou d'été.

Inscription: elle se fait au moment de l'inscription dans la Faculté choisie. Il est possible de s'inscrire plus tard mais dans ce cas, les inscriptions ne seront prises en considération que dans la mesure où il restera des places disponibles.

Formation continue pour enseignants

Théories et méthodologies de l'enseignement des langues.

Modules de formation continue organisés conjointement par l'Ecole de langue et de civilisation françaises de l'Université de Genève, la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève et l'Ecole de français moderne. Possibilité d'obtenir un certificat attestant une formation correspondant à 300 heures de cours. Consulter le programme 2001-2002 au secrétariat de l'EFM.

Formation continue à distance

Français langue étrangère.

Modules de français oral ou écrit destinés à toute personne possédant déjà de bonnes connaissances de la langue et soucieuse de maintenir ou d'améliorer son niveau. Invitation à une séance à l'EFM le 12 janvier 2002, puis tout le cours se déroule de façon individualisée, à distance, au rythme choisi par chaque participant. Informations complémentaires au secrétariat de l'EFM ou sur Internet: www.unil.ch/efm/Forcad.

Perspectives professionnelles

Le Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français prépare à l'enseignement du français langue étrangère dans les pays non francophones.

Concernant l'enseignement en Suisse alémanique et au Tessin, il est conseillé aux candidats suisses au Diplôme de s'informer, avant le début des études, de la reconnaissance de ce titre auprès des départements de l'instruction publique des cantons où ils désiraient enseigner.

Structure des examens

Dans toutes les filières, l'étudiant est soumis à une évaluation continue dans les différents cours de son programme. Toute exigence satisfaite donne droit, à la fin de l'année, au nombre de crédits prévu par le programme des cours. En général, une heure de cours/année permet d'obtenir 3 crédits. L'année complète (cours + travaux exigés + examens) permet d'obtenir 60 crédits.

Attestation de niveau propédeutique

L'étudiant qui a obtenu un minimum de 54 crédits peut se présenter aux examens.

Examens

- Epreuve écrite de connaissance de la langue
- Epreuve de production de textes
- Epreuve de compréhension et d'expression orales

La réussite des examens permet d'obtenir 6 crédits. Le total pour l'année réussie est de 60 crédits.

**Diplôme d'aptitude à
l'enseignement du français
langue étrangère et Diplôme
de langue et culture
françaises:**

Première partie

- Obtention de tous les crédits (18) dans les cours de langue
- Obtention de tous les crédits (18) dans les cours d'introduction
- Obtention de tous les crédits (18) dans les cours à option
- Obtention de 6 crédits pour les travaux personnels

Le total pour l'année réussie est de 60 crédits.

Deuxième partie

L'étudiant qui a obtenu un minimum de 42 crédits, selon la distribution prévue par le programme des cours, peut se présenter aux examens.

Examens

- Epreuve écrite ou mini-mémoire dans la branche principale
- Epreuve écrite dans une autre branche
- Epreuve orale dans la branche principale

La réussite des examens permet d'obtenir 18 crédits. Le total pour l'année réussie est de 60 crédits.

**Certificat de langue et
culture françaises**

Les étudiants qui ont réussi la première partie de l'un des Diplômes peuvent se présenter à un examen de Certificat de langue et culture françaises. Cet examen n'est pas obligatoire. Il est particulièrement intéressant pour les étudiants qui prévoient de ne rester qu'une année à l'École de français moderne.

Infrastructures

Le centre multimédia

Ce centre offre la possibilité de travailler en autonomie en mettant à disposition:

- un laboratoire de langues pour la pratique du français oral et l'orthographe;
- des ordinateurs pour jouer avec les mots du français, pour tester ses connaissances et pour revoir différents sujets étudiés dans ses cours;
- des cassettes vidéo et des CD-rom pour élargir ses connaissances de la culture et de la civilisation suisse et française, mais aussi pour se tenir au courant des questions d'actualité.

Le centre multimédia permet à chacun de progresser à son rythme et dans les domaines qui l'intéressent. De plus, un assistant est là pour conseiller dans le choix du matériel.

Programme des cours

Légendes et commentaires	h/sem	nombre d'heures de cours par semaine
	cours	type d'enseignement
	C	cours
	S	séminaire
	CS	cours-séminaire
	TP	travaux pratiques
	H	hiver
	E	été

Le programme détaillé des cours (horaire, lieu, descriptif des cours) est à consulter sur le site Internet de l'Ecole de français moderne: www.unil.ch/efm

Filière «Propédeutique» (préparation aux études universitaires en français)

Cours noyaux	enseignant	h/sem	cours
Compréhension et expression orales	Georgette Blanc Raymond Capré Jean-François Maire Gisèle Marguerat Myriam Moraz Claudine Reymond	5	TP
Compréhension et expression écrites	Laurence Andison Georgette Blanc Pierre Jaquerod Bénédicte Le Clerc Anne-Marie Merle	7	TP
Cours à option			
Vocabulaire	Jean-François Maire	2	STP
Entre mots et phrases	Isabelle Genoud	2	STP
Suisse et Suisse romande à travers la presse	François Rosset	2	STP
Jeux de société, jeux d'apprentissage	Denise Cordonier	2	STP
Langue et cultures	Anne-Christine Pandazis	2	STP
Textes littéraires	Dominique Vernaud	2	STP
Phonétique	Hélène Pfersich	2	TP
Activités guidées sur Internet	Raymond Capré Stéphanie Parmentier-Schuijt	2	TP
Ecrire	Catherine Flüsch	2	TP
Grammaire et orthographe	Myriam Moraz	2	TP
Travail en autonomie	Georgette Blanc	2	TP
Tandem	Thomas Breymann	2	TP

Filière «Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère»

1 ^{er} cycle	enseignant	h/sem	cours
Cours de langue			
Production de discours oraux	Claudine Reymond Jean-François Maire Catherine Saugy	2	STP
Compréhension et production de discours écrits	Denise Cordonier Pierre Jaquerod Martine Nicollerat Claudine Reymond Dominique Vernaud	6	STP

Cours d'introduction	Introduction à la littérature	François Rosset	2	STP	
	Introduction à la didactique	Anick Groud	2	STP	
	Introduction à la linguistique	Marianne Kilani	2	STP	
Cours à option	Littérature				
	Histoire de la littérature des 17 ^{ème} et 18 ^{ème} siècles	François Rosset	2	CS	
	Littérature de Suisse romande	Françoise Fornerod	2	CS	
	La littérature francophone	Isabelle Genoud	2	CS	
	Civilisation				
	La chanson française	Catherine Saugy	2H	STP	
	Littérature et cinéma	Pierre Jaquerod	2	CS	
		Bénédicte Le Clerc			
	Dialogues interculturels	Isabelle Genoud	2H 1E	STP	
	Revue de presse	Raymond Capré	2	STP	
	Langue				
	Traduction de l'allemand	Anne-Marie Merle	2H 1E	STP	
	Traduction de l'anglais	Martine Nicollerat	2H 1E	STP	
	Traduction de l'espagnol	Héliène Pfersich	2	STP	
	Autour des textes traduits	Claudine Reymond	2	STP	
	Itinéraires lexicaux	Jean-François Maire	2	STP	
	Phonétique	Jean-François Maire	2	STP	
	Révision de grammaire et d'orthographe	Dominique Vermaud	2	STP	
		Claudine Reymond			
	Atelier d'expression théâtrale	Anne-Marie Merle	2	STP	
	Atelier d'écriture créative	Anne-Marie Merle	2	STP	
	Activités guidées sur Internet	Raymond Capré	2	TP	
		Stéphanie Parmentier-Schuijt			
	Travail en autonomie	Georgette Blanc	2	TP	
	Exercices guidés en salle multimédia	Catherine Flütsch	2	TP	
	Tandem	Thomas Breymann	2	TP	
	2^{ème} cycle				
	Branche: littérature	Analyse de texte	Françoise Fornerod	2	S
		Approches thématiques	François Rosset	2	S
		Ecriture	Dominique Vermaud	2	S
Séminaire de littérature		Françoise Fornerod	2	S	
<i>Les étudiants peuvent également choisir les cours de la section de français (Faculté des lettres) en littérature moderne ou médiévale.</i>					
Branche: didactique	Les domaines constitutifs de la didactique du FLE	Anick Groud	2	CS	
	Thèmes de didactique	Jean-Louis Chiss	2	CS	
	Analyse critique et production de matériels pédagogiques	Raymond Capré	2	CS	
	Interculturel et interaction verbale	Marianne Kilani	2	CS	
	<i>Les étudiants peuvent également choisir certains cours de l'Institut des sciences sociales et pédagogiques (Faculté des sciences sociales et politiques).</i>				
Branche: linguistique	Histoire de la langue	Pierre Jaquerod	2	CS	
	Thèmes choisis de linguistique	Marianne Kilani	2	CS	
	Lexicologie française	Jean-François Maire	2	CS	
	Grammaire française	Jean-Louis Chiss	2	CS	
	<i>Les étudiants peuvent également choisir les cours des sections de linguistique et de linguistique française (Faculté des lettres).</i>				
Pour les trois branches	Travaux pratiques de didactique	Pierre Jaquerod	2	STP	

Filière «Diplôme de langue et cultures françaises»

	1 ^{er} cycle	enseignant	h/sem	cours
Cours de langue	Compréhension et production de discours oraux	Claudine Reymond Jean-François Maire	2	TP
	Compréhension et production de discours écrits	Catherine Saugy Denise Cordonier Pierre Jaquerod Martine Nicollerat Claudine Reymond Dominique Vernaud	6	TP
Cours d'introduction	Introduction à la civilisation	Catherine Saugy	2	CS
	Introduction à la littérature	François Rosset	2	CS
	Introduction à la linguistique	Marianne Kilani	2	CS
Cours à option	Littérature			
	Histoire de la littérature des 17 ^{ème} et 18 ^{ème} siècles	François Rosset	2	CS
	Littérature de Suisse romande	Françoise Fornerod Bénédicte Le Clerc	2	CS
	La littérature francophone	Isabelle Genoud	2	CS
	Civilisation			
	La chanson française	Catherine Saugy	2H	STP
	Littérature et cinéma	Pierre Jaquerod	2	CS
	Dialogues interculturels	Isabelle Genoud	2H 1E	STP
	Revue de presse	Raymond Capré	2	STP
	Langue			
	Traduction de l'allemand	Anne-Marie Merle	2H 1E	STP
	Traduction de l'anglais	Martine Nicollerat	2H 1E	STP
	Traduction de l'espagnol	Hélène Pfersich	2	STP
	Autour des textes traduits	Claudine Reymond	2	STP
	Itinéraires lexicaux	Jean-François Maire	2	STP
	Phonétique	Jean-François Maire	2	STP
	Révision de grammaire et d'orthographe	Dominique Vernaud Claudine Reymond	2	STP
	Atelier d'expression théâtrale	Anne-Marie Merle	2	STP
	Atelier d'écriture créative	Anne-Marie Merle	2	STP
Activités guidées sur Internet	Raymond Capré Stéphanie Parmentier-Schuyt	2	TP	
Travail en autonomie	Georgette Blanc	2	TP	
Exercices guidés en salle multimédia	Catherine Flutsch	2	TP	
Tandem	Thomas Breymann	2	TP	

2^{ème} cycle

Cours de civilisation obligatoire	Séminaire de civilisation	Catherine Saugy	2	S
Cours de linguistique et littérature	Analyse de texte	Françoise Fornerod	2	S
	Approches thématiques	François Rosset	2	S
	Ecriture	Dominique Vernaud	2	S
	Séminaire de littérature	Françoise Fornerod	2	S
	Histoire de la langue	Pierre Jaquerod	2	CS
	Thèmes choisis de linguistique	Marianne Kilani	2	CS
	Lexicologie française	Jean-François Maire	2	CS
	Grammaire française	Jean-Louis Chiss	2	CS
	<i>Les étudiants peuvent également choisir les cours des sections de linguistique et de français (Faculté des lettres).</i>			

Cours d'appoint	Cours destinés aux étudiants des autres facultés	enseignant	h/sem	cours
<p><i>Les cours d'appoint sont destinés aux étudiants des autres Facultés ou Ecole de l'Université désireux de perfectionner leur connaissance du français ainsi qu'aux enseignants étrangers engagés dans les établissements secondaires officiels du canton de Vaud.</i></p>				
	Grammaire et exercices de langue (6 groupes)	Laurence Andison Gisèle Bazzuri Isabelle Genoud Gisèle Marguerat Anne-Christine Pandazis François Rosset	4	TP
	TP Phonétique (2 groupes)	Jean-François Maire	1	TP
	Traduction de textes juridiques allemands	Thomas Breymann	2	CTP
	Le français dans la rue	Jean-François Maire	1E	TP
<ul style="list-style-type: none"> • Traduction de l'anglais, de l'espagnol, de l'allemand, des autres langues: voir les cours de la filière «Propédeutique» et des filières Diplôme. • Les cours à option suivants des filières Diplôme et Propédeutique sont accessibles aux étudiants des cours d'appoint «Littérature et cinéma», «Dialogues interculturels», «Revue de presse», «Littérature de Suisse romande», «Littérature francophone», «Littérature des 17^{ème} et 18^{ème} siècles», «Itinéraires lexicaux», «Chanson française». • Le système Tandem est à disposition des cours d'appoint. 				
	Rédaction de travaux universitaires Pendant le semestre d'hiver, pour tous les étudiants (francophones et non francophones) ayant des difficultés à rédiger leurs travaux de séminaire, leurs mémoires, leurs dissertations, etc.	Dominique Vernaud	2H	CTP

Cours de vacances

Le cours dépend directement de la Faculté des lettres.
Site Internet: www.unil.ch/cvac

- Conditions d'admission**
- être âgé de 16 ans révolus pour les cours A
 - être âgé de 18 ans pour les cours B et PA
 - il n'est pas exigé de diplôme pour s'inscrire
 - on peut s'inscrire pour une ou plusieurs séries

Cours A Le cours A est un cours de langue et de civilisation française. Il s'adresse aux personnes qui désirent améliorer leur connaissance du français aussi bien sous sa forme orale que sous sa forme écrite. Le cours A s'adresse aux étudiants de niveau élémentaire à très avancé.

Cours B Le cours B est un cours de langue pour débutants. Il comprend 100 heures de cours réparties sur 6 semaines dans de petites classes (maximum 15 personnes). Les cours ont lieu le matin. Ils comprennent de la grammaire, de l'expression orale, de la compréhension orale, de l'expression écrite, de la compréhension écrite et du vocabulaire. Age minimum 18 ans.

Préparation aux études académiques (PA) Le cours de Préparation aux études académiques (PA) est destiné aux étudiants non francophones qui viennent faire leurs études à Lausanne. Il est réservé aux étudiants de niveau moyen à avancé. Le cours de préparation aux études académiques a lieu en septembre et en octobre uniquement. Le nombre de places est limité à 15.

Cours de prononciation Le Cours de prononciation s'adresse aux étudiants de niveau élémentaire avancé à très avancé. Le cours de prononciation est facultatif. Il comprend 12 heures par série dont une partie est donnée en laboratoire de langues, l'autre en classe. Ce cours est une excellente introduction à la phonétique française et il permet aux étudiants d'améliorer leur expression orale. Le nombre de places est limité.

Vocabulaire et prononciation Le cours de Vocabulaire et de prononciation s'adresse aux étudiants de niveaux débutant et élémentaire; il compte 12 heures par série. Il permet aux étudiants d'enrichir leur vocabulaire, par une méthodologie active, et d'améliorer leur prononciation. Le nombre de places est limité.

Adresses utiles

	Responsable	adresse	téléphone	fax
École de français moderne	M. Raymond Capré, directeur <i>Raymond.Capre@efm.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 21 692 30 82	+41 21 692 30 85
	Secrétariat M ^{me} Jocelyne Schenk M ^{me} Francine Medana <i>efmsecr@efm.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 21 692 30 80	+41 21 692 30 85
Cours de vacances	M^{me} Georgette Blanc, directrice <i>Georgette.Blanc@efm.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 21 692 30 91	+41 21 692 30 85
	Secrétariat M ^{me} Rachel Metral <i>CoursDeVacances@cvac.unil.ch</i>	BFSH2 1015 Lausanne	+41 21 692 30 90	+41 21 692 30 85



Faculté des sciences sociales et politiques



Pour des raisons de commodité de lecture,
nous avons renoncé à féminiser
les catégories de personnes dans ce document.
Merci de votre compréhension.

L'enseignement 2001-2002



Faculté des sciences sociales et politiques

Définition et finalité des études

La Faculté des sciences sociales et politiques offre quatre filières de formation - psychologie, sciences politiques, sciences sociales et sciences du sport et de l'éducation physique - qui regroupent les principales branches des sciences de l'homme et de la société: anthropologie, histoire, politologie, psychologie, psychologie sociale, sociologie constituent en effet les bases d'une connaissance interdisciplinaire des interactions entre le collectif et l'individuel. Ses plans d'études sont conçus dans une perspective généraliste, alliant théorie, méthodologie et apprentissage pratique, et empruntent les uns aux autres leurs enseignements fondamentaux. Ils permettent ainsi à chaque étudiant d'acquérir une vision globale des sciences humaines, à laquelle contribuent aussi les cours qui peuvent être suivis dans d'autres facultés de l'Université de Lausanne: droit, économie, linguistique, etc. Dans ses quatre licences, la Faculté des SSP recherche un équilibre entre réflexion théorique critique et acquisition des instruments de la recherche empirique propres à chaque discipline. Elle destine ses étudiants à un vaste choix de professions, où prédominent néanmoins le conseil et l'orientation en psychologie, le travail social, la psychologie sociale, la réadaptation psycho-fonctionnelle, l'enseignement, la recherche au sein de l'administration publique, le journalisme.

Grades décernés

Licences

- Licence ès sciences politiques
- Licence ès sciences sociales
- Licence en psychologie, option psychologie générale ou orientation scolaire et professionnelle
- Licence ès sciences du sport et de l'éducation physique, option licence SSEP ou enseignement

Diplômes postgrades

- Diplôme en psychologie, option psychologie générale ou orientation scolaire et professionnelle
- Maîtrise ès sciences politiques *
- Maîtrise ès sciences sociales *
- Diplôme d'études approfondies (DEA) en science politique
Collaboration entre les universités de Genève et de Lausanne
- Diplôme d'études approfondies (DEA) en sociologie
Collaboration entre les Universités romandes
- Diplôme de spécialisation postgrade de Suisse occidentale (DEA) en ethnologie et anthropologie
Collaboration avec les Universités de Fribourg et de Neuchâtel
- Diplôme d'études approfondies (DEA) pluriuniversitaire en études genre
Collaboration entre les Universités de Genève et de Lausanne
- Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en psychosociologie clinique
- Diplôme européen d'études avancées en psychologie sociale
Collaboration avec diverses universités européennes

Doctorats

Dans les quatre filières:

- Sciences politiques
- Sciences sociales
- Psychologie
- Sciences du sport et de l'éducation physique

* destinée aux étudiants détenteurs d'une licence SSP en 3 ans sans mémoire

Plans d'études

3^e cycle				Doctorat				3^e cycle							
2^e cycle				Diplômes postgrades: DEA, DESS, diplôme				2^e cycle							
1^{er} cycle				Examen de propédeutique				1^{er} cycle							
1^{re} année		2^e année		3^e année		4^e année		1^{re} année		2^e année		3^e année		4^e année	
Licence ès sciences politiques		Licence ès sciences sociales		Lic. ès sciences du sport et de l'éducation physique		Licence en psychologie		SCSCIENCES POLITIQUES		SCSCIENCES SOCIALES		SCSCIENCES DU SPORT ET DE L'EDUC. PHYSIQUE		PSYCHOLOGIE	
Programme de 10 enseignements 60 crédits		Programme de 10 enseignements 60 crédits		Programme de 3 blocs 60 crédits		Programme de 10 enseignements 60 crédits		Programme de 10 enseignements 60 crédits		Programme de 10 enseignements, dont 1 mémoire 60 crédits		Psychologie générale 120 crédits		Orientation scolaire et professionnelle 120 crédits	
Groupe principal de sciences politiques		Groupe principal de sciences sociales		Licence SSEP : 5 certificats, dont 3 à choix et 1 mémoire 180 crédits		Licence SSEP, mention enseignement : 3 blocs, 1 autre branche d'ens. et 1 mémoire 180 crédits		Groupe de recherche et méthodes		Groupe de recherche et méthodes		Groupe à choix		Groupe à choix	
Groupe de recherche et méthodes		Groupe de recherche et méthodes		Licence SSEP, mention enseignement : 3 blocs, 1 autre branche d'ens. et 1 mémoire 180 crédits		Licence SSEP, mention enseignement : 3 blocs, 1 autre branche d'ens. et 1 mémoire 180 crédits		Mémorie		Mémorie		Mémorie		Mémorie	
Mémorie		Mémorie		Mémorie		Mémorie		180 crédits		180 crédits		180 crédits		180 crédits	

Toutes les licences décernées par la Faculté s'organisent selon un plan d'études en 4 ans avec mémoire et donnent droit à 240 crédits ECTS (European Credit Transfer system) à raison de 60 crédits par année.



Les étudiants de mobilité qui viennent passer un ou deux semestres à l'Université de Lausanne ne sont pas tenus de suivre le programme d'études des étudiants régulièrement immatriculés à l'Université. Ils peuvent choisir parmi l'offre d'enseignements de la Faculté en fonction de leurs objectifs, leurs intérêts et des crédits dont ils ont besoin pour compléter leur propre cursus d'études.

Structure des études

La Faculté des SSP offre quatre plans d'études: sciences politiques, sciences sociales, psychologie, sciences du sport et de l'éducation physique. Chaque année, un "Programme des études de licence" est édité pour chacune de ces filières, qui présente les exigences par année, les cours obligatoires et ceux à choix, les examens, etc. Ces documents font foi.

SCSCIENCES POLITIQUES

La Licence ès sciences politiques répond à un plan d'études en 4 ans:

- un an de propédeutique, qui correspond au 1^{er} cycle et conduit à l'examen de propédeutique;
- trois ans de 2^{ème} cycle conduisant aux examens de licence et à la présentation d'un mémoire.

1^{er} cycle

Le 1^{er} cycle, à choix limité, est conçu comme une introduction aux grandes disciplines constitutives des sciences de la société: science politique, bien sûr, mais aussi droit, histoire, anthropologie, sociologie.

Les études entreprises au 1^{er} cycle permettent à l'étudiant de se situer progressivement dans le domaine de ses études, d'apprendre à se documenter et à s'exprimer, à poser les problèmes des sciences politiques selon une optique scientifique, à pratiquer les méthodes, langages et techniques de base (y compris les techniques bibliographiques, documentaires et informatiques). Le 1^{er} cycle réussi totalise 60 crédits.

Cours obligatoires

Concepts de base en science politique • Introduction à la sociologie politique • Institutions politiques et analyse comparée des constitutions

Cours à choix

- 1 cours d'histoire, à choisir entre:
Histoire des idées politiques I • Histoire et sciences sociales I • Histoire internationale contemporaine I
- 1 cours de méthodologie, à choisir entre:
Introduction à la recherche sociologique • Mathématiques I • Statistique I
- 2 cours à choix libre
Cours choisis parmi ceux offerts en 1^{ère} année, selon la liste publiée annuellement par la Faculté. Peuvent être pris parmi les enseignements d'histoire et de méthodologie susmentionnés qui n'auraient pas déjà été choisis.

Séminaires

3 séminaires dont l'un est nécessairement associé à un cours obligatoire.

2^{ème} cycle Le 2^{ème} cycle est conçu comme un cycle de formation permettant à l'étudiant de développer, approfondir et compléter l'acquisition des connaissances et la pratique des méthodologies, langages et techniques commencées au 1^{er} cycle, ainsi que d'y ajouter les connaissances et la pratique spécifiques à des secteurs particuliers du domaine des sciences politiques.

Il recouvre les principaux domaines d'observation et d'analyse de la politique, comme les institutions politiques, l'économie politique, la politique suisse, les politiques publiques, les relations internationales, la comparaison entre systèmes politiques, qu'il s'agisse de ceux des pays occidentaux ou de ceux du Tiers Monde. Ces enseignements sont complétés par des enseignements plus spécialisés qu'en 1^{ère} année, notamment en histoire, géographie, anthropologie, sociologie, etc. Des enseignements de méthodologie (instruments de la recherche en sciences sociales, statistique, mathématiques, etc.) permettent l'initiation à la recherche empirique. Le 2^{ème} cycle se conclut par un mémoire.

Groupe principal de sciences politiques (78 crédits)

10 cours et 3 séminaires à choisir entre:

Analyse politique et sociale des phénomènes économiques • Economie politique • Histoire des idées politiques II • Histoire économique • Histoire et sciences sociales II • Histoire extra-européenne • Histoire internationale contemporaine II • Histoire suisse contemporaine (Faculté des lettres) • Institutions politiques comparées • Lien social et politiques du territoire • Politique suisse • Politiques publiques • Relations internationales I et II • Systèmes politiques comparés: pays du Tiers Monde • Systèmes politiques comparés: pays occidentaux • Vie politique et analyse comparée des constitutions

Groupe de recherche et méthodes (24 crédits)

2 cours et 2 séminaires à choisir entre:

Analyse de données quantitatives en science politique • Anthropologie culturelle et sociale: recherche • Instruments de la recherche en sciences sociales • Mathématiques I et II • Méthodologie en sciences sociales • Modèles mathématiques en sciences humaines • Psychologie sociale: recherche • Recherche évaluative dans le champ du social • Statistique I et II

Groupe à choix (48 crédits)

8 enseignements dont 3 séminaires au moins à choisir entre:

Enseignements du groupe principal ou du groupe de recherche et méthodes non encore choisis • Autres enseignements de la Faculté, dont ceux des privat-docents • Stage de six semaines comptant pour un séminaire • Enseignements relevant d'autres facultés de l'UNIL • Cours relevant d'autres universités suisses ou étrangères

Mémoire de licence (30 crédits)

SCIENCES SOCIALES

La licence ès sciences sociales vise une large interdisciplinarité, apte à rendre compte tant du fonctionnement général des sociétés que de leur diversité. Elle répond à un plan d'études en 4 ans:

- un an de propédeutique, qui correspond au 1^{er} cycle et conduit à l'examen de propédeutique;
- trois ans de 2^{ème} cycle conduisant aux examens de licence et à la présentation d'un mémoire.

1^{er} cycle

Comme pour la licence ès sciences politiques, le 1^{er} cycle en sciences sociales est conçu comme une introduction aux grandes disciplines constitutives des sciences de la société, et comporte un noyau d'enseignements généraux à choix limité, que complètent des cours à choix.

Les études entreprises au 1^{er} cycle permettent à l'étudiant de se situer progressivement dans le domaine de ses études, d'apprendre à se documenter et à s'exprimer, à poser les problèmes des sciences sociales selon une optique scientifique, et à pratiquer les méthodes, langages et techniques de base (y compris les techniques bibliographiques, documentaires et informatiques). Le premier cycle réussi totalise 60 crédits.

Cours obligatoires

Anthropologie culturelle et sociale I • Sociologie générale • Politique et action sociales I

Cours à choix

- 1 cours d'histoire, à choisir entre:
Histoire des idées politiques I • Histoire et sciences sociales I • Histoire internationale et contemporaine I
- 1 cours de méthodologie, à choisir entre:
Introduction à la recherche sociologique • Mathématiques I • Statistique I
- 2 cours à choix libre:
Cours choisis parmi ceux offerts en 1^{ère} année, selon la liste publiée annuellement par la Faculté. Peuvent être pris parmi les enseignements d'histoire et de méthodologie susmentionnés qui n'auraient pas déjà été choisis.

Séminaires

3 séminaires dont l'un est nécessairement associé à un cours obligatoire.

2^{ème} cycle

Le 2^{ème} cycle est conçu comme un cycle de formation permettant à l'étudiant de développer, approfondir et compléter l'acquisition des connaissances et la pratique des méthodologies, langages et techniques commencées au 1^{er} cycle, ainsi que d'y ajouter les connaissances et la pratique spécifiques à des secteurs particuliers du domaine des sciences sociales.

Il offre un large éventail de cours et de séminaires couvrant les grands domaines d'interrogation théorique et empirique de l'anthropologie, de la psychologie sociale et de la sociologie: histoire de l'analyse sociologique, psychologie sociale, sociologie de la culture, des médias, de l'image, du travail, etc. De nombreux enseignements de méthodologie, mathématiques et statistiques permettent l'initiation à la recherche.

Groupe principal de sciences sociales (78 crédits)

10 cours et 3 séminaires à choisir entre:

Anthropologie culturelle et sociale: thèmes spécifiques • Anthropologie culturelle et sociale: théorie • Apprentissage et formation dans une perspective psychosociale • Approche sociologique des politiques de formation • Concepts de sociologie • Etudes genre: concepts et théories • Etudes genre: thèmes spécifiques • Histoire de l'analyse sociologique • Histoire internationale contemporaine II • Institutions politiques comparées • Les représentations sociales • Politique et action sociales II • Psychologie sociale: théorie • Sociologie comparée des Etats-providence • Sociologie de l'image • Sociologie de la communication et de la culture • Sociologie des médias • Sociologie du travail • Sociologie du spectacle

Groupe de recherche et méthodes (24 Crédits)

2 cours et 2 séminaires à choisir entre:

Analyse de données quantitatives en science politique • Anthropologie culturelle et sociale: recherche • Instruments de la recherche en sciences sociales • Mathématiques I et II • Méthodologie en sciences sociales • Psychologie sociale: recherche • Recherche évaluative dans le champ du social • Statistique I et II

Groupe à choix (48 crédits)

8 enseignements dont 3 séminaires au moins à choisir entre:

Les enseignements du groupe principal ou du groupe de recherche et méthodes non encore choisis • Les autres enseignements de la Faculté, dont ceux des privat-docents • Un stage de six semaines comptant pour un séminaire • Des enseignements relevant d'autres universités suisses ou étrangères

Mémoire de licence (30 crédits)

PSYCHOLOGIE L'organisation des études en psychologie est régie par une convention entre les départements de l'instruction publique des cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel et Vaud, qui délimite les compétences de chaque université. La licence en psychologie répond à un plan d'études en 4 ans:

- Le 1^{er} cycle de deux ans (tronc commun) conduit à l'examen de propédeutique après la 1^{ère} année, puis à l'examen de demi-licence après la 2^{ème} année. Il permet d'acquérir les bases théoriques et méthodologiques de la discipline.
- Le 2^{ème} cycle conduit aux examens de licence et à la présentation d'un mémoire. Il introduit une spécialisation, sur deux ans. Ainsi, après l'obtention de leur demi-licence, les étudiants peuvent continuer de plein droit leur formation jusqu'à la licence et au-delà soit à Lausanne, soit dans l'une des trois autres universités romandes, en fonction de l'option choisie.

A la Faculté des sciences sociales et politiques de Lausanne, deux orientations sont offertes:

- **la psychologie générale**
- **l'orientation scolaire et professionnelle**

1^{er} cycle La première année, à choix limité, est conçue comme une année de propédeutique, permettant à l'étudiant de se situer progressivement dans le domaine de ses études, d'apprendre à se documenter et à s'exprimer, ainsi qu'à poser les problèmes de la psychologie selon une optique scientifique. De plus, l'étudiant s'initie à d'autres sciences humaines, non psychologiques. La première année réussie totalise 60 crédits.

La deuxième année, toujours à choix limité, est conçue comme un approfondissement permettant à l'étudiant la poursuite de l'acquisition de connaissances fondamentales et l'initiation pratique aux méthodologies, langages et techniques de la psychologie et des disciplines voisines. Elle conduit à l'examen de demi-licence. La deuxième année réussie totalise 60 crédits.

1^{ère} année

- **7 enseignements obligatoires (42 crédits):**
Méthodologie en psychologie I • Psychologie expérimentale • Psychologie de l'enfant • Psychologie de la personne et de son développement • Psychophysologie • Statistique I • Travaux pratiques I
- **3 cours à choix (18 crédits):**
A choisir parmi les enseignements de 1^{ère} année, selon la liste publiée annuellement par la Faculté.

2^{ème} année

- **4 enseignements obligatoires (30 crédits):**
Introduction à la psychopathologie • Méthodologie en psychologie II et travaux pratiques II • Psychologie différentielle • Psychosociologie clinique I
- **3 cours à choix (18 crédits):**
A choisir parmi ceux offerts par la Faculté des SSP (à l'exclusion des enseignements qui figurent dans le programme de 2^{ème} cycle de psychologie), ou plus généralement par l'Université de Lausanne
- **mémoire de 1^{er} cycle (12 crédits)**

2^{ème} cycle Le 2^{ème} cycle est conçu comme un cycle de formation et de spécialisation, permettant à l'étudiant de développer, approfondir et compléter les connaissances et pratiques acquises pendant le 1^{er} cycle, et d'y ajouter les connaissances et la pratique de méthodes, langages et techniques spécifiques, voire spécialisés, de secteurs particuliers du domaine de la psychologie.

Licence, option psychologie générale

Le 2^{ème} cycle est composé d'un certificat principal (8 enseignements, dont 6 cours, qui totalisent 48 crédits), de deux certificats secondaires (4 enseignements et 24 crédits chacun), d'un mémoire ou d'une recherche de licence (24 crédits), soit un total de 120 crédits.

1 certificat principal, à choisir dans la liste suivante:

Fondements de la psychologie • Psychologie et intervention en milieu scolaire • Psychologie du développement • Psychologie sociale

2 certificats secondaires:

L'étudiant choisit son premier certificat secondaire dans la liste des certificats mise à jour annuellement par la Faculté (disponible sur son site web). En principe, le premier certificat porte également sur le domaine de la psychologie.

Le second certificat secondaire est composé librement, avec l'accord de la commission du plan d'études. Les enseignements peuvent être choisis dans la Faculté, dans d'autres facultés de l'UNIL, dans d'autres universités suisses, particulièrement à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève.

Mémoire ou recherche de licence:

Le thème du mémoire ou de la recherche doit former un tout cohérent avec l'ensemble du plan d'études. Il est choisi par l'étudiant en accord avec deux enseignants. Le mémoire ou la recherche est évalué lors d'une défense orale individuelle. Le mémoire de licence est un travail personnel, la recherche de licence peut être un travail collectif.

Licence, option orientation scolaire et professionnelle (OSP)

Le deuxième cycle est composé d'un certificat principal (48 crédits), de deux certificats secondaires, (24 crédits chacun), et d'une recherche de licence (24 crédits), soit un total de 120 crédits.

1 certificat principal et 2 certificats secondaires

Le contenu du certificat principal et du premier certificat secondaire est imposé; il comporte des cours obligatoires dans le domaine spécifique de l'orientation scolaire et professionnelle, et quelques enseignements à choix. L'accent est mis sur les travaux pratiques de consultation qui ont lieu, sous supervision, dans le service de consultation de la Faculté, sis en ville de Lausanne.

Le second certificat secondaire est composé librement, avec l'accord de la commission du plan d'études.

Recherche de licence

La recherche de licence est évaluée lors d'une défense orale. L'orientation spécifique et la désignation du responsable font l'objet d'un contrat signé entre l'étudiant et le professeur responsable de l'option OSP.

Stage

Un stage d'un mois dans un service d'orientation scolaire et professionnelle ou dans un service apparenté est obligatoire.

SCIENCES DU SPORT ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE (SSEP)

La Licence ès sciences du sport et de l'éducation physique répond à un plan d'études en 4 ans:

- 1 an de propédeutique, qui correspond au 1^{er} cycle et conduit à l'examen de propédeutique;
- 3 ans de 2^{ème} cycle conduisant aux examens de licence et à la présentation d'un mémoire.

Les étudiants ont le choix entre deux options:

- **la Licence ès sciences du sport et de l'éducation physique**

Elle est composée de certificats choisis en vue d'un objectif professionnel particulier, par exemple: entraînement et performance, éducation à la santé, activités physiques adaptées, journalisme, administration et gestion sportive.

- **la Licence ès sciences du sport et de l'éducation physique, mention enseignement.**

Elle vise à apporter au futur maître d'éducation physique les bases théoriques, techniques et pratiques qu'il doit posséder pour gérer une matière d'enseignement très particulière puisqu'il s'agit du corps. Une autre matière pouvant être enseignée dans les écoles officielles doit être suivie en parallèle si l'étudiant veut accéder à la formation pédagogique postgrade qui l'habilitera à enseigner. Des conventions sont établies avec les Facultés de lettres et de sciences; l'étudiant peut également choisir le certificat d'histoire ou de psychologie à la Faculté des SSP.

Examen préalable d'aptitudes physiques

Avant de commencer des études en sciences du sport et de l'éducation physique, l'étudiant doit se soumettre à un examen préalable d'aptitudes physiques organisé en septembre. Celui-ci comporte les branches suivantes: éducation du mouvement, roller in line, natation, plongeon, gymnastique aux agrès, jeux, athlétisme, endurance. En cas d'échec, l'étudiant ne peut pas commencer des études en sciences du sport. Une deuxième et ultime tentative est autorisée lors d'une prochaine année académique.

1^{er} cycle

Au 1^{er} cycle, l'étudiant acquiert des connaissances fondamentales en sciences biologiques et médicales (*anatomie, physiologie, nutrition*) et en sciences humaines (*psychologie et sociologie*), pour comprendre les mécanismes sous-jacents dans les pratiques physiques et sportives. Parallèlement, une formation en sciences du sport permet d'aborder les processus spécifiques à l'activité physique et sportive. Des disciplines sportives sont aussi au programme. Il s'agit d'une formation de base commune aux deux options envisagées. Les exigences pour les étudiants se destinant à la licence SSEP, mention enseignement, sont plus élevées.

Sciences de base (33 crédits):

Anatomie • Physiologie • Activités physiques et santé • Psychologie de l'enfant • Sociologie générale

Théories générales sur les pratiques des activités physiques et sportives (12 crédits):

Education physique et sport: politique et institutions I • Théorie de l'entraînement I • Apprentissage et contrôle moteur I • Communication

Connaissances théoriques et pratiques des activités physiques et sportives (15 crédits):

Education du mouvement I • Fondamentaux du jeu • Habiletés motrices • Agrès • Natation • Camp multiglisse • Volleyball ou football

2^{ème} cycle Licence SSEP, mention enseignement

Le deuxième cycle comporte des enseignements obligatoires et des enseignements à choix, en particulier dans les activités physiques et sportives.

Sciences de base (39 crédits):

Sport et santé • Biologie et Biomécanique des activités physiques • Psychologie de la personne et de son développement • Psychophysiologie • Psychologie du sport et de l'éducation physique • Pédagogie du sport et de l'éducation physique • Histoire du sport et de l'éducation physique

Théories générales sur les pratiques des activités physiques et sportives (APS) (9 crédits):

Education physique et sport: politique et institutions II • Théorie de l'entraînement II • Apprentissage et contrôle moteur II

Connaissances théoriques et pratiques des APS (42 crédits):

Cours obligatoires: Education du mouvement II • Athlétisme I + II • Agrès II • Natation II • Patinage I • Plongeon I • Sports de neige I et II • Polysport • Les jeux suivants (excepté celui suivi au 1^{er} cycle): Basketball I, Handball I, Volleyball I, Football I, Hockey sur glace I • Un jeu au niveau II parmi les 5 ci-dessus • Modules ER Macolin I

Cours à choix: au minimum 4 cours dont 1 au moins choisi dans chaque catégorie suivante: Expression et développement personnel • Nature • Jeux

Autre branche d'enseignement (60 crédits):

Choix d'une discipline d'enseignement, dispensée dans les écoles officielles, autre que l'éducation physique. Peut être choisie en Faculté des lettres, en Faculté des sciences ou en Faculté des SSP (certificat d'histoire ou de psychologie)

Mémoire de licence (30 crédits)

Licence SSEP

Le programme de 2^{ème} cycle étant fortement personnalisé, les étudiants soumettent à l'avance leur projet d'études à la conseillère aux études.

Les enseignements pour la licence SSEP ne sont pas tous donnés à l'Université de Lausanne par la Faculté des SSP: cette voie d'études emprunte des enseignements à la Faculté de médecine de l'UNIL (Physiologie, Neurosciences), aux Universités de Neuchâtel et de Fribourg (Communication et journalisme), ainsi qu'aux universités contactées dans le cadre des différents programmes d'échange (Entraînement sportif, Education et motricité, Activités physiques adaptées).

Deux certificats obligatoires (30 crédits chacun)

Méthodologie de la recherche et pratique de terrain • Théorie et pratique des activités physiques et sportives

Trois certificats à choix (30 crédits chacun)

Eléments de psychologie • Sciences sociales • Biologie des activités physiques • Communication et journalisme • Education et motricité • Activités physiques adaptées • Entraînement sportif et performance motrice • Eléments de sociologie, de politique et de management du sport • Eléments d'économie et de management du sport • Modèles mathématiques • Certificat libre

Mémoire de licence (30 crédits)

INFORMATIONS COMMUNES A TOUS LES ETUDIANTS SSP

Enseignements hors plans d'études

Les plans d'études des licences en sciences politiques, sciences sociales, psychologie et sciences du sport et de l'éducation physique laissent aux étudiants, dès la deuxième année, la possibilité de choisir librement, dans et hors de la Faculté, quelques enseignements autres que ceux qui constituent les passages obligés de la formation d'un psychologue, d'un sociologue, d'un politologue ou d'un licencié en sciences du sport et de l'éducation physique. Pour rester dans le cadre de la Faculté des SSP, c'est le cas des cours dits «de service» (par ex. Introduction à l'informatique) ou donnés par des privat-docents.

Etudes dans d'autres universités suisses ou à l'étranger

Les étudiants de la Faculté des SSP sont autorisés à suivre un ou deux semestres d'études dans une autre université suisse ou à l'étranger au cours de leur 2^{ème} cycle d'études. Les étudiants soumettent à l'avance un projet d'études dans une université de leur choix à une commission de mobilité qui donne son accord par écrit et qui attribue à l'étudiant les crédits alloués pour son séjour de mobilité. Pour être validés, les enseignements suivis doivent avoir été sanctionnés positivement par des épreuves ou d'autres modes d'évaluation jugés équivalents.

Certificats pour les étudiants se destinant à l'enseignement

Les étudiants en sciences sociales, sciences politiques et psychologie et sciences du sport se destinant à l'enseignement peuvent dans le cadre de la Faculté des SSP préparer un certificat d'histoire et/ou de psychologie, programme d'enseignements reconnu par le Canton de Vaud pour l'enseignement de ces disciplines dans les écoles publiques. Informations plus précises sur la composition et les exigences de ces certificats auprès des conseillères aux études.

Méthodes d'enseignement et d'évaluation

Types d'enseignement

Les enseignements sont dispensés essentiellement sous forme de cours, de séminaires ou de travaux pratiques.

- Le cours ex cathedra est un enseignement dispensé par un professeur sous forme de conférence, généralement devant de grands auditoires.
- Le séminaire est un enseignement qui se déroule sous forme d'exposés d'étudiants, de discussions, de travaux de groupe. Le contenu est en lien direct avec un éventuel cours du même nom, donné par le professeur; le séminaire sera alors l'occasion d'approfondir certains sujets spécifiques.
- Les travaux pratiques (TP), permettent de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises aux cours. Ils ont lieu sur le terrain et sont souvent dirigés par des assistants.

Méthodes d'évaluation et échelle de notation

Le cours est un enseignement qui aboutit à un examen ou à un contrôle continu sanctionné par une note. Le séminaire et les travaux pratiques aboutissent à une attestation, sans note. Chaque attestation de séminaire vaut 6 crédits ECTS, sauf exception. Chaque épreuve est évaluée sur une échelle de notes allant de 1 (très mauvais) à 6 (excellent). Une note minimale de 4 pour un cours est exigée pour l'acquisition des crédits correspondants.

Examens

En règle générale, les examens doivent être présentés à la fin de la première année d'études (année de propédeutique), puis à la fin de chaque période d'enseignement. Pour des informations plus précises, veuillez consulter le programme des études de chaque filière spécifique.

L'inscription aux examens a lieu en décembre pour la session de février, en avril pour la session d'été, en août pour la session d'automne. Des affiches informent en temps voulu les étudiants des dates exactes d'inscription. Une fois inscrits, les étudiants sont tenus de se présenter aux examens. En cas de désistement, le secrétariat de la Faculté doit être informé.

Les disciplines qui composent la Faculté des SSP

- Les sciences sociales** Les sciences sociales constituent un sous-groupe des sciences humaines réunissant des disciplines variables selon les définitions adoptées. Pour chaque université, leur champ d'étude évoque une réalité différente: par exemple, la psychologie est enseignée à Genève à la Faculté du même nom, alors qu'elle relève à Lausanne de la Faculté des sciences sociales et politiques. On admet que les principales disciplines des sciences sociales sont la sociologie, la politologie, l'anthropologie culturelle et sociale, l'ethnologie, le travail social. Dans une perspective plus large, il est légitime d'y intégrer la psychologie et la pédagogie: toutes deux analysent certes les comportements individuels, mais souvent pour les mettre en relation avec les conditions de vie en société. La géographie humaine, l'histoire, le droit, la démographie, les sciences économiques sont des disciplines voisines dans la mesure où elles aussi analysent les faits sociaux et les lois qui régissent les sociétés.
- La science politique** La science politique s'occupe du processus de l'adoption et de la mise en oeuvre des décisions contraignantes pour l'ensemble de la collectivité. La question du pouvoir et de la légitimité est au centre de ses préoccupations. Plus particulièrement le domaine de la science politique comprend trois dimensions: l'étude des institutions et des régimes régionaux, nationaux et internationaux («polity»), des acteurs - partis, groupes, mouvements - et des comportements politiques («politics»), ainsi que des politiques publiques particulières («policies»). Les disciplines de la science politique enseignées à la Faculté sont l'histoire des idées, les politiques publiques, la science politique comparée, la sociologie politique, les relations internationales et les études sur le Tiers Monde. La science politique se nourrit également d'un savoir interdisciplinaire, principalement emprunté à la sociologie et à l'histoire, à la philosophie, à l'économie et au droit. Elle recourt aux techniques d'investigation des sciences sociales.
- L'histoire** L'histoire se situe au carrefour des sciences humaines, auxquelles elle ajoute une dimension diachronique souvent négligée (étude des transformations sociales dans le temps). Dans la mesure où elle refuse de considérer le présent comme «la fin de l'histoire», elle constitue aussi un instrument critique indispensable pour penser l'avenir. Pour ces raisons, elle occupe une place incontournable dans nos plans d'études.
- La sociologie** L'objet matériel de la sociologie est le fait social, c'est-à-dire toute manière de faire exerçant sur l'individu une contrainte extérieure et qui se manifeste à la fois dans une certaine durée et dans l'étendue d'une société ou d'un groupe social. Une telle définition indique que la sociologie possède des intérêts multiples et des contours variables. Dans la pratique, les phénomènes sociaux relevant de la sociologie sont tous ceux qui n'intéressent pas directement les sciences sociales spécialisées comme le droit, la démographie ou l'économie. En guise d'illustration, citons quelques questions classiques de la sociologie contemporaine: «Pourquoi et comment les bandes de jeunes se développent-elles?», «Pourquoi et comment les styles éducatifs des familles varient-ils selon le milieu social d'appartenance des parents?», «Pourquoi les inégalités devant l'enseignement persistent-elles en dépit des efforts de démocratisation?», «Comment s'effectue l'adaptation des immigrants à la société qui les accueille?», «Pourquoi l'urbanisation favorise-t-elle l'isolement et la marginalisation?».
- L'anthropologie** Tandis que l'ethnologie est considérée comme l'étude des sociétés non-occidentales, l'anthropologie s'intéresse, dans une perspective comparatiste, à l'homme concret, occidental ou non-occidental, totalité dont le social est une dimension capitale mais non unique. Les méthodes propres à l'anthropologie sont l'«observation participante» qui met le chercheur en contact direct et prolongé avec la vie quotidienne du groupe observé et le «dépaysement», qui permet la confrontation critique des déterminants socioculturels de l'«observateur» avec ceux des «observés».

La psychologie

La psychologie (au sens étymologique: «science de l'âme») est la science du comportement des organismes vivants. Le terme de comportement recouvre à la fois les conduites et activités observables et les processus internes (la pensée, les émotions, etc.). La psychologie actuelle s'est ramifiée en plusieurs branches qui se distinguent à la fois par leur objet d'étude et leurs méthodes de travail. Elle délimite son champ d'investigation en fonction de l'âge des sujets étudiés (psychologie de l'enfant), de leurs activités dans la société (psychologie scolaire, psychologie du travail), des maladies mentales (psychopathologie), des comportements différenciés des groupes sociaux (psychosociologie), des mécanismes physiques par lesquels se réalisent les comportements humains et animaux (psychophysiologie), des différences observées dans les comportements d'individus ou de groupes hétérogènes placés dans la même situation (psychologie différentielle), etc.

Les sciences du sport et de l'éducation physique

Les sciences du sport et de l'éducation physique sont nécessairement plurielles puisqu'elles abordent les différents niveaux d'un phénomène tout à la fois biologique, psychologique, social, historique et économique. Dans ce domaine, la spécialisation, quel que soit le niveau choisi, s'inscrit naturellement dans une compréhension pluridisciplinaire du fonctionnement du corps sain.

La physiologie et la psychologie analysent les contraintes que les processus internes, biologiques ou mentaux, imposent au comportement humain. La pratique des activités physiques dans l'art ou dans le sport ainsi que les techniques visant à contrôler les fonctions vitales pour atteindre à la maîtrise du corps montrent comment ces contraintes peuvent être partiellement dépassées par une éducation appropriée. Par là même, ces pratiques mettent en évidence une interdépendance étroite entre le corps et l'esprit qui peut être approchée à travers l'étude de nombreuses disciplines des sciences humaines.

Formations complémentaires et postgrades

Diplôme en psychologie

Destiné principalement aux licenciés ayant déjà une activité professionnelle, le diplôme en psychologie offre la possibilité d'une réflexion collective sur la pratique, grâce à un cours-séminaire où les expériences individuelles peuvent être confrontées et analysées, avec l'aide d'un enseignant. En complément peuvent être suivis des enseignements organisés conjointement par la Faculté et par l'Association vaudoise des psychologues. Le programme est le suivant:

- Mémoire écrit, avec défense orale
- Participation active à un séminaire de réflexion et de discussion sur différents aspects de la pratique professionnelle, ou suivi d'un enseignement régulier de 2^{ème} cycle (ou un enseignement postgrade jugé équivalent)
- Participation active à un enseignement postgrade en psychologie totalisant 25 heures au moins (de tels enseignements sont notamment dispensés par les universités et les associations professionnelles de psychologues)
- Stages professionnels d'une durée cumulée équivalente à un travail à plein temps de 6 mois au moins.

Diplôme en psychologie, option orientation scolaire et professionnelle (OSP)

Les titulaires d'une licence en psychologie, option orientation scolaire et professionnelle (OSP), peuvent poursuivre leur formation dans cette même spécialisation en vue d'un diplôme. La préparation du diplôme comprend un stage de 12 mois à plein temps. L'admission de titulaires d'autres licences est soumise à des conditions particulières:

- Programme d'études complémentaire pour les titulaires d'une autre licence en psychologie d'une université romande;
- Admission sur dossier pour tous les licenciés d'autres disciplines et pour les titulaires d'un diplôme de conseiller en orientation reconnu par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), avec programme particulier de licence en psychologie, option orientation scolaire et professionnelle, avant d'aborder la préparation du diplôme.

DEA, DESS

Des formations postgrades (bac+5) débouchant sur des diplômes de type DESS ou DEA sont organisées sur les plans fédéral ou romand et sont ouvertes aux étudiants désireux de se perfectionner en sciences politiques et sociales.



- Diplôme d'études approfondies (DEA) en science politique
- Diplôme d'études approfondies (DEA) en sociologie
- Diplôme de spécialisation postgrade de Suisse occidentale (DEA) en ethnologie et anthropologie
- Diplôme d'études approfondies (DEA) pluriuniversitaire en études genre
- Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en psychosociologie clinique: «Identité, lien social et changement», sous la responsabilité du prof. Nicolas Duruz
- Diplôme européen d'études avancées en psychologie sociale, sous la responsabilité du prof. Jean-Claude Deschamps
- Certificat d'études postgrades «Politiques de l'enseignement supérieur et de la recherche», en collaboration avec l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) et l'Université de Berne et sous la coordination du professeur assistant Jean-Philippe Leresche

Formations doctorales Associée à d'autres universités romandes, la Faculté des SSP entend développer ses capacités d'encadrement des études de 3^{ème} cycle. En octobre 1998 a débuté l'Ecole doctorale sur la politique suisse et comparée, en collaboration avec les Universités de Berne, Genève, Zürich et l'IDHEAP (Institut des hautes études en administration publique), financée par le FNRS (programme prioritaire «Demain la Suisse»). La Faculté des sciences sociales et politiques est par ailleurs associée aux activités des commissions de 3^{ème} cycle de Suisse occidentale en science politique et en sociologie. La Faculté délivre des doctorats en psychologie, en sciences politiques, en sciences sociales et en sciences du sport et de l'éducation physique.

Formation pédagogique pour l'enseignement

Les licenciés de la Faculté des sciences sociales et politiques qui envisagent de faire carrière dans l'enseignement public vaudois doivent suivre une formation complémentaire à la Haute Ecole Pédagogique (HEP VD). Pour y être admis, il faut être porteur d'une licence universitaire attestant de compétences académiques dans deux branches correspondant aux disciplines enseignées dans les établissements secondaires ou les gymnases vaudois. Au terme de la formation qui dure 3 semestres, la HEP délivre un diplôme de maître spécialiste, avec indication des deux options de compétences.

Les licences délivrées par la Faculté des SSP avec le certificat d'histoire sont reconnues en vue d'une admission à la HEP VD pour l'enseignement de l'histoire. Pour pouvoir s'inscrire à cette formation, les titulaires d'une telle licence devront attester de compétences académiques dans une seconde branche, soit en étudiant dans le cadre de la licence le certificat de psychologie, soit en obtenant, à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, un complément de licence dans une autre discipline enseignée dans les établissements secondaires ou les gymnases vaudois.

La licence en psychologie de l'UNIL est reconnue en vue d'une admission à la HEP VD pour l'enseignement de cette discipline. Les titulaires d'une telle licence devront attester de compétences académiques dans une seconde branche, soit en étudiant dans le cadre de la licence le certificat d'histoire, soit en obtenant, à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, un complément de licence dans une autre discipline enseignée dans les établissements secondaires ou les gymnases vaudois.

La licence en sciences du sport et de l'éducation physique, mention enseignement, permet de s'inscrire à la HEP VD en vue de l'enseignement du sport et de la seconde branche étudiée en Faculté des lettres, des sciences ou des SSP.

Instituts et centres spécialisés

Huit instituts et un département

L'ensemble des professeurs, maîtres d'enseignement, maîtres d'enseignement et de recherche, maîtres-assistants et assistants sont rattachés à huit instituts dont l'existence est liée moins à l'enseignement qu'à la recherche:

- Institut d'anthropologie et de sociologie (IAS)
- Institut d'études politiques et internationales (IEPI)
- Institut de mathématiques appliquées (IMA)
- Institut de psychologie (IP)
- Institut d'histoire économique et sociale (IHES)
- Institut de sociologie des communications de masse (ISCM)
- Institut des sciences sociales et pédagogiques (ISSP)
- Institut des sciences du sport et de l'éducation physique (ISSEP)

Chacun de ces instituts doit son identité aux recherches théoriques et empiriques qui correspondent à des domaines de compétences spécifiques, notamment sur le plan romand, comme par exemple: politique suisse et relations internationales pour l'IEPI; sociologie des médias et des techniques pour l'ISCM; chômage, déviance sociale et éducation pour l'ISSP; anthropologie culturelle, théorie sociologique et stratification sociale pour l'IAS; psychologie de la santé, psychologie scolaire, orientation scolaire et professionnelle, mise au point de tests pour l'IP; logique pour l'IMA; histoire et sociologie politique pour l'IHES; statut et pratique des activités physiques et sportives, y compris par des populations aux besoins spécifiques pour l'ISSEP, etc. Le département de psychologie sociale réunit des enseignants de l'IP et de l'ISSP.

Six centres spécialisés

La Faculté des SSP offre par ailleurs aux enseignants et étudiants, parfois même à un public non universitaire, les services de plusieurs centres spécialisés:

- le **Centre de documentation sur la vie politique romande (CDVR)** acquiert, conserve et communique des documents sur la vie politique suisse et plus particulièrement romande, à l'intention des étudiants et chercheurs en science politique. On y trouve: les périodiques, les programmes et les statuts des partis politiques, les périodiques des syndicats et des milieux patronaux, la presse romande et quelques journaux alémaniques, des revues de science politique, etc. La consultation se fait sur place, avec l'assistance d'un documentaliste.
- le **Service de consultation en psychologie** offre de multiples services au public et permet aux étudiants avancés en psychologie d'acquérir une formation professionnelle pratique, sous la supervision d'une équipe de collaborateurs qualifiés. Une clientèle d'enfants, de jeunes et d'adultes ainsi que leur famille y a accès à des formes modernes de conseil psychologique et de consultation. L'accès aux travaux pratiques de consultation est strictement réservé aux étudiants en psychologie de 3^{ème} et 4^{ème} années.
- le **Service de documentation scolaire et professionnelle** dispose d'une documentation, périodiquement mise à jour, concernant un grand nombre de métiers, de voies de formation scolaire et professionnelle et d'apprentissage.
- la **Testothèque de l'Institut de psychologie**, instrument de travail réservé à l'usage des étudiants et psychologues spécialisés, propose un grand choix de tests psychologiques et psychotechniques, ainsi que les outils auxiliaires à leur utilisation (manuels, étalonnages, barèmes, etc.).
- **Trois salles d'ordinateurs** partagées avec les Facultés de lettres et de théologie sont à la disposition des étudiants pour s'initier à l'informatique et mettre en page leurs travaux personnels sur traitement de texte.
- **L'Unité d'enseignement et de recherche en activités physiques et sportives (UERAPS)** offre un enseignement diversifié de techniques et d'expressions corporelles en vue d'une compréhension intelligente de l'ensemble des pratiques d'éducation, de conseil et d'entraînement des activités physiques et sportives.



Perspectives professionnelles

Sciences politiques et sciences sociales

- **Recherche:** organismes publics ou privés, souvent en groupes pluridisciplinaires
- **Administrations publiques ou privées** aux niveaux local, national et international
- **Domaines culturels**, par exemple bibliothèques, musées, édition
- **Ecoles publiques et privées**, par exemple enseignement de l'histoire et d'une autre branche

Sciences politiques:

- **Information** écrite et audiovisuelle
- **Diplomatie**
- **Secteur privé**, par exemple ressources humaines, banques, assurances, planification, publicité

Sciences sociales:

- **Travail social**
- **Education spécialisée**
- **Enquêtes sociologiques**
- **Coopération technique**

Psychologie

- **Ecoles et administrations publiques**, par exemple conseil en orientation scolaire et professionnelle, psychologie scolaire, psychologie de la circulation routière, enseignement de la psychologie
- **Hôpitaux, services de santé, institutions à caractère médico-social**
- **Entreprises**, par exemple psychologie du travail, sélection de personnel, formation des adultes
- **Cabinets privés:** conseil et psychothérapie, après une formation continuée au-delà de la licence

Sciences du sport

- **Ecoles publiques et privées:** enseignement de l'éducation physique et d'une autre branche
- **Entreprises privées**, par exemple enseignement des activités physiques dans le cadre d'une entreprise, organisation et gestion des camps
- **Centres de rééducation**
- **Associations sportives:** entraînement, gestion, conseil, communication

Secteurs d'activité des licenciés SSP

Tous les deux ans, l'Office fédéral de la statistique mène en collaboration avec l'Association suisse pour l'orientation universitaire (ASOU) une enquête sur le passage des études à la profession auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses (12'000 personnes en 1999, 57% de taux de réponses): "De l'université à la vie active: enquête auprès des nouveaux diplômés 1999". L'enquête ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études. Les personnes intéressées peuvent obtenir le rapport complet auprès de l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel (032/713 60 60).

Secteurs d'activité	Sciences politiques	Sciences sociales	Psychologie	Sciences du sport
Assistanat universitaire	18,5%	23,6%	16,9%	-
Enseignement	1,5%	2,8%	3,0%	88,6%
Droit	-	-	0,3%	-
Médias	9,2%	8,3%	0,6%	-
Culture, musées	-	1,4%	0,3%	-
Santé	1,5%	-	20,8%	4,3%
Travail social	3,1%	16,7%	16,0%	2,9%
Travail psychologique	-	-	17,2%	-
Industrie, construction	4,6%	-	3,0%	-
Banques, assurances	15,4%	9,7%	4,8%	-
Informatique	1,5%	6,9%	2,1%	-
Consulting	9,2%	5,6%	2,7%	-
Relations publiques, publicité	1,5%	5,6%	0,6%	-
Tourisme	1,5%	2,8%	0,3%	-
Autres services privés	12,3%	4,2%	2,4%	1,4%
Administrations	13,8%	6,9%	7,8%	1,4%
Associations, syndicats	3,1%	4,2%	0,9%	1,4%
Organisations internationales	3,1%	1,4%	0,3%	-

Programme des cours

Légendes et commentaires	cours/sem	nombre d'heures de cours par semaine et type d'enseignement (cours, séminaire, etc.)
	H	semestre d'hiver
	E	semestre d'été
	C	cours
	S	séminaire
	TP	travaux pratiques
	CB	cours bloc

En première année, les cours s'organisent par année académique et non par semestre. A partir de la deuxième année, la plupart des cours s'organisent par semestre.

Le programme détaillé des cours (horaire, lieu, descriptif des cours) est à consulter sur le site Internet de la Faculté: www.ssp-unil.ch

1^{ère} ANNEE: Toutes licences

enseignement	enseignant	semestre	cours/sem
Anatomie	Beat Riederer Walter Barakat	HE	2C
Anthropologie culturelle et sociale I	Mondher Kilani	HE	2C/2S
Concepts de base de science politique	Moncef Djaziri	HE	2C/2S
Institutions politiques et analyse comparée des constitutions	Bernard Voutat	HE	2C
Histoire des idées politiques I	Biancamaria Fontana	HE	2C/2S
Histoire et sciences sociales I	Etienne Hofmann	HE	2C/2S
Histoire internationale contemporaine I	Jean Batou	HE	2C/2S
	Ami Rapin		
Introduction à la sociologie politique	Jacques Lagroye	HE	2C
	Philippe Gottraux	HE	2S
Introduction à la recherche sociologique	Arlette Mottaz Baran	HE	2C/2S
Mathématiques I	Henn Volken	HE	2C/2TP
Méthodologie en psychologie I	Samuel Berthoud	HE	2C
Notions et principes généraux du droit	Guy Mustaki	HE	2C
Physiologie	Françoise Schenk	HE	2C
Politique et action sociales I	Geneviève Corajoud	HE	2C/2S
Psychologie de la personne et de son développement	François Gaillard	HE	2C
Psychologie de l'enfant	Catherine Domahidy-Dami	HE	2C
Psychologie expérimentale I	Rémy Droz	HE	2C
Psychophysiology	Françoise Schenk	HE	2C
Sociologie générale I	Giovanni Busino	HE	2C/2S
Sociologie générale I	René Levy	HE	2S
	Olivier Tschannen		2C
Statistique I pour étudiants en psychologie	Jean-Philippe Antonietti	HE	2C
Statistique I pour étudiants en sciences politiques et en sciences sociales	André Berchtold	HE	2C/2TP
Travaux pratiques en psychologie I	Samuel Berthoud Jean-Philippe Antonietti	HE	2TP

Sciences du sport uniquement

enseignement	enseignant	semestre	cours/sem
Théorie SSEP:			
Activités physiques et santé			1C/1S
Education physique et sport: politique et institutions I			1C
Théorie de l'entraînement I			1C
Apprentissage et contrôle moteur I			1C
Communication			1C
Activités physiques et sportives:			
Habiletés motrices de base • Education du mouvement • Fondamentaux du jeu • Agrès • Natation • Volleyball ou football • Camp multiglisse			

**2^{ème} ANNEE:
Cours généraux**

enseignement	enseignant	semestre	cours/sem
Anglais pour les sciences sociales	Ann Humphry-Baker	HE	2S
Economie politique	Pascal Bndel	HE	3C
Economie politique: cours d'appoint	Roberto Baranzini	HE	2C
Introduction à l'informatique	Jean-Pierre Muller	H	4S

**Institut d'études politiques
et internationales**

enseignement	enseignant	semestre	cours/sem
Analyse politique et sociale des phénomènes économiques	André Mach	E	4C/2S
Analyse de données quantitatives en science politique	Florence Passy	HE	2C/2S
Vie politique et analyse comparée des constitutions	Bernard Voutat	E	2C
Histoire des idées politiques II	Biancamaria Fontana	H	4C/2S
Institutions politiques comparées	Michel Offerlé	E	2C
Institutions politiques comparées	Florence Passy	E	4S
La Chine au XX ^e siècle: mutations sociales et politiques	Erik W. Maeder	E	4C
Politiques publiques	Ioannis Papadopoulos	H	4C/4S
Politique suisse	Ioannis Papadopoulos	E	2C/2S
	Jean-Philippe Leresche	E	2S
Relations internationales I	Pierre de Senarclens	E	2C/4S
Relations internationales II	Pierre de Senarclens	H	4C/4S
Systèmes politiques comparés: pays du Tiers Monde	Mounia Bennani-Chraïbi	H	4C/2S
		E	2S
Systèmes politiques comparés: pays occidentaux	Dietmar Braun	HE	4C/2S
	Jean-Philippe Leresche	H	2S
Appareils d'Etat dans le Tiers Monde	Chahrokh Vaziri	HE	2C
L'Etat en Afrique noire	Makita Kasongo Ngoy	H	4C
Partis politiques comparés au Maghreb	Moncef Djaziri	H	4C

**Institut d'histoire
économique et sociale**

enseignement	enseignant	semestre	cours/sem
Histoire internationale contemporaine II	Ami Rapin	H	2C
	Stéphanie Prezioso	H	4S
Eléments de théorie de la politique	Marie-Claire Caloz-Tschopp	H	2C
Histoire des idées politiques en Chine ancienne	Erik W. Maeder	H	4C
Histoire économique	Malik Mazbouri	HE	2S
Histoire extra-européenne	Bouda Etemad	H	2C
		E	2S
Histoire et sciences sociales II	Giovanni Haver	H	4S

**Institut d'anthropologie
et de sociologie**

enseignement	enseignant	semestre	cours/sem
Anthropologie culturelle et sociale: recherche	Gérald Berthoud	H	4C
		E	2TP
Anthropologie culturelle et sociale: théorie	Gérald Berthoud	E	2C/2S
	Severino Ngoenha	E	2C
Anthropologie culturelle et sociale: thèmes spécifiques	Mondher Kilani	HE	2C
Histoire de l'analyse sociologique	Giovanni Busino	H	4C/2S
Instruments de la recherche en sciences sociales	Ariette Molfaz Baran	H	4C
		E	4S
Méthodologie en sciences sociales	René Knüsel	H	4C
		HE	2S
Pensée africaine	Severino E. Ngoenha	E	2C
Sociologie des migrations	Rosita Fibbi	E	2C

Institut de psychologie

enseignement	enseignant	semestre	cours/sem
Le développement de la communication au sein de la famille	Francesca Frascarolo	E	2C
Analyse de données psychologiques	Roland Capel	E	2C/2TP
Analyse de contenu	Rémy Droz	H	4TP
Développements récents en orientation	Christine Tremolières-Revuz	E	2C
Evaluation psychologique	Roland Capel	H	2C/2TP
Consultations en conseil et orientation (examen d'enfants, d'adolescents et d'adultes)	Jean-Pierre Dauwalder	HE	4TP
Consultations de l'enfant et de l'adolescent	François Gaillard Evelyne Chardonens	HE	8TP
Formation professionnelle	Maurice Dirren	E	2C
Gérontologie psychosociale	Eliane Christen	H	4C
Histoire de la psychologie	Samuel Berthoud	H	2C
Histoire des idées en psychologie	Samuel Berthoud	E	2C
Initiation aux consultations	Jean-Pierre Dauwalder	H	2C
Interventions cognitivo-comportementales	Jean-Pierre Dauwalder	H	4C
Introduction à la didactique des mathématiques	François Conne	HE	2C
Introduction à la psychopathologie	Nicolas Duruz	H	4C
L'entretien psychologique	Nicolas Duruz Christian Brokatky	E	2C 3TP
	Michèle Gennart		
Les maladies du vieillissement	Eliane Christen Françoise Schenk	E	2C
L'intervention psychologique en milieu scolaire	Evelyne Chardonens	E	4C
L'intervention systémique	Nicolas Duruz	E	2C
La psychologie de l'attachement	Blaise Pierrehumbert	E	2C
Méthodes d'observation et de recherche en psychothérapie	Yves de Roten	E	2C
Methodologie en psychologie II	Samuel Berthoud Chantal Piot-Ziegler	H E	2C 2C
Orientation et gestion de réseaux	Christine Tremolières-Revuz	H	2C
Orientation scolaire	Jean-Pierre Dauwalder	H	2C
Psychologie des émotions	Chantal Piot-Ziegler	E	2C
Psychologie des difficultés scolaires	François Gaillard	E	4C
Psychologie générale	Samuel Berthoud	HE	2S
Psychologie génétique	Rémy Droz	E	2TP
Psychologie différentielle	Jean-Pierre Dauwalder	E	4C
Psychologie du conseil et de l'orientation	Jean-Pierre Dauwalder	H	4C
		E	4S
Psychologie du développement A	Rémy Droz	E	4C
Psychologie de l'enfant	Catherine Domahidy-Dami	E	4C
Psychologie du développement	Catherine Domahidy-Dami	HE	2S
Psychologie expérimentale: chapitres choisis	Roland Maurer	H	4C
Problèmes actuels de la psychologie	Rémy Droz	H	4C
Psychosociologie clinique: questions générales	Pierre Moessinger	H	4C
Psychosociologie clinique: approches pratiques	Michèle Grossen	E	2C/4S
Psychologie projective enfant	Florence Meyer	E	4C
Réhabilitation psycho-sociale	François Grasset	E	2C
Séminaire de cas et projets	Rafael E. Nunez	HE	2S
Séminaire interdisciplinaire de gérontologie	Eliane Christen	E	2S
Travaux pratiques en psychologie II	Chantal Piot-Ziegler	HE	2TP

Institut de mathématiques appliquées

enseignement	enseignant	semestre	cours/sem
Mathématiques II	Henn Volken	HE	2C/2TP
Modèles mathématiques en sciences humaines	Henn Volken	E	2C/2TP
	Jean Philippe Antonietti		
Statistique II	André Berchtold	HE	2C/2TP
Histoire de la logique	James Gasser	HE	2C

Institut de sociologie des communications de masse

enseignement	enseignant	semestre	cours/sem
Concepts de sociologie	Jean-Yves Pidoux	E	4C/2S
Etudes genre: concepts et théories	Patricia Roux	HE	2C/2S
Etudes genre: thèmes spécifiques	Manlène Vuille	E	2C
		HE	2S
Sociologie de l'image	Jean-Pierre Keller	H	2C
		HE	2S
Sociologie de la communication et de la culture	Paul Beaud	E	2C
		HE	2S
Sociologie des médias	Paul Beaud	H	4C
		HE	2S
Sociologie du spectacle	Jean-Yves Pidoux	H	2C/4S
Sociologie du travail	Françoise Messant-Laurent	H	4C/4S
Sociologie des sciences et des techniques (en collaboration avec la Faculté des sciences)	Franco Panese	HE	2C/2S

Institut des sciences sociales et pédagogiques

enseignement	enseignant	semestre	cours/sem
Apprentissage et formation dans une perspective psychosociale	André Pettit	E	4C/4S
Approche sociologique des politiques de formation	André Pettit	H	4S
Politique et action sociales II	Geneviève Corajoud	H	4C
		E	2S
Psychologie sociale: théorie	Jean-Claude Deschamps	E	4C/4S
Psychologie sociale: recherche	Jean-Claude Deschamps	H	2C
		HE	2S
Recherche évaluative dans le champ du social	François Xavier Merrien	H	4C/2S
Sociologie comparée des Etats-providence	François Xavier Merrien	E	4C/4S
Les représentations sociales: théories et méthodes	Alain Clémence	H	4C/4S

Institut des sciences du sport et de l'éducation physique

enseignement	enseignant	semestre	cours/sem
Sciences de base			
Psychologie du sport			2C
Sport et santé			1C
Pédagogie du sport et de l'éducation physique		E	2C
Histoire du sport et de l'éducation physique		H	2C
Biologie et Biomécanique des activités physiques		H	1C
Théorie SSEP			
Education physique et sport: politique et institutions II		H	1C
Théorie de l'entraînement II		E	1C
Apprentissage et contrôle moteur II		E	1C
Entraînement et performance		HE	2C
Activités physiques et sportives			
Voir liste des cours auprès du secrétariat de l'UERAPS			

Maîtrise ès sciences sociales DEA en sociologie

enseignement	enseignant	semestre	cours/sem
Réformer l'Etat social. Théories et expériences internationales (UNIGE)	François-Xavier Mermen	H	2C
L'information: communication et savoir. Entre «réenchantement» et instrumentalisation	Gérald Berthoud	H	2C
Etude de la stratification sociale: Enjeux et problèmes	René Levy	E	2C
La description et l'argumentation en sociologie	Jean-Yves Pidoux	E	2C

Pour la Maîtrise ès sciences sociales, les cours/séminaires sont les mêmes que pour le DEA.
D'autres enseignements sont offerts par l'Université de Genève, Neuchâtel, Fribourg et l'EPFL/IREC.

Maîtrise ès sciences politiques DEA en science politique

enseignement	enseignant	semestre	cours/sem
Séminaire général:			
Les transformations du capitalisme contemporain	André Mach	E	2S
Séminaires de spécialisation:			
Politiques publiques en Suisse	Ioannis Papadopoulos	HE	2S
Souveraineté et représentation	Bianca Fontana	HE	2S
Les transitions politiques économiques à l'Est et au Sud	Antoine Kernen	HE	2S
Politiques de la science et de l'enseignement supérieur	Jean-Philippe Leresche	H	56S (CB)
Politique de la recherche	Dietmar Braun	H	56S (CB)
Séminaire de méthode:			
Méthodes et pratiques de recherche qualitative	Philippe Gottraux	HE	2S
Séminaire à option:			
L'histoire comme source de validation / contestation de l'ordre politique: Le XXe siècle a-t-il quelque chose à nous dire ?	Jean Batou	E	2S
Réflexions autour du concept de genre	Patricia Roux	H	2S
Colloque de recherche	Philippe Gottraux	E	

Pour la Maîtrise ès sciences politiques, les cours/séminaires sont les mêmes que pour le DEA.
D'autres enseignements sont offerts par l'Université de Genève.

DEA en études genre

enseignement	enseignant	semestre	cours/sem
Réflexions autour du concept de genre	Patricia Roux	H	2C
Communication entre femmes et hommes	Edith Siembek	H	2C

Les autres enseignements sont donnés à l'Université de Genève.

Diplôme en psychologie

enseignement	enseignant	semestre	cours/sem
Analyse psychosociale des pratiques professionnelles	Rosine Lob	HE	2S

DESS en psychosociologie clinique

enseignement	enseignant	semestre	cours/sem
Analyse psychosociale des pratiques professionnelles	Michèle Grossen	HE	2S
Le modèle systémique appliqué au contexte scolaire	Patricia Mc Culloch		38 CB
L'institution et le patient âgé	Cecilia Fernandez Eliane Christen		33 CB

Adresses utiles

	Responsable	adresse	téléphone	fax
Décanat	Prof. René Levy, doyen	BFHS2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 31 20	+41 (0)21 692 31 15
	Prof. Dietmar Braun, vice-doyenne	BFHS2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 31 32	+41 (0)21 622 31 15
	Prof. Françoise Schenk, vice-doyenne	BFHS2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 32 89	+41 (0)21 622 31 15
	Adjointe de faculté M ^{me} Roseline Costaz Singh Virk	BFHS2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 31 20	+41 (0)21 622 31 15
	Secrétariat du Décanat M ^{me} Cristina Ferrari <i>Cristina.Ferrari@dssp.unil.ch</i>	BFHS2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 31 00	+41 (0)21 622 31 15
	Secrétariat des postgrades M ^{me} Isabelle Vouilloz <i>Isabelle.Vouilloz@dssp.unil.ch</i>	BFHS2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 31 14	+41 (0)21 622 31 15
Conseil aux études et mobilité des étudiants	Psychologie M ^{me} Monica Torricelli <i>Monica.Torricelli@dssp.unil.ch</i>	BFHS2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 32 91	+41 (0)21 692 31 15
	Sciences sociales et politiques M ^{me} Véronique Von Moos <i>Veronique.Vonmoos@dssp.unil.ch</i>	BFHS2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 31 04	+41 (0)21 692 31 15
	Sciences du sport M ^{me} Rose-Marie Repond <i>Rose-Marie.Repond@issep.unil.ch</i>	BFHS2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 32 89	+41 (0)21 692 31 15
Institut d'études politiques et internationales	Directeur Prof. Ioannis Papadopoulos	BFHS2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 31 43	+41 (0)21 692 31 45
	Secrétariat M ^{me} Juana Béguin	BFHS2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 31 40	+41 (0)21 692 31 45
Institut d'histoire économique et sociale	Directeur Prof. Jean Batou	BFHS2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 31 61	+41 (0)21 692 31 65
	Secrétariat M ^{me} Antoinette Nadal	BFHS2 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 31 60	+41 (0)21 692 31 65

Institut de psychologie**Directeur**
Prof. Michèle GrossenBFHS2
1015 Lausanne

+41 (0)21 692 32 87

+41 (0)21 692 32 65

Secrétariat
M^{me} Bluette ProginBFHS2
1015 Lausanne

+41 (0)21 692 32 60

+41 (0)21 692 32 65

**Institut d'anthropologie
et de sociologie****Directeur**
Prof. Mondher KilaniBFHS2
1015 Lausanne

+41 (0)21 692 31 87

+41 (0)21 692 31 85

Secrétariat
M^{me} Carmen EberleinBFHS2
1015 Lausanne

+41 (0)21 692 31 80

+41 (0)21 692 31 85

**Institut de sociologie des
communications de masse****Directeur**
Prof. Paul BeaudBFHS2
1015 Lausanne

+41 (0)21 692 32 11

+41 (0)21 692 32 15

Secrétariat
M^{me} Mireille BoveyBFHS2
1015 Lausanne

+41 (0)21 692 32 10

+41 (0)21 692 32 15

**Institut des sciences sociales
et pédagogiques****Directeur**
Prof. Jean-Claude DeschampsBFHS2
1015 Lausanne

+41 (0)21 692 32 31

+41 (0)21 692 32 35

Secrétariat
M^{me} Dolorès CortolezzisBFHS2
1015 Lausanne

+41 (0)21 692 32 30

+41 (0)21 692 32 35

**Institut de mathématiques
appliquées****Directeur**
Prof. Henri VolkenBFHS2
1015 Lausanne

+41 (0)21 692 31 21

+41 (0)21 692 31 85

**Institut des sciences du sport
et de l'éducation physique****Directrice**
Prof. Françoise SchenkBFHS2
1015 Lausanne

+41 (0)21 692 55 38

+41 (0)21 692 55 05

**Unité d'enseignement et de
recherche en activités
physiques et sportives****Directeur de l'UERAPS**
M. Marco AstolfiVilla des Sports
1015 Lausanne

+41 (0)21 692 21 81

+41 (0)21 692 21 55

Secrétariat
M^{me} Francisca GueissazVilla des Sports
1015 Lausanne

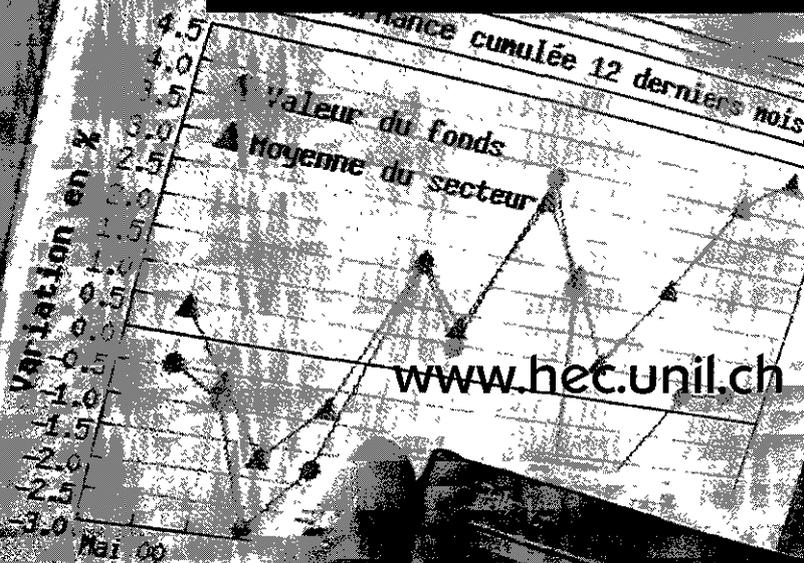
+41 (0)21 692 21 80

+41 (0)21 692 21 55

UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE



Ecole des hautes études commerciales



L'enseignement

2001-2002

Pour des raisons de commodité de lecture,
nous avons renoncé à féminiser
les catégories de personnes dans ce document.
Merci de votre compréhension.

L'enseignement 2001-2002



Ecole des hautes études commerciales

Définition et finalité des études

Créée en 1911, HEC Lausanne est l'une des sept facultés de l'Université de Lausanne et accueille environ 1800 étudiants; plus de 70 professeurs y enseignent aidés dans leurs travaux par une centaine d'assistants. Elle est un lieu de formation universitaire de haut niveau consacré aux disciplines économiques comprises dans le cadre du management, de la finance, de l'économie politique, de l'informatique de gestion et des sciences actuarielles.

Le domaine économique doit être entendu au sens large; il englobe les théories, les politiques, les stratégies, les technologies, les instruments, les méthodes et les moyens de toute nature créés, développés et appliqués par les acteurs de l'économie, que ce soit à l'échelon macroéconomique, à celui des secteurs, des entreprises publiques ou privées, comme à celui de l'individu en tant qu'agent économique et social.

En ce sens, l'École des HEC fait figure d'École d'économie de langue française en Suisse, au même titre que l'École de Saint-Gall dans la partie germanophone. Elle entretient d'étroites relations avec le monde économique et collabore avec de nombreuses universités en Suisse et de par le monde.

Souvent dénommée HEC Lausanne, l'École a de hautes ambitions: ambition de qualité et d'exigences académiques dans la formation et la recherche, mais aussi ambition d'offrir à la collectivité une gamme de cours et de programmes qui, sans sacrifier aux courants de la mode, soient constamment adaptés aux besoins contemporains. Parfaitement intégrée dans la région lémanique où elle constitue la voie universitaire de formation en sciences économiques par excellence, elle est de stature nationale par son réseau de relations académiques et professionnelles. Elle est aussi un centre de compétences à l'échelon international, grâce au rayonnement et à la qualité de ses prestations, de ses professeurs et de ses chercheurs. La grande diversité des origines de ceux qui y travaillent et y poursuivent leurs études lui ouvre des horizons culturels qui dépassent largement les cadres suisse et européen.

Grades décernés

Licences

- en sciences économiques, mention économie politique
- en sciences économiques, mention management
- en sciences économiques, mention sciences actuarielles
- en sciences économiques, mention informatique de gestion

Doctorats

- en sciences économiques, mention «économie politique»
- en sciences économiques, mention «finance»
- en sciences économiques, mention «management»
- en sciences actuarielles
- en informatique de gestion
- en administration publique

Diplômes postgrades

- en management: Master of Business Administration (MBA)
- en science économique: Master of Science in Economics (MSE)
- en informatique et organisation: Master of Science in Business Information Systems (MBI)
- en management international: Master of Science in International Management (MIM)
- en banque et finance: Master of Science in Banking and Finance (MBF)
- en économie et administration de la santé
- en gestion des technologies: Master of Science in Management of Technology (MOT)

Certificats

- Certificat d'études en management
- Certificat d'études en management pour diplômés d'écoles d'hôtellerie ou de tourisme

Plans d'études

Doctorat				Postgrade et 3^e cycle
Diplômes postgrades: MBA, MIA, MBF, MSE, MBI, MOT, Diplôme en économie et administration de la santé,				
Licence en sciences économiques mention management	Licence en sciences économiques mention économie politique	Licence en sciences économiques mention informatique de gestion	Licence en sciences économiques mention sciences actuarielles	3^e année 4^e année 2^e cycle
Mention MANAGEMENT	Mention ÉCONOMIE POLITIQUE	Mention INFORMATIQUE DE GESTION	Mention SCIENCES ACTUARIELLES	
Cours obligatoires et cours à option (126 crédits)	Cours obligatoires et cours à option (126 crédits)	Cours obligatoires et cours à option (126 crédits)	Cours obligatoires et cours à option (126 crédits)	
Examens Choix d'une des 4 orientations				
Tronc commun de 2 ^e année Cours obligatoires (54 crédits)				2^e année
Examens				1^{er} cycle
Tronc commun de 1 ^{ère} année Cours obligatoires (60 crédits)				

Structure des études

Dès la rentrée académique d'octobre 2001, les études de licence en sciences économiques à l'École des HEC sont régies par un nouveau règlement entré en vigueur en juin 2001 et impliquant d'importantes modifications dans l'organisation des plans d'études qui sont résumés ci-après et donnés sous toute réserve de modification (mesures transitoires).

Le programme des cours de la 1^{ère} et de la 2^{ème} année (1^{er} cycle) est imposé et constitue un tronc commun aux diverses orientations. Ces années d'études se terminent par une série d'examens obligatoires, dont la réussite permet d'acquérir les crédits correspondants au tronc commun, à savoir 114 crédits ECTS, dont 60 crédits en bloc pour la 1^{ère} année et 54 crédits en bloc pour la 2^{ème}. La durée maximale pour la réussite du tronc commun est de trois ans depuis le début des études. Après avoir obtenu en quatre semestres au moins 120 crédits ECTS associés à des cours offerts par l'École, l'étudiant peut obtenir une attestation de réussite du premier cycle sans mention d'une orientation spécifique et permettant en particulier le départ dans des programmes d'échange. A partir du semestre d'été de la 2^{ème} année, il est possible et très vivement recommandé aux étudiants de suivre certains cours de 3^{ème} et 4^{ème} année dans leur future orientation et de présenter les examens y relatifs, afin d'acquérir les crédits correspondants ("crédits discrétionnaires"). Les cours accessibles aux étudiants de 2^{ème} année sont à choisir dans une liste limitative établie par l'École des HEC.

A partir de la 3^{ème} année, le programme des cours se différencie en fonction de l'orientation choisie. Pour la 3^{ème} et la 4^{ème} années, il est composé de branches obligatoires et à option. Pour obtenir le grade de licence en sciences économiques, il faut avoir acquis 240 crédits ECTS en six ans d'études

au maximum, la durée minimale des études étant de 4 ans. Selon le choix fait par l'étudiant, le titre de licence en sciences économiques sera complété d'une mention, par exemple mention management ou mention économie politique. En aucun cas un étudiant ne peut recevoir une deuxième licence avec une autre mention.

Management L'étudiant qui désire acquérir sa licence avec la mention Management doit acquérir au 2^{ème} cycle 126 crédits. Il devra choisir au minimum 78 crédits dans la liste des cours spécifiques à l'orientation Management; les 48 crédits restants peuvent être choisis soit dans cette même liste, soit dans l'offre de cours des autres orientations HEC, soit en choisissant les options suivantes:

- 6 crédits pour un stage en entreprise, avec un rapport de stage;
- 6 crédits pour un mémoire de licence rédigé sous la direction d'un professeur de l'École ou de l'EPFL (École polytechnique fédérale de Lausanne);
- 12 crédits pour des certificats reconnus de langues étrangères;
- 3 ou 6 crédits pour un cours dans une autre université ou une École polytechnique.

Économie politique L'étudiant qui désire acquérir sa licence avec la mention Économie politique doit acquérir au 2^{ème} cycle 126 crédits. Il devra choisir au minimum 87 crédits dans la liste des cours spécifiques à l'orientation Économie politique, dont 24 crédits concernent des cours obligatoires. Les 39 crédits restants sont au libre choix de l'étudiant.

Informatique de gestion L'étudiant qui désire acquérir sa licence avec la mention Informatique de gestion doit acquérir au 2^{ème} cycle 126 crédits. Il devra choisir au minimum 78 crédits dans la liste des cours spécifiques à l'orientation Informatique de gestion. Les 48 crédits restants sont au libre choix de l'étudiant mais doivent être soumis à l'approbation de la direction du programme, par exemple:

- cours de la Faculté des Sciences de l'Université de Lausanne (Interfaces homme-machine & Java), des départements d'informatique et de communication de l'EPFL et de l'Université de Genève (Centre universitaire informatique);
- projet effectué au sein d'un laboratoire du Département d'informatique de l'EPFL (6 crédits);
- certificats reconnus de langues étrangères (jusqu'à 12 crédits);
- stage en entreprise, avec un rapport de stage (6 crédits);
- mémoire de licence rédigé sous la direction d'un professeur de l'École (12 crédits).

Sciences actuarielles L'étudiant qui désire obtenir sa licence avec la mention Sciences actuarielles doit acquérir au 2^{ème} cycle 126 crédits. Il doit suivre le plan d'études obligatoire qui représente au total 99 crédits. Ce plan est réparti sur 5 semestres (du 4^{ème} au 8^{ème}); les 27 crédits restants sont au choix de l'étudiant et soumis à l'approbation de la direction du programme.

Quatre orientations d'études

Management Cette orientation consiste à former des économistes dont l'intérêt se dirige vers les questions de gestion et de direction des entreprises, des administrations et de toute organisation publique. Les enseignements sont enrichis par l'analyse de cas réels et par des séminaires, et sont complétés par des stages en entreprise. Le management demande un esprit d'analyse, une perception rationnelle des faits, ainsi qu'une ouverture aux points de vue d'autrui. Aux solides bases théoriques, l'étudiant doit ajouter une capacité de jugement, le goût pour la prise de décision et un esprit d'entrepreneur.

Économie politique Une bonne compréhension du fonctionnement de l'économie est indispensable dans les postes à responsabilité des entreprises, des banques et des administrations publiques. Le propre du programme en économie politique est de mener à cette compréhension et, plus généralement, à la maîtrise de l'approche économique appliquée aux problèmes de l'entreprise et de la gestion publique. Le

programme en économie politique met l'accent sur l'acquisition d'une batterie d'outils analytiques de portée générale, lesquels sont appliqués à des situations, cas et problèmes concrets.

Informatique de gestion Les progrès spectaculaires de l'informatique ont constitué un apport marquant pour les trois orientations décrites ci-dessus, mais ils ont aussi donné ses lettres de noblesse à l'informatique de gestion. Ce programme s'adresse à celles et ceux qui souhaitent une formation dans l'organisation et l'informatique au sein des entreprises et des collectivités publiques et privées. Cette formation se veut autant à caractère professionnel par la capacité de concevoir et d'utiliser les outils de travail, qu'académique par la maîtrise scientifique des questions d'informatique appliquées à la gestion des organisations humaines.

Sciences actuarielles HEC Lausanne est la seule institution en Suisse qui offre une formation complète d'actuaire, l'analyste financier du risque. Le programme a pour but de faire connaître et comprendre les principes et les moyens nécessaires à la gestion des entreprises d'assurance, des institutions financières et des systèmes de prévoyance. Les mathématiques actuarielles constituent la partie essentielle des enseignements. Elles sont complétées de cours de droit, d'économie, de gestion et d'informatique, permettant au futur actuaire de comprendre le cadre dans lequel se situera son activité. Les études de sciences actuarielles conviennent particulièrement aux porteurs d'un baccalauréat ou d'une maturité scientifique.

Méthodes d'enseignement et d'évaluation

L'enseignement à HEC Lausanne est essentiellement donné sous forme de cours, qui sont complétés dans certains cas par des séminaires.

L'évaluation des étudiants se fait par des examens écrits ou oraux et/ou sur présentation d'un travail personnel, selon les cours.

L'échelle de notation se situe entre 1 (très insuffisant) et 6 (excellent). Une note minimale de 4 pour un cours est exigée pour l'acquisition des crédits correspondants.

Formations complémentaires et postgrades

Etudes doctorales L'École des HEC offre des études doctorales en économie politique, en management, en finance, en sciences actuarielles et en informatique de gestion.

La voie vers le doctorat comprend deux étapes principales :

- La première, d'une durée d'un an, est représentée par la réussite d'un Master de l'École ou d'un programme de même niveau d'exigence.
- La deuxième est caractérisée par une formation complémentaire adaptée au candidat et au domaine d'étude. Elle doit être élaborée avec le directeur ou le responsable de thèse.

L'aboutissement des études doctorales se définit par la rédaction d'une thèse, étude approfondie et originale d'un sujet choisi.

La commission doctorale, composée de cinq membres représentant les orientations de doctorat, se réunit régulièrement pour traiter les dossiers de candidature et se prononcer sur leur recevabilité.

HEC encourage les chercheurs suisses ou étrangers qualifiés à entreprendre des études conduisant au titre de docteur.

Diplômes postgrades L'École des HEC a créé des programmes d'études postgrades de haut niveau, qui constituent un ensemble cohérent de formations avancées dans les principaux domaines de l'économie. En cela, HEC Lausanne a pris une avance déterminante, qui explique sa notoriété à l'échelon national comme au-delà des frontières helvétiques. Ces programmes de cours postgrades sont les suivants :

- le **Master of Business Administration (MBA)**, pour des gradués universitaires ou d'écoles polytechniques, au bénéfice d'une expérience professionnelle et désireux d'acquérir une formation supérieure en «general management»;
- le **Master of Science in International Management (MIM)**, pour des gradués en sciences économiques envisageant une carrière de premier plan dans le management international à la faveur d'une expérience académique et pratique, en Suisse et à l'étranger;
- le **Master of Science in Economics (MSE)**, pour des gradués en sciences économiques désirant approfondir et maîtriser les concepts et les techniques avancées de l'analyse économique;
- le **Master of Science in Business Information Systems (MBI)**, pour des gradués en sciences économiques ou diplômés d'écoles polytechniques souhaitant acquérir des méthodes et des outils de développement avancés en organisation et en informatique;
- le **Master of Science in Banking and Finance (MBF)**, pour des gradués en sciences économiques désirant étudier les développements les plus récents de la théorie financière et anticiper les défis que les spécialistes des domaines bancaires et financiers devront relever dans le futur;
- le **Master of Science in Management of Technology (MOT)** est un programme offert en commun avec l'École polytechnique fédérale de Lausanne. Il est destiné notamment à des économistes et à des ingénieurs qui souhaitent accroître leurs compétences en entrepreneurship et innovation par une approche interdisciplinaire de la création d'entreprise et du lancement d'un nouveau produit ou service;
- le **Diplôme postgrade en économie et administration de la santé**. Son objectif premier est de proposer un complément de formation universitaire en économie et administration de la santé à des diplômés universitaires exerçant une activité dans le domaine de la santé. Il offre également une postformation aux porteurs d'une licence en sciences économiques, en sciences actuarielles, en sciences sociales et politiques et aux docteurs en médecine. Ce programme se fait en collaboration avec la Faculté de médecine.

Certificats L'Ecole des HEC délivre deux certificats :

- un **Certificat d'études en management**, pour des licenciés d'autres facultés ou d'écoles polytechniques désirant, après l'obtention de leur licence ou de leur diplôme, compléter leur formation de base par des connaissances générales en économie et en gestion de l'entreprise;
- un **Certificat d'études en management pour diplômés d'écoles d'hôtellerie ou de tourisme**, destiné aux diplômés de telles écoles, porteurs d'un baccalauréat ou d'une maturité, souhaitant inscrire leur formation dans le contexte plus large de la gestion des organisations et des entreprises dans l'économie et la société.

Départements et instituts

L'École des HEC dispose de plusieurs organismes créés pour développer la recherche, en faire bénéficier les programmes d'enseignement et regrouper les professeurs et chercheurs d'une même discipline ou de domaines apparentés :

Département d'économétrie et d'économie politique (DEEP)

Créé à l'automne 1983, le DEEP regroupe les enseignants en économie politique de l'École des HEC. Des professeurs et chercheurs dans cette discipline ou une discipline apparentée, appartenant à d'autres facultés, peuvent également y être associés. Le DEEP assure la cohérence et l'efficacité des programmes d'études en économie politique à l'École. Il encourage et coordonne la recherche dans cette discipline et assure la publication de travaux, notamment les *Cahiers de recherches économiques*; il organise de nombreux séminaires et conférences en économie politique et en économétrie.

Département de management (DEMA)

Créé en 1996 sur la base d'unités déjà existantes, le Département de management a pour but de coordonner les activités des divers enseignants-chercheurs intervenant dans les domaines couverts par la direction et l'administration des organisations commerciales, industrielles et publiques. Le Département assure notamment la permanence de la qualité et de la compétitivité du programme de licence en sciences économiques, mention management, et cela dans une optique clairement internationale. Il contribue à développer la cohérence des différents enseignements pour une plus grande efficacité pédagogique. En liaison avec les instituts et unités d'enseignement et recherche qui le composent, le DEMA initialise des voies de recherche et valorise les travaux réalisés tant en Suisse que sur le plan international. Il encourage la publication et la diffusion des articles et ouvrages produits par son corps enseignant et consolide une série de liaisons constructives avec des institutions universitaires étrangères de premier plan.

Institut des sciences actuarielles (ISA)

Cet institut, qui rassemble les professeurs dans le domaine de l'assurance, a été créé en 1982. Il a pour tâche d'organiser le programme des enseignements en sciences actuarielles et d'assurer le développement de la recherche dans ce domaine. L'ISA publie des travaux scientifiques et développe de nombreux contacts avec le monde professionnel et les milieux académiques de l'assurance.

Institut de macroéconomie appliquée (Créa)

Fondé en 1974 comme centre indépendant, le "Créa" est devenu un institut rattaché à l'École des HEC en 1989. Ses activités concernent principalement la recherche en macroéconomie et méthodes quantitatives appliquées. Il est également spécialisé dans les analyses et les prévisions conjoncturelles à l'échelle nationale et internationale. Il est le seul institut romand à publier des prévisions économiques pour la Suisse.

Institut de banque et finance (IBF)

Cet Institut, créé en 1989, a pour mission de développer la recherche et d'enrichir l'enseignement dans les disciplines de la gestion bancaire et financière. Il s'emploie à intensifier les relations de l'École avec les milieux bancaires et financiers. Il assure l'organisation de colloques, de séminaires et de journées de formation à l'intention des universitaires et des cadres de la banque et de la finance. Publications, colloques et séminaires rendent compte de la recherche de pointe menée au sein de l'IBF.

Institut d'informatique et organisation (INFORGE)

Créé en 1988, l'INFORGE, qui rassemble les professeurs d'informatique de l'École des HEC, a pour mission principale d'assurer le support à l'enseignement et à la recherche dans le domaine de l'informatique et de l'organisation.

L'INFORGE entretient de nombreux contacts avec d'autres institutions universitaires de Suisse et de l'étranger. Il assure les relations entre les spécialistes de l'informatique à HEC Lausanne et les entreprises, les administrations et associations professionnelles du monde économique.

**Institut universitaire de
management international
(IUMI)**

Créé en novembre 1995, l'IUMI a pour mission principale de stimuler l'enseignement et la recherche en management international aux niveaux postgrade et doctorat. Il cherche à être utile aux entreprises qui, soit sont déjà très impliquées dans l'international, soit sont au premier stade de leur processus d'internationalisation.

**Institut d'économie et
management de la santé
(IEMS)**

Créé en octobre 1998, l'IEMS est un institut interfacultaire regroupant des enseignants de l'École des HEC et de la Faculté de médecine en collaboration avec les Hospices cantonaux vaudois. Sa mission principale est de développer les activités d'enseignement et de recherche en économie et management de la santé au niveau du diplôme postgrade et du doctorat. L'institut s'emploie également par ses publications et conférences à rendre apparentes les compétences de l'École des HEC et de la Faculté de médecine auprès des étudiants, des autres institutions académiques et des entreprises et administrations agissant dans le domaine de l'économie et administration de la santé.

**Unités d'enseignement et de
recherche (UER)**

Ne constituant pas des instituts au sens légal du terme, des unités d'enseignement et de recherche se sont mises en place à HEC Lausanne. Organismes souples et efficaces, elles rassemblent des professeurs d'une même discipline désireux de développer des instruments d'enseignement communs et une recherche de qualité. L'Unité d'enseignement et de recherche en comptabilité et contrôle (UERCC) poursuit des recherches pédagogiques pour l'enseignement de la comptabilité, publie des cahiers de recherche et développe de nombreuses relations scientifiques avec les spécialistes comptables des entreprises et des associations professionnelles. L'Unité d'enseignement et de recherche en tourisme (UERT) a pour mission de développer la recherche en économie et en gestion du tourisme. Cette Unité organise de nombreux colloques et collabore avec les organismes professionnels spécialisés. L'Unité d'enseignement et de recherche en stratégies, structures et technologies s'attache à comprendre l'impact des évolutions technologiques sur les modes de management des organisations industrielles et des services.

Organisations affiliées

HEC Lausanne offre à ses étudiants un environnement social de qualité et des possibilités de développement personnel de premier ordre. Fortes de leurs ambitions et de leur dynamisme, cinq associations contribuent à parfaire l'esprit HEC:

- Comité des étudiants HEC** Tâches simplifiées, conditions avantageuses d'achat de matériel et de documentation, moments de délasserement, contacts avec le monde économique: ce sont là quelques-unes des prestations du Comité des étudiants HEC. Trait d'union entre étudiants et enseignants, il offre une large palette de «produits» donnant à la vie d'étudiant HEC une dimension dépassant largement le cadre des seuls plans d'études.
- AIESEC** Aujourd'hui, un étudiant doit être mobile; il doit avoir une expérience professionnelle et un solide bagage linguistique. L'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (AIESEC) y contribue en organisant des stages dans des entreprises à l'étranger, expérience indispensable pour parfaire des connaissances linguistiques et pour confronter la théorie à la réalité. En outre, l'AIESEC organise un «Forum» permettant aux futurs licenciés HEC de rencontrer des responsables d'entreprises intéressés à engager des collaborateurs et à se faire mieux connaître des futurs cadres de l'économie.
- Junior Entreprise - HEC** C'est une véritable entreprise de service que la Junior Entreprise - HEC (JE-HEC). Elle réalise le souhait de tout étudiant: expérimenter la théorie acquise sur les bancs de l'Université. A cet effet, la JE-HEC obtient des mandats d'études de la part d'entreprises, d'organismes privés ou publics dans de multiples domaines. Ces mandats sont conduits par des équipes d'étudiants qui agissent comme des consultants professionnels, acquérant ainsi une expérience pratique particulièrement fructueuse.
- HEC - Espace Entreprise** Cette Association, gérée par un groupe d'étudiants, recense les possibilités d'activité professionnelle dans la région lémanique. Elle est en étroite relation avec de nombreuses entreprises et peut ainsi fournir des places de travail de courte durée à des étudiants qui souhaitent ou doivent financer leurs études.
- Association des gradués HEC** Être «HEC Lausanne» ne signifie pas simplement avoir obtenu une licence universitaire, c'est aussi et surtout faire partie de la grande famille des HEC représentée par l'Association des gradués. Forte de plus de 3000 membres, l'Association est présente sur tous les continents; bien des institutions ou des grandes entreprises dans le monde comptent dans leurs rangs des HEC Lausanne, au niveau des cadres particulièrement.
L'Association des gradués a deux buts principaux: assurer les relations entre les gradués et l'École; soutenir l'École dans sa mission et ses efforts de développement en lui fournissant un réseau unique de relations dans les divers domaines où elle oeuvre.
Récemment, l'Association des gradués HEC a créé «HEC Première place» pour venir en aide aux nouveaux gradués qui, après quelque temps de recherche, rencontrent des difficultés à trouver un emploi; elle manifeste ainsi la solidarité entre «anciens» et «nouveaux».

Infrastructures

HEC étant l'une des sept facultés de l'Université de Lausanne, les étudiants ont accès à l'ensemble des prestations académiques, sociales et culturelles mises à disposition par l'Université.

L'École des HEC se situe dans le bâtiment BFSH1 qui abrite une cafétéria, une banque, une papeterie, ainsi que la bibliothèque des sciences économiques où un vaste choix d'ouvrages et de revues peuvent être consultés.

Les étudiants peuvent également travailler sur les ordinateurs du CEI (Centre d'Enseignement Informatique, niveau 0).

Perspectives professionnelles

Management Le manager peut exercer une activité professionnelle dans une multitude de créneaux offerts par les administrations publiques, l'industrie et les services. Il pourra exercer des responsabilités dans l'organisation de l'entreprise, dans la gestion des ressources humaines, dans la finance et le contrôle, dans la production, le marketing et la stratégie de développement. Les managers issus de notre École sont très présents dans la banque et l'assurance, la fiduciaire et le contrôle, dans la plupart des organes vitaux des grandes entreprises comme à la tête de nombreuses PME en Suisse et au-delà des frontières.

Économie politique Les débouchés s'étendent à toutes les branches de l'économie: services d'études économiques publics ou privés, de prospective et de planification, de finance des entreprises du secondaire et du tertiaire ou des institutions politiques. Les économistes sont également très présents dans les administrations publiques ou privées, les associations professionnelles, dans les offices de statistiques, dans ceux du développement, ainsi que dans l'enseignement et le journalisme.

Informatique de gestion Dernière orientation à l'École des HEC, l'informatique de gestion constitue un élément clé du fonctionnement des entreprises et des administrations. Le gradué dans ce domaine est promis à un avenir de haut niveau puisqu'il a comme mission de gérer - en relation avec les informaticiens - le développement des systèmes d'information des entreprises ou des administrations. Il devra maîtriser et implanter les technologies nouvelles dans l'entreprise, étudier, réaliser et diriger des projets informatiques mettant en jeu des ressources matérielles, financières et humaines.

Sciences actuarielles Les actuaires peuvent être appelés à des fonctions à haute responsabilité dans des compagnies d'assurances, dans des banques ou des sociétés financières. Ils peuvent aussi devenir experts dans les organismes publics d'assurance, ou conseillers indépendants auprès de multiples institutions économiques et politiques.

Secteurs d'activité des licenciés HEC

Tous les deux ans, l'Office fédéral de la statistique mène en collaboration avec l'Association suisse pour l'orientation universitaire (ASOU) une enquête sur le passage des études à la profession auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses (12'000 personnes en 1999, 57% de taux de réponses): "De l'université à la vie active: enquête auprès des nouveaux diplômés 1999". L'enquête ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études. Les personnes intéressées peuvent obtenir le rapport complet auprès de l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel (032/713 60 60).

Secteurs d'activité	Management	Eco. politique	Info. de gestion	Sc. actuarielles
Assistantat universitaire	4,5%	23,8%	6,8%	20,0%
Enseignement	1,4%	0,7%	-	-
Droit	0,2%	-	-	-
Médias	0,2%	2,0%	-	6,7%
Culture, musées	0,2%	-	-	-
Santé	-	1,4%	-	-
Travail social	0,2%	-	-	-
Industrie, construction	12,0%	8,2%	6,8%	6,7%
Banques, assurances	30,5%	25,2%	15,3%	40,0%
Fiduciaires	15,3%	2,7%	6,8%	-
Informatique	4,1%	3,4%	35,6%	-
Consulting	15,9%	6,1%	16,9%	26,7%
Relations publiques, publicité	0,6%	-	-	-
Tourisme	0,2%	1,4%	-	-
Environnement	-	1,4%	-	-
Autres services privés	10,2%	10,9%	6,8%	-
Administrations	3,9%	11,6%	5,1%	-
Associations, syndicats	0,6%	1,4%	-	-

Programme des cours

Légendes et commentaires	cours/sem	nombre d'heures de cours par semaine
	H	semestre d'hiver
	E	semestre d'été
	O2-03	cours biennal (organisé tous les deux ans) donné en 2002-2003
	*	cours pouvant être choisi à partir du 4 ^{ème} semestre (crédits discrétionnaires)

L'École réorganisant cette année ses plans d'études, le programme des cours présenté ci-dessous est donné à titre indicatif et sous toute réserve de modification (cours proposés, choix des options, nombre d'heures, années et crédits). Les changements éventuels seront communiqués en temps utile aux étudiants par les responsables des diverses orientations. Les étudiants sont priés de consulter régulièrement les vitrines d'information de l'École.

Tronc commun	1 ^{ère} année	enseignant	semestre	cours/sem	crédits
	Cours obligatoires				60
	Inférence et décision: Groupe A	A. Mattei	HE	2	
	Inférence et décision: Groupe B	A. Gualtierotti	HE	2	
	Exercices: Inférence et décision		HE	1	
	Statistique économique	O. Blanc	HE	3	
	Approche générale du management: Groupe A	A. Bergmann	H	2	
	Approche générale du management: Groupe B	A. Bergmann	E	2	
	Economie politique: Groupe A	T. von Ungern	HE	3	
	Economie politique: Groupe B	M. Brülhart	H	3	
	Economie politique: Groupe B	J-P. Danthine	E	3	
	Mathématiques: Groupe A	F. Dufresne	H	4	
	Mathématiques: Groupe A	A. Dubey	E	4	
	Mathématiques: Groupe B	H-U. Gerber	HE	4	
	Principes de comptabilité et de gestion	B. Apothéloz	HE	4	
		V. Dousse	HE	3	
	Exercices: Principes de comptabilité et de gestion	B. Apothéloz	E	2	
	Notions et principes généraux du droit	G. Mustaki	HE	2	
	Notions et principes généraux d'informatique: Groupe AS. Ghernaoui-Helie		HE	4	
	Notions et principes généraux d'informatique: Groupe BY. Pigneur		HE	4	
	2^{ème} année				54
	Cours obligatoires				
	Droit des sociétés, partie générale	R. Ruedin	H	2	
	Gestion du risque: Groupe A	F. Dufresne	H	2	
	Gestion du risque: Groupe B	A. Dubey	H	2	
	Statistique et économétrie I	A. Holly	H	2	
	Analyse de la décision: Groupes A+B	A. van Ackere	H	4	
	Exercices: Analyse de la décision: Groupes A+B	A. van Ackere	H	2	
	Analyse économique macro: Groupes A+B	M. Büttler	H	4	
		A. Pommeret			
	Système d'information	S. Munari	H	4	
	Principes de marketing I	J-C. Usunier	H	2	
	Contrôle interne: Groupes A+B	D. Oyon	E	2	
	Analyse économique micro: Groupe A	A. Mattei	E	4	
	Analyse économique micro: Groupe B	E-L. von Thadden	E	4	
	Comptes de groupe et contrôle externe: Groupes A+B	A. Stettler	E	2	
	Encadrement et comportement I	S. Raub	E	2	
	Principes de finance	T. Ané	E	3	
		A. Ziegler			
	Exercices Principes de finance		E	2	
	Principes de marketing II: Groupes A et B	G. Cestre	E	2	

Orientation Management

2 ^{ème} cycle	enseignant	semestre	cours/sem	crédits
Cours obligatoire:				
Gestion des opérations dans le secteur de l'industrie et des services *	A-P. Hameri S. de Treville	E	4	6
Cours à choix :				
Gestion et organisation des ressources humaines	Ph Delay	HE	2	6
Droit des affaires	F. Chaudet	HE	2	6
Industrial Organization	T. von Ungern	HE 02-03	2	6
Gestion touristique appliquée + Mémoire	F. Scherly	HE	2	9
Droit des sociétés, partie spéciale	R. Ruedin	H	2	3
Négociation d'affaires	J.-C. Usunier	H	2	3
Introduction à l'entrepreneuriat	B. Surlemont	H	2	3
Marketing industriel	J.-C. Usunier	H	2	3
Comportement du consommateur et études marketing	G. Cestre	H	2	3
Systèmes bancaires et financiers	Z. Mikdashi	H	2	3
Finance d'entreprise	H. Protte	H	4	6
Mathématique de la finance II	A. Dubey	H	2	3
Audit externe	C. Bourqui	H	2	3
Diagnostic financier et séminaire de diagnostic financier et de restructuration d'entreprise	D. Dupasquier	H	4	6
Economie internationale du tourisme	P. Keller	H	4	6
Commerce et compétitivité internationale	M. Brulhart	H 02-03	2	3
Economie et gestion de l'énergie	Z. Mikdashi	H	2	3
Gestion des risques financiers	T. Ané A. Ziegler	E	2	3
Marketing international + séminaire	J.-C. Usunier	H	4	6
Contrôle stratégique	D. Oyon	H	2	3
Management and Modularity	A.-P. Hameri	H	2	3
Marketing management, études de cas	G. Cestre	E	2	3
Principes de politique d'entreprise	B. Catry	E	4	6
Fiscalité	V. Pelet	E	4	6
Encadrement et comportement II	S. Raub	E	2	3
Relations sociales et industrielles	J. Rojot	E	2	3
Théorie économique de l'organisation	E. von Thadden	E 02-03	2	3
Modélisation stratégique (cours+exercices)	A. van Ackere	E	3+2	6
Reprise d'entreprise	B. Surlemont	E	2	3
Management des forces de vente	J.-C. Usunier	E	2	3
Séminaire de marketing appliqué	G. Cestre	E	4	6
Systèmes bancaires et financiers, études appliquées	Z. Mikdashi	E	2	3
Finance de marché	S. Neftci	E	4	6
Mathématique de la Finance I	A. Dubey	E	2	3
Contrôle de gestion	D. Oyon	E 02-03	2	3
Contrôle de gestion avancé	L. Sjöblom	E	2	3
Organisation industrielle du tourisme (cours+séminaire)	P. Keller	E	4	6
Economie et gestion de l'énergie, études appliquées	Z. Mikdashi	E	2	3
Mondialisation et politique commerciale	O. Cadot	E	2	3

Orientation
Économie politique

2ème cycle

Cours obligatoires:

	enseignant	semestre	cours/sem	crédits
Microéconomie II	A. Mattei	H	3+1	6
Macroéconomie	P. Bacchetta	H	3+1	6
Statistique et économétrie II	A. Holly	H	2+2	6
Statistique et économétrie appliquées A *	J.-C. Lambelet	E	2	3
Statistique et économétrie appliquées A	M. Brülhart	E 02-03	2	3
Méthodes quantitatives A *	D. Nilles	E	2	3

Cours à options:

Méthodes quantitatives B	D. Nilles	H	2	3
Statistique et économétrie appliquées B	J.-C. Lambelet	H	2	3
Statistique et économétrie appliquées B	M. Brülhart	H 02-03	2	3
Analyse économique de situations historiques	J.-C. Lambelet	HE 02-03	2	6
Histoire de la pensée économique I A	P. Bridel	H 01-02	2	3
Histoire de la pensée économique I B	P. Bridel	E 01-02	2	3
Histoire de la pensée économique II A	P. Bridel	H 02-03	2	3
Histoire de la pensée économique II B	P. Bridel	E 02-03	2	3
Politique macroéconomique	J.-P. Danthine M. Büttler	E 01-02	2	3
Théorie et analyse de la croissance	J.-P. Danthine M. Büttler	E 02-03	2	3
Econométrie des données de panel	A. Holly	E 01-02	2	3
Econométrie des variables qualitatives	A. Holly	E 02-03	2	3
Théorie des jeux	E. von Thadden	H	4	6
Théorie des jeux avancée	E. von Thadden N. Curien	E 01-02	2	3
Théorie économique de l'organisation	E. von Thadden	E 02-03	2	3
Théorie et politique monétaires	P. Bridel	H	2	3
Fondements micro de la théorie monétaire	P. Bridel	E	2	3
Microéconomie avancée	E. von Thadden C. Henry	H	4	6
Macroéconomie avancée	M. Büttler	HE	2	6
Macroéconomie internationale	P. Bacchetta	E 01-02	2	3
Macroéconomie du travail	vacat	E 02-03	2	3
Microéconomie empirique et expérimentale	A. Mattei	E 02-03	2	3
Econométrie avancée	A. Holly	H	4	6
Formes de la concurrence et régulation des monopoles naturels	C. Henry	E	2	3
Microéconomie de l'intermédiation bancaire	S. Arping	E	2	3
Organisation industrielle avancée	S. Arping	E	2	4
Gestion des risques financiers	T. Ané P. Ziegler	E	4	6
Géographie économique et économie spatiale I	J.-B. Racine	H	2	3
Géographie économique et économie spatiale II	J.-B. Racine	E	2	3
Economie du développement	O. Cadot	H 01-02	2	3
Séminaire : Economie du développement	O. Cadot	E 02-03	2	3
Démographie	O. Blanc	H	4	6
Séminaire: Etudes des populations	O. Blanc	E	2	3
Le financement du secteur public	vacat	HE 01-02	2	6
Les dépenses du secteur public	vacat	HE 02-03	2	6
Commerce et compétitivité internationale	M. Brülhart	H 02-03	2	3
Economie politique des échanges	O. Cadot	H	2	3
Mondialisation et politique commerciale	O. Cadot	E	2	3
Microéconomie appliquée : concurrence et déréglementation	T. von Ungern	E 01-02	2	3
Microéconomie appliquée : environnement et bien-être social	T. von Ungern	E 02-03	2	3
Industrial Organization	vacat T. von Ungern	HE 01-02 HE 02-03	2	6
Economie nationale	J.-C. Lambelet	HE	2	6
Modèles macroéconomiques	J.-C. Lambelet	HE	2	6
Méthodes quantitatives appliquées	M. Brülhart	HE 01-02	2	6

Introduction à l'économie de la santé	G. Domenighetti	H	2	3
Economie de la santé A: Réseaux filières, de la théorie à la pratique	P. Huard	E 01-02	2	3
Economie de la santé B: Prospectives et dynamiques des systèmes de santé	P. Huard	E 02-03	2	3
Etudes économétriques en économie de la santé	A. Holly	H	2	3
Administration des institutions sanitaires: introduction	G. de Pouvoirville	E	2	3
Administration des institutions sanitaires. sujets avancés	L. Schenker	H	2	3
Economie et gestion de l'énergie	Z. Mikdashi	H	2	3
Economie et gestion de l'énergie: études appliquées	Z. Mikdashi	E	2	3
Epistémologie des sciences sociales	J.-B. Racine	E	2	3
Intégration européenne - HEI / Genève	D. Neven	HE	2	6
Séminaire : Intégration européenne - HEI / Genève	D. Neven	E	2	3
European competition policy - HEI / Genève	D. Neven	E	2	4

Orientation Informatique de gestion

2 ^{ème} cycle	enseignant	semestre	cours/sem	crédits
Cours obligatoire:				
Méthodes de programmation *	P. Bonzon	E	4	6
Cours à choix:				
Algorithmique et structures de données	P. Bonzon	H	4	6
Réseaux et télécommunications	S. Ghernaoui	H	4	6
Bases de données avancées	C. Parent	H	4	6
Conception des systèmes d'information	S. Munari	H	4	6
Systèmes d'information et d'aide à la décision	A.-R. Probst	H	4	6
Programmation distribuée	B. Garbinato	H	4	6
Orientation objet, ULM et Java	M. Yoo	H	4	6
Gestion des technologies de l'information	Y. Pigneur	H	4	6
Informatique théorique	P. Bonzon	E	4	6
Sécurité et gestion des télécommunications	S. Ghernaoui	E	4	6
Intégration des systèmes d'information	T. Estier	E	4	6
Management de l'informatique	S. Munari	E	4	6
Systèmes à base de connaissances	A.-R. Probst	E	4	6
Génie documentaire	S. Ben Lagha	E	4	6
Audit informatique	J. Akoka	E	4	6

Orientation Sciences actuarielles

2 ^{ème} cycle, 4 ^{ème} semestre	enseignant	semestre	cours/sem	crédits
Méthode quantitative *	D. Nilles	E	2	3
Complément de calcul des probabilités *	A. Dubey	E	2	3
Mathématiques actuarielles vie I *	D. Neuenschwander	E	4	6
2^{ème} cycle, 5^{ème} semestre				
Droit des assurances privées	F. Guisan	H	2	3
Mathématiques actuarielles vie II	D. Neuenschwander	H	2	3
Théorie du risque I	H.-U. Gerber	H	4	6
2^{ème} cycle, 6^{ème} semestre				
Droit des assurances privées	F. Guisan	E	2	3
Séminaire de sciences actuarielles		E		3
Applications des martingales à l'assurance et à la finance	H.-U. Gerber	E 02-03	2	3

2^{ème} cycle, 7^{ème} semestre

Droit des assurances sociales	J.-L. Duc	H	2	3
-------------------------------	-----------	---	---	---

2^{ème} cycle, 8^{ème} semestre

Droit des assurances sociales	J.-L. Duc	E	2	3
Droit de la prévoyance professionnelle	J.-A. Schneider	E	2	3
Modèles stochastiques en assurance	A. Dubey	E	2	3
Mémoire de licence		E		6

2^{ème} cycle, 5^{ème} ou 7^{ème} semestre (cours biennaux)

Assurances privées I	P. Maeder	H 01-02	2	3
Assurances collectives I	P. Maeder	H 02-03	2	3
Assurances sociales I	R. Schmutz	H 02-03	2	3
Systèmes collectifs de financement I	R. Schmutz	H 01-02	2	3
Construction de bases techniques	A. Dubey	H 02-03	4	6
Mathématiques actuarielles non-vie	A. Dubey	H 02-03	4	6

2^{ème} cycle, 6^{ème} ou 8^{ème} semestre (cours biennaux)

Assurances privées II	P. Maeder	E 01-02	2	3
Assurances collectives II	P. Maeder	E 02-03	2	3
Assurances sociales II	R. Schmutz	E 02-03	2	3
Systèmes collectifs de financement II	R. Schmutz	E 01-02	2	3
Méthodes de crédibilité	F. Dufresne	E 02-03	4	6
Théorie du risque II	H.-U. Gerber	E 02-03	4	6

Master of Business Administration (MBA)

1^{ère} période (10 semaines)

	enseignant
Comptabilité	B. Apothéioz
Marketing	G. Cestre
Méthodes quantitatives d'aide à la décision	A. van Ackere
Droit	F. Chaudet
Entreprise et technologies de l'information	M. Wentland
Relations humaines	A. Bergmann
Global industrial policy	O. Cadot

2^{ème} période (13 semaines)

Comptabilité	B. Apothéioz
Finance	D. Cossin
Marketing	G. Cestre
Marketing industriel	J.-C. Usunier
Politique d'entreprise	B. Catry
Micro-macroéconomie	R. Baldwin
Droit	F. Chaudet
Entreprise et technologies de l'information	M. Wentland
Méthodes quantitatives d'aide à la décision	A. van Ackere
Relations humaines	A. Bergmann
Relations industrielles	J. Rojot
Gestion de la production	A.-P. Hameri
Human Resources Management	S. Haefliger
Globalization	O. Cadot

3^{ème} période (11 semaines)

Finance	D. Cossin
Marketing industriel	J.-C. Usunier
Politique d'entreprise	B. Catry
Politique industrielle	O. Cadot

Management Control	F. Bourgeau
Les cahiers du MBA	A. R. Probst
Projets de «consultance»	B. Catry
Gestion de la production	A. P. Hameri
Micro-macroéconomie	R. Baldwin
Fiscalité	Th. Steinmann
Entrepreneurship	B. Surlemont
Jeu d'entreprise	D. Hellé

Le MBA est également offert en cours d'emploi sur deux ans.

Master of Science in Business Information Systems (MBI)

enseignement (60 crédits en tout)	enseignant	crédits
Télécommunication d'entreprise	S. Ghernaoui-Hélie	6
Gestion des connaissances	A.-R. Probst	6
Programmation et agents	P. Bonzon	6
Intégration et bases de données	T. Estier	6
Stratégies et technologies de l'information	Y. Pigneur	6
Management des systèmes d'information	S. Munari	6
Internet et programmation	B. Garbinato	6
Audit des systèmes d'information	J. Akoka	6
Deux projets personnels (développement d'une application informatique + étude en système d'information)		12
Travail de diplôme et rédaction d'un mémoire (éventuellement associés à un stage en entreprise)		

Le MBI est également offert en cours d'emploi sur deux ans.

Master of Science in Banking and Finance (MBF)

cours	enseignant	semestre
Financial Theory	J.-P. Danthine A. Ziegler	H
Options and Derivatives Instruments	T. Ané	H
International Finance	P. Bacchetta M. Habib	H
Empirical Methods in Finance	D. Isakov	HE
Bank Management & Corporate Strategies	Z. Mikdashi	H
Corporate Finance	D. Cossin	E
Asset Allocation	A. Ziegler	E
Financial Engineering	S. Neftci	E
Seminars in Banking Strategies and Issues	Z. Mikdashi	E
Commodities Markets and Products	L. Ruffen	E
New Approaches to Financial Analysis	P. Schindler	E
Financial Intermediation Banking and Financial Institutions	S. Arping	E
Risk Management and Performance Measurement	F.-S. Lhabitant	E
Corporate Investments, Real Options and Financial Structuring	P. Botteron	E

options

2 heures/année, + 2 heures/année à choix, en substitution des cours "Asset Allocation", "Financial Engineering" et "Seminars in Banking Strategies and Issues"

tronc commun	enseignant	semestre	crédits
Microéconomie avancée Advanced Microeconomics	C. Henry E.-L. von Thadden	H	6
Macroéconomie avancée Advanced Macroeconomics	M. Büttler	HE	6
Econométrie avancée Advanced Econometrics	A. Holly A. Montfort	H	6
Epistémologie des sciences sociales Epistemology of Social Sciences	J.-B. Racine	E	3
MSE Seminar	MSE Thesis Directors	E	
cours spécialisés			
Economie de l'industrie, cours obligatoires:			
Economie industrielle avancée Advanced Industrial Organization	S. Arping	H	4
Formes de la concurrence et régulation des monopoles naturels Competition and Regulation of Natural Monopolies	C. Henry	E	4
Macroéconomie-Finance, cours obligatoires:			
Intermédiation bancaire Intermediation and Banking	S. Arping	E	4
Cycles conjoncturels Business Cycles	J.-P. Danthine	E	4
Economie de la santé, cours obligatoires:			
Evaluation Economique des soins de la santé Economic Evaluations of Health Care Programs	A. Holly	E	4
Médecine sociale et préventive Social and Preventive Medicine	F Paccaud	H	4
Cours à option:			
Théorie des jeux Game Theory	E.-L. von Thadden	H	5
Théorie des jeux avancée Advanced Game Theory	N. Curién	E 01-02	3
Théorie économique de l'organisation Economic Theory of Organisation	E.-L. von Thadden	E 02-03	3
Politique de la concurrence européenne European Competition Policy	HEI, UNIGE	E	4
Séminaire : Concurrence et déréglementation Seminar : Competition and deregulation	Th. von Ungern	E 01-02	3
Séminaire : Economie de l'environnement et bien-être social Seminar : Environmental and Welfare Economics	Th. von Ungern	E 02-03	3
Finance d'entreprise Corporate Finance	D. Cossin	E	7
Management de l'informatique Information Technology Management	S. Munari	H	6
Mathématique de la finance II Méthodes quantitatives appliquées Applied Econometrics	A. Dubey M. Brulhart	H HE	3 6
Modèles macroéconomiques Macroeconomic Modelling	J.-C. Lambelet	HE	6
Théorie financière Financial Theory	J.-P. Danthine	H	6
Options et instruments dérivés Options and Derivatives	T. Ané	H	7
Allocation et évaluation des actifs financiers Asset Allocation and Pricing	A. Ziegler	E	3
Introduction à l'économie de la santé Economie de la santé avancée A Advanced Health Economics A	G. Domenighetti P. Huard	H E 01-02	2 3

Period 4 (summer or autumn)

This period takes the form of an internship with a given company, followed by a thesis project. The business experience normally takes place abroad, although students who are not Swiss residents may choose to spend this period in Switzerland. Within the framework of this practical experience, the students must find the **substance** for an appropriate research thesis. The thesis must be submitted in due time, in order that the defense may be held before the end of the fourteen months allotted to the overall program.

The courses are subject to changes; notice in due time.

Master of Science in Management of Technology (MOT)

<i>enseignement</i>	<i>enseignant</i>
Managerial Accounting & Finance	A. Stettler (HEC Lausanne)
Introduction Module a	R. Schwartz (Uni. Texas)
Introduction Module b	R. Schwartz (Uni. Texas)
From Sciences to Technology	A. P. Hameri (HEC Lausanne)
Marketing & Sales	G. Cestre (HEC Lausanne)
Production and Industrialization	R. Giardon (EPFL)
Strategic Management	M. Ghertmann (HEC Paris)
Building the Team	A. Bergmann (HEC Lausanne)
From Technology to Products	E. Voit
Industrial Competitiveness	O. Cadot (HEC Lausanne)
Research and Development	A. Wegmann (EPFL)
Entrepreneurial Finance	D. Cossin (HEC Lausanne)
Managing the Project	R. Sauter
Creating the New Venture	D. Oyon (HEC Lausanne)
Venture Legal Aspects	G. Muller
	J.-L. Chenaux
New Information Technology	C. Stricker
Industrial Restructuring	G. Bédar
International Economics	F. Hashemi
Management of Innovation	D. Foray (OCDE)
Negotiations and Communications	A. van Ackere (HEC Lausanne)
Enterprise and Society	MOT class
MOT Event + BP Presentation	Invited speakers + Committee
Program Synthesis Exam	Committee
Project Work	Committee
Summer term at the University of Texas	

Diplôme postgrade en économie et administration de la santé

<i>cours obligatoires (45 crédits)</i>	<i>enseignant</i>	<i>semestre</i>	<i>crédits</i>
Première année:			
Introduction à l'économie de la santé	G. Domenighetti	H	3
Management des organisations sanitaires: Introduction	G. de Pouvoirville	E	3
La pratique médicale: caractéristiques et perspectives	J.-B. Wasserfallen	H	3
Outils de microéconomie pour l'économie de la santé	F. Abbé-Decarroux	H	3
Méthodes de statistique de la santé I	A. Marazzi	H	3
Méthodes de statistique de la santé II	A. Marazzi	E	3
Economie de la santé avancée A: Réseaux, filières, de la théorie à la pratique	P. Huard	E 01-02	3
Economie de la santé avancée B: Dynamiques des systèmes de santé	P. Huard	E 02-03	3
Droit des assurances sociales	J.-L. Duc	HE	2

Droit de la santé	O. Guilloid	E	3
Socio-anthropologie du corps et de la santé	E. Perrin	E	3
Séminaire multidisciplinaire	divers intervenants	HE	1

Deuxième année:

Management des organisations sanitaires: Sujets avancés	L. Schenker	H	3
Economie de la santé avancée A: Réseaux, filières, de la théorie à la pratique	P. Huard	E 01-02	3
Economie de la santé avancée B: Dynamiques des systèmes de santé	P. Huard	E 02-03	3
Epidémiologie et santé publique	B. Santos-Eggimann	H	3
Analyse comparative des systèmes de santé	divers intervenants	E	3
Séminaire multidisciplinaire		HE	3

cours à option (6 crédits)

Introduction à la médecine sociale	F. Paccaud	E	2
Séminaire d'éthique biomédicale	J. Diezi	H	3
	P. Guex		
Enseignement informatif sur les médecines parallèles	J. Diezi	H	2
Cours: Histoire de la médecine, introduction	V. Barras	H	2
Cours-séminaire d'éthique	L. Benaroyo	E	2
Etudes économétriques en économie de la santé	A. Holly	H	3
Microéconomie appliquée: Concurrence et dérèglementation	T. von Ungern	E	3
Gestion et organisation des ressources humaines	P. Delay	HE	6
Eléments de comptabilité, première partie	D. Oyon	H	3
Principes généraux d'informatique (1ère partie)	S. Ghernaouti-Hélie	H	3
Principes généraux d'informatique (2ème partie)	S. Ghernaouti-Hélie	E	3
Systémique & organisation	S. Munari	H	6
Assurances sociales I	R. Schmutz	H 02-03	3
Assurances sociales II	R. Schmutz	E 02-03	3
Cours à option SSP (sciences sociales et politiques):			
Politiques sociales II	G. Corajoud	HE	6
Recherche évaluative dans le champ social (1ère partie)	F. X. Merrien	H	3
Sociologie comparée des Etats-providence (2ème partie)	F. X. Merrien	E	3
Cours économie de la santé et gestion hospitalière	IDHEAP	HE	6
Université d'été en administration et gestion des services sanitaires (Ascona): 3 crédits par semaine de cours			

mémoire (9 crédits)

Stage qui peut être lié à la rédaction d'un mémoire.

Le cycle d'études s'étend sur quatre semestres. Pour obtenir le diplôme, le candidat doit avoir obtenu 60 crédits.

Adresses utiles

	Responsable	adresse	téléphone	fax
Décanat	Prof. Alexander Bergmann, doyen Secrétaire: M ^{me} Anne-Marie Aberghouss	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 41 +41 (0)21 692 33 40	+41 (0)21 692 33 45
	Prof. André Dubey, vice-doyen	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 72	+41 (0)21 62 33 05
	Prof. Yves Pigneur, vice-doyen	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 16	+41 (0)21 692 34 05
	Prof. Alfred Stettler, vice-doyen Secrétaire: M ^{me} Huguette Kappeler	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 56 +41 (0)21 692 33 03	+41 (0)21 692 33 05
	Prof. Thomas von Ungern-Sternberg, vice-doyen	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 80	+41 (0)21 692 23 65
	Adjoint de faculté M. Dominique Michel Farcinade	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 31	+41 (0)21 692 33 05
Mobilité des étudiants	Coordinateur départemental Prof. Thomas von Ungern-Sternberg	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 80	+41 (0)21 692 23 65
	Chargée des relations internationales M ^{me} Madeleine Linard <i>madeleine.linard@hec.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 07	+41 (0)21 692 33 05
	Secrétariat de la mobilité M ^{me} Corinne Rossmann <i>Corinne.Rossmann@hec.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 08	+41 (0)21 692 33 05
Services de l'administration centrale	Réception et information M ^{me} Marcelle Aprile <i>marcelle.aprile@hec.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 00	+41 (0)21 692 33 05
	Gestion des étudiants M ^{me} Christiane Jeangirard M ^{me} Corinne Rossmann M ^{me} Valérie Frioud <i>Christiane.Jeangirard@hec.unil.ch</i> <i>Corinne.Rossmann@hec.unil.ch</i> <i>Valene.Frioud@hec.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 50 +41 (0)21 692 33 08 +41 (0)21 692 33 02	+41 (0)21 692 33 05
	Examens d'admission (pour candidats sans maturité) M ^{me} Myriam Daccord <i>myriam.daccord@hec.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 60	+41 (0)21 692 33 95
	Programme doctoral M ^{me} Jacqueline Montrone <i>jacqueline.montrone@hec.unil.ch</i>	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 11	+41 (0)21 692 33 05
	Formation continue Prof. Bernard Catry	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 53	+41 (0)21 692 33 05

	Responsable	adresse	téléphone	fax
Postgrade en management (MBA)	Directrice Prof. Maya Wentland-Forte	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 29	
	Secrétariat du programme M ^{me} Béatrice Belogi M ^{me} Lise Reymond	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 90	+41 (0)21 692 33 95
Postgrade en science économique (MSE)	Directeur Prof. Ernst-Ludwig von Thadden	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 77	+41 (0)21 692 33 65
	Secrétariat du programme M ^{me} Hélène Kallay	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 20	+41 (0)21 692 33 65
Postgrade en informatique et organisation (MBI)	Directeur Prof. Silvio Munari	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 01	+41 (0)21 692 34 05
	Secrétariat du programme M ^{me} Ethel Bonvin	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 00	+41 (0)21 692 34 05
Postgrade en management de la technologie (MOT)	Centre de management de la technologie	EPFL 1015 Lausanne	+41 (0)21 693 53 96	+41 (0)21 693 50 60
Postgrade en management international (MIM)	Directeur Prof. Olivier Cadot	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 63	+41 (0)21 692 33 05
	Secrétariat du programme M ^{me} Annick Pouly	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 10	+41 (0)21 692 33 05
Postgrade en banque et finance (MBF)	Direction Prof. Didier Cossin	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 69	+41 (0)21 692 33 05
	Secrétariat du programme M ^{me} Mena Jacquier	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 77	+41 (0)21 692 33 05
Postgrade en économie et administration de la santé	Secrétariat M ^{me} Hélène Kallay	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 30	+41 (0)21 692 33 65
Certificats d'études en management	Secrétariat M ^{me} Christiane Jeangirard	1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 50	+41 (0)21 692 33 05

	Responsable	adresse	téléphone	fax
Département d'économétrie et d'économie politique	Président Prof. Thomas Ungern	BFSH I 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 40	+41 (0)21 692 33 65
	Secrétariat M ^{me} Jacqueline Montrone	BFSH I 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 66	+41 (0)21 692 33 65
	Documentaliste M ^{me} Claudine Delapierre-Saudan	BFSH I 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 64	+41 (0)21 692 33 65
Département de management (DEMA)	Président Prof. Alfred Stettler	BFSH I 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 56	+41 (0)21 692 34 95
	Secrétariat M ^{me} Myriam Daccord	BFSH I 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 60	+41 (0)21 692 34 95
Institut Créa de macroéconomie appliquée	Directeur Prof. Jean-Christian Lambelet	BFSH I 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 81	+41 (0)21 692 33 55
	Directrice adjointe M ^{me} Délia Nilles	BFSH I 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 53	+41 (0)21 692 33 55
Institut de banque et finance	Directeur Prof. Jean-Pierre Danthine	BFSH I 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 69	+41 (0)21 692 34 85
	Secrétariat M ^{me} Stéphanie Portner	BFSH I 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 82	+41 (0)21 692 34 35
Institut d'informatique et organisation (INFORGE)	Directeur Prof. Yves Pigneur	BFSH I 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 01	+41 (0)21 692 34 05
	Secrétariat M ^{me} Ethei Bonvin	BFSH I 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 00	+41 (0)21 692 34 95
Institut de sciences actuarielles (ISA)	Directeur Prof. François Dufresne	BFSH I 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 74	+41 (0)21 692 33 05
	Secrétariat M ^{me} Valérie Frioud	BFSH I 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 02	+41 (0)21 692 33 05

**Institut universitaire de
Management international
(IUMI)**

Directrice Prof. Ghislaine Cestre	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 55	+41 (0)21 692 33 05
Secrétariat M ^{me} Annick Pouly	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 10	+41 (0)21 692 33 05

**Institut d'économie et de
management de la santé
(IEMS)**

Directeur Prof. Alberto Holly	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 82	+41 (0)21 692 33 65
Secrétariat M ^{me} Hélène Kallay	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 20	+41 (0)21 692 33 65

**Unité d'enseignement et de
recherche en comptabilité et
contrôle (UERCC)**

Responsable Prof. Albert Stettler	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 56	+41 (0)21 692 33 05
Secrétariat M ^{me} Myriam Daccord	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 60	+41 (0)21 692 33 05

**Unité d'enseignement et de
recherche en tourisme (UERT)**

Responsables Prof. Peter Keller Prof. Francis Scherly	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 88	+41 (0)21 692 33 05
Secrétariat M ^{me} Myriam Daccord	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 60	+41 (0)21 692 33 05

Organisations affiliées

AIESEC	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 34 43	+41 (0)21 692 34 45
Association des gradués HEC M ^{me} Maguy Gillot	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 86	+41 (0)21 692 33 85
HEC - Espace Entreprise	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 34	+41 (0)21 692 33 25
Comité des étudiants HEC	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 16	+41 (0)21 692 33 15
Junior Entreprise HEC (JE-HEC)	BFSH1 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 33 33	+41 (0)21 692 33 35



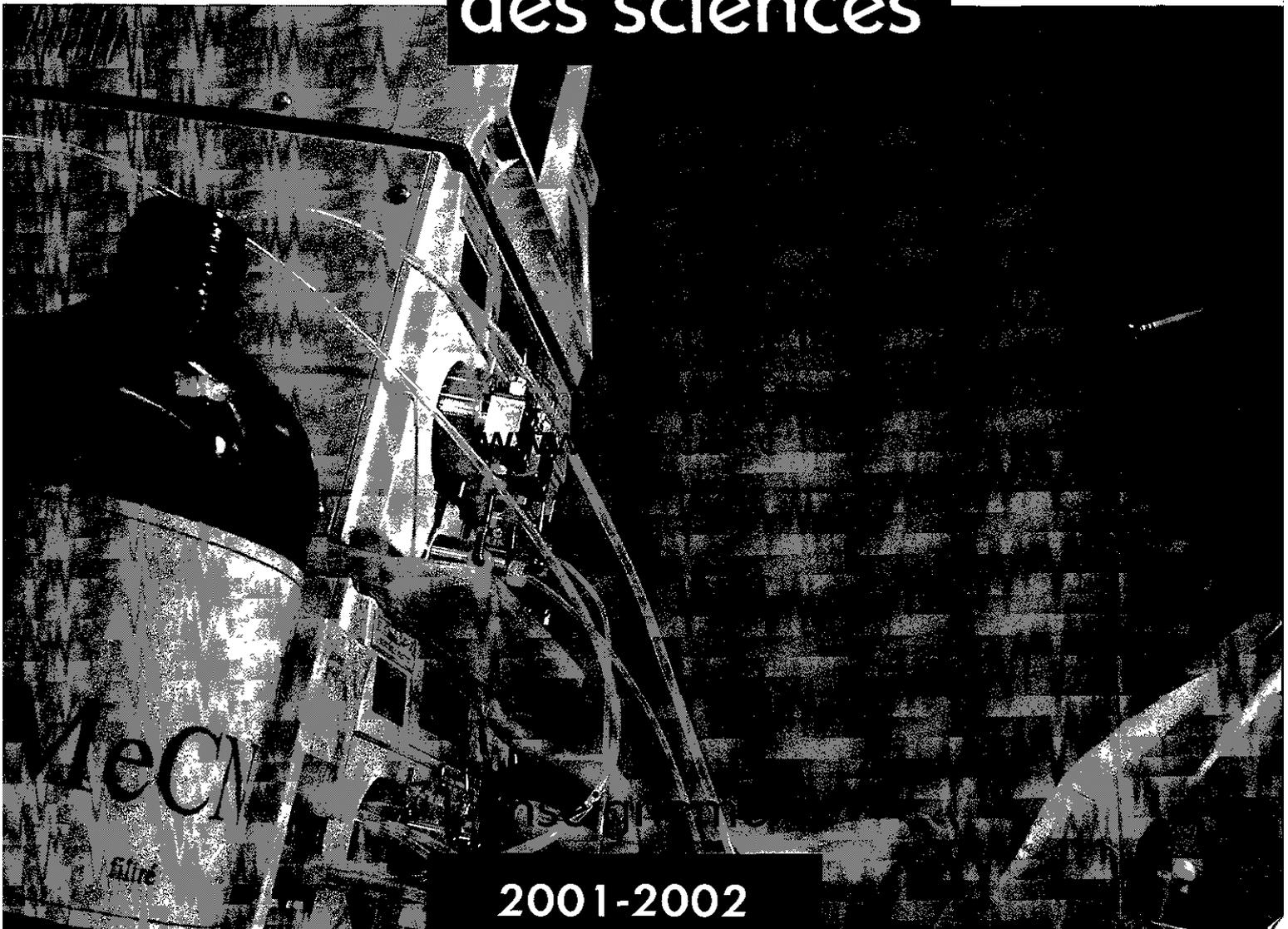
L'enseignement 2001-2002

UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE



Faculté

des sciences



2001-2002

Pour des raisons de commodité de lecture,
nous avons renoncé à féminiser
les catégories de personnes dans ce document.
Merci de votre compréhension.

L'enseignement 2001-2002



Définition et finalité des études

Les sciences comprennent à la fois des sciences exactes et des sciences expérimentales. Les mathématiques et l'informatique appartiennent à la première catégorie. Les secondes sont des sciences dont l'objet d'étude est soumis à l'expérimentation; on parle aussi de sciences naturelles puisque les objets ou êtres vivants étudiés sont presque toujours issus de la nature. Les quatre sciences naturelles de base sont la physique, la chimie, la biologie et les sciences de la Terre (géologie). Mais il existe une profusion de branches, souvent à l'intersection de deux ou plusieurs sciences naturelles, qui couvrent des domaines plus spécialisés comme la géochimie, la biologie moléculaire, les sciences de l'environnement.

La Faculté des sciences prépare aux carrières scientifiques et forme des enseignants pour les établissements d'enseignement secondaire et supérieur. Elle offre aux étudiants toute une palette de formations conduisant à une licence, des diplômes, des doctorats, dans l'ensemble des sciences exactes et expérimentales: mathématiques, physique, chimie, biologie, sciences de la Terre, auxquelles s'ajoute la pharmacie.

Par ailleurs, la Faculté participe activement à l'effort de recherche du pays par le biais de nombreux laboratoires et instituts équipés de matériel de pointe et dont les travaux sont soutenus soit par le Fonds national de la recherche scientifique, soit par des fondations locales, nationales ou européennes, soit encore par des entreprises privées.

Grades décernés

Licence et diplômes

- Licence ès sciences (branche principale et branche secondaire mentionnées)
- Diplôme de mathématicien
- Diplôme de physicien
- Diplôme de chimiste
- Diplôme de biologiste
- Diplôme de géologue
- Diplôme d'ingénieur géologue
- Diplôme en sciences naturelles de l'environnement
- Diplôme fédéral de pharmacien*
- Diplôme universitaire de pharmacien*
- Diplôme d'informaticien
en commun avec l'Université de Genève

Diplômes postgrades

- Diplôme lémanique d'études approfondies en mathématiques
en commun avec l'Université de Genève et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
- Diplôme d'études approfondies en bioinformatique
en commun avec l'Université de Genève et l'Institut suisse de bioinformatique
- Diplôme postgrade en systématique et gestion de la biodiversité
en commun avec les autres universités de Suisse occidentale
- Diplôme d'études approfondies en sciences de la Terre
- Diplôme d'études supérieures spécialisées en pharmacie hospitalière*
en commun avec l'Université de Genève

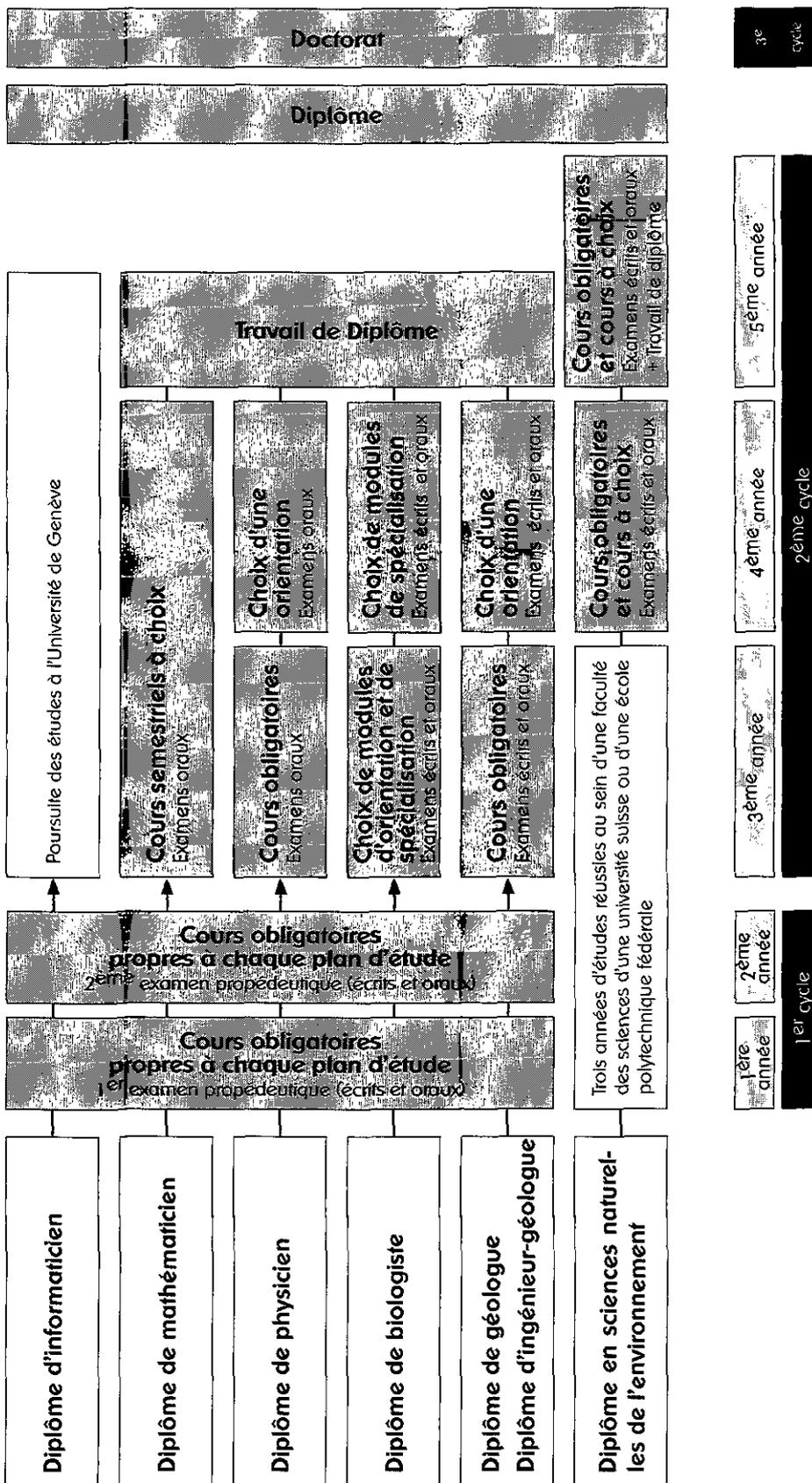
Doctorats

- Doctorat ès sciences
- Doctorat ès sciences pharmaceutiques*

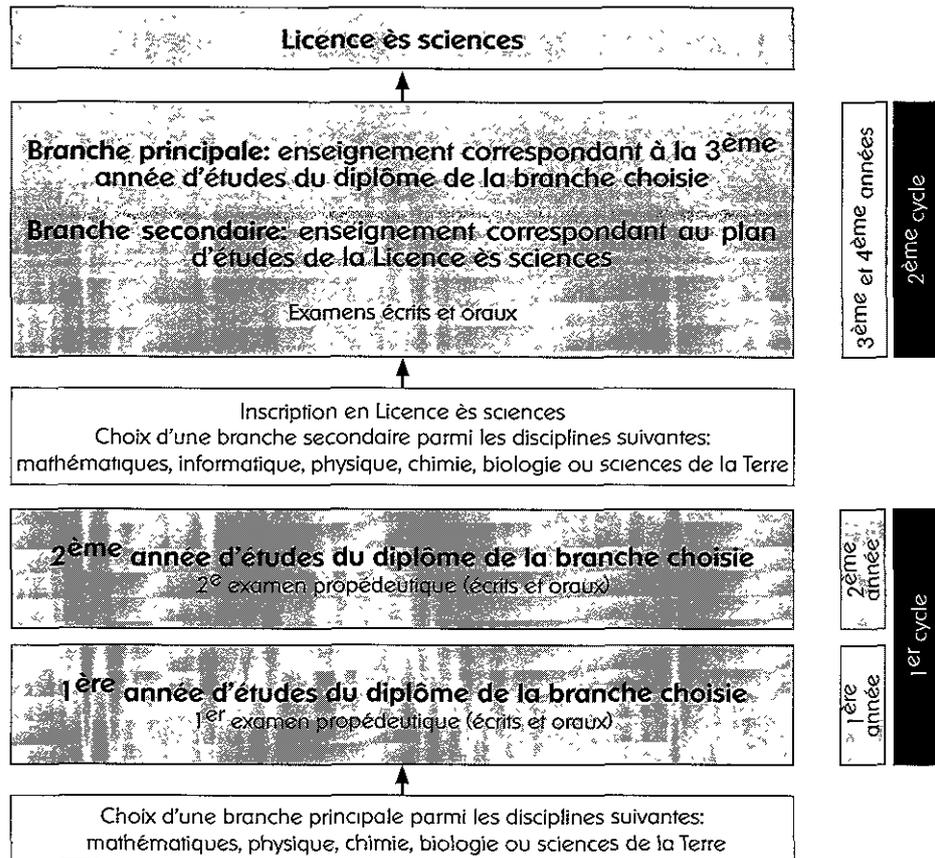
* voir la Section de pharmacie

Plans d'études

Diplômes



Licence ès sciences



Structure des études

Les deux premières années d'études constituent le 1^{er} cycle ou cycle propédeutique. La plupart des cours, exercices, séminaires et travaux pratiques du 1^{er} cycle sont donnés au Collège propédeutique de Dorigny. Ces deux années sont consacrées à l'enseignement des sciences de base et chacune se termine par un examen propédeutique: le premier (60 crédits ECTS) est présenté dès la fin du 2^{ème} semestre d'études, le second (60 crédits ECTS) à la fin du 4^{ème} semestre. Le 2^{ème} cycle d'études est consacré avant tout aux enseignements spécialisés préparant aux examens de grades.

Des cours de 3^{ème} cycle existent en mathématiques, informatique, physique, chimie, biologie, sciences de la Terre. Ils sont organisés en collaboration avec les universités romandes. Accessibles sous certaines conditions aux licenciés et diplômés, ils ne mènent à l'obtention d'aucun grade universitaire, mais constituent une préparation précieuse, sinon même indispensable, à la recherche et au doctorat.

Licence ès sciences

La licence ès sciences est un titre obtenu après quatre ans d'études (240 crédits ECTS) dans deux disciplines scientifiques choisies parmi les branches suivantes : mathématiques, informatique, physique, chimie, biologie ou sciences de la Terre.

Les candidats choisissent une branche principale. Après réussite des deux examens propédeutiques dans cette discipline (120 crédits ECTS), ils s'inscrivent en licence ès sciences en choisissant une branche secondaire, différente de la branche principale. En troisième et quatrième année, ils doivent suivre les enseignements correspondant à la troisième année d'étude du diplôme de la branche principale (60 crédits ECTS) et les enseignements prévus au programme de la branche secondaire (60 crédits ECTS) et réussir les examens correspondants. Pour plus d'informations, consultez les plans et règlements d'études.

Diplômes Les diplômes de mathématicien, physicien, chimiste, biologiste, géologue ou ingénieur géologue s'obtiennent en général après quatre ans et demi d'études, soit neuf semestres (270 crédits ECTS). Après avoir réussi les deux examens propédeutiques et les examens correspondants aux enseignements de deuxième cycle, les candidats doivent effectuer un travail de diplôme et défendre avec succès leur mémoire.

Le diplôme d'informaticien est délivré conjointement par les Facultés des sciences des Universités de Genève et de Lausanne. Il s'obtient après neuf semestres d'études. Les candidats peuvent suivre les deux années propédeutiques à Lausanne; après la réussite du deuxième examen propédeutique, ils doivent suivre les enseignements de deuxième cycle à Genève et effectuer un travail de diplôme à Genève ou Lausanne. La spécificité de ce cursus est de mettre l'accent sur les applications scientifiques de l'informatique, en particulier dans le domaine des sciences de la vie ainsi que celui des sciences humaines.

Le diplôme en sciences naturelles de l'environnement (DESNE) est proposé aux étudiants en sciences comme aboutissement de leur formation de 2^{ème} cycle. Cette formation dure deux ans, après avoir réussi 3 ans d'études en biologie, géologie, chimie, physique ou pharmacie dans une université suisse. Les candidats venant d'autres pays sont admis s'ils obtiennent l'équivalence de leurs études à trois ans d'études en Suisse. Ce cursus trouve son originalité dans son approche interdisciplinaire, basée sur un enseignement théorique coordonné entre les intervenants des différentes disciplines, et un accent sur les travaux pratiques de terrain. Il permet :

- d'acquérir une vision globale des systèmes naturels et anthropisés par la compréhension des processus physiques et biogéochimiques qui déterminent leur fonctionnement;
- de connaître et maîtriser les outils appropriés permettant d'affronter les défis de la protection de l'environnement;
- d'évaluer l'impact humain sur le fonctionnement des systèmes naturels et d'élaborer des mesures d'atténuation de cet impact.

Dès l'année académique 2001-2002, la Section de chimie de l'Université de Lausanne est transférée à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Par conséquent, l'EPFL assure dès lors la responsabilité des plans d'études des diplômes de chimistes et d'ingénieurs chimistes et délivre les grades correspondants. Pour les étudiants de 4^{ème} année, des dispositions transitoires sont prévues.

Méthodes d'enseignement et d'évaluation

Les enseignements sont dispensés sous diverses formes:

- cours: enseignements ex cathedra;
- séminaires: groupes de travail dirigés par un enseignant dans lesquels les étudiants participent activement;
- exercices: travaux en petits groupes dirigés par un assistant;
- travaux pratiques: travaux de laboratoire;
- terrain: travaux pratiques sur les terrains, camps d'études.

La méthode d'enseignement est indiquée dans les plans d'études de chaque section.

L'évaluation des enseignements se fait par examen écrit, examen oral, travail personnel ou contrôle continu. Les formes et les modalités d'évaluation sont fixées par les enseignants responsables et clairement indiquées sur les plans d'études de chaque section. L'évaluation des enseignements se traduit par une note de 1 à 6. L'étudiant acquiert les crédits associés à un enseignement si la note obtenue est égale ou supérieure à 4.

Formations complémentaires et postgrades

En collaboration avec les Universités de Suisse romande et l'EPFL, la Faculté des sciences propose les formations postgrades suivantes. D'autres enseignements postgrades sont en cours d'élaboration.

Diplômes postgrades

- **Diplôme lémanique d'études approfondies en mathématiques.** Les Universités de Lausanne et de Genève, ainsi que l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, délivrent conjointement un diplôme d'études approfondies en mathématiques. Ce diplôme constitue une formation complémentaire pour les détenteurs d'un premier titre universitaire en mathématiques. La durée des études est de deux à quatre semestres.
- **Diplôme d'études approfondies en bioinformatique.** L'objectif de ce DEA est la compréhension et la maîtrise de la bioinformatique. La bioinformatique est opérationnellement définie comme étant l'étude, à l'aide de techniques informatiques, des composants du monde vivant et plus particulièrement des molécules telles que les protéines, les acides nucléiques et les sucres, et de leurs interactions.
- **Diplôme postgrade en systématique et gestion de la biodiversité.** Afin de répondre à une demande croissante de compétences dans les domaines touchant à la gestion de la biodiversité, les Universités de Suisse occidentale organisent un cours postgrade en systématique et gestion de la biodiversité. L'enseignement s'articule sur trois thèmes principaux: taxinomie et systématique; récolte et traitement de l'information; approche et gestion de la biodiversité. Le postgrade dure un an et s'adresse aux diplômés en biologie ou sciences naturelles.
- **Diplôme d'études approfondies en sciences de la Terre.** Ce programme propose aux étudiants diplômés une formation spécialisée dans différents domaines des sciences géologiques, géophysiques, géochimiques et minéralogiques, fondée sur une recherche personnelle complétée par des modules d'enseignement avancé.
- **Diplôme d'études supérieures spécialisées en pharmacie hospitalière.** Destinée aux pharmaciens diplômés qui souhaitent compléter leur formation dans le domaine hospitalier, cette filière est commune aux Sections de pharmacie de Lausanne et de Genève (Ecole romande de Pharmacie). La formation pratique et théorique de trois ans se déroule en Hôpital universitaire (CHUV et HUG). Possibilité de débiter une thèse de doctorat.

Doctorats

Les grades de docteur ès sciences et ès sciences pharmaceutiques sont décernés par l'Université de Lausanne aux personnes ayant présenté un travail original et personnel (thèse) prouvant leur aptitude à la recherche scientifique. Ce travail vise les principaux objectifs suivants :

- exposer l'état de recherche dans le domaine concerné;
- situer le travail dans le contexte de la recherche actuelle;
- expliciter l'ensemble des démarches entreprises qui ont conduit aux résultats qui ont été publiés ou non;
- donner les perspectives ouvertes par le travail;
- préciser quelle est sa contribution à l'avancement de la recherche dans le domaine concerné.

Formation pédagogique pour l'enseignement

Les licenciés de la Faculté des sciences qui envisagent de faire carrière dans l'enseignement public vaudois doivent suivre une formation complémentaire à la Haute Ecole Pédagogique (HEP VD). Pour y être admis, il faut être porteur d'une licence universitaire attestant de compétences académiques dans deux branches correspondant aux disciplines enseignées dans les établissements secondaires ou les gymnases vaudois. Au terme de la formation qui dure 3 semestres, la HEP délivre un diplôme de maître spécialiste, avec indication des deux branches de compétences.

Seule la licence ès sciences avec deux branches correspondant à des disciplines enseignées dans les établissements secondaires et les gymnases vaudois (mathématiques, physique, chimie, biologie, informatique) et le diplôme de mathématicien donnent le droit de s'inscrire à la Haute Ecole pédagogique vaudoise (HEP). Jusqu'en 2002, des dispositions transitoires sont adoptées en faveur des gradués ayant commencé leur formation avant l'entrée en vigueur des nouveaux plans d'études de la Faculté des sciences le 1.9.1998.

Les candidats intéressés à enseigner dans d'autres cantons sont priés de se renseigner auprès du Département de l'Instruction publique de leur canton.

Les sections et leurs instituts

Section de mathématiques La Section de mathématiques de la Faculté des sciences comprend l'Institut de mathématiques et l'Institut d'informatique. La section dispense un enseignement essentiellement orienté vers les mathématiques pures et l'informatique. Elle a pour principales missions de former les futurs maîtres de l'enseignement secondaire et de préparer des mathématiciens et des informaticiens pour l'enseignement, la recherche et les diverses utilisations des mathématiques et de l'informatique. Elle a aussi la responsabilité de nombreux cours de service destinés à d'autres catégories de scientifiques.

Institut de mathématiques (IMA)

L'Institut de mathématiques assure la formation des étudiants candidats au diplôme de mathématicien ou à la licence ès sciences. Il dispense également des cours dans le cadre du 3^{ème} cycle romand de mathématiques et du Diplôme lémanique d'études approfondies en mathématiques. Les étudiants qui souhaitent élargir leurs connaissances et effectuer des travaux de recherche peuvent préparer une thèse de doctorat en mathématiques.

Les recherches conduites dans cet institut sont représentatives des principaux domaines des mathématiques pures: algèbre, analyse harmonique, géométrie algébrique, géométrie différentielle, K-théorie algébrique, théorie des groupes, théorie des nombres, topologie algébrique.

L'Institut de mathématiques est aussi responsable de plusieurs cours de service à l'intention d'autres étudiants de la Faculté des sciences et de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

Institut d'informatique (IIS)

Cet Institut dispense un enseignement de base en informatique destiné aux étudiants de la Faculté des sciences et assure la formation propédeutique des étudiants candidats au diplôme d'informaticien délivré conjointement par les Facultés des sciences des Universités de Genève et de Lausanne. Il propose aussi un certain nombre de cours et de séminaires de 2^{ème} cycle, qui permettent aux étudiants d'acquérir de bonnes connaissances techniques et de se familiariser avec diverses méthodes formelles indispensables à tout informaticien. Les titulaires d'un grade universitaire qui le désirent peuvent préparer une thèse de doctorat et suivre les nombreuses activités du Troisième cycle romand d'informatique, qui organise chaque année plusieurs cours et séminaires avancés et une école où sont invités des conférenciers étrangers.

L'Institut d'informatique a deux domaines privilégiés de recherche : le génie logiciel, c'est-à-dire les méthodes et techniques utilisées pour la conception et la réalisation de logiciels complexes, et les interfaces-utilisateurs, c'est-à-dire l'ensemble des moyens qui permettent la communication entre l'homme et l'ordinateur.

Section de physique

En Section de physique, les activités d'enseignement entrent dans deux catégories : les enseignements de service et les enseignements de la spécialité.

Les enseignements de service s'adressent aux étudiants en médecine, en police scientifique et aux étudiants d'autres sections de la Faculté. En règle générale, ce sont des enseignements de 1^{er} cycle dont le but est de donner les notions de base aux enseignements spécialisés de biologie, géologie, médecine, pharmacie et police scientifique qui seront suivis plus tard; pour les futurs mathématiciens, il s'agit aussi de donner un cadre d'application des mathématiques.

Les enseignements de la spécialité s'adressent aux futurs physiciens. Une partie de ces enseignements est donnée en commun à l'Université de Lausanne et à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

De généraliste qu'il est au 1^{er} cycle, l'enseignement de la physique se spécialise partiellement au 2^{ème} cycle et s'oriente vers les domaines de recherche particuliers de la section de physique : étude des surfaces et des nanostructures, spectroscopie des phénomènes ultrarapides, physique de la matière vivante, physique nucléaire et corpusculaire, cristallographie, astronomie et astrophysique. Quant à la physique théorique (électromagnétisme, physique statistique, physique quantique et relativité), elle dépasse les divisions entre les deux cycles et les deux institutions que sont l'Université et l'EPFL.

En étroite collaboration avec les autres écoles romandes, la section dispense également un enseignement de 3^{ème} cycle dont les thèmes varient de semestre en semestre au gré des enseignants qui proviennent de tous les horizons.

Institut de physique de la matière condensée (IPMC)

Les activités de recherche de l'Institut concernent essentiellement les propriétés structurales et dynamiques de systèmes constitués de quelques atomes (par ex. les molécules) à plusieurs milliers d'atomes (nanostructures, molécules biologiques). En particulier, les petits amas d'atomes déposés sur des surfaces font l'objet d'études à l'aide, entre autres, de la microscopie à effet tunnel, tant en ce qui concerne leurs structures que leurs propriétés électroniques, cela à l'échelle du nanomètre. En physique de la matière vivante, on étudie les interactions ligand-récepteur par microscopie à effet de force ainsi que les propriétés élastiques des protéines. Les propriétés spectroscopiques et dynamiques de molécules en milieux condensés (liquides, solides) et de molécules biologiques sont étudiés par des lasers à impulsions ultra brèves (durée de l'ordre de nanoseconde, picoseconde et femtoseconde). Finalement, la recherche théorique sur l'évolution et la morphogenèse concerne les sujets tels que matière molle (cristaux conformes), physique de la matière vivante et modèles de l'évolution prébiotique.

Institut de physique des hautes énergies (IPHE)

Les recherches de cet Institut sont orientées vers la physique des particules : elles utilisent les accélérateurs du CERN et FERMILAB, et sont conduites dans le cadre de collaborations internationales. Les expériences en cours au CERN sont L3 et NOMAD. La première étudie les propriétés des bosons Z et W, vecteurs des interactions faibles, au moyen d'un détecteur installé sur le collisionneur électron-positron (LEP). La deuxième a pour but de mettre en évidence le phénomène d'oscillation des neutrinos et de déterminer la masse de ces particules. L'expérience HyperCP à FERMILAB cherche un effet de violation de la symétrie CP (inversion d'espace et inversion matière-antimatière) dans les hyperons. L'Institut participe activement à la préparation de l'expérience LHCb qui prendra des données sur le prochain accélérateur du CERN, le "Large Hadron Collider" (LHC), à partir de 2005. Cette expérience est dédiée à l'étude de la violation de la symétrie CP avec les mésons B. Enfin, un groupe de physiciens se consacre à des développements concernant la tomographie par émission de positons (PET).

Institut de physique théorique (IPT)

Les recherches de l'Institut de physique théorique se font dans deux domaines. En physique de la matière condensée, on étudie les propriétés magnétiques et électroniques des systèmes fortement corrélés à une et deux dimensions. On s'intéresse aussi aux solides désordonnés et à des problèmes de biophysique. En physique des particules élémentaires, on étudie dans la cadre de la théorie des champs quantifiés des questions qui vont des problèmes mathématiques fondamentaux aux applications cosmologiques.

Institut de cristallographie (IC)

Les recherches actuelles de l'Institut s'orientent vers l'étude des systèmes cristallins aperiodiques, l'étude des transformations structurales en fonction de la température et de la pression, l'étude des vibrations thermiques des atomes et des liaisons chimiques dans les cristaux. En particulier, nous étudions les structures modulées incommensurables tant du point de vue théorique qu'expérimental. Ces systèmes quasi périodiques sont étudiés par diffraction des rayons X et des neutrons dans le formalisme du superspace. De plus, la modélisation des structures aperiodiques par les méthodes de la dynamique moléculaire fait également partie des recherches de l'Institut.

A l'aide du rayonnement synchrotronique et de la diffraction par poudres et par monocristaux, on étudie les variations structurales sous l'effet de la température et de la pression. On étudie également les intensités diffuses provenant de structures désordonnées tout en développant les modèles mathématiques et numériques qui permettent de mieux les décrire.

L'Institut gère une ligne de lumière (SNBL) à Grenoble dans le laboratoire européen de radiation synchrotronique (ESRF). Ses instruments de recherche permettent à toute la communauté des chercheurs suisses de bénéficier de mesure synchrotronique de haute performance pour la diffraction.

Institut d'astronomie (IA)

L'Institut d'astronomie, en collaboration avec l'Observatoire de Genève, a développé des recherches en spectroscopie et photométrie stellaires. Les objets d'études sont les étoiles ayant une composition chimique particulière et les amas d'étoiles. Une base de données photométriques et une base de données des amas ouverts ont été développées et mises à la disposition de la communauté astronomique internationale.

Sciences

Section de chimie Dès l'année académique 2001-2002, la Section de chimie de l'Université de Lausanne est transférée à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

Section de biologie La Section de biologie assure, avec le soutien de divers instituts de la Faculté de médecine, un enseignement diversifié des différents domaines des sciences de la vie. Cette diversité même rend nécessaire le choix entre deux options principales dès la 3^{ème} année d'études, assurant une formation cohérente soit en biologie cellulaire et moléculaire, soit en biologie des populations. Dans chacune de ces deux options, l'étudiant peut choisir ses spécialisations parmi les nombreux enseignements dispensés sous forme de modules d'une demi-année proposés par les différents instituts. Un travail personnel de diplôme durant le dernier semestre permet à l'étudiant d'achever ses études en étroite liaison avec les chercheurs en biologie de l'UNIL.

L'enseignement proposé en biologie comprend entre autres les domaines suivants :

- **Biochimie et biophysique:** étude des structures et fonctions des molécules biologiques. La vie est en effet fondée sur des molécules extrêmement complexes dont les propriétés régissent les caractéristiques d'un organisme.
- **Génétique:** étude de la structure et du fonctionnement des gènes. Ce sont des unités définies, localisées sur les chromosomes, auxquelles est lié le développement des caractères héréditaires. Elles contiennent l'information nécessaire au fonctionnement de l'organisme. La génétique s'intéresse aux mécanismes moléculaires qui contrôlent la duplication et l'expression de cette information dans la cellule ainsi qu'aux processus assurant son renouvellement et son maintien au niveau des populations.
- **Physiologie animale et végétale:** étude des fonctions et des propriétés des êtres vivants au niveau des cellules, des tissus et des organes. Le fonctionnement d'un organisme exige de la part de ses différentes parties un travail de production, de stockage et d'échange de matériaux et d'énergie avec l'extérieur. Ce travail doit par ailleurs être coordonné et régulé afin d'assurer la cohérence de l'organisme.
- **Mycologie, botanique et zoologie:** étude de la diversité des organismes composant le monde vivant, de leur filiation dans la longue histoire de la vie, et des adaptations particulières qu'ils ont développées pour assurer leur rôle dans le milieu qu'ils occupent.
- **Ecologie:** étude des relations entre organismes, populations et milieu physique dans les écosystèmes. L'écologie comprend aussi bien l'étude de la dynamique des populations et des systèmes de populations (relations proies-prédateurs) que l'analyse du fonctionnement des gènes en relation avec le milieu ou de la répartition géographique des différentes espèces et associations d'espèces.
- **Microbiologie:** étude des microorganismes, unicellulaires pour la plupart. Les microorganismes constituent un vaste groupe d'organismes fort variés quant à leurs activités dans la nature.

Laboratoire d'analyse ultrastructurale (LAU)

La spécialité du laboratoire est la microscopie électronique des spécimens hydratés. En particulier, le LAU étudie :

- la structure des éléments les plus délicats de la cellule; ceux qui ne résistent pas aux méthodes classiques de préparation;
- la structure de macromolécules biologiques avec reconstruction de modèles 3-dimensionnels à haute résolution;
- les mécanismes de la recombinaison génétique;
- la forme et la dynamique des filaments d'ADN ainsi que les nœuds qu'ils peuvent former;
- l'eau et son rôle dans la cellule.

Laboratoire de biologie microbienne (LBM)

Les collaborateurs du laboratoire de biologie microbienne étudient la génétique et la physiologie des bactéries Gram-négatives :

- l'adaptation de *Pseudomonas aeruginosa*, bactérie pathogène opportuniste, aux conditions de stress;
- les interactions entre les *Pseudomonas* fluorescents (bactérie bénéfique), champignons phytopathogènes et plantes.

Institut de biologie animale (IBA)

Le thème général des recherches concerne le filtrage de l'information génétique dans les cellules animales et leurs virus. Quatre sujets particuliers font l'objet des recherches de l'institut:

- mécanismes moléculaires par lesquels les hormones stéroïdes, les hormones thyroïdiennes et les acides gras influencent l'expression génétique;
- interactions moléculaires entre protéines et ADN dans la régulation de l'expression et la duplication des gènes;
- régulation de l'expression de gènes viraux: étude de la transition entre la phase précoce et la phase tardive du cycle d'infection par le virus de la vaccine;
- développement de biotechnologies pour l'expression de gènes à des fins de médecine humaine et vétérinaire.

Institut d'écologie (IE)

Cet institut rassemble de nombreux groupes de recherche voués très largement à l'étude du fonctionnement, de la diversité et de l'évolution des organismes, populations et milieux naturels. Les thèmes de recherche principaux sont:

- génomique et bases moléculaires des réactions de défense des plantes supérieures avec des techniques modernes comme l'analyse globale de l'expression des gènes par cDNA microarrays;
- régulation et biologie moléculaire du métabolisme primaire chez les plantes;
- modifications de structure, étudiées par microscopies photonique et électronique, subséquentes au développement et à la transformation génétique;
- synthèse de biopolymères biodégradables dans les plantes génétiquement modifiées;
- étude des gènes impliqués dans le transport des anions;
- biologie du développement des plantes (mousses) par ciblage de gènes, génétique inverse et génomique fonctionnelle;
- génétique et évolution moléculaire des pigments des fleurs et des champignons;
- systématique des végétaux supérieurs (Angiospermes): étude des facteurs génétiques et environnementaux influençant la spéciation chez les plantes;
- biologie du mycélium et du développement des carpophores des Hyménomycètes, particulièrement des champignons à lamelles;
- étude des mécanismes de différenciation génétique des populations et de spéciation, particulièrement ceux qui découlent de mutations chromosomiques;
- génétique des populations et estimation des flux de gènes dans des populations de plantes et d'animaux (surtout insectes, mollusques et mammifères);
- études génétiques, comportementales et théoriques des sociétés de fourmis et autres sociétés animales;
- modélisation de dynamique et évolution de populations naturelles, appliquée entre autres à la gestion de ces populations (bouquetin, grand-tétras, etc.);
- biologie moléculaire de la conservation: études génétiques de populations menacées ou sensibles (loup, fruité, vipère, grand-tétras, etc);
- phylogéographie et écophysiologie des micromammifères;
- écologie et évolution du parasitisme et des mécanismes de défenses chez les oiseaux et les micromammifères.

Section des sciences de la Terre

La géologie est une science et un métier. Cette dualité détermine l'organisation des études. Sur le plan professionnel, les principaux débouchés du géologue se sont longtemps situés à l'étranger: ainsi naquit l'image d'un métier aventureux lié à l'exploration et au développement des continents lointains. Le travail était essentiellement orienté vers la prospection minière et la recherche pétrolière. Aujourd'hui les choses ont changé: les deux dernières décennies ont vu une forte augmentation de la demande intérieure d'expertises géologiques, et la majorité des géologues diplômés travaillent en Suisse. Les nouveaux débouchés concernent notamment la gestion de l'environnement et des ressources naturelles (eau, etc.), la géologie du génie civil, la prévention des risques naturels, et les énergies nouvelles (géothermie). Bien entendu, ces orientations offrent aussi du travail à l'étranger, où elles complètent les débouchés traditionnels.

Sur le plan scientifique, le complexe des sciences géologiques (ou sciences de la Terre) comprend des disciplines variées, allant de la géophysique à la paléontologie, de la minéralogie à la tectonique, de la sédimentologie à la géochimie. Définies par les objets de leurs investigations (structure des montagnes, fossiles, minéraux, volcans, etc.) ou par les méthodes qu'elles mettent en œuvre, ces disciplines concourent toutes à étudier la Terre, sa nature et son histoire, ainsi que l'histoire de la vie qui lui est intimement liée.

Les études à Lausanne visent à former un géologue polyvalent, maîtrisant un large spectre de disciplines scientifiques, et à l'aise aussi bien sur le terrain que dans les laboratoires où il apprend à utiliser des instruments perfectionnés et complexes. Une partie importante des études est consacrée aux enseignements sur le terrain.

Institut de géologie et de paléontologie (IGP)

L'institut consacre ses enseignements et ses recherches aux multiples facettes de l'histoire de la Terre. Il est particulièrement orienté vers l'étude des problèmes suivants:

- la structure et l'origine des montagnes : avant tout dans les Alpes, mais ses chercheurs travaillent aussi dans d'autres chaînes plus lointaines telles que l'Himalaya;
- l'histoire des océans, en relation avec les mouvements des plaques et les variations des climats;
- l'évolution de plusieurs groupes d'animaux et leur utilisation pour dater les roches d'origine marine.

Dans tous ces domaines, les travaux de terrain sont complétés en laboratoire par des analyses et par l'élaboration de modèles informatisés.

Institut de minéralogie et géochimie (IMG)

Les recherches de l'Institut de minéralogie et pétrographie sont orientées vers l'étude de la genèse et de la déformation des roches et des minéraux, et de leur interaction chimique avec les eaux souterraines. Ces processus géologiques et géochimiques sont directement liés à la formation du soubassement de nos régions alpines, du Plateau et du Jura, et à leur évolution actuelle. L'Institut dispose, en plus des outils classiques du géologue, de laboratoires analytiques perfectionnés (microsonde électronique, spectromètres de masse, etc.) qui permettent de doser avec une grande précision les éléments et leurs isotopes dans les roches, les minéraux ou les eaux, jusqu'à des échelles microscopiques.

Institut de géophysique (IG)

L'Institut de géophysique se consacre à la mesure et à l'interprétation des paramètres physiques caractérisant les diverses roches : vitesse des ondes sismiques, résistivité électrique, champs gravifiques et magnétiques. Leur étude permet d'effectuer des prévisions sur la nature et les profondeurs des structures géologiques du sous-sol.

Unique centre romand dans le domaine de la géophysique d'exploration, l'Institut dispose d'une instrumentation très complète et d'une excellente infrastructure informatique, qui lui permettent d'entreprendre de nombreux travaux en gravimétrie, résistivité, magnétisme, sismique, réfraction, diagraphie et magnéto-tellurisme.

L'effort porte principalement sur les méthodes qui s'appliquent à l'étude de l'environnement, aux recherches d'eau et au génie civil. L'Institut participe également à un programme d'étude sismique du sous-sol profond de la Suisse.

Centre d'analyse minérale (CAM)

Le Centre est un laboratoire consacré à l'analyse chimique des roches et des minéraux par diverses méthodes (fluorescence X), et à l'interprétation de ces analyses. Il est au service de toute la section, mais aussi d'utilisateurs extérieurs (par exemple archéologues). Il mène des recherches alpines et environnementales, et assure la formation des étudiants dans plusieurs domaines de la géochimie.

Infrastructures

Chaque section de la Faculté des sciences met à disposition de ses étudiants une bibliothèque spécialisée, qui propose ouvrages spécifiques et revues spécialisées:

- Bibliothèque de l'Institut de mathématiques (Bâtiment de chimie, salle 1113);
- Bibliothèque de l'Institut d'informatique (Collège propédeutique, salle 334);
- Bibliothèque de la Section de physique (Bâtiment de physique, salle 708);
- Bibliothèque commune des Sections de chimie et de pharmacie pour l'Université de Lausanne et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (Bâtiment de chimie, niveau 2 et Bâtiment de pharmacie).
- Bibliothèque de la Section de biologie (Bâtiment de biologie, salle 4104);
- Bibliothèque de la Section des sciences de la Terre (Bâtiment des facultés de sciences humaines II, salle 1142).

Perspectives professionnelles

- Mathématiques**
- Industrie, sociétés de service
 - Enseignement et administrations publiques
 - Instituts nationaux et internationaux de recherche fondamentale
- Physique**
- Industrie
 - Enseignement et administrations publiques
 - Instituts nationaux et internationaux de recherche fondamentale, de recherche appliquée et de recherche de développement
- Biologie**
- Institutions nationales et internationales de recherche fondamentale, de recherche appliquée et de recherche de développement
 - Laboratoires divers, publics ou privés: agrobiologie, hygiène, pathologie, analyses médicales et alimentaires, génie génétique, génie de l'environnement, etc.
 - Enseignement et services publics (services des forêts, de la faune, de l'aménagement du territoire, musées par ex.)
- Sciences de la Terre**
- En Suisse: géologie du génie civil (grandes constructions, tunnels), hydrogéologie (recherche et protection de l'eau), gestion de l'environnement (géochimie, pollution et déchets, risques naturels, etc.), bureaux privés et administrations
 - A l'étranger: mêmes débouchés, qui s'ajoutent aux applications traditionnelles de la géologie: prospection minière et pétrolière

Secteurs d'activité des diplômés en sciences

Tous les deux ans, l'Office fédéral de la statistique mène en collaboration avec l'Association suisse pour l'orientation universitaire (ASOU) une enquête sur le passage des études à la profession auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses (12'000 personnes en 1999, 57% de taux de réponses): "De l'université à la vie active: enquête auprès des nouveaux diplômés 1999". L'enquête ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études. Les personnes intéressées peuvent obtenir le rapport complet auprès de l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel (032/71 360 60).

Secteurs d'activité	Mathématiques	Physique	Biologie moléculaire/ Biochimie	Sciences naturelles/ Environnem.	Sciences de la terre/ Géologie
Assistanat universitaire	37,8%	57,9%	53,6%	32,7%	42,5%
Enseignement	23,6%	6,0%	3,8%	15,2%	2,7%
Médias	0,8%	-	-	1,2%	-
Culture, musées	0,8%	-	0,5%	2,3%	6,8%
Santé	-	0,5%	8,5%	1,9%	4,1%
Travail social	-	-	-	0,8%	1,4%
Agriculture, sylviculture	-	-	-	3,1%	-
Industrie, construction	1,6%	14,8%	22,3%	6,6%	10,9%
Banques, assurances	13,4%	2,7%	2,4%	5,1%	4,1%
Informatique	10,2%	8,7%	1,9%	5,4%	4,1%
Consulting	1,6%	2,2%	0,9%	1,6%	1,4%
Relations publiques, publicité	-	-	0,5%	0,4%	-
Tourisme	0,8%	-	0,5%	0,4%	2,7%
Environnement	-	0,5%	0,9%	4,3%	6,8%
Autres services privés	3,9%	1,6%	1,9%	4,3%	1,4%
Administrations	4,7%	4,4%	1,4%	10,5%	5,5%
Services ecclésiastiques, églises	0,8%	-	-	-	1,4%
Associations, syndicats	-	-	0,5%	3,5%	4,1%
Organisations internationales	-	0,5%	0,5%	0,8%	-

Sciences

Programme des cours

Légendes et commentaires	cours/sem	nombre d'heures de cours par semestre
	C	cours
	S	séminaire
	EX	exercices
	TP	travaux pratiques
	T	terrain
	H	hiver
	E	été
	Ob	obligatoire
	Op	optionnel
	Fac	facultatif

Le programme détaillé des cours (horaire, lieu, descriptif des cours) est à consulter sur le site Internet de l'UNIL www.unil.ch/acad/cours

Mathématiques	1 ^{ère} année	enseignant	semestre	statut	cours/sem	crédits
	Algèbre linéaire I	Jacques Thévenaz	H	Ob	42C/28EX	5.5
	Algèbre linéaire II	Jacques Thévenaz	E	Ob	42C/28EX	5.5
	Analyse I	Tudor Ratiu	H	Ob	56C/56EX	8.0
	Analyse II	Tudor Ratiu	E	Ob	56C/56EX	8.0
	Géométrie I	Peter Buser	H	Ob	42C/28EX	5.5
	Géométrie II	Peter Buser	E	Ob	42C/28EX	5.5
	Informatique I	François Grize	H	Ob	14C/28EX	2.5
	Informatique II	François Grize	E	Ob	14C/28EX	2.5
	Physique I	Minh-Tam Tran	H	Ob	56TP	1.5
	Physique I	Willy Benoît	H	Ob	56C/28EX	7.0
	Physique II	Minh-Tam Tran	E	Ob	56TP	1.5
	Physique II	Willy Benoît	E	Ob	70C/28EX	0.0
	2^{ème} année					
	Algèbre I	Jacques Boéchat	H	Ob	42C/28EX	7.0
	Algèbre II	Jacques Boéchat	E	Ob	42C/28EX	7.0
	Analyse III (pour mathématiciens)	Oscar Karl Burlet	H	Ob	42C/28EX	7.0
	Analyse IV (pour mathématiciens)	Oscar Karl Burlet	E	Ob	42C/28EX	7.0
	Concepts des langages orientés-objets I	François Grize	H	Op	28C/28EX	4.5
	Concepts des langages orientés-objets II	François Grize	E	Op	28C/28EX	4.5
	Electrodynamique I	Wolf-Dieter Schneider	H	Op	42C/28EX	9.0
	Electrodynamique II	Mikhail E. Chapochnikov	E	Op	42C/28EX	9.0
	Mécanique analytique	Frédéric Mila	H	Op	28C/28EX	9.0
	Probabilités et statistique I	Stephan Morgenthaler	H	Ob	28C/28EX	4.5
	Probabilités et statistique II	Stephan Morgenthaler	E	Ob	28C/28EX	4.5
	Topologie générale et espaces fonctionnels I	Antoine Derighetti	H	Ob	42C/28EX	7.0
	Topologie générale et espaces fonctionnels II	Antoine Derighetti	E	Ob	42C/28EX	7.0
	2^{ème} cycle					
	Liste A: Algèbre					
	Formes homogènes	Manuel Ojanguren	H	Op	28C/28EX	7.5
	Groupes finis	Jacques Thévenaz	E	Op	28C/28EX	7.5
	Homologie des groupes	Dominique Arlettaz	E	Op	28C/28EX	7.5
	Nombres premiers	Manuel Ojanguren	H	Op	28C/28EX	7.5
	Théorie des corps I	Jacques Boéchat	H	Op	28C/28EX	7.5
	Théorie des corps II	Jacques Boéchat	E	Op	28C/28EX	7.5

Sciences

Liste B: Analyse

Analyse algébrique et rotations I	Serge Maumary	H	Op	28C/28EX	7.5
Analyse algébrique et rotations II	Serge Maumary	E	Op	28C/28EX	7.5
Analyse fonctionnelle I	Antoine Derighetti	H	Op	28C/28EX	7.5
Analyse fonctionnelle II	Antoine Derighetti	E	Op	28C/28EX	7.5

Liste C: Géométrie

Courbes algébriques	Manuel Ojanguren	E	Op	28C/28EX	7.5
Surfaces de Riemann	Henri Joris	E	Op	28C/28EX	7.5

Liste D: Topologie

Groupe fondamental	Oscar Karl Buriel	H	Op	28C/28EX	7.5
Homologie singulière	Dominique Arlettaz	H	Op	28C/28EX	7.5
Topologie algébrique et rotations I	Serge Maumary	H	Op	28C/28EX	7.5
Topologie algébrique et rotations II	Serge Maumary	E	Op	28C/28EX	7.5

Liste E: Cours extérieurs à l'Institut de mathématiques

Analyse de données financières	Anthony Davison	E	Op	28C/14EX	7.5
Analyse de données génétiques	Stephan Morgenthaler	E	Op	28C/14EX	7.5
Approximation numérique par décomposition de domaines	Alfio Quarteroni	H	Op	28C/14EX	7.5
Astronomie et Astrophysique III: étoiles et matière interstellaire	Bernard Hauck	H	Op	28C/28EX	7.5
Astronomie et Astrophysique IV	Bernard Hauck	E	Op	28C/28EX	7.5
Astronomie et astrophysique I: les objets célestes	Bernard Hauck	E	Op	28C/28EX	7.5
Astronomie et astrophysique II: matière et rayonnement	Bernard Hauck	E	Op	28C/28EX	7.5
Atomes et rayonnement	Majed Chergui	E	Op	28C/14EX	7.5
Chapitres choisis d'algorithmique	Thomas Liebinger Alain Prodon	H	Op	56C/28EX	7.5
Concepts des langages orientés-objets I	François Grize	H	Op	28C/28EX	7.5
Concepts des langages orientés-objets II	François Grize	E	Op	28C/28EX	7.5
Cours à option du 2 ^{ème} cycle de la Section de math. de l'Université de Genève		H/E	Op	28C/28EX	15.0
Cristallographie I: Structure de la matière condensée	Jean-Luc Martin vacat	E	Op	28C/28EX	7.5
Cristallographie II: Propriétés tensorielles	vacat	H	Op	28C/28EX	7.5
EDP elliptiques	Charles Stuart	H	Op	28C/14EX	7.5
EDP paraboliques et hyperboliques	Philippe Metzener	E	Op	28C/14EX	7.5
Electrodynamique quantique	François Reuse	E	Op	28C/28EX	7.5
Formes bilinéaires symétriques	Eva Bayer Flückiger	H	Op	28C/14EX	7.5
Graphes et réseaux	Alain Hertz	E	Op	18C/14EX	7.5
Graphes et réseaux	Alain Hertz	H	Op	28C/14EX	7.5
Inférence de Monte-Carlo	Anthony Davison	H	Op	28C/14EX	7.5
Introduction à l'électrodynamique et optique quantiques	François Reuse	H	Op	28C/28EX	7.5
Logique et théorie des ensembles	Peter Buser	H	Op	28C/14EX	7.5
Logique et théorèmes de Gödel	Peter Buser	E	Op	28C/14EX	7.5
Logique formelle I	Daniel Pitteloud	H	Op	28C/28EX	7.5
Logique formelle II	Daniel Pitteloud	E	Op	28C/28EX	7.5
Martingales et applications	Robert Dalang	E	Op	28C/14EX	7.5
Modèles statistiques linéaires	Jean-Marie Helbling	H	Op	28C/14EX	7.5
Modélisation mathématique de l'ADN	John Maddocks	E	Op	28C/14EX	7.5
Modélisation mathématique de l'ADN	John Maddocks	H	Op	28C/14EX	7.5
Mécanique quantique avancée I	Nicolas Macris	H	Op	28C/28EX	7.5
Mécanique quantique avancée II	Frédéric Mila	E	Op	28C/28EX	7.5
Physique atomique	Aurelio Bay	H	Op	28C/14EX	7.5
Physique nucléaire et corpusculaire I	Olivier Schneider	H	Op	28C/28EX	7.5
Physique nucléaire et corpusculaire II	Olivier Schneider	E	Op	28C/28EX	7.5
Physique quantique I	Christian Gruber	E	Op	28C/28EX	7.5
Physique quantique II	Christian Gruber	H	Op	28C/28EX	7.5
Physique statistique I	vacat	H	Op	28C/28EX	7.5
Physique statistique II	vacat	E	Op	28C/28EX	7.5
Physique théorique avancée II	vacat	E	Op	28C/14EX	7.5
Probabilités avancées	Thomas Mountford	E	Op	28C/14EX	7.5

Relativité et cosmologie I	Christian Gruber	H	Op	28C/14EX	7.5
Relativité et cosmologie II	Christian Gruber	E	Op	28C/14EX	7.5
Réassurance	Hans-Ulrich Gerber	E	Op	28C/28EX	7.5
Réseaux euclidiens	Eva Bayer Flückiger	E	Op	28C/14EX	7.5
Résolution numérique de grands systèmes	Jacques Rappaz	E	Op	28C/14EX	7.5
Simulation numérique de systèmes physiques I	Alfonso Baldereschi	H	Op	28C/14EX	7.5
Simulation numérique de systèmes physiques II	Alfonso Baldereschi	E	Op	28C/14EX	7.5
Stéréologie	Marc Troyanov	E	Op	28C/14EX	7.5
Théorie du risque	Hans-Ulrich Gerber	H	Op	28C/28EX	7.5
Théorèmes limites des probabilités	Gérard Ben Arous	H	Op	28C/14EX	7.5

Informatique	1 ^{ère} année	enseignant	semestre	statut	cours/sem	crédits
	Algorithmique I	Marco Tomassini	H	Ob	28C/28EX	5.0
	Algorithmique II	François Grize	E	Ob	28C/28EX	5.0
	Architecture et technologie des ordinateurs I	Eduardo Sanchez	H	Ob	28C/14EX	4.0
	Architecture et technologie des ordinateurs II	Gianluca Tempesti	E	Ob	28C/14EX	4.0
	Atelier mathématiques et informatique	Felice Ronga	E	Ob	28TP	3.0
	Logique formelle I	Daniel Pitteloud	H	Ob	28C/28EX	4.5
	Logique formelle II	Daniel Pitteloud	E	Ob	28C/28EX	4.5
	Mathématiques I	Jérôme Scherer	H	Ob	56C/28EX	8.0
	Mathématiques II	Jérôme Scherer	E	Ob	42C/28EX	6.0
	Physique générale I (pour sciences naturelles)	Minh-Tam Tran	H	Ob	42C/28EX/ 42TP	8.0
	Physique générale II (pour sciences naturelles)	Minh-Tam Tran	E	Ob	42C/28EX/ 28TP	8.0
	2^{ème} année					
	Algorithmique et structures de données	Pierre Bonzon	H	Ob	42C/14EX	7.5
	Analyse numérique	Alfio Quarteroni	E	Ob	28C/14EX	4.0
	Biostatistique	Alfio Marazzi	H	Ob	28C/28EX	4.5
	Concepts des langages orientés-objets I	François Grize	H	Ob	28C/28EX	4.5
	Concepts des langages orientés-objets II	François Grize	E	Ob	28C/28EX	4.5
	Éléments d'informatique théorique	José Palazzo Rolim	E	Ob	28C/28TP	4.5
	Éléments d'informatique théorique	José Palazzo Rolim	H	Ob	28C/28TP	4.5
	Mathématiques générales III	Manuel Ojanguren	E	Ob	28C/14EX	4.0
	Notions et principes généraux d'informatique: bases de données	Yves Pigneur	H	Ob	28C/28EX	4.5
	Notions et principes généraux d'informatique: télécommunications	Solange Ghernaoui Hélie	E	Ob	28C/28EX	4.5
	Systèmes informatiques I	Jürgen Harms	H	Ob	28C/14EX/ 28TP	5.25
	Systèmes informatiques I	Jürgen Harms	E	Ob	28C/14EX/ 28TP	5.25



Physique	1 ^{ère} année	enseignant	semestre	statut	cours/sem	crédits
	Algèbre linéaire I	Jacques Thévenaz	H	Ob	42C/28EX	5.5
	Algèbre linéaire II	Jacques Thévenaz	E	Ob	42C/28EX	5.5
	Analyse I	Tudor Ratiu	H	Ob	56C/56EX	8.0
	Analyse II	Tudor Ratiu	E	Ob	56C/56EX	8.0
	Chimie générale	Raymond Roulet	H	Ob	84C	9.0
	Chimie générale et minérale	Raymond Roulet	E	Ob	42TP	1.5
	Géométrie II	Peter Buser	E	Ob	42C/28EX	6.0
	Physique I	Minh-Tam Tran	H	Ob	56TP	1.5
	Physique I	Willy Benoît	H	Ob	56C/28EX	7.5
	Physique II	Minh-Tam Tran	E	Ob	56TP	1.5
	Physique II	Willy Benoît	E	Ob	70C/28EX	7.5

2^{ème} année

	Analyse III (pour physiciens)	Charles Stuart	H	Ob	42C/28EX	5.0
	Analyse IV (pour physiciens)	Charles Stuart	E	Ob	42C/28EX	5.0
	Analyse numérique	Alfio Quarteroni	E	Ob	28C/14EX	3.0
	Astronomie et astrophysique I, les objets célestes	Bernard Hauck	E	Ob	28C/28EX	4.0
	Compléments d'algèbre et d'analyse pour physiciens	Paolo De Los Rios	E	Ob	42C/28EX	4.0
	Compléments de physique générale	Léonard Studer	E	Ob	28C/14EX	4.0
	Cristallographie I Structure de la matière condensée	Gervais Chapuis Jean-Luc Martin + vacat	E	Ob	28C/28EX/ 28TP	5.0
	Electrodynamique I	Wolf-Dieter Schneider	H	Ob	42C/28EX	5.5
	Electrodynamique II	Mikhail E. Chapochnikov	E	Ob	42C/28EX	5.5
	Electronique I	Jean-François Loude	H	Ob	28C/28EX	4.0
	Mécanique analytique	Frédéric Mila	H	Ob	28C/28EX	6.0
	Physique III	Wolf-Dieter Schneider	H	Ob	56TP	1.0
	Physique IV	Wolf-Dieter Schneider	E	Ob	28TP	2.0
	Physique atomique	Aurelio Bay	H	Ob	28C/14EX	4.0
	Physique quantique I	Christian Gruber	E	Ob	28C/28EX	4.5
	Phénomènes ondulatoires	Mikhail E. Chapochnikov	H	Ob	14C/14EX	2.0
	Probabilité et statistique	Jean-Marie Helbling	H	Ob	28C/14EX	3.0

3^{ème} année

	Astronomie et astrophysique II: matière et rayonnement	Bernard Hauck	E	Op	28C/28EX	5.0
	Atomes et rayonnement	Majed Chergui	E	Op	28C/14EX	5.0
	Concepts des langages orientés-objets I	François Grize	H	Ob	28C/28EX	4.5
	Concepts des langages orientés-objets II	François Grize	E	Ob	28C/28EX	4.5
	Cristallographie II: Propriétés tensorielles	vacat	H	Op	28C/28EX	5.0
	Electronique II	Jean-François Loude	E	Op	28C/14EX	5.0
	Physique des matériaux solides I	Wolf-Dieter Schneider	H	Ob	28C/28EX	6.0
	Physique des matériaux solides II	Wolf-Dieter Schneider	E	Ob	28C/28EX	6.0
	Physique du solide I	Majed Chergui	H	Ob	112TP	3.0
	Physique du solide II	Jean-François Loude Wolf-Dieter Schneider Majed Chergui	E	Ob	112TP	3.0
	Physique nucléaire et corpusculaire I	Olivier Schneider	H	Ob	28C/28EX	3.75
	Physique nucléaire et corpusculaire II	Olivier Schneider	E	Ob	28C/28EX/ 56TP	6.25
	Physique quantique II	Christian Gruber	H	Ob	28C/28EX	4.5
	Physique statistique I	vacat	H	Ob	28C/28EX	6.0
	Physique statistique II	vacat	E	Ob	28C/28EX	6.0
	Séminaire général de physique I	Gervais Chapuis	H	Ob	14S	0.75
	Séminaire général de physique II	Gervais Chapuis	E	Ob	14S	0.75

4^{ème} année

Option Physique de la matière vivante

Atomes et rayonnement	Majed Chergui	E	Op	28C/14EX	3.75
Biologie pour physiciens	Jacques Dubochet	E	Op	28C	3.0
Chapitres choisis de physique théorique I	Paolo De Los Rios	H	Op	28C/14EX	3.75
Chapitres choisis de physique théorique II	vacat	E	Op	28C/14EX	3.75
Cristallographie (diplôme)	vacat	E	Op	168TP	6.0
Cristallographie III	Gervais Chapuis	H	Op	28C/14EX/28TP	4.5
Cristallographie IV	vacat	E	Op	28C/14EX	3.75
Des petites molécules aux biomacromolécules I	Majed Chergui	H	Op	28C/14EX	3.75
Des petites molécules aux biomacromolécules II	Giovanni Dietler	E	Op	28C/14EX	3.75
Electrodynamique quantique	François Reuse	E	Op	28C/28EX	3.75
Evolution et physique	vacat	H	Op	28C/14EX	3.75
Génie médical I: physique du système cardiovasculaire	Nikolaos Stergiopoulos	H	Op	28C/14EX	3.75
Génie médical II: Techniques biomédicales	Jean-Jacques Meister	E	Op	28C/14EX	3.75
Introduction à l'électrodynamique et optique quantiques	François Reuse	H	Op	28C/28EX	3.75
Introduction à la tomographie par émission de positons	Christian Morel	E	Fac	28C	0.0
Modélisation mathématique de l'ADN	John Maddocks	E	Op	28C/14EX	3.75
Modélisation mathématique de l'ADN	John Maddocks	H	Op	28C/14EX	3.75
Mécanique quantique avancée I	Nicolas Macris	H	Op	28C/28EX	3.75
Mécanique quantique avancée II	Frédéric Mila	E	Op	28C/28EX	3.75
Optique I	Benoit Deveaud-Plédran	H	Op	28C/28EX	3.75
Optique quantique	Paolo Schwendimann	E	Op	28C/28EX	3.75
Physique de la matière vivante I	Giovanni Dietler	H	Fac	14S	0.75
Physique de la matière vivante II	Giovanni Dietler	E	Fac	14S	0.75
Physique du solide III	Majed Chergui	H	Ob	168TP	6.0
Physique du solide IV	Majed Chergui	E	Op	168TP	6.0
Physique du solide avancée I	Frédéric Mila	H	Op	28C/28EX	3.75
Physique du solide avancée II	Frédéric Mila	E	Op	28C/28EX	3.75
Physique moléculaire et chimie physique I	Majed Chergui	H	Fac	28S	0.75
Physique moléculaire et chimie physique II	Thomas Rizzo				
Physique moléculaire et chimie physique II	Majed Chergui	E	Fac	28S	0.75
Physique statistique avancée I	Philippe Martin	H	Op	28C/28EX	3.75
Physique statistique avancée II	Nicolas Macris	E	Op	28C/28EX	3.75
Physique théorique II	Mikhail E. Chapochnikov	E	Fac, Op	14S/56TP	2.75
	Paolo De Los Rios				
	Frédéric Mila				
Physique théorique avancée II	vacat	E	Op	28C/14EX	3.75
Phénomènes ultrarapides I	Majed Chergui	H	Op	28C/14EX	3.75
Phénomènes ultrarapides II	Majed Chergui	E	Op	28C/14EX	3.75
Simulation numérique de systèmes physiques I	Alfonso Baldereschi	H	Op	28C/14EX	3.75
Simulation numérique de systèmes physiques II	Alfonso Baldereschi	E	Op	28C/14EX	3.75
Séminaire de Cristallographie I	Gervais Chapuis	H	Fac	14S	0.75
	vacat				
Séminaire de Cristallographie II	Gervais Chapuis	E	Fac	14S	0.75
	vacat				
Séminaire général de physique III	Gervais Chapuis	H	Ob	14S	0.75
Séminaire général de physique IV	Gervais Chapuis	E	Ob	14S	0.75
Option Physique du solide & cristallographie					
Atomes et rayonnement	Majed Chergui	E	Op	28C/14EX	3.75
Choix I: un enseignement des listes A, B, C et D du dipl. de mathématicien		H	Op	28C/28EX	4.5
Choix II: un enseignement des listes A, B, C et D du dipl. de mathématicien		E	Op	28C/28EX	4.5

Cristallographie (diplôme)	vacat	E	Op	168TP	6.0
Cristallographie III	Gervais Chapuis	H	Op	28C/14EX/ 28TP	4.5
Cristallographie IV	vacat	E	Op	28C/14EX	3.75
Des petites molécules aux biomacromolécules I	Majed Chergui	H	Op	28C/14EX	3.75
Des petites molécules aux biomacromolécules II	Giovanni Dietler	E	Op	28C/14EX	3.75
Electrodynamique quantique	François Reuse	E	Op	28C/28EX	3.75
Introduction à l'électrodynamique et optique quantiques	François Reuse	H	Op	28C/28EX	3.75
Mécanique quantique avancée I	Nicolas Macris	H	Op	28C/28EX	3.75
Mécanique quantique avancée II	Frédéric Mila	E	Op	28C/28EX	3.75
Optique I	Benoît Deveaud-Plédran	H	Op	28C/28EX	3.75
Optique quantique	Paolo Schwendimann	E	Op	28C/28EX	3.75
Physique des surfaces I	Harald Brune	E	Fac	14S	0.75
	Wolf-Dieter Schneider				
Physique des surfaces, interfaces et clusters I	Harald Brune	H	Op	28C/14EX	3.75
	René Monot				
	Wolf-Dieter Schneider				
Physique des surfaces, interfaces et clusters II	Wolfgang Harbich	E	Op	28C/14EX	3.75
	Klaus Kern				
Physique du solide III	Majed Chergui	H	Ob	168TP	6.0
Physique du solide IV	Majed Chergui	E	Op	168TP	6.0
Physique du solide avancée I	Frédéric Mila	H	Op	28C/28EX	3.75
Physique du solide avancée II	Frédéric Mila	E	Op	28C/28EX	3.75
Physique moléculaire et chimie physique I	Majed Chergui	H	Fac	28S	0.75
	Thomas Rizzo				
Physique moléculaire et chimie physique II	Majed Chergui	E	Fac	28S	0.75
	Thomas Rizzo				
Physique statistique avancée I	Philippe Martin	H	Op	28C/28EX	3.75
Physique statistique avancée II	Nicolas Macris	E	Op	28C/28EX	3.75
Physique théorique II	Mikhail E. Chapochnikov	E	Fac, Op	14S/56TP	2.75
	Paolo De Los Rios				
	Frédéric Mila				
Physique théorique avancée II	vacat	E	Op	28C/14EX	3.75
Phénomènes ultrarapides I	Majed Chergui	H	Op	28C/14EX	3.75
Phénomènes ultrarapides II	Majed Chergui	E	Op	28C/14EX	3.75
Simulation numérique de systèmes physiques I	Alfonso Baldereschi	H	Op	28C/14EX	3.75
Simulation numérique de systèmes physiques II	Alfonso Baldereschi	E	Op	28C/14EX	3.75
Séminaire de Cristallographie I	Gervais Chapuis	H	Fac	14S	0.75
	vacat				
Séminaire de Cristallographie II	Gervais Chapuis	E	Fac	14S	0.75
	vacat				
Séminaire général de physique III	Gervais Chapuis	H	Ob	14S	0.75
Séminaire général de physique IV	Gervais Chapuis	E	Ob	14S	0.75
Option Physique nucléaire et corpusculaire & astrophysique					
Accélérateurs de particules et faisceaux	Jean-Pierre Perroud	H	Op	28C	3.0
Astronomie et Astrophysique III: étoiles et matière interstellaire	Bernard Hauck	H	Op	28C/28EX/ 168TP	10.5
Astronomie et Astrophysique IV	Bernard Hauck	E	Op	28C/28EX/ 168TP	10.5
Astronomie et Astrophysique V	André Maeder	H	Op	28C	3.0
Astronomie et Astrophysique VI	André Maeder	E	Op	28C	3.0
Atomes et rayonnement	Majed Chergui	E	Op	28C/14EX	3.75
Champs quantiques relativistes I	Mikhail E. Chapochnikov	H	Op	28C/28EX	3.75
Champs quantiques relativistes II	Mikhail E. Chapochnikov	E	Op	28C/28EX	3.75
Choix I: un enseignement des listes A, B, C et D du dipl. de mathématicien		H	Op	28C/28EX	4.5
Choix II: un enseignement des listes A, B, C et D du dipl. de mathématicien		E	Op	28C/28EX	4.5
Détection des particules	Jean-François Loude	E	Op	28C/14EX	3.0
Electrodynamique quantique	François Reuse	E	Op	28C/28EX	3.75

Introduction à l'électrodynamique et optique quantiques	François Reuse	H	Op	28C/28EX	3.75
Introduction à la physique des astroparticules	Aurelio Bay Petr Tiniakov	E	Op	28C/14EX	3.75
Modèles nucléaires	Olivier Schneider	H	Op	28C/14EX	3.75
Mécanique quantique avancée I	Nicolas Macris	H	Op	28C/28EX	3.75
Mécanique quantique avancée II	Frédéric Mila	E	Op	28C/28EX	3.75
Particules élémentaires I	Aurelio Bay	H	Op	28C/14EX	3.75
Particules élémentaires II	Aurelio Bay	E	Op	28C/14EX	3.75
	Tatsuya Nakada				
Photométrie I	Bernard Hauck	H	Fac	14S	0.75
Photométrie II	Bernard Hauck	E	Fac	14S	0.75
Physique des particules I	Aurelio Bay Olivier Schneider	H	Fac, Op	28S/168TP	7.5
Physique des particules II	Aurelio Bay Olivier Schneider	E	Fac, Op	28S/168TP	7.5
Physique des systèmes énergétiques I	Rakesh Chawla	H	Op	28C/14EX	3.75
Physique des systèmes énergétiques II	Rakesh Chawla Pierre-André Haldi	E	Op	28C/14EX	3.75
Physique statistique avancée I	Philippe Martin	H	Op	28C/28EX	3.75
Physique statistique avancée II	Nicolas Macris	E	Op	28C/28EX	3.75
Physique théorique II	Mikhail E. Chapochnikov Paolo De Los Rios Frédéric Mila	E	Fac, Op	14S/56TP	2.75
Physique théorique avancée II	vacat	E	Op	28C/14EX	3.75
Relativité et cosmologie I	Christian Gruber	H	Op	28C/14EX	3.75
Relativité et cosmologie II	Christian Gruber	E	Op	28C/14EX	3.75
Réactions nucléaires et collisions d'ions relativistes	Aurelio Bay Christian Morel	E	Op	28C/14EX	3.75
Simulation numérique de systèmes physiques I	Alfonso Baldereschi	H	Op	28C/14EX	3.75
Simulation numérique de systèmes physiques II	Alfonso Baldereschi	E	Op	28C/14EX	3.75
Séminaire général de physique III	Gervais Chapuis	H	Ob	14S	0.75
Séminaire général de physique IV	Gervais Chapuis	E	Ob	14S	0.75
Topologie générale et espaces fonctionnels I	Antoine Dengerhetti	H	Op	42C/28EX	6.0
Topologie générale et espaces fonctionnels II	Antoine Dengerhetti	E	Op	42C/28EX	6.0

Enseignements de Privat-docents (Physique)

Introduction à la tomographie par émission de positons	Christian Morel	E	Fac	28C	0.0
--	-----------------	---	-----	-----	-----

Chimie	4 ^{ème} année	enseignant	semestre	statut	cours/sem	crédits
Cours d'approfondissement						
	Analyse instrumentale III	Daniel Strahl	H	Op	28C	3.0
	Applications industrielles de la biotechnologie	Ian William Marison	H	Op	14C/14EX	3.0
	Biomécanismes	Gabriele Tuchscherer	H	Op	28C	3.0
	Calcul des propriétés moléculaires	François Rotzinger	E	Op	28C	3.0
	Chimie biophysique	Horst Vogel	E	Op	28C	3.0
	Chimie des clusters	Raymond Roulet	E	Op	28C	3.0
	Chimie des éléments f	Jean-Claude Bunzli	H	Op	28C	3.0
	Chimie physique des interfaces	Michael Grätzel	E	Op	28C	3.0
	Chimie sous conditions extrêmes	André Merbach	E	Op	14C	1.5
	Cristallographie et méthodes de diffraction	Gervais Chapuis	H	Op	28C	3.0
	Introduction à la chimiométrie	Ralf Doepper	E	Op	14C	1.5
	Lasers et applications en chimie	Rainer Beck	E	Op	28C	3.0
	Méthodes de séparation	Bernard Klein	H	Fac	14C	0.0
	Méthodes électrochimiques	Hubert Girault	E	Op	28C	3.0
	Méthodologie de synthèses inorganiques	vacat	H	Op	28C	3.0
	Réactivité organométallique	Manfred Schlosser	E	Op	28C	3.0
Enseignements obligatoires						
	Chimie bioorganique	Kai Johnsson	H	Ob	28C	3.0
	Chimie inorganique théorique / infochimie	Claude Auguste Erwin Daut Lothar Helm	H	Ob	28C	3.0
	Chimie minérale VI	vacat	H	Ob	28C	3.0
	Chimie physique avancée	Hubert Girault Michael Grätzel Thomas Rizzo Horst Vogel	H	Ob	56TP	2.0
	Chimie physique du solide	Michael Grätzel	H	Ob	28C	3.0
	Module «Journée Lémanique» I		H	Ob	56C/56TP	6.5
	Module «Journée Lémanique» II		E	Ob	56C/56TP	6.5
	Option d'approfondissement I		H	Ob	28C/112TP	7.0
	Option d'approfondissement II		E	Ob	28C	3.0
	Stéréochimie	Manfred Schlosser	H	Ob	28C	3.0
	Travail de diplôme de chimiste		E	Ob	420TP	20.0
Module «Journée Lémanique»: Biochimie						
	Biochimie des acides nucléiques	vacat	H	Ob	28C/28TP	3.0
	Biochimie du métabolisme	Jacques Mauël	E	Ob	42C/28TP	5.5
	Biomécanismes	Gabriele Tuchscherer	H	Ob	28C	2.5
	Projet de chimie bioinorganique	Jean-Claude Bunzli André Merbach	E	Ob	28TP	1.0
	Projet de chimie bioorganique	Kai Johnsson Gabriele Tuchscherer	H	Ob	28TP	1.0
Module «Journée Lémanique»: Biotechnologie						
	Biotechnologie I	Ruth Freitag Florian Wurm	H	Ob	28C/14EX	4.5
	Biotechnologie II	Ruth Freitag Florian Wurm	E	Ob	28C/14EX	4.5
	Projet de biotechnologie I	Ruth Freitag Florian Wurm	H	Ob	42T	2.0
	Projet de biotechnologie II	Ruth Freitag Florian Wurm	E	Ob	42T	2.0
Module «Journée Lémanique»: Chimie de l'environnement						
	Chimie de l'environnement I	Jacques Buffle Michel Guillemin Hubert Van Den Bergh	H	Ob	29C	4.5
	Chimie de l'environnement II	Jacques Buffle Michel Guillemin Hubert Van Den Bergh	E	Ob	42C	4.5

Travaux dirigés de Chimie de l'environnement I	Jacques Buffle Michel Guillemin Hubert Van Den Bergh	H	Ob	42EX	2.0
Travaux dirigés de Chimie de l'environnement II	Jacques Buffle Michel Guillemin Hubert Van Den Bergh	E	Ob	42EX	2.0

Module «Journée Lémanique»: Modélisation et simulation

Chimie inorganique théorique	Tomasz Adam Wesolowski	E	Ob	24C	2.5
Dynamique moléculaire	Lothar Helm	H	Ob	12C	1.5
Modélisation et infographie moléculaires I	Hans Peter Luethi	H	Ob	30C	3.0
Modélisation et infographie moléculaires II	Hans Peter Luethi	E	Ob	18C	2.0
Modélisation et simulation I	Lothar Helm Hans Peter Luethi Tomasz Adam Wesolowski	H	Ob	42TP	2.0
Modélisation et simulation II	Lothar Helm Hans Peter Luethi Tomasz Adam Wesolowski	E	Ob	42TP	2.0

Module «Journée Lémanique»: Sciences alimentaires

Contrôle des denrées alimentaires I	Alain Etournaud	H	Ob	28C	2.0
Glycochimie	Pierre Vogel	E	Ob	14C	1.5
Hétérocycles	Pierre Vogel	E	Ob	14C	1.5
Sciences alimentaires I	Alain Etournaud	H	Ob	56TP	2.0
Sciences alimentaires II	Jürg Löliger	E	Ob	56TP	2.0
Sciences des denrées alimentaires I	Jürg Löliger	H	Ob	28C	2.5
Sciences des denrées alimentaires II	Jürg Löliger	E	Ob	28C	2.5

Enseignements de Privat-docents (Chimie)

Analyse et gestion de risques industriels	Daniel Bauer	E	Fac	14C	0.0
Aspects expérimentaux de la RMN	Lothar Helm	E	Fac	14C	0.0
Aspects expérimentaux des sciences alimentaires	Jürg Löliger	E	Fac	14C	0.0
Chapitres choisis à l'interface de la chimie bioorganique et médicinale	Gabriele Tuchscherer	E	Fac	14C	0.0
Chimie de synthèse et biologie	Roland Wenger	H	Fac	14C	0.0
Contrôle des denrées alimentaires II	Alain Etournaud	H	Fac	14C	0.0
Méthodes de séparation	Bernard Klein	H	Fac	14C	0.0
Toxicocinétique et polluants de l'air	Pierre-Olivier Droz	E	Fac	14C	0.0

Sciences

Biologie	1 ^{ère} année	enseignant	semestre	statut	cours/sem	crédits	
	Biochimie générale (pour sciences de la vie)	Claude Bron	E	Ob	40C	3.5	
	Botanique générale	Pierre Goloubinoff	H	Ob	36C/21TP	4.0	
	Botanique systématique générale et pharmaceutique I	Jacques Droz Nicole Galland	H	Ob	42C	4.0	
	Botanique systématique générale et pharmaceutique II	Jacques Droz Nicole Galland	E	Ob	15C/36TP	3.0	
	Chimie générale I (pour sciences de la vie)	Jean-Claude Bünzli Olimpia Mamula	H	Ob	56C/56TP	7.5	
	Chimie générale II (pour biologistes)	Jean-Claude Bünzli Olimpia Mamula	E	Ob	7C/7EX/56TP	3.5	
	Chimie générale II (pour biologistes)	Jean-Claude Bünzli	H	Ob	14C	1.5	
	Chimie générale III (pour biologistes)	Olimpia Mamula	E	Ob	14C	1.5	
	Chimie organique I (pour sciences de la vie)	Manfred Mutter	H	Ob	42C	4.0	
	Chimie organique II (pour sciences de la vie)	Manfred Mutter	E	Ob	8C/6EX	0.5	
	Mathématiques générales I	Henri Joris	H	Ob	42C/14EX	4.0	
	Mathématiques générales II	Henri Joris	E	Ob	42C/14EX	4.0	
	Physique générale I (pour sciences naturelles)	Minh-Tam Tran	H	Ob	42C/28EX/ 42TP	7.0	
	Physique générale II (pour sciences naturelles)	Minh-Tam Tran	E	Ob	42C/28EX/ 28TP	6.5	
	Zoologie comparée I	Peter Vogel	H	Ob	14C/42TP	3.0	
	Zoologie comparée II	Peter Vogel	E	Ob	28C	2.5	
	2^{ème} année						
	Applications des statistiques à la biologie	Jérôme Goudet	E	Op	14C/28EX	2.5	
	Biochimie du métabolisme	Jacques Mauël	E	Ob	42C	4.0	
	Biochimie végétale I	François Widmer	H	Ob	14C/28TP	2.5	
	Biochimie végétale II	François Widmer	E	Ob	28C	2.5	
	Biologie animale I	Liliane Michalik Walter Wahli	H	Ob	28C	5.0	
	Biologie animale I et génétique I	Nicolas Mermod Liliane Michalik Walter Wahli	H	Ob	42TP	0.0	
	Biologie animale II	Peter Vogel	E	Ob	28C/40TP	4.5	
	Biologie végétale I	Claude Penel	H	Ob	28C	2.5	
	Biologie végétale II	Jean-Pierre Zryd	E	Ob	28C/32TP	4.0	
	Biostatistique	Alfio Marazzi	H	Ob	28C/28EX	4.0	
	Chimie organique III (pour biologistes)	Manfred Mutter	H	Ob	14C	1.5	
	Ecologie générale	Nicolas Perrin	H	Ob	28C	2.5	
	Evolution	Laurent Keller	H	Ob	28C	2.5	
	Génétique I	Nicolas Mermod	H	Ob	28C	2.5	
	Génétique II	Jacques Hausser Jean-Pierre Zryd	E	Ob	28C/10EX/ 10TP	3.5	
	Informatique pour biologistes I	Marco Tomassini	H	Ob	14C/28EX	2.5	
	Informatique pour biologistes II	Marco Tomassini	E	Ob	14C/28EX	2.5	
	Mathématiques générales III	Manuel Ojanguren	E	Op	28C/14EX	3.5	
	Microbiologie des eucaryotes	Ian Sanders	H	Ob	12C	1.5	
	Microbiologie générale I	Dieter Haas	H	Ob	16C	1.5	
	Microbiologie générale II	Dieter Haas Christoph Keel	E	Ob	30TP	1.5	
	Physiologie générale	Paul Honegger Pavel Kucera Pierre Magistretti	E	Ob	32C	3.0	

2^{ème} cycle

Enseignements complémentaires de 3^{ème} année

Biologie du comportement I	Françoise Schenk	H	Op	14C/14EX	0.0
Cytogénétique et cytotaxonomie	Martine Jotterand	H	Fac	14C	0.0
Forum interfacultaire environnement	vacat	H	Op	28C	0.0
Importance biologique de l'oxygène	Enc Raddatz	H	Fac	14C	0.0
Introduction à l'étude des canaux ioniques	Blaise Prod'Hom	H	Fac	14C	0.0
Introduction à la neurotoxicologie expérimentale	Paul Honegger	H	Op	20C/8EX	0.0
Introduction à la pharmacologie et toxicologie	Bernard Thorens	H	Op	28C	0.0
Problèmes de biologie cellulaire chez les cellules normales et tumorales	Gabriele Angelo Losa	H	Fac	14C	0.0
Protéines recombinantes: applications en recherche et en médecine	Blaise Corhésy	H	Fac	14C	0.0
Sciences et société	Jacques Dubochet	H	Op	14C	0.0
	Francesco Panese				
Structures et fonctions des biomembranes et métabolisme cellulaire analysés par les techniques de Résonance Magnétique Electronique (EMR) et Nucléaire (NMR)	Nestor Fournier	H	Fac	14C	0.0
Séminaires interfacultaires d'éthique biomédicale	Jacques Dubochet	H	Op	14S	0.0

Type: spécialisation, 8^{ème} semestre
Préalables requis: Module de Biologie moléculaire et cellulaire ou formation équivalente. Le module de Biochimie cellulaire est recommandé
Responsable: Prof. H. Acha-Orbea
Capacité d'accueil: 12 étudiants

Module d'immunologie moléculaire

Chapitres choisis d'immunologie	Hans Acha-Orbea	E	Ob	32C	3.0
Immunologie cellulaire	Jacques Louis	E	Ob	10C	1.0
Immunologie moléculaire	Hans Acha-Orbea	E	Ob	30C/56TP	5.0
Immunologie moléculaire, projet de recherche personnelle	Jürg Tschopp	E	Ob	0TP	21.0

Type: spécialisation, 7^{ème} semestre
Préalables requis: Module de Biologie des populations ou formation équivalente
Responsable: Prof. N. Perrin
Capacité d'accueil: 20 étudiants

Module d'écologie

Eco-éthologie	Philipp Heeb	H	Ob	14C/14TP	2.0
Ecologie appliquée	Cornelis Neet	H	Ob	14C/28TP	3.0
Ecologie des peuplements piscicoles	Jean-François Rubin	H	Fac	14C	0.0
Ecologie et évolution du parasitisme	Philippe Chrste	H	Fac	14C	0.0
Ecologie quantitative	Jacques Hausser	H	Ob	14C/14EX	2.5
Ecologie théorique	Nicolas Perrin	H	Ob	28C/28EX	4.5
Ecologie, projet de recherche personnelle	Jacques Hausser	H	Ob	0TP	14.0
	Philipp Heeb				
	Laurent Keller				
	Nicolas Perrin				
	Peter Vogel				
Ecophysiologie	Peter Vogel	H	Ob	14C/28TP	3.0
Séminaire du module d'écologie	Nicolas Perrin	H	Ob	14S	1.0

Type: spécialisation, 6^{ème} ou 8^{ème} sem
Préalables requis: Module de Biologie des populations ou formation équivalente
Responsable: Prof. L. Keller
Capacité d'accueil: 10 étudiants

Module d'évolution et de génétique des populations

Analyses moléculaires	Jacques Hausser	E	Ob	7C/42EX	2.0
Évolution des sociétés animales	Michel Chapuisat	E	Fac	14C	0.0
Génétique des populations	Jérôme Goudet	E	Ob	14C/28EX/28TP	6.0
	vacat				
Génétique des populations et systématique moléculaire, projet de recherche personnelle	Nicole Galland	E	Ob	0TP	13.0
	Jérôme Goudet				
	Jacques Hausser				
	Philipp Heeb				
	Laurent Keller				
	Nicolas Perrin				
Mécanismes évolutifs	Laurent Keller	E	Ob	28C	3.0
Symbioses	Ian Sanders	E	Ob	14C	1.5
Séminaire du module d'évolution et génétique des populations	Laurent Keller	E	Ob	14S	1.0
Techniques moléculaires	Yves Poirier	E	Ob	14C/56TP	3.5

Type : spécialisation, 7^{ème} semestre
Préalables requis: Module de Biologie moléculaire et cellulaire ou formation équivalente.
Responsable: Prof. J. Tschopp
Capacité d'accueil: 20 étudiants

Module de biochimie cellulaire

Biochimie cellulaire	Walter Hunziker Jean-Pierre Kraehenbuhl Lukas Kühn Jürg Tschopp	H	Ob	60C/30TP	7.0
Biochimie cellulaire, projet de recherche personnelle	Giampietro Corradin Jürg Tschopp	H	Ob	0TP	6.0
Biochimie structurale	Giampietro Corradin Cornelis Victor Jongeneel Jurg Tschopp	H	Ob	36C/14S/ 146TP	10.0
Biologie moléculaire	Nicolas Fasel Susan Gasser	H	Ob	42C/5S/ 78TP	7.0

Type : spécialisation, 6^{ème} ou 8^{ème} sem
Préalables requis: Module de Biologie moléculaire et cellulaire ou module de Biologie des populations, ou formation équivalente.
Responsable: Prof. F. Widmer
Capacité d'accueil: 8 étudiants

Module de biochimie et biotechnologie végétales

Biochimie et biotechnologie végétales, projet de recherche personnelle	François Widmer Jean-Pierre Zryd	E	Ob	0TP	16.0
Biochimie végétale III	François Widmer	E	Ob	14C/14EX/ 80TP	6.0
Biochimie végétale IV	Jean-Paul Schwitzguébel	E	Ob	8C	1.0
Biochimie, physiologie et biotechnologie de la photosynthèse	Reto Strasser	E	Ob	7C/7S	2.0
Culture des cellules végétales	Jean-Paul Schwitzguébel Jean-Pierre Zryd	E	Ob	14C/40TP	3.5
Les transporteurs de protons et de calcium des cellules végétales	Alain Chanson	E	Fac	14C	0.0
Quelques méthodes analytiques modernes et leurs applications en biologie	Laurent Rivier	E	Fac	14C	0.0
Régulations enzymatiques	François Widmer	E	Ob	14C	1.5

Type : orientation, 5^{ème} semestre
Préalables requis: 2 années propédeutiques ou formation équivalente
Responsables: Prof. J. Dubochet, partie a (semaines 1 à 7)
Prof. R. Wittek, partie b (semaines 8 à 14)
Capacité d'accueil: 44 étudiants

Module de biologie cellulaire et moléculaire

Biologie cellulaire et moléculaire, travail personnel	Riccardo Wittek	H	Ob	0TP	1.5
Biologie moléculaire et biotechnologie des végétaux	Philippe Reymond Johann Weber	H	Ob	21C	2.0
Enseignements complémentaires		H	Ob	28C	3.0
Génétique moléculaire A	Johann Weber	H	Op	112TP	4.0
Génétique moléculaire B	Dieter Haas Nicolas Mermod Liliane Michalik Cornelia Reimmann Walter Wahli Riccardo Wittek	H	Op	112TP	4.0
Réplication de l'ADN et cycle cellulaire	Nicolas Mermod	H	Ob	8C	0.5
Structure du matériel génétique	Andrzej Stasiak	H	Ob	4C	0.5
Structures et fonction cellulaire et moléculaire	Giampietro Corradin Jacques Dubochet Stanislav Fakan Andrzej Stasiak	H	Ob	40C/12EX/ 8S/72TP	11.0
Structures et fonction cellulaire et moléculaire, travail personnel	Giampietro Corradin Jacques Dubochet Stanislav Fakan Andrzej Stasiak	H	Ob	0TP	2.0
Sécurité biologique	Heidi Diggelmann Christoph Keel Riccardo Wittek	H	Ob	7C	0.5
Séminaire PUMA du module de biologie cellulaire et moléculaire	Andrzej Stasiak	H	Ob	14S	1.0
Séminaire de génétique moléculaire	Christoph Keel	H	Ob	7S	0.5
Transcription et maturation de l'ARN	Liliane Michalik Walter Wahli	H	Ob	14C	1.5
Virologie	Riccardo Wittek	H	Ob	21C	2.0

Type: orientation, 5^{ème} semestre
 Préalables requis: 2 années propédeutiques
 ou formation équivalente.
 Responsable: Prof. J. Hausser
 Capacité d'accueil: 40 étudiants

Module de biologie des populations

Acquisition et analyse des données en écologie et systématique	Jacques Hausser	H	Ob	21C/28EX/ 56TP	6.5
Biogéographie évolutive	Peter Vogel vacat	H	Ob	28C/28EX/ 56TP	7.0
Biologie des populations	Laurent Keller Nicolas Perrin	H	Ob	21C/28EX/ 56TP	6.5
Biologie des populations, travail personnel	Jacques Hausser	H	Ob	0TP	2.5
Ecologie comportementale	Philipp Heeb	H	Ob	14C	1.5
Enseignements complémentaires		H	Ob	28C	3.0
Statistiques et procédures expérimentales	Laurent Keller Nicolas Perrin	H	Ob	14C/28EX	2.5
Séminaire du module de biologie des populations	Jacques Hausser	H	Ob	14S	1.0

Type: spécialisation, 7^{ème} semestre
 Préalables requis: Module de Biologie
 moléculaire et cellulaire ou module de
 Biologie des populations, ou formation
 équivalente
 Responsable: Prof. Yves Poirier
 Capacité d'accueil: 8 étudiants

Module de biologie et génétique des plantes

Agriculture et biotechnologies végétales	Roland Beffa	H	Fac	28C	0.0
Biologie cellulaire	Pierre Goloubinoff	H	Ob	20C/8EX/ 56TP	5.0
Biologie et génétique des plantes, projet de recherche personnelle	Pierre Goloubinoff Yves Poirier vacat	H	Ob	0TP	7.0
Génie génétique et métabolisme	Yves Poirier	H	Ob	28C/14EX	4.0
Génomique fonctionnelle: méthodes et applications	vacat	H	Ob	10C/4EX/ 40TP	3.5
Phytogénétique I	Yves Poirier	H	Ob	28C/14EX/ 56TP	6.0
Phytogénétique II	Didier Schaefer Yves Poirier	H	Ob	14C/14EX/ 56TP	4.5

Type: spécialisation, 6^{ème} ou 8^{ème} sem
 Préalables requis: 2 années propédeutiques
 ou formation équivalente. Le module de
 Biologie des populations est recommandé.
 Responsable: vacat
 Capacité d'accueil: 24 étudiants

Module de botanique

Biosystématique	Nicole Galland	E	Ob	14C	1.5
Botanique systématique	vacat	E	Ob	28C/48TP	5.0
Botanique évolutive	Ian Sanders	E	Ob	14C/28EX	3.5
Botanique, projet de recherche personnelle	Nicole Galland Ian Sanders vacat	E	Ob	0TP	7.0
Cytotaxonomie et phytogéographie	Gino Müller	E	Fac	14C	0.0
Excursions de botanique	vacat	E	Ob	96T	3.0
Géobotanique générale	vacat	E	Ob	26C/48TP	5.0
Pédologie	Claire Guénat	E	Ob	28C	3.0
Stages phyto-écologiques	Nicole Galland vacat	E	Ob	80T	2.0

Module de génétique moléculaire des populations

Structure du matériel génétique	Andrzej Stasiak	H	Ob	4C	1.0
Sécurité biologique	Heidi Diggelmann Christoph Keel Riccardo Wittek	H	Ob	7C	0.5
Séminaire du module de biologie des populations	Jacques Hausser	H	Ob	14S	1.5

Type: spécialisation, 7^{ème} semestre
 Préalables requis: aucun
 Responsable: vacat
 Capacité d'accueil: 12 étudiants

Module de microbiologie expérimentale

Chapitres choisis de microbiologie	Catherine Mauël Harold Pooley	H	Ob	14C/14EX	2.5
Microbiologie appliquée	Catherine Mauël Harold Pooley	H	Ob	7S	0.5
Microbiologie expérimentale	Catherine Mauël Harold Pooley	H	Ob	84C	9.0
Microbiologie, projet de recherche personnelle	Catherine Mauël Harold Pooley	H	Ob	0TP	11.0
TP structurés de microbiologie	Catherine Mauël Harold Pooley	H	Ob	150TP	7.0

Type spécialisation, 6^{ème} ou 8^{ème} sem.
 Préalables requis: Physiologie (cours du 2^{ème} examen propédeutique)
 Responsable: Prof. F. de Ribaupierre
 Capacité d'accueil: 8 étudiants

Module de neurosciences et endocrinologie

Chapitres choisis de neurosciences	vacat	E	Ob	10C	1.0
Cortex cérébral	Stéphanie Clarke Hosek	E	Ob	10C/2EX	1.0
Cortex moteur	Eric Roullier	E	Ob	10C/2EX	1.0
Endocrinologie	Eric Jéquier	E	Ob	32C/2EX	3.0
Neurosciences	Egbert Welker	E	Ob	62C/2EX	7.0
Neurosciences et endocrinologie, projet de recherche personnelle	François De Ribaupierre Eric Jéquier Pavel Kucera Pierre Magistretti Françoise Schenk	E	Ob	OTP	16.0
TP de neurosciences et endocrinologie	François De Ribaupierre Eric Jéquier Pierre Magistretti	E	Ob	33TP	1.0

Type spécialisation, 6^{ème} ou 8^{ème} sem.
 Préalables requis: Module de Biologie moléculaire et cellulaire ou formation équivalente
 Responsable: Prof. K. Geering
 Capacité d'accueil: 18 étudiants

Module de pharmacologie et toxicologie

Génomique fonctionnelle	Dmitri Firsov	E	Ob	4C	0.5
Homéostasie glucose	Bernard Thorens	E	Ob	16C/2S	3.0
Le rôle physiologique et pathophysiologique de la dégradation cellulaire des protéines	Olivier Staub	E	Ob	6C	1.0
Pharmacodynamie/Pharmacocinétique	Jean-Daniel Honsberger	E	Ob	8C/2EX	1.0
Pharmacologie et toxicologie, projet de recherche personnelle	Susanna Cotecchia Kaethi Geering Jean-Daniel Honsberger Bernard Rossier Laurent Schild Bernard Thorens	E	Ob	OTP	8.5
Pharmacologie/Système nerveux	Marie-Christine Broillet Bernard Rossier Laurent Schild	E	Ob	12C/2S	3.5
Récepteurs stéroïdiens	Edith Hummler Beermann	E	Ob	4C/2S	1.0
Récepteurs/Hormones peptidiques	Kaethi Geering	E	Ob	18C/2EX/2S	2.0
Toxicologie	Jacques Diezi Emanuela Felley-Bosco Phaik Mooi Morgenthaler-Leong	E	Ob	16C/3S	4.0
Transductions sensorielles	Marie-Christine Braillet	E	Ob	6C	1.0
Transport membranaire I	Jean-Daniel Honsberger	E	Ob	10C/2S	3.0
Transport membranaire II	Bernard Rossier	E	Ob	8C/2S	0.5
Transport membranaire III	Laurent Schild	E	Ob	8C/2S	1.0

Type spécialisation, 7^{ème} semestre
 Préalables requis: Physiologie (cours du 2^{ème} examen propédeutique)
 Responsable: Prof. P. Kucera
 Capacité d'accueil: 8 étudiants

Module de physiologie de systèmes

Métabolisme	Luc Tappy	H	Ob	6C	1.0
Nutrition	Yves Schutz	H	Ob	6C	1.0
Physiologie, projet de recherche personnelle	François De Ribaupierre Eric Jéquier Pavel Kucera	H	Ob	OTP	11.0
Rein et voies urinaires	François De Ribaupierre	H	Ob	16C/3EX	2.5
Respiration	Eric Jéquier	H	Ob	32C/3EX	4.0
Système cardio-vasculaire	Pavel Kucera	H	Ob	32C/3EX	4.0
Système digestif	Pavel Kucera	H	Ob	21C/3EX	2.5
TP particuliers: système cardio-vasculaire et respiration	François De Ribaupierre Eric Jéquier Pavel Kucera	H	Ob	16TP	4.0

Type spécialisation, 8^{ème} semestre
 Préalables requis: Module de biologie moléculaire et cellulaire ou formation équivalente
 Responsable: Prof. N. Mermod
 Capacité d'accueil: 12 étudiants

Module de signaux et régulations génétiques

Du récepteur membranaire au gène	Nicolas Mermod	E	Ob	28C	3.0
Hormones et développement embryonnaire	Béatrice Desvergne	E	Ob	10C	1.0
Interactions entre procaryotes et eucaryotes: régulation génétique et signaux	Dieter Haas Christoph Keel	E	Ob	16C	1.5
Interactions virus-cellule hôte	Riccardo Wittek	E	Ob	12C	1.5
Récepteurs nucléaires et régulation génétique	Liliane Michalik Walter Wahli	E	Ob	12C	1.5
Signaux et régulations génétiques,	Béatrice Desvergne	E	Ob	OTP	15.0

Type: spécialisation, 6^{ème} ou au 8^{ème} sem.
Préalables requis: Module de biologie des
population ou formation équivalente.
Responsable: Prof. P. Vogel
Capacité d'accueil: 20 étudiants

projet de recherche personnelle	Edward Elliston Farmer Dieter Haas Nicolas Mermod Walter Wahli Riccardo Wittek					
Transmission de signaux dans la défense des plantes	Edward Elliston Farmer	E	Ob	28C	3.0	
Transmission des signaux génétiques	Béatrice Desvergne Edward Elliston Farmer Dieter Haas Nicolas Mermod Walter Wahli Riccardo Wittek	E	Ob	56S	3.0	
Voies de signalisation dans le développement embryonnaire	Michel Aguet	E	Ob	4C	0.5	
Module de zoologie						
Biologie des poissons	Jean-François Rubin	E	Fac	14C	0.0	
Biologie marine	Jacques Hausser Nicolas Perrin	E	Ob	14C/84TP	4.0	
Entomologie faunistique	Daniel Cherix	E	Ob	28C/28EX/ 28TP	7.0	
Evolution des sociétés animales	Michel Chapuisat	E	Fac	14C	0.0	
Faunistique et analyse du milieu	Peter Vogel	E	Ob	21C/70TP	5.0	
Séminaire du module de zoologie	Peter Vogel	E	Ob	14S	1.0	
Zoologie, projet de recherche personnel	Daniel Cherix Jacques Hausser Laurent Keller Nicolas Perrin Peter Vogel	E	Ob	0TP	13.0	
Module en sciences pharmaceutiques 1						
Biopharmacie	Pierre-Alain Carrupt Bernard Testa	H	Ob	64TP	4.0	
Chimie analytique pharmaceutique I: Méthodes de séparation	Christian Terreaux Jean-Luc Veuthey	H	Ob	24C	3.5	
Chimie thérapeutique I	Pierre-Alain Carrupt Bernard Testa	H	Ob	24C	3.5	
Pharmacognosie et phytochimie I	Andrew Marston Jean-Luc Wolfender vacat	H	Ob	24CSP1/64TP	7.5	
Principes de pharmacologie	Urs Rüegg	H	Ob	44C/16TP	7.5	
TP de chimie analytique pharmaceutique I	Christian Terreaux Jean-Luc Veuthey	H	Ob	64TP2	4.0	
Module en sciences pharmaceutiques 2						
Biopharmacie et pharmacocinétique	Richard Guy Joachim Mayer	E	Ob	24C	3.5	
Chimie analytique pharmaceutique II: Méthodes de séparation	Christian Terreaux Jean-Luc Veuthey	E	Ob	24C	3.5	
Chimie thérapeutique II	Yogeshvar Kalia Bernard Testa	E	Ob	24C	3.5	
Pharmacologie	Urs Rüegg	E	Ob	24C	3.5	
TP de sciences pharmaceutiques 2		E	Ob	224TP	16.0	
Travail de diplôme de biologiste						
Travail de diplôme de biologiste		H/E	Ob	0TP	0.0	

Type: spécialisation, 8^{ème} semestre
Préalable requis: Réussite du Module en
Sciences pharmaceutiques 1
Responsable: Prof. K. Hostettmann
Capacité d'accueil: 10 étudiants

Enseignements de privat-docents (Biologie)

Agriculture et biotechnologies végétales	Roland Beffa	H	Fac	28C	0.0
Biologie des poissons	Jean-François Rubin	E	Fac	14C	0.0
Cytogénétique et cytotaxonomie	Martine Jotterand	H	Fac	14C	0.0
Cytotaxonomie et phytogéographie	Gino Müller	E	Fac	14C	0.0
Ecologie des peuplements piscicoles	Jean-François Rubin	H	Fac	14C	0.0
Ecologie et évolution du parasitisme	Philippe Christe	H	Fac	14C	0.0
Evolution des sociétés animales	Michel Chapuisat	E	Fac	14C	0.0
Importance biologique de l'oxygène	Eric Raddatz	H	Fac	14C	0.0
Introduction à l'étude des canaux ioniques	Blaise Prod'Hom	H	Fac	14C	0.0
Les transporteurs de protons et de calcium des cellules végétales	Alain Chanson	E	Fac	14C	0.0
Problèmes de biologie cellulaire chez les cellules normales et tumorales	Gabriele Angelo Losa	H	Fac	14C	0.0
Protéines recombinantes: applications en recherche et en médecine	Blaise Corthésy	H	Fac	14C	0.0
Quelques méthodes analytiques modernes et leurs applications en biologie	Laurent Rivier	E	Fac	14C	0.0
Structures et fonctions des biomembranes et métabolisme cellulaire analysés par les techniques de Résonance Magnétique Electronique (EMR) et Nucléaire (NMR)	Nestor Fournier	H	Fac	14C	0.0

Sciences de la Terre Diplôme de Géologue

1 ^{ère} année	enseignant	semestre	statut	cours/sem	crédits
Chimie analytique (pour géologues)	Gabor Laurenczy-Batta	H	Ob	14C	1.0
Chimie générale	Raymond Roulet	H	Ob	84C	5.0
Chimie générale I (pour géologues)	Jean-Claude Bünzli	H	Ob	56TP	1.5
Chimie générale II (pour géologues)	Jean-Claude Bünzli	E	Ob	56TP	1.5
Compléments de chimie générale et minérale	Gabor Laurenczy-Batta	E	Ob	28C	1.0
Géologie I	Gérard Stampfli	H	Ob	28C/28TP	6.0
Géologie II	Gérard Stampfli	E	Ob	28C/32T/16TP	5.0
Géologie. camp de terrain	Peter Baumgartner Henri Masson Gérard Stampfli	E	Ob	96T	4.0
Informatique I	François Grize	H	Ob	14C/28EX	1.0
Informatique II	François Grize	E	Ob	14C/28EX	1.0
Mathématiques générales I	Henri Joris	H	Ob	42C/14EX	3.0
Mathématiques générales II	Henri Joris	E	Ob	42C/14EX	3.0
Minéralogie I	Jean Hernandez	H	Ob	28C/28TP	6.0
Minéralogie II	Jean Hernandez	E	Ob	38C/58TP	9.0
Physique générale I (pour sciences naturelles)	Minh-Tam Tran	H	Ob	42C/28EX/ 42TP	5.0
Physique générale II (pour sciences naturelles)	Minh-Tam Tran	E	Ob	42C/28EX/ 28TP	5.0
2^{ème} année					
Géochimie générale	Johannes Hunziker	H	Ob	28C/28TP	3.0
Géochimie isotopique magmatique	vacat	H	Ob	14C	1.0
Géologie régionale	Henri Masson	H	Ob	28C	2.0
Géologie structurale I	Jean-Luc Epard	H	Ob	28C/56TP	4.0
Géomorphologie et Quaternaire	Walter Wildi	H	Ob	28C/28TP	3.0
Minéralogie III	vacat	H	Ob	28C	2.0
Paléontologie I	Jean Guex	H	Ob	28C/56TP	3.5
Paléontologie II	Jean Guex	E	Ob	160T	7.0
Physique du globe	Jean-Jacques Wagner	H	Ob	28C/28TP	3.0
Pétrologie I	Jean Hernandez	H	Ob	28C/56TP	2.0
Pétrologie II	Jean Hernandez	E	Ob	160T	7.0
Statistiques (pour géologues)	Michel Maignan	H	Ob	14C/28EX	2.0
Sédimentologie I	Peter Baumgartner	H	Ob	28C/42TP	3.5
Séminaire des sciences de la Terre	Jean-Luc Epard	H	Ob	14S	0.0
Topographie d'exploration	Raymond Olivier	E	Ob	96T	6.0
2^{ème} cycle, 3^{ème} année					
Géochimie de l'environnement	Hans-Rudolf Pfeifer	E	Ob	20C/20EX	2.5
Géodynamique I	Gérard Stampfli	H	Ob	28C	2.0
Géologie de l'ingénieur I	Aurèle Parriaux	H	Ob	14C	1.0
Géologie de l'ingénieur II	Aurèle Parriaux	E	Ob	24T	1.5
Géologie structurale II	Henri Masson	H	Ob	28C/56TP	4.0
Géophysique appliquée I	Dominique-M. Chapellier Pierre Gex François Marillier Raymond Olivier	H	Ob	42C/56TP	5.0
Géophysique appliquée II	Dominique-M. Chapellier Pierre Gex François Marillier Raymond Olivier	E	Ob	160T	10.0
Géostatistique	Michel Maignan	H	Ob	16C/16EX	3.0
Gîtes métallifères	Luis Fontboté	H	Op	28C/42TP	3.0
Histoire de la Terre	Peter Baumgartner	H	Ob	28C	2.0
Hydrogéologie générale	François Zwahlen	E	Ob	14C	1.0
Micropaléontologie I	Louissette Zaninetti	H	Op	28C/42TP	3.0
Métamorphisme I	vacat	H	Ob	28C/56TP	4.0

Sciences

Métamorphisme II	vacat	H	Ob	14C/42TP	3.0
Métamorphisme III	vacat	E	Ob	144T	7.5
Stratigraphie	Jean Guex	H	Ob	28C	2.0
Sédimentologie II	Peter Baumgartner	H	Ob	28C/56TP	4.0
Sédimentologie III	Peter Baumgartner	E	Ob	144T	7.5
Séminaire des sciences de la Terre	Jean-Luc Epard	H	Ob	14S	0.0
Thermodynamique minéralogique	Hans-Rudolf Pfeifer	H	Ob	14C/14EX	1.5

4^{ème} année

Orientation Géologie structurale et alpine

Dynamique des bassins	Gérard Stampfli	E	Op	9C/12EX	1.5
Granites et anatexie	Jean Hernandez	H	Op	24T	1.5
Granitoïdes	Jean Hernandez	E	Op	48T	3.0
Géochimie des eaux profondes et géothermie	Johannes Hunziker Hans-Rudolf Pfeifer	H	Op	9C/12EX	1.5
Géochimie isotopique (isotopes stables)	Johannes Hunziker	H	Op	28CPG	3.0
Géodynamique II	Gérard Stampfli	E	Op	40T	2.5
Géologie des Alpes	Henri Masson	H	Op	28C	3.0
Géologie glaciaire	Walter Wildi	E	Op	40T	2.5
Géologie structurale III	Jean-Luc Epard Henri Masson	H	Op	14C/42TP	3.0
Géologie structurale IV	Jean-Luc Epard Henri Masson	H	Op	18C/24EX	3.0
Géologie structurale V	Jean-Luc Epard Henri Masson	E	Op	96T	6.0
Géotransverse alpine	Henri Masson	E	Op	48T	3.0
Instabilité des versants	Jean-Daniel Rouiller	E	Op	40T	2.5
Microanalyse minéralogique I	François Bussy Jean Hernandez	H	Op	9C/12EX	1.5
Microanalyse minéralogique II	François Bussy Jean Hernandez	H	Op	9C/12EX	1.5
Minéralogie analytique	Philippe Thélin vacat	H	Op	14C/42TP	3.0
Métamorphisme IV	Jean-Claude Vannay vacat	H	Op	24T	1.5
Principes de sismostratigraphie	Georges Edouard Gonn	H	Op	9C/12EX	1.5
Sismostratigraphie avancée	Gérard Stampfli	H	Op	9C/12EX	1.5
Séminaire des sciences de la Terre	Jean-Luc Epard	H	Ob	14S	1.0
Travaux dirigés de géologie		H	Ob	180TP	14.0

Orientation Géologie sédimentaire

Analyse de données	Eric Jean Davaud	H	Op	12C/16EX	2.5
Cathodoluminescence et microscopie électronique	Peter Baumgartner Rossana Martini	H	Op	9C/12EX	1.5
Diagraphies de l'environnement II	Dominique-M. Chapellier	E	Ob	16T	1.0
Diagraphies pétrolières I	Dominique-M. Chapellier	H	Op	18C/24EX	1.5
Dynamique des bassins	Gérard Stampfli	E	Op	9C/12EX	1.5
Gravimétrie I	Raymond Olivier	H	Op	18C/24EX	3.0
Gravimétrie II	Raymond Olivier	E	Op	40T	2.5
Géodynamique II	Gérard Stampfli	E	Op	40T	1.5
Géologie de la matière organique	Georges Edouard Gonn	H	Op	9C/12EX	1.5
Géologie du pétrole	Bruno Caline	E	Op	15C/20EX	3.0
Géologie structurale III	Jean-Luc Epard Henri Masson	H	Op	14C/42TP	3.0
Géologie structurale V	Jean-Luc Epard Henri Masson	E	Op	96T	6.0
Géomatique	Jean-Michel Jaquet	H	Op	9C/12TP	3.5
Géostatistique appliquée	Michel Maignan	H	Op	9C/12EX	1.5
Géotransverse alpine	Henri Masson	E	Op	48T	3.0
Le système océan-atmosphère	Peter Baumgartner	E	Op	9C/12EX	1.5
Micropaléontologie: Crétacé supérieur	Roland Wernli	E	Op	9C/12TP	1.5
Micropaléontologie: Paléozoïque et Mésozoïque	Louissette Zaninetti	H	Op	15C/20TP	2.5
Micropaléontologie: Radiolaires	Peter Baumgartner	H	Op	9C/12EX	1.5

Sciences

Micropaléontologie: Tertiaire	Roland Wernli	E	Op	9C/12TP	1.5
Modélisation sismique	François Marillier	H	Op	9C/12EX	1.5
Paléocéanologie et paléoclimatologie	Peter Baumgartner	H	Op	9C/12EX	1.5
Principes de sismostratigraphie	Georges Edouard Gorin	H	Op	9C/12EX	1.5
Ressources naturelles	Jean-Michel Jaquet	H	Op	28C	2.5
Sismique réfraction et réflexion I	François Marillier	H	Op	18C/24EX	3.0
Sismique réfraction et réflexion II	François Marillier	E	Op	48T	3.0
Sismostratigraphie avancée	Gérard Stampfli	H	Op	9C/12EX	1.5
Stratigraphie séquentielle	Roger Jan Du Chêne	E	Op	9C/12EX/16T	2.0
Sédimentologie des dépôts continentaux et littoraux	Eric Jean Davaud	H	Op	18C/24EX	1.5
Sédimentologie du domaine pélagique	Georges Edouard Gorin	H	Op	9C/12EX	1.5
Séminaire des sciences de la Terre	Peter Baumgartner	H	Op	9C/12EX	1.5
Traitement de sismique réflexion	Jean-Luc Epard	H	Ob	14S	1.0
Travaux dirigés de géologie	François Marillier	H	Op	9C/12EX	1.5
		H	Ob	180TP	14.0

Orientation Géosciences de l'environnement

Analyse de données	Eric Jean Davaud	H	Op	12C/16EX	1.5
Camp d'hydrogéologie	François Zwahlen	E	Op	16T	0.5
Cartographie du quaternaire alpin	Michel Marthaler	E	Op	40T	1.5
Diagraphies de l'environnement I	Dominique-M. Chapellier	H	Op	9C/12EX	1.5
Diagraphies de l'environnement II	Dominique-M. Chapellier	E	Op	16T	1.0
Electricité I	Dominique-M. Chapellier	H	Op	18C/24EX	3.0
Electricité II	Dominique-M. Chapellier	E	Op	24T	1.5
Electromagnétisme et polarisation spontanée I	Pierre Gex	H	Op	9C/12EX	1.5
Electromagnétisme et polarisation spontanée II	Pierre Gex	E	Op	40T	2.5
Gravimétrie I	Raymond Olivier	H	Op	18C/24EX	3.0
Gravimétrie II	Raymond Olivier	E	Op	40T	2.5
Géochimie isotopique (isotopes stables)	Johannes Hunziker	H	Op	28CPG	3.0
Géologie des déchets	Walter Wildi	E	Op	12C/16EX	2.5
Géologie glaciaire	Walter Wildi	E	Op	40T	1.5
Géomatique	Jean-Michel Jaquet	H	Op	9C	3.5
Géoradar I	François Marillier	H	Op	9C/12EX	1.5
Géoradar II	François Marillier	E	Op	24T	1.5
Géostatistique appliquée	Michel Maignan	H	Op	9C/12EX	1.5
Hydrogéologie quantitative	Hans-Rudolf Pfeifer	H	Op	9C/12EX	1.5
	François Vuataz				
	François Zwahlen				
Hydrogéologie: Protection et captage des eaux	Imre Müller	H	Op	9C/12EX	1.5
	François Zwahlen				
Hydrologie générale et appliquée	André Musy	E	Op	9C/12EX	1.5
Le système océan-atmosphère	Peter Baumgartner	E	Op	9C/12EX	1.5
Magnétisme et aéromagnétisme	Raymond Olivier	H, E	Op	9C/12EX/40T	4.0
Modélisation gravimétrique	Raymond Olivier	H	Op	18C/24EX	3.0
Modélisation sismique	François Marillier	H	Op	9C/12EX	1.5
Processus d'instabilité	Jean-Daniel Rouiller	E	Op	40T	1.5
Pédologie	Jean-Claude Védry	H, E	Op	9C/12EX/16T	2.5
Ressources naturelles	Jean-Michel Jaquet	H	Op	28C	2.5
Sismique réfraction et réflexion I	François Marillier	H	Op	18C/24EX	3.0
Sismique réfraction et réflexion II	François Marillier	E	Op	48T	3.0
Sites contaminés	Aurèle Parriaux	H	Op	9C/12EX	2.5
	Walter Wildi				
Séminaire des sciences de la Terre	Jean-Luc Epard	H	Ob	14S	1.0
Traitement de sismique réflexion	François Marillier	H	Op	9C/12EX	1.5
Travaux dirigés de géologie		H	Ob	180TP	14.0

Orientation Magmatisme et volcanisme

Analyse de données	Eric Jean Davaud	H	Op	12C/16EX	1.5
Applications du LA-ICP-MS et de la microsonde Raman	vacat	H	Op	9C/12EX	1.5
Granites et anatexie	Jean Hernandez	H	Op	24T	1.5
Géochimie des eaux profondes et géothermie	Johannes Hunziker	H	Op	9C/12EX	1.5
Géochimie isotopique (isotopes stables)	Hans-Rudolf Pfeifer				
	Johannes Hunziker	H	Op	28CPG	3.0

Géostatistique appliquée	Michel Maignan	H	Op	9C/12EX	1.5
Géotransverse alpine	Henri Masson	E	Op	48T	2.0
Géologie avancée	Lluis Fontboté	E	Op	18C/24EX	3.5
Hydrogéologie quantitative	Hans-Rudolf Pfeifer	H	Op	9C/12EX	1.5
	François Vuataz				
	François Zwahlen				
Inclusions fluides	Robert Montz	H	Op	9C/12EX	1.5
Large Igneous Provinces	Jean Hernandez	H	Op	9C/12EX	1.5
Microanalyse minéralogique I	François Bussy	H	Op	9C/12EX	1.5
	Jean Hernandez				
Microanalyse minéralogique II	François Bussy	H	Op	9C/12EX	1.5
	Jean Hernandez				
Microscopie des minéraux opaques	Lluis Fontboté	H	Op	15C/20EX	2.5
Minéralogie industrielle	Philippe Thélin	E	Op	15C/20EX	1.5
Modélisation magmatique	Michael Dungan	H	Op	21C/28EX	4.0
	Jean Hernandez				
Métamorphisme/thermodynamique	Albrecht Steck	H	Op	9C/12EX	1.5
Ophiolites et fonds océaniques	Jean Bertrand	E	Op	9C/12EX	1.5
Paléomagmatisme	Jean Hernandez	H	Op	9C/12EX	1.5
Séminaire des sciences de la Terre	Jean-Luc Epard	H	Ob	14S	1.0
Thermodynamique des fluides	Robert Montz	H	Op	18C/24EX	3.0
Travaux dirigés de géologie		H	Ob	180TP	14.0
Volcanologie	Michaël Dungan	E	Op	42T	2.0

Travail de diplôme de géologue

Travail de diplôme de géologue	vacat	H/E	Ob	OTP	0.0
--------------------------------	-------	-----	----	-----	-----

Diplôme d'ingénieur géologue

Fillières de 4 ^{ème} année	enseignant	semestre	statut	cours/sem	crédits
Filière Bassins sédimentaires					
Analyse de données	Eric Jean Davaud	H	Ob	12C/16EX	2.0
Diagraphies de l'environnement II	Dominique-M. Chapellier	E	Ob	16T	1.0
Diagraphies pétrolières I	Dominique-M. Chapellier	H	Ob	18C/24EX	3.0
Dynamique des bassins	Gérard Stampfli	E	Ob	9C/12EX	1.5
Enseignements à choix		H	Ob	0C	0.0
Gravimétrie I	Raymond Olivier	H	Ob	18C/24EX	3.0
Gravimétrie II	Raymond Olivier	E	Ob	40T	2.5
Géologie de la matière organique	Georges Edouard Gorin	H	Ob	9C/12EX	1.5
Géologie du pétrole	Bruno Caline	E	Ob	15C/20EX	2.5
Géomatique	Jean-Michel Jaquet	H	Ob	9C/12TP	3.5
Géostatistique appliquée	Michel Maignan	H	Ob	9C/12EX	1.5
Hydrogéologie opérationnelle	Imre Müller	H	Ob	9C/12EX	1.5
	François Zwahlen				
Modélisation sismique	François Marillier	H	Ob	9C/12EX	1.5
Principes de sismostratigraphie	Georges Edouard Gorin	H	Ob	9C/12EX	1.5
Sismique réfraction et réflexion I	François Marillier	H	Ob	18C/24EX	2.5
Sismique réfraction et réflexion II	François Marillier	E	Ob	48T	2.5
Sismostratigraphie avancée	Gérard Stampfli	H	Ob	9C/12EX	1.5
Stratigraphie séquentielle	Roger Jan Du Chêne	E	Ob	9C/12EX	2.0
Sédimentologie des dépôts continentaux et littoraux	Eric Jean Davaud	H	Ob	18C/24EX	3.0
	Georges Edouard Gorin				
Sédimentologie du domaine pélagique	Peter Baumgartner	H	Ob	9C/12EX	1.5
Séminaire des sciences de la Terre	Jean-Luc Epard	H	Ob	14S	1.0
Traitement de sismique réflexion	François Marillier	H	Ob	9C/12EX	1.5
Travaux dirigés de géologie		H	Ob	180TP	14.0
Filière Géologie de l'ingénieur					
Analyse de données	Eric Jean Davaud	H	Ob	12C/16EX	1.5
Electricité et diagraphies	Dominique-M. Chapellier	H	Ob	9C/12EX	1.0
Electromagnétisme et radiométrie	Pierre Gex	H	Ob	9C/12EX	1.5
Gravimétrie et magnétisme	Raymond Olivier	H	Ob	9C/12EX	1.0

Sciences

Géochimie isotopique (isotopes stables)	Johannes Hunziker	H	Ob	14C	1.5
Géologie de l'ingénieur III	Aurèle Parriaux	E	Ob	80T	3.0
Géologie des déchets	Walter Wildi	E	Ob	12C/16EX	2.0
Géologie structurale III	Jean-Luc Epard	H	Ob	14C/42TP	3.0
	Henn Masson				
Géologie structurale V (IngGeo)	Jean-Luc Epard	E	Ob	40T	2.0
	Henri Masson				
Géomatique	Jean-Michel Jaquet	H	Op	9C/12TP	1.0
Géophysique appliquée III	Dominique-M. Chapellier	E	Ob	160Ting	3.0
	Pierre Gex				
	François Marillier				
	Raymond Olivier				
Hydrogéologie opérationnelle	Imre Mülle	H	Ob	9C/12EX	1.0
	François Zwahlen				
Hydrogéologie quantitative	Hans-Rudolf Pfeifer	H	Ob	9C/12EX	1.5
	François Vuataz				
	François Zwahlen				
Hydrologie générale et appliquée	André Musy	E	Ob	9C/12EX	1.5
Minéralogie analytique	Philippe Thélin	H	Ob	14C/42TP	3.0
	vacat				
Minéralogie industrielle	Philippe Thélin	E	Ob	15C/20EX	2.0
Modélisation géologique	Jean-Luc Epard	E	Ob	9C/12EX	1.5
	Pierre Perrochet				
	Laurent Tacher				
Mécanique des roches	François Descoedres	E	Ob	9C/12EX	1.5
Mécanique des solides	François Frey	E	Ob	9C/12EX	1.5
Mécanique des sols	Laurent Vuillier	E	Ob	9C/12EX	1.5
Méthodes de reconnaissance in situ	Aurèle Parriaux	H	Ob	9C/12EX	1.0
Pédologie	Jean-Claude Védý	H/E	Ob	9C/12EX/16T	2.0
Risques géologiques	Aurèle Parriaux	E	Ob	15C/20EX	2.0
Sismique (IngGéo)	François Marillier	H	Ob	9C/12EX	1.0
Sites contaminés	Aurèle Parriaux	H	Ob	9C/12EX	1.5
	Walter Wildi				
	Laurent Tacher	H	Ob	6C/8EX	1.0
Statistiques directionnelles et échantillonnage					
Statistiques spatiales	Michel Maignan	H	Ob	9C/12EX	1.0
Séminaire des sciences de la Terre	Jean-Luc Epard	H	Ob	14S	1.0
Travaux dirigés de géologie		H	Ob	180TP	14.0
Filière Géophysique appliquée					
Diagraphies de l'environnement I	Dominique-M. Chapellier	H	Ob	9C/12EX	1.5
Diagraphies de l'environnement II	Dominique-M. Chapellier	E	Ob	16T	1.0
Diagraphies pétrolières I	Dominique-M. Chapellier	H	Ob	18C/24EX	3.0
Électricité I	Dominique-M. Chapellier	H	Ob	18C/24EX	3.0
Électricité II	Dominique-M. Chapellier	E	Ob	24T	1.5
Electromagnétisme et polarisation spontanée I	Pierre Gex	H	Ob	9C/12EX	1.5
Electromagnétisme et polarisation spontanée II					
Enseignements à choix		H	Ob	0C	0.0
Gravimétrie I	Raymond Olivier	H	Ob	18C/24EX	3.0
Gravimétrie II	Raymond Olivier	E	Ob	40T	2.5
Géoradar I	François Marillier	H	Ob	9C/12EX	1.5
Géoradar II	François Marillier	E	Ob	24T	1.5
Magnétisme et aéromagnétisme	Raymond Olivier	H/E	Ob	9C/12EX/40T	4.0
Principes de sismostratigraphie	Georges Edouard Gorin	H	Ob	9C/12EX	1.5
Sismique réfraction et réflexion I	François Marillier	H	Ob	18C/24EX	3.0
Sismique réfraction et réflexion II	François Marillier	E	Ob	48T	3.0
Séminaire des sciences de la Terre	Jean-Luc Epard	H	Ob	14S	1.0
Traitement de sismique réflexion	François Marillier	H	Ob	9C/12EX	1.5
Travaux dirigés de géologie		H	Ob	180TP	14.0
Filière Gîtes métallifères					
Analyse de données	Eric Jean Davaud	H	Ob	12C/16EX	2.5
Applications du LA-ICP-MS et de la microsonde Raman	vacat	H	Op	9C/12EX	1.5

Sciences

Camp de géophysique minière	Pierre Gex Raymond Olivier	E	Ob	40C	2.5
Cartographie minière	Lluis Fontboté	E	Ob	40T	2.0
Electromagnétisme et PS I (IngGéo)	Pierre Gex	H	Ob	6C/8EX	1.0
Gravimétrie I (IngGéo)	Raymond Olivier	H	Ob	6C/8EX	1.0
Géochimie d'exploration	Christian Bauchau	H	Ob	9C/12EX	1.5
Géochimie isotopique (isotopes stables)	Johannes Hunziker	H	Op	28CPG	3.0
Géologie structurale des fractures cassantes	Mario Sartori	H	Op	9C/12EX	1.5
Gîtologie avancée	Lluis Fontboté	E	Ob	18C/24EX	3.5
Gîtologie: Excursion minière	Lluis Fontboté	E	Ob	64T	3.5
Inclusions fluides	Robert Moritz	H	Op	9C/12EX	1.5
Introduction aux logiciels pour l'exploration et miniers	Lluis Fontboté	H	Ob	9C/12EX	1.5
Magnétisme et aéromagnétisme I (IngGéo)	Raymond Olivier	H	Ob	3C/4EX	1.0
Microanalyse minéralogique I	François Bussy Jean Hernandez	H	Op	9C/12EX	1.5
Microscopie des minéraux opaques	Lluis Fontboté	H	Ob	15C/20EX	2.5
Minéralogie industrielle	Philippe Thélin	E	Op	15C/20EX	2.5
Modèles de gisements	Lluis Fontboté	H	Ob	9C/12EX	2.0
Modélisation magmatique	Michael Dungan Jean Hernandez	H	Op	21C/28EX	4.5
Méthodes d'exploration et notions d'économie des ressources minérales	Christian Bauchau	H	Ob	9C/12EX	1.5
PP et mise à la masse I (IngGéo)	Dominique-M. Chapellier	H	Ob	3C/4EX	0.5
Prospection minière: exercice de simulation	Christian Bauchau	H	Ob	84TP	7.5
Ressources naturelles	Jean-Michel Jaquet	H	Op	28C	2.5
Séminaire des sciences de la Terre	Jean-Luc Epard	H	Ob	145	1.0
Thermodynamique et modélisation des fluides hydrothermaux	Robert Moritz	H	Op	18C/24EX	3.0
Traitement des minerais et problèmes environnementaux des rejets de flottation	Lluis Fontboté Robert Moritz	H	Ob	9C/12EX	1.0
Travaux dirigés de géologie		H	Ob	180TP	14.0

Enseignements de privat-docents (Sciences de la Terre)

Géochronologie des chaînes orogéniques anciennes et récentes	Michael Cosca	H	Fac	14C	0.0
Minéralogie des argiles	Philippe Thélin	H	Fac	14C	0.0
Pétrologie du granite: approche géochimique intégrée	François Bussy	H	Fac	14C	0.0

Sciences naturelles de l'environnement

1 ^{ère} année: cours obligatoires	enseignant	semestre	statut	cours/sem	crédits
Analyse systémique et modélisation de l'environnement	Jean-Luc Loizeau	H	Ob	30C	3.0
Biologie	Jacques Hausser Jean-Bernard Lachavanne Claude Penel Rodolphe-E. Spichiger Jean Wüest	H	Ob	45C	3.3
Chimie	Serge Stoll	H	Ob	45C	3.3
Colloques et Séminaires I (SNE)	Janusz Dominik Hans-Rudolf Pfeifer	H	Ob	14S	1.5
Colloques et Séminaires II (SNE)	Janusz Dominik Hans-Rudolf Pfeifer	E	Ob	14S	1.5
Echanges et cycles globaux	Janusz Dominik	H	Ob	30C	3.2
Energie	Bernard Marie Lachal	H	Ob	20C	1.5
Evaluation d'impacts sur l'environnement	Philippe Arrizabalaga Janusz Dominik Jean-Luc Loizeau	H	Ob	78EX	7.0
Introduction à la physique et à la chimie de l'atmosphère	Michel Grenon	H	Ob	12C	1.0
Milieu lacustre	Janusz Dominik Jean-Luc Loizeau Raffaël Peduzzi Hans-Rudolf Pfeifer Kevin Wilkinson	E	Ob	100TP	4.0
Milieu terrestre-fluvial	Jean-Bernard Lachavanne Jean-Luc Loizeau Hans-Rudolf Pfeifer Jean-Claude Védý	E	Ob	100TP	4.0
Milieu urbain	Philippe Arrizabalaga François Cupelin Mario Levental	E	Ob	28TP	3.0
Pédologie biologique	Claude Rossier Jean-Claude Védý	H	Ob	10C	1.0
Sciences de la Terre	Hans-Rudolf Pfeifer Walter Wildi	H	Ob	40C	2.9
2^{ème} année: cours obligatoires					
Colloques et Séminaires III (SNE)	Janusz Dominik Hans-Rudolf Pfeifer	H	Ob	14S	0.75
Colloques et Séminaires IV (SNE)	Janusz Dominik Hans-Rudolf Pfeifer	E	Ob	14S	0.75
Droit de l'environnement	Anne Petitpierre-Sauvain	H	Ob	24C	2.5
Cours à choix large					
Analyse et gestion de risques industriels	Daniel Bauer	E	Fac	14C	0.0
Analyse et présentation de données environnementales	Janusz Dominik Jean-Luc Loizeau	H	Op	14C	1.5
Bactériologie générale	Jocelyne Louise Favet	H	Op	18C/54TP	4.8
Biogéographie générale et écologie végétale I	vacat	H	Op	28C	3.0
Biogéographie générale et écologie végétale II	vacat	E	Op	28C/56TP	6.0
Biologie des insectes I	Jean Wüest	H	Op	28C	3.0
Biologie des insectes II	Jean Wüest	E	Op	28C	3.0
Biologie du comportement (SNE)	André Langaney Claude Rossier	E	Op	28C	3.0
Biologie systématique et pharmaceutique I	Daniel Jeanmonod	H	Op	28C	3.0
Biologie systématique et pharmaceutique II	Daniel Jeanmonod	E	Op	28C/56TP	4.5
Botanique tropicale I	Rodolphe-E. Spichiger	H	Op	28C	3.0

Botanique tropicale II	Rodolphe-E. Spichiger	E	Op	28C	3.0
Chimie de l'environnement II	Jacques Buffie Michel Guillemin Hubert Van Den Bergh Claude Degueldre	E	Ob	42C	4.5
Comportement des radionucléides dans les eaux souterraines		H	Op	28C	3.0
Diagraphies de l'environnement I	Dominique-M. Chapellier	H	Op	9C/12EX	1.5
Diagraphies pétrolières I	Dominique-M. Chapellier	H	Op	18C/24EX	3.0
Ecologie II (SNE)	Jean-Bernard Lachavanne	E	Op	28C	3.0
Ecologie des eaux douces et des zones humides I	Jean-Bernard Lachavanne	H	Op	28C	3.0
Ecologie des eaux douces et des zones humides II	Jean-Bernard Lachavanne	E	Op	28C/28TP	4.5
Ecologie quantitative	Jacques Hausser	H	Op	14C/14EX	2.25
Ecoéthologie des primates non humains	Jacques De Lannoy	H	Op	28C	3.0
Electricité I	Dominique-M. Chapellier	H	Op	18C/24EX	3.0
Electromagnétisme et polarisation spontanée I	Pierre Gex	H	Op	9C/12EX	1.5
Eléments de gestion du risque	Michel Guillemin	E	Op	28C	3.0
Energie solaire I	Pierre Ineichen Bernard Marie Lachat André Mermoud	H	Op	28C	3.0
Energie solaire II	Pierre Ineichen Bernard Marie Lachat André Mermoud	E	Op	28C	3.0
Evolution I (SNE)	Laurent Excoffier Ninian Hubert Van Blyenburgh André Langaney Michel Mayor Louisette Zaninetti	H	Op	28C	3.0
Evolution II (SNE)	Laurent Excoffier Ninian Hubert Van Blyenburgh André Langaney Michel Mayor Louisette Zaninetti	E	Op	28C	3.0
Faunistique des invertébrés de la Suisse	Volker Mahner	E	Op	42C	4.5
Gravimétrie I	Raymond Olivier	H	Op	18C/24EX	3.0
Géochimie de l'environnement	Hans-Rudolf Pfeifer	E	Op	20C/20EX	5.0
Géochimie des eaux profondes et géothermie	Johannes Hunziker Hans-Rudolf Pfeifer	H	Op	9C/12EX	5.0
Géologie des déchets	Walter Wildi	E	Op	12C/16EX	3.0
Géologie glaciaire	Walter Wildi Jörg Winistörfer	E	Op	48C	5.0
Géomorphologie et Quaternaire	Walter Wildi	H	Op	28C	1.5
Géophysique appliquée I	Dominique-M. Chapellier Pierre Gex François Marillier Raymond Olivier	H	Op	42C/56TP	7.0
Histoire de la Terre	Peter Baumgartner	H	Op	28C	3.0
Hydrobiologie microbienne I	Raffaël Peduzzi	H	Op	14C	1.5
Hydrobiologie microbienne II	Raffaël Peduzzi	E	Op	14C	1.5
Hydrogéologie quantitative	Hans-Rudolf Pfeifer François Vuataz François Zwahlen	H	Op	9C/12EX	1.5
Hydrogéologie: Protection et captage des eaux	Imre Müller François Zwahlen	H	Op	9C/12EX	1.5
Introduction à la télédétection et aux systèmes d'information géoréférencés	Jean-Michel Jaquet	E	Op	24C/40TP	4.9
Le système océan-atmosphère	Peter Baumgartner	E	Op	9C/12EX	1.5
Microbiologie (SNE)	Dieter Haas Christoph Keel	E	Op	40TP	2.0
Microbiologie générale I	Dieter Haas	H	Op	28Cpha	3.0
Minéralogie des argiles	Philippe Thélin	H	Op	14C	1.5
Modélisation gravimétrique	Raymond Olivier	H	Op	18C/24EX	3.0
Modélisation sismique	François Marillier	H	Op	9C/12EX	1.5
Méthodes de séparation	Bernard Klein	H	Fac	14C	0.0

Météorologie générale I	Jean Sesiano	H	Op	14C	1.5
Météorologie générale II	Jean Sesiano	E	Op	14C	1.5
Paléocéanologie et paléoclimatologie	Peter Baumgartner	H	Op	9C/12EX	1.5
Sismique réflexion et réflexion I	François Manilier	H	Op	18C/24EX	3.0
Spectrométrie de masse	Fazil Gülaçar	E	Op	56C/42TP	8.3
Toxicocinétique et polluants de l'air	Pierre-Olivier Droz	E	Fac	14C	0.0
Toxicologie: principes et applications, écotoxicologie	Jean-Claude Landry	H	Op	56C	6.0

Cours à choix restreint

Chimie de l'environnement I	Jacques Buffie	H	Op	29C	3.0
	Michel Guillemin				
	Hubert Van Den Bergh				
Ecologie I (SNE)	Jean-Bernard Lachavanne	H	Op	28C	3.0
Ecologie humaine A	Cédric Lambert	E	Op	40C	4.0
Economie de l'environnement	Andrea Baranzini	E	Op	28C	3.0
	Fabrizio Carlevaro				
Energie, économie et environnement	Bernard Marie Lachal	H	Op	28C	3.0
	Franco Romero				
Ressources naturelles	Jean-Michel Jaquet	H	Op	28C	3.0

**Licence ès science:
branches secondaires**

Mathématiques	enseignant	semestre	statut	cours/sem	crédits
Branche principale: Chimie, Biologie, Sciences de la Terre					
Algèbre linéaire I	Jacques Thévenaz	H	Ob	42C/28EX	7.0
Algèbre linéaire II	Jacques Thévenaz	E	Ob	42C/28EX	7.0
Analyse III (pour mathématiciens)	Oscar Karl Burlet	H	Ob	42C/28EX	7.0
Chapitres choisis de mathématiques I (pour HEP)	Oscar Karl Burlet	H	Ob	28C/14EX	5.0
Chapitres choisis de mathématiques II (pour HEP)	vacat	E	Ob	28C/14EX	5.0
Géométrie I	Peter Buser	H	Ob	42C/28EX	7.0
Géométrie II	Peter Buser	E	Ob	42C/28EX	7.0
Travail personnel de mathématiques		H	Ob	OTP	15.0

Branche principale: Physique					
Algèbre I	Jacques Boéchat	H	Ob	42C/28EX	7.5
Algèbre II	Jacques Boéchat	E	Ob	42C/28EX	7.5
Enseignements de mathématiques à option		H/E	Op	0C	15.0
Topologie générale et espaces fonctionnels I	Antoine Denghetti	H	Ob	42C/28EX	7.5
Topologie générale et espaces fonctionnels II	Antoine Denghetti	E	Ob	42C/28EX	7.5
Travail personnel de mathématiques		H	Ob	OTP	15.0

Informatique	enseignant	semestre	statut	cours/sem	crédits
Branche principale: Mathématiques, Physique, Chimie, Biologie, Sciences de la Terre					
Algorithmique I	Marco Tomassini	H	Ob	28C/28EX	5.0
Algorithmique II	François Grize	E	Ob	28C/28EX	5.0
Algorithmique et structures de données	Pierre Bonzon	H	Op	42C/14EX	7.0
Architecture et technologie des ordinateurs I	Eduardo Sanchez	H	Ob	28C/14EX	5.0
Architecture et technologie des ordinateurs II	Gianluca Tempesti	E	Ob	28C/14EX	5.0
Concepts des langages orientés-objets I	François Grize	H	Op	28C/28EX	5.5
Concepts des langages orientés-objets II	François Grize	E	Op	28C/28EX	5.5
Logique formelle I	Daniel Pitteloud	H	Op	28C/28EX	5.5
Logique formelle II	Daniel Pitteloud	E	Op	28C/28EX	5.5
Notions et principes généraux d'informatique: bases de données	Yves Pigneur	H	Op	28C/28EX	5.5
Notions et principes généraux d'informatique: télécommunications	Solange Ghernaoui Hélie	E	Op	28C/28EX	5.5
Travail personnel d'informatique		H	Ob	OTP	15.0

Physique	enseignant	semestre	statut	cours/sem	crédits
Branche principale: Mathématiques					
Astronomie et astrophysique I: les objets célestes	Bernard Hauck	E	Op	28C/28EX	6.0
Astronomie et astrophysique II: matière et rayonnement	Bernard Hauck	E	Op	28C/28EX	6.0
Cristallographie I. Structure de la matière condensée	Gervais Chapuis Jean-Luc Martin	E	Op	28C/28EX/28TP	8.0
Cristallographie II: Propriétés tensorielles	vacat	H	Op	28C/28EX	6.0
Electrodynamique I	Wolf-Dieter Schneider	H	Ob	42C/28EX	4.0
Mécanique analytique	Frédéric Mila	H	Ob	28C/28EX	6.0
Physique III	Wolf-Dieter Schneider	H	Ob	56TP	3.0
Physique IV	Wolf-Dieter Schneider	E	Ob	28TP	3.0
Physique atomique	Aurelio Bay	H	Ob	28C/14EX	5.0
Physique quantique I	Christian Gruber	E	Ob	28C/28EX	3.0

Phénomènes ondulatoires	Mikhail E. Chapochnikov	H	Ob	14C/14EX	3.0
Travail personnel de physique		H	Ob	OTP	15.0
Branche principale: Biologie, Sciences de la Terre					
Analyse vectorielle	vacat	H	Ob	8C	1.0
Astronomie et astrophysique I: les objets célestes	Bernard Hauck	E	Ob	28C/28EX	6.0
Astronomie et astrophysique II: matière et rayonnement	Bernard Hauck	E	Ob	28C/28EX	6.0
Compléments de physique générale	Léonard Studer	E	Ob	28C/14EX	5.0
Electrodynamique I	Wolf-Dieter Schneider	H	Ob	42C/28EX	8.0
Physique I	Willy Benoît	H	Ob	56C/28EX	9.0
Physique II	Willy Benoît	E	Ob	70C/28EX	12.0
Physique III	Wolf-Dieter Schneider	H	Ob	56TP	4.0
Physique atomique	Aurelio Bay	H	Op	28C/14EX	6.0
Travail personnel de physique		H	Ob	OTP	15.0
Branche principale: Chimie					
Analyse vectorielle	vacat	H	Ob	8C	1.0
Astronomie et astrophysique I: les objets célestes	Bernard Hauck	E	Op	28C/28EX	6.0
Astronomie et astrophysique II: matière et rayonnement	Bernard Hauck	E	Op	28C/28EX	6.0
Compléments de physique générale	Léonard Studer	E	Ob	28C/14EX	5.0
Cristallographie I: Structure de la matière condensée	Gervais Chapuis Jean-Luc Martin	E	Op	28C/28EX/28TP	8.0
Cristallographie III	vacat Gervais Chapuis	H	Op	28C/14EX/28TP	7.0
Electrodynamique I	Wolf-Dieter Schneider	H	Ob	42C/28EX	8.0
Physique III	Wolf-Dieter Schneider	H	Ob	56TP	3.0
Physique IV	Wolf-Dieter Schneider	E	Ob	28TP	3.0
Physique atomique	Aurelio Bay	H	Ob	28C/14EX	5.0
Travail personnel de physique		H	Ob	OTP	15.0
Biologie					
Branche principale: Mathématiques, Physique, Chimie, Sciences de la Terre					
Biochimie du métabolisme	Jacques Mauël	E	Ob	42C	6.0
Biochimie générale (pour sciences de la vie)	Claude Bron	E	Ob	40C	6.0
Biochimie végétale I	François Widmer	H	Ob	14C/28TP	2.0
Biochimie végétale II	François Widmer	E	Ob	28C	6.0
Biologie animale I	Liliane Michalik Walter Wahli	H	Ob	28C	6.0
Biologie animale I et génétique I	Nicolas Mermod Liliane Michalik Walter Wahli	H	Ob	42TP	0.0
Biologie animale II	Peter Vogel	E	Op	28C/40TP	6.0
Biologie végétale I	Claude Penel	H	Op	28C	4.0
Biologie végétale II	Jean-Pierre Zryd	E	Op	28C/32TP	6.0
Botanique générale	Pierre Goloubinoff	H	Op	36C/21TP	7.0
Botanique systématique générale et pharmaceutique I	Jacques Droz Nicole Galland	H	Op	42C	7.0
Botanique systématique générale et pharmaceutique II	Jacques Droz Nicole Galland	E	Op	15C/36TP	4.0
Chimie organique I (pour sciences de la vie)	Manfred Mutter	H	Op	42C	1.0
Chimie organique II (pour sciences de la vie)	Manfred Mutter	E	Op	8C/6EX	5.0
Ecologie générale	Nicolas Perrin	H	Ob	28C	4.0
Evolution	Laurent Keller	H	Op	28C	4.0
Génétique I	Nicolas Mermod	H	Ob	28C	4.0
Génétique II	Jacques Hausser Jean-Pierre Zryd	E	Op	28C/10EX	5.0

Sciences

Microbiologie des eucaryotes	Ian Sanders	H	Ob	12C	2.0
Microbiologie générale I	Dieter Haas	H	Ob	16C	2.0
Microbiologie générale II	Dieter Haas Christoph Keel	E	Op	30TP	2.0
Physiologie générale	Paul Honegger Pavel Kucera Pierre Magistretti	E	Op	32C	4.0
Travail personnel de biologie		H	Ob	OTP	15.0
Zoologie comparée I	Peter Vogel	H	Op	14C/42TP	5.0
Zoologie comparée II	Peter Vogel	E	Op	28C	4.0

Chimie	enseignant	semestre	statut	cours/sem	crédits
Branche principale: Mathématiques					
Analyse organique	Pierre Vogel	H	Op	28C	4.0
Biochimie générale (pour sciences de la vie)	Claude Bron	E	Op	40C	5.0
Chimie générale I (pour sciences de la vie)	Jean-Claude Bünzli Olimpia Mamula	H	Ob	56C/56TP	10.0
Chimie générale II (pour biologistes)	Jean-Claude Bünzli Olimpia Mamula	E	Ob	7C/7EX/56TP	2.0
Chimie générale II (pour biologistes)	Jean-Claude Bünzli	H	Ob	14C	4.0
Chimie générale III (pour biologistes)	Olimpia Mamula	E	Ob	14C	4.0
Chimie inorganique théorique / infochimie	Claude Auguste Erwin Daul Lothar Helm	H	Ob	28C	4.0
Chimie minérale I	vacat	H	Op	28C	4.0
Chimie minérale II	Jean-Claude Bünzli	E	Op	28C	4.0
Chimie minérale générale	Raymond Roulet	E	Ob	28C	4.0
Chimie organique I (pour sciences de la vie)	Manfred Mutter	H	Ob	42C	5.0
Chimie organique II (pour sciences de la vie)	Manfred Mutter	E	Ob	8C/6EX	2.0
Chimie organique III (pour biologistes)	Manfred Mutter	H	Op	14C	2.0
Chimie organique pour licence	Manfred Mutter	H	Op	56TP	4.0
Chimie physique avancée	Hubert Girault Michael Grätzel Thomas Rizzo Horst Vogel	H	Op	56TP	4.0
Chimie quantique et Spectroscopie I	Marcel Drabbels	H	Op	42C/14EX	7.0
Chimie quantique et Spectroscopie II	Marcel Drabbels	E	Op	42C/14EX	7.0
Electrochimie	Hubert Girault	E	Op	28C/14EX	5.0
Mécanismes de réactions organiques I	Kai Johnsson	E	Op	14C	2.0
Mécanismes de réactions organiques II	Manfred Schlosser	E	Op	28C	4.0
Travail personnel de chimie		H	Ob	OTP	15.0
Branche principale: Biologie					
Analyse organique	Pierre Vogel	H	Op	28C	4.0
Chimie inorganique théorique / infochimie	Claude Auguste Erwin Daul Lothar Helm	H	Op	28C	4.0
Chimie minérale I	vacat	H	Op	28C	4.0
Chimie minérale II	Jean-Claude Bünzli	E	Op	28C	4.0
Chimie organique pour licence	Manfred Mutter	H	Op	56TP	4.0
Chimie physique I	Marcel Drabbels	E	Ob, Op	56TPLB1/ 56TPLB2	8.0
Chimie quantique et Spectroscopie I	Marcel Drabbels	H	Ob	42C/14EX	7.0
Chimie quantique et Spectroscopie II	Marcel Drabbels	E	Op	42C/14EX	7.0
Electrochimie	Hubert Girault	E	Op	28C/14EX	5.0
Introduction au génie chimique I	David Hunkeler	H	Op	28C	4.0
Introduction au génie chimique II	David Hunkeler	E	Op	28C	4.0
Mécanismes de réactions organiques II	Manfred Schlosser	E	Op	28C	4.0
Thermodynamique I	Michael Grätzel	H	Ob	28C/14EX	5.0
Thermodynamique II	Michael Grätzel	E	Ob	28C/14EX	5.0
Travail personnel de chimie		H	Ob	OTP	15.0

Branche principale: Physique, Sciences de la Terre

Analyse organique	Pierre Vogel	H	Op	28C	4.0
Biochimie générale (pour sciences de la vie)	Claude Bron	E	Op	40C	5.0
Chimie analytique	Gabor Laurenczy-Batta	E	Ob	56TP	4.0
Chimie analytique générale	André Merbach	H	Ob	28C	4.0
Chimie inorganique théorique/ infochimie	Claude Auguste Erwin Daul Lothar Helm	H	Op	28C	4.0
Chimie minérale I	vacat	H	Op	28C	4.0
Chimie minérale II	Jean-Claude Bünzli	E	Op	28C	4.0
Chimie minérale générale	Raymond Roulet	E	Ob	28C	4.0
Chimie organique I (pour sciences de la vie)	Manfred Mutter	H	Ob	42C	3.5
Chimie organique II (pour sciences de la vie)	Manfred Mutter	E	Ob	8C/6EX	3.5
Chimie organique pour licence	Manfred Mutter	H	Ob	56TP	4.0
Chimie physique avancée	Hubert Grault Michael Gratzel Thomas Rizzo Horst Vogel	H	Op	56TP	4.0
Chimie quantique et Spectroscopie I	Marcel Drabbels	H	Op	42C/14EX	7.0
Chimie quantique et Spectroscopie II	Marcel Drabbels	E	Op	42C/14EX	7.0
Electrochimie	Hubert Grault	E	Op	28C/14EX	5.0
Mécanismes de réactions organiques I	Kai Johnsson	E	Op	14C	2.0
Mécanismes de réactions organiques II	Manfred Schlosser	E	Op	28C	4.0
Travail personnel de chimie		H	Ob	0TP	15.0

Sciences de la Terre	enseignant	semestre	statut	cours/sem	crédits
Branche principale: Mathématiques, Physique, Chimie					
Géochimie générale	Johannes Hunziker	H	Op	28C/28TP	6.0
Géologie I	Gérard Stampfli	H	Ob	28C/28TP	6.0
Géologie II	Gérard Stampfli	E	Ob	28C/32T/16TP	7.0
Géologie régionale	Henri Masson	H	Op	28C	4.0
Géologie structurale I	Jean-Luc Epard	H	Op	28C/56TP	8.0
Géomorphologie et Quaternaire	Walter Wildi	H	Op	28C/28TP	6.0
Géophysique appliquée I	Dominique-M. Chapellier Pierre Gex François Marillier Raymond Olivier	H	Op	42C/56TP	9.0
Histoire de la Terre	Peter Baumgartner	H	Op	28C	4.0
Minéralogie I	Jean Hernandez	H	Ob	28C/28TP	6.0
Minéralogie II	Jean Hernandez	E	Ob	38C/58TP	9.0
Minéralogie III	vacat	H	Op	28C/56TPLic	8.0
Métamorphisme I	vacat	H	Op	28C/56TP	8.0
Métamorphisme II	vacat	H	Op	14C/42TP	5.0
Paléontologie I	Jean Guex	H	Op	28C/56TP	7.0
Paléontologie II	Jean Guex	E	Op	160T	11.0
Physique du globe	Jean-Jacques Wagner	H	Op	28C/28TP	6.0
Pétrologie I	Jean Hernandez	H	Op	28C	4.0
Stratigraphie	Jean Guex	H	Op	28C	4.0
Sédimentologie I	Peter Baumgartner	H	Op	28C/42TP	7.0
Travail personnel en sciences de la Terre		H	Ob	0TP	15.0



Diplômes postgrades	DEA en Sciences de la Terre	enseignant	semestre	statut	cours/sem.	crédits
	Faciès et paléoenvironnement de la Téthys alpine	Peter Baumgartner	H	Ob	48T	4.0
	Granitoides	Jean Hernandez	E	Ob	48T	4.0
	Géochimie des eaux profondes et géothermie	Johannes Hunziker	H	Ob	9C/12EX	0.0
	Géochimie isotopique organique	Hans-Rudolf Pfeifer				
	Géologie Téthysienne I	Johannes Hunziker	H	Ob	9C/12EX	1.5
	Géologie Téthysienne II	Gérard Stampfli	H	Ob	9C/12EX	1.5
	Géologie des Alpes II	Gérard Stampfli	E	Ob	48T	4.0
		vacat	H	Ob	28C	3.0
		Henn Masson				
	Géologie structurale VI: équilibrage, restauration et modélisation avancée	Jean-Luc Epard	H	Ob	12C/16EX	2.0
	Géologie structurale VII	Jean-Luc Epard	E	Ob	48T	4.0
		Henri Masson				
	Géotraverse alpine II	Henri Masson	E	Ob	0T	4.0
	Interprétation électromagnétique avancée	Pierre Gex	H	Ob	6C/8EX	1.0
	Microanalyse minéralogique II	François Bussy	H	Ob	9C/12EX	1.5
		Jean Hernandez				
	Modélisation 3D en gravimétrie et magnétisme	Raymond Olivier	H	Ob	9C/12EX	1.5
	Modélisation de la géophysique de surface avec celle de forage	Dominique-M. Chapellier	H	Ob	9C/12EX	1.5
	Modélisation géochimique	Jean Hernandez	H	Ob	9C/12EX	1.5
	Modélisation sismique	François Marillier	H	Ob	9C/12EX	1.5
	Méthodes avancées d'interpolation par réseaux neuronaux et géostatistique	Michel Maignan	H	Ob	9C/12EX	1.5
	Rédaction et illustration d'un travail scientifique	Peter Baumgartner	H	Ob	6C/8EX	1.0

Diplôme postgrade en systématique et gestion de la biodiversité

Biodiversité, approche synthétique des milieux	H	Ob	32C/8S/16T	0.0
Biogéographie	H	Ob	24C/16S	0.0
Dynamique, génétique et gestion des populations	H	Ob	42C/42EX/42S	0.0
Floristique, faunistique	H	Ob	75C/125EX	0.0
Gestion des milieux, biologie de la conservation	H	Ob	8C/8S/24T	0.0
Gestion des échantillons, banques de données	H	Ob	20C	0.0
Phylogénétique	H	Ob	20C/20EX	0.0
Principes de systématique	H	Ob	76C/8S	0.0
Protocoles d'échantillonnage, analyses des données	H	Ob	44C/22EX	0.0
Systèmes d'information géographique	H	Ob	10C/30EX	0.0
Techniques moléculaires	H	Ob	12C/20EX	0.0
Bio-indication, qualité des milieux	H	Ob	16C/16EX/8T	0.0

Adresses utiles

	Responsable	adresse	téléphone	fax
Décanat	Prof. Dominique Arlettaz, doyen <i>Dominique.Arlettaz@ima.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 lausanne	+41 (0)21 692 35 01	+41 (0)21 692 35 05
	Prof. Aurelio Bay, vice-doyen <i>Aurelio.Bay@iphe.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 lausanne	+41 (0)21 692 37 02	+41 (0)21 692 35 05
	Prof. Nicolas Mermod, vice-doyen <i>Nicolas.Mermod@iba.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 lausanne	+41 (0)21 693 76 16	+41 (0)21 692 35 05
Secrétariat académique	Horaires des cours, examens, Réservation des salles CP, Règlements d'études, Affaires militaires M. Gérald Savary <i>GéraldMarcel.Savary@dsc.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 lausanne	+41 (0)21 692 35 03	+41 (0)21 692 35 05
	Affaires étudiantes 1^{er} et 2^{ème} cycles, Postgrades, Mobilité M ^{me} Almudena Vazquez (matin) <i>Almudena.Vazquez@dsc.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 lausanne	+41 (0)21 692 35 12	+41 (0)21 692 35 05
	Doctorants M ^{me} Marinette Donadeo (matin) <i>Mannette.Donadeo@dsc.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 lausanne	+41 (0)21 692 35 06	+41 (0)21 692 35 05
Mobilité des étudiants	Coordinateur mobilité et ECTS Professeur Jean-Luc Epard <i>Jean-Luc.Epard@igp.unil.ch</i>	BFSH2 1015 lausanne	+41 (0)21 692 43 66	+41 (0)21 692 43 05
	Secrétariat de la mobilité M ^{me} Almudena Vazquez (matin) <i>Almudena.Vazquez@dsc.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 lausanne	+41 (0)21 692 35 12	+41 (0)21 692 35 05
Secrétariat général	M. Jean-Pierre Girardin, adjoint <i>Jean-Pierre.Girardin@dsc.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 lausanne	+41 (0)21 692 35 02	+41 (0)21 692 35 05
	Secrétariat du Doyen M ^{me} Françoise Miglio <i>FrancoiseMane.Miglio@dsc.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 lausanne	+41 (0)21 692 35 00	+41 (0)21 692 35 05
	Secrétariat des commissions M ^{me} Christine Rosselli (matin) <i>Christine.Rosselli@dsc.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 lausanne	+41 (0)21 692 35 10	+41 (0)21 692 35 05

Mathématiques et informatique

Institut de mathématiques M ^{me} Elisabeth Fournier <i>secretariat@ima.unil.ch</i>	Bâtiment de chimie 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 35 50	+41 (0)21 692 35 55
Institut d'informatique (sciences) M ^{me} Elisabeth Fournier <i>Elisabeth.FournierPulfer@iis.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 35 80	+41 (0)21 692 35 85

Physique

Physique M ^{me} Rossana Papaux <i>Rossana.Papaux@ic.unil.ch</i>	Bâtiment de physique 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 37 70	+41 (0)21 692 36 05
Institut d'astronomie M ^{me} Nicole Tharin <i>Nicole.Tharin@iastro.unil.ch</i>	Observatoire de Sauverny	+41 (0)22 755 26 11	+41 (0)22 755 39 83
Institut de cristallographie M ^{me} Rossana Papaux <i>Rossana.Papaux@ic.unil.ch</i>	Bâtiment de physique 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 37 70	+41 (0)21 692 36 05
Institut de physique de la matière condensée M ^{me} Franca Pretzsch <i>Franca.Pretzsch@ipmc.unil.ch</i>	Bâtiment de physique 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 36 60	+41 (0)21 692 36 35
Institut de physique des hautes énergies M ^{me} Elisabeth Ghelfi <i>Elisabeth.Ghelfi@iphe.unil.ch</i>	Bâtiment de physique 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 37 00	+41 (0)21 692 36 05
Institut de physique théorique M ^{me} Dorothy Watson <i>Dorothy.Watson@ipt.unil.ch</i>	Bâtiment de physique 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 37 50	+41 (0)21 692 37 65

Biologie

Biologie M ^{me} Christine Longchamp <i>Christine.Longchamp@sbiol.unil.ch</i>	Bâtiment de biologie 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 41 00	+41 (0)21 692 41 05
Institut de biologie animale M ^{me} Joanna Françoise Schwab <i>JoannaFrancoise.Schwab@iba.unil.ch</i>	Bâtiment de biologie 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 41 10	+41 (0)21 692 41 15
Institut d'écologie M ^{me} Marie-Madeleine Defago <i>Marie-Madeleine.DefagoParoz@ie-bpv.unil.ch</i>	Bâtiment de biologie 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 41 90	+41 (0)21 692 41 95
Laboratoire d'analyse ultrastructurale M ^{me} Gesa Daetwyler <i>Gesa.Daetwyler@lau.unil.ch</i>	Bâtiment de biologie 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 42 80	+41 (0)21 692 41 05
Laboratoire de biologie microbienne (médecine-sciences) M ^{me} Suzanne Soto-Eberle <i>Suzanne.Soto-Eberle@ibm.unil.ch</i>	Bâtiment de biologie 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 56 30	+41 (0)21 692 56 35

Sciences de la Terre

Sciences de la Terre

M^{me} Néjia Ghazinoun
Nejia.Ghazinoun@sst.unil.ch

BFSH2
 1015 Lausanne

+41 (0)21 692 43 00

+41 (0)21 692 43 05

Institut de géologie et de paléontologie

M^{me} Néjia Ghazinouri
Nejia.Ghazinoun@sst.unil.ch

BFSH2
 1015 Lausanne

+41 (0)21 692 43 00

+41 (0)21 692 43 05

Institut de géophysique

M^{me} Cristina Spillmann
secretariat@ig.unil.ch

Collège propédeutique
 1015 Lausanne

+41 (0)21 692 44 00

+41 (0)21 692 44 05

Institut de minéralogie et de géochimie

M^{me} Néjia Ghazinouri
Nejia.Ghazinouri@sst.unil.ch

BFSH2
 1015 Lausanne

+41 (0)21 692 43 00

+41 (0)21 692 43 05



Section de pharmacie



www.unil.ch/sc

Pour des raisons de commodité de lecture,
nous avons renoncé à féminiser
les catégories de personnes dans ce document.
Merci de votre compréhension.

L'enseignement 2001-2002



Section de pharmacie Faculté des sciences

Définition et finalité des études

La Section de pharmacie de l'UNIL constitue, avec son homologue de l'Université de Genève, l'Ecole romande de pharmacie, qui forme les futurs pharmaciens selon l'Ordonnance fédérale sur les examens de pharmacien du 16 avril 1980.

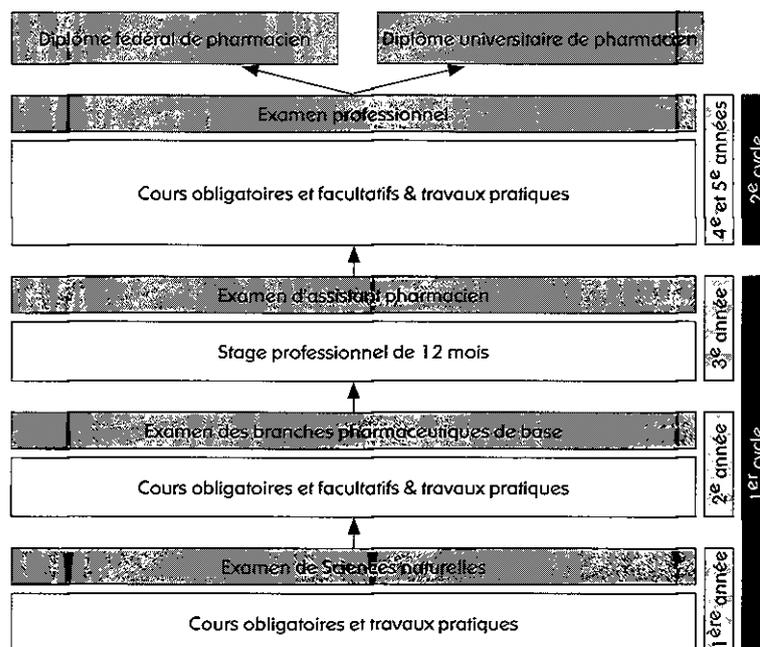
La mission de la Section de pharmacie peut être divisée en trois volets:

- L'enseignement du 2^{ème} cycle, la formation continue pour les diplômés, ainsi que d'autres cours débouchant sur des certificats postgrades dans divers domaines touchant à la pharmacie.
- La recherche, indissociable de l'enseignement. Deux instituts et un groupe forment de nombreux doctorants dont les travaux sont subventionnés par l'UNIL, le Fonds national et d'autres sources publiques ou privées.
- Le service à la collectivité : des organismes privés ou publics sollicitent conseils, analyses ou expertises auprès de la Section de pharmacie.

Grades décernés

- Diplôme fédéral de pharmacien
- Diplôme universitaire de pharmacien
- Diplôme d'études supérieures spécialisées en pharmacie hospitalière (postgrade)
- Doctorat ès sciences pharmaceutiques

Plan d'études



Le plan d'étude présenté fait l'objet d'une réforme qui va s'opérer entre 2001 et 2005. Les étudiants pourront obtenir des compléments d'information concernant les modifications du cursus auprès de la Section de Pharmacie dès la rentrée universitaire 2001.

Structure des études

Les études de pharmacie sont divisées en trois phases:

- Le 1^{er} cycle, ponctué par deux examens propédeutiques, permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base dans les domaines des sciences naturelles (botanique, biologie, chimie et physique) et des sciences médicales de base (biochimie, microbiologie, anatomie et physiologie humaines).
- Le stage obligatoire d'une année, effectué en officine et en hôpital, permet à l'étudiant de se familiariser avec la pratique courante du pharmacien.
- Le 2^{ème} cycle est dévolu aux sciences pharmaceutiques: chimie thérapeutique, analyse pharmaceutique, pharmacognosie et phytochimie, pharmacie galénique et biopharmacie, pharmacologie.

Le plan d'étude présenté ci-dessus, comme les examens qui le sanctionnent, est valable à la fois pour le diplôme fédéral de pharmacien et pour le diplôme universitaire de pharmacien. Le premier titre est accessible aux étudiants de nationalité suisse porteurs d'une maturité fédérale. Le second titre est accessible aux étudiants étrangers, mais ne leur donne pas le droit de prendre la responsabilité d'une officine en Suisse.

Ces deux diplômes s'obtiennent en général après 5 ans d'études, soit 10 semestres et toutes les conditions d'obtention sont identiques (réussite des trois examens propédeutiques et de l'examen final).

Méthodes d'enseignement et d'évaluation

Les enseignements sont dispensés sous diverses formes:

- cours: enseignements ex cathedra;
- séminaires: groupes de travail dirigés par un enseignant dans lesquels les étudiants participent activement;
- exercices: travaux en petits groupes dirigés par un assistant;
- travaux pratiques: travaux de laboratoire;
- terrain: travaux pratiques sur les terrains, camps d'études.

La méthode d'enseignement est indiquée dans les plans d'études de chaque section.

L'évaluation des enseignements se fait par examen écrit, examen oral, travail personnel ou contrôle continu. Les formes et les modalités d'évaluation sont fixées par les enseignants responsables et clairement indiquées sur les plans d'études de chaque section. L'évaluation des enseignements se traduit par une note de 1 à 6. L'étudiant acquiert les crédits associés à un enseignement si la note obtenue est égale ou supérieure à 4.

Formations complémentaires et postgrades

DESS en pharmacie hospitalière

Filière commune aux Sections de pharmacie de Lausanne et de Genève (Ecole romande de Pharmacie). Formation pratique et théorique de 3 ans en Hôpital universitaire (CHUV et HUG). Possibilité de débiter une thèse de doctorat.
Renseignements : Prof. A. Pannatier, Pharmacien-chef, CHUV, 1011 Lausanne.

Doctorat Les grades de docteur ès sciences et ès sciences pharmaceutiques sont décernés par l'Université de Lausanne aux personnes ayant présenté un travail original et personnel (thèse) prouvant leur aptitude à la recherche scientifique. Ce travail vise les principaux objectifs suivants :

- exposer l'état de recherche dans le domaine concerné;
- situer le travail dans le contexte de la recherche actuelle;
- expliciter l'ensemble des démarches entreprises qui ont conduit aux résultats publiés ou non;
- donner les perspectives ouvertes par le travail;
- préciser quelle est sa contribution à l'avancement de la recherche dans le domaine concerné.

Toute personne détentrice d'un diplôme universitaire, fédéral ou étranger, de pharmacien peut être autorisée à entreprendre une thèse de doctorat ès sciences pharmaceutiques. La durée d'une thèse est de 3 ans et demi à 4 ans environ. La Section de pharmacie étant de plein droit une section de la Faculté des sciences, les pharmaciens diplômés désirant préparer une thèse dans une autre branche peuvent être autorisés à se présenter au doctorat ès sciences. Réciproquement, les diplômés ès sciences peuvent envisager une thèse de doctorat ès sciences en Section de pharmacie.

Perspectives professionnelles

- 5 secteurs principaux**
- Officines
 - Hôpitaux
 - Industries pharmaceutique et chimique
 - Enseignement et recherche
 - Administrations

Une situation plutôt favorable

En 1999, la situation des jeunes diplômés en pharmacie sur le marché de l'emploi demeurait relativement bonne par rapport à celle des autres diplômés universitaires: quasiment aucun d'entre eux ne se trouvait volontairement sans activité professionnelle. Par ailleurs, la plupart d'entre eux ont rencontré peu de difficultés lors du passage à l'emploi. Cette situation plutôt favorable s'explique notamment par le fait que les études en pharmacie, contrairement à d'autres orientations universitaires, constituent une formation professionnelle à part entière.

Cependant, la situation des pharmaciens est étroitement liée à la question des coûts de la santé et à la manière dont elle sera politiquement et financièrement résolue.

Secteurs d'activité des diplômés en pharmacie

Tous les deux ans, l'Office fédéral de la statistique mène en collaboration avec l'Association suisse pour l'orientation universitaire (ASOU) une enquête sur le passage des études à la profession auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses (12'000 personnes en 1999, 57% de taux de réponses): "De l'université à la vie active: enquête auprès des nouveaux diplômés 1999". L'enquête ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études. Les personnes intéressées peuvent obtenir le rapport complet auprès de l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel (032/7 13 60 60).

Secteurs d'activité

Assistanat universitaire	13,3%
Santé	72,5%
Industrie, construction	13,3%
Autres services privés	0,8%

Programme des cours

Légendes et commentaires	cours/sem	nombre d'heures de cours par semestre
	C	cours
	S	séminaire
	EX	exercices
	TP	travaux pratiques
	H	hiver
	E	été
	Ob	obligatoire
	Fac	facultatif

Le programme détaillé des cours (horaire, lieu, descriptif des cours) est à consulter sur le site Internet de l'UNIL www.unil.ch/acad/cours

Diplôme de pharmacien	1 ^{ère} année	enseignant	semestre	statut	cours/sem	crédits	
	Biologie animale et génétique I	Béatrice Desvergne	H	Ob	28C	3.0	
	Biologie animale et génétique II	Béatrice Desvergne	E	Ob	18TP	1.0	
	Biologie végétale I	Claude Penel	H	Ob	28C	3.5	
	Biologie végétale II	Jean-Pierre Zzyd	E	Ob	28C/32TP	3.5	
	Botanique générale	Pierre Goloubinoff	H	Ob	36C/21TP	4.0	
	Botanique systématique générale et pharmaceutique I	Jacques Droz Nicole Galland	H	Ob	42C	3.0	
	Botanique systématique générale et pharmaceutique II	Jacques Droz Nicole Galland	E	Ob	15C/36TP	3.0	
	Chimie analytique I (pour pharmaciens)	André Merbach	H	Ob	168TP	5.5	
	Chimie analytique II (pour pharmaciens)	André Merbach	E	Ob	154TP	5.5	
	Chimie analytique générale	André Merbach	H	Ob	28C	3.0	
	Chimie générale	Raymond Roulet	H	Ob	84C	9.0	
	Chimie minérale générale	Raymond Roulet	E	Ob	28C	3.0	
	Chimie organique générale	Geoffrey Bodenhausen Kai Johnsson	E	Ob	56C/14EX	6.5	
	Chimie organique générale	Kai Johnsson	E	Ob	56C/14EX	6.5	
	Mathématiques générales I	Henri Jons	H	Ob	21C/7EX	2.0	
	Mécanismes de réactions organiques I	Kai Johnsson	E	Ob	14C	1.5	
	Physique expérimentale I	Majed Chergui	H	Ob	56C	6.0	
	Physique expérimentale II	Giovanni Dieller	E	Ob	36C/32TP	6.0	
	Physique expérimentale II	Majed Chergui	E	Ob	36C/32TP	6.0	
	Stoechiométrie et chimie des solutions I	Eva Jakab-Toth	H	Ob	14C	1.5	
	Stoechiométrie et chimie des solutions II	Eva Jakab-Toth	E	Ob	14C	1.5	
	2^{ème} année						
	Analyse biologique médicale	Jean-Pierre Mach	E	Ob	42C/28TP	8.0	
	Analyse organique	Pierre Vogel	H	Ob	28C	3.0	
	Anatomie	Peter Clarke	H	Ob	28C	3.0	
	Bases de l'analyse biologique médicale	Claude Bron Denis Rivier	H	Ob	20C	2.25	
	Biochimie des hormones	Timo Buetler	E	Ob	24C	3.0	
	Biochimie du métabolisme	Jacques Mauël	E	Ob	42C	4.5	
	Biochimie générale (pour pharmaciens)	Nicolas Fasel Urs Rüegg	H	Ob	28C	3.0	
	Biostatistique	Alfio Marazzi	H	Ob	28C/14EX	3.0	
	Chimie organique I	Geoffrey Bodenhausen Kai Johnsson Pierre Vogel	H	Ob	224TP	11.0	
	Compléments de biochimie générale	Jean-Pierre Mach Jacques Mauël	E	Ob	28C	3.0	
	Glycochimie	Pierre Vogel	E	Ob	14C	1.5	
	Hétérocycles	Pierre Vogel	E	Ob	14C	1.5	
	Immunologie	Béatrice Desvergne	H	Ob	28C	3.0	
	Informatique pour biologistes I	Marco Tomassini	H	Fac	14C/28EX	2.0	

Pharmacie

Informatique pour biologistes II	Marco Tomassini	E	Fac	14C/28EX	2.0
Introduction à la pharmacie pratique	Philippe Laurent	E	Ob	28C	3.0
Microbiologie générale I	Dieter Haas	H	Ob	28C	3.0
Microbiologie générale II	Dieter Haas	E	Ob	40TP	3.0
	Christoph Keel				
Microbiologie médicale	Jacques Bille	E	Ob	28C	3.0
	Patrick Francioli				
	Dieter Haas				
	Jacques Louis				
	Pascal Meylan				
Mécanismes de réactions organiques II	Manfred Schlosser	E	Ob	28C	3.0
Physiologie I	François De Ribaupierre	H	Ob	28C	3.0
	Paul Honegger				
	Jean-Luc Martin				
Physiologie II	François De Ribaupierre	E	Ob	28C	3.0
	Paul Honegger				
	Jean-Luc Martin				

2^{ème} cycle, 4^{ème} année

Analyse pharmaceutique I	Christian Terreaux Jean-Luc Veuthey vacat	H	Ob	28C	3.0
Analyse pharmaceutique II	Christian Terreaux Jean-Luc Veuthey vacat	E	Ob	36C	4.0
Chapitres choisis de pharmacologie	Jean-Claude Maire	E	Fac	14C	0.0
Chimie thérapeutique I	Pierre-Alain Carrupt Bernard Testa	H	Ob	28C	3.0
Chimie thérapeutique II	Yogeshvar Kalia Jean-Richard Neeser Bernard Testa	E	Ob	36C	4.0
Conseil pharmaceutique	Marcel Mesnil	H	Fac	14C	0.0
Médecine sociale et préventive	Jean Martin Fred Michel Paccaud	H	Ob	14C	1.0
Nutrition et diététique	Yves Schürz	E	Ob	20C	1.0
Organisation et déontologie	Jean-Luc Salomon	H	Ob	14C	1.0
Pharmacie galénique I	Eric Doelker Robert Gurny Richard Guy Joachim Mayer	H	Ob	36C	4.0
Pharmacie galénique II	Eric Doelker Robert Gurny Richard Guy Joachim Mayer	E	Ob	44C	4.0
Pharmacognosie et phytochimie I	vacat Andrew Marston Jean-Luc Wolfender	H	Ob	28C	3.0
Pharmacognosie et phytochimie II	Kurt Hostettmann Andrew Marston Jean-Luc Wolfender	E	Ob	36C	4.0
Pharmacologie et toxicologie I	Susanna Cotecchia Jacques Diezi Jean-Daniel Honsberger Urs Rüegg Laurent Schild	H	Ob	56C	6.0
Pharmacologie et toxicologie II	Susanna Cotecchia Jacques Diezi Jean-Daniel Honsberger Urs Rüegg Laurent Schild	E	Ob	36C	4.0

Pharmacie

TP intégrés d'analyse pharmaceutique, de pharmacognosie et de phytochimie	Andrew Marston Christian Terreaux Jean-Luc Veuthey Jean-Luc Wolfender vacat	H	Ob	224TP	100
TP intégrés de chimie thérapeutique, biopharmacie et galénique	Pierre-Alain Carrupt Robert Gurny Richard Guy Joachim Mayer Bernard Testa	E	Ob	224TP	100

5^{ème} année

Assistance pharmaceutique et pharmacie clinique	Stephan Marty	E	Fac	14C	00
Biopharmacie et chimie thérapeutique (Groupe I)	Pierre-Alain Carrupt Richard Guy Bernard Testa	H	Ob	224TP	100
Biopharmacie et chimie thérapeutique (Groupe II)	Pierre-Alain Carrupt Richard Guy Bernard Testa	E	Ob	224TP	100
Chimie computationnelle	Pierre-Alain Carrupt	E	Fac	14C	00
Chimie thérapeutique III	Yogeshvar Kalia Bernard Testa	H	Ob	28C	30
Chimie thérapeutique IV	Bernard Testa	E	Ob	28C	30
Pharmacie galénique III (Groupe I)	Robert Gurny Joachim Mayer	H	Ob	224TP	100
Pharmacie galénique III (Groupe II)	Robert Gurny Joachim Mayer	E	Ob	224TP	100
Pharmacie hospitalière	André Pannatier	E	Fac	14C	00
Pharmacognosie et phytochimie III	Andrew Marston Jean-Luc Wolfender	H	Ob	28C/224TP	130
Pharmacognosie et phytochimie III	Emerson Ferreira Queiroz Jean-Luc Wolfender	H	Ob	28C/224TP	130
Pharmacognosie et phytochimie IV	Kurt Hostettmann Jean-Luc Wolfender	E	Ob	28C/112TP	30
Pharmacologie clinique	Jérôme Biollaz	H	Ob	28C	30
Pharmacologie et toxicologie III (Groupe I)	Urs Rüegg	H	Ob	16TP	10
Pharmacologie et toxicologie III (Groupe II)	Urs Rüegg	E	Ob	16TP	10
Séminaire de pharmacologie clinique et de pharmacologie	Jérôme Biollaz Urs Rüegg	E	Fac	20S	00

Pharmacie

Adresses utiles

	Responsable	adresse	téléphone	fax
Direction et administration	Prof. Jean-Luc Wolfender Président <i>Jean-Luc.Wolfender@ipp.unil.ch</i>	BEP 1015 lausanne	+41 (0)21 692 45 00	+41 (0)21 692 45 05
	Groupe de Pharmacologie Prof. Urs Rüegg <i>Urs.Ruegg@dpharm.unil.ch</i>	BEP 1015 lausanne	+41 (0)21 692 45 31	+41 (0)21 692 45 15
	Secrétariat de la Section de Pharmacie M ^{me} Anne-Marie Berjano (étudiants) <i>Anne-Marie.Berjano@dpharm.unil.ch</i>	BEP 1015 lausanne	+41 (0)21 692 44 91	+41 (0)21 692 45 05
	M ^{me} Patricia Olachea (comptabilité) <i>Patricia.Olachea@dpharm.unil.ch</i>		+41 (0)21 692 45 06	+41 (0)21 692 45 05
	M ^{me} Erika Raetz <i>Erika.Raetz@dpharm.unil.ch</i>		+41 (0)21 692 45 02	+41 (0)21 692 45 05
	Bibliothèque M ^{me} Bozena Ménétreay (après-midi) <i>Bozena.Menetreay@dpharm.unil.ch</i>	Section de pharmacie Bibliothèque commune chimie/pharmacie BCH	+41 (0)21 692 45 08 +41 (0)21 692 38 00	+41 (0)21 692 45 05 +41 (0)21 692 45 05
Magasin central M ^{me} Idiko Agoston M ^{me} Marlyne Berger (matin)	BEP 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 44 80 +41 (0)21 692 44 81	+41 (0)21 692 45 05 +41 (0)21 692 45 05	
Mobilité des étudiants	Coordinateur mobilité Prof. Urs Ruegg <i>Urs.Ruegg@dpharm.unil.ch</i>	BEP 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 45 31	+41 (0)21 692 45 15
	Secrétariat M ^{me} Almudena Vazquez <i>Almudena.Vazquez@dsc.unil.ch</i>	Collège propédeutique 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 35 12	+41 (0)21 692 35 05
Institut de chimie thérapeutique	Prof. Bernard Testa Directeur <i>Bernard.Testa@ict.unil.ch</i>	BEP 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 45 21	+41 (0)21 692 45 25
	Groupe Galénique Dr Joachim Mayer <i>Joachim.Mayer@ict.unil.ch</i>	BEP 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 45 81	+41 (0)21 692 45 05
	Secrétariat de l'Institut	BEP 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 45 00	+41 (0)21 692 45 25

Pharmacie

Institut de pharmacognosie et phytochimie

Prof. Kurt Hostettmann
Directeur
Kurt.Hostettmann@ipp.unil.ch

BEP
1015 Lausanne

+41 (0)21 692 45 61 +41 (0)21 692 45 65

Groupe d'Analyse Pharmaceutique
Dr Christian Terreaux
Christian.Terreaux@ipp.unil.ch

BEP
1015 Lausanne

+41 (0)21 692 45 68 +41 (0)21 692 45 45

Secrétariat de l'Institut

BEP
1015 Lausanne

+41 (0)21 692 45 00 +41 (0)21 692 45 65



Faculté de médecine

www.unil.ch/med

L'enseignement

2001-2002

*Pour des raisons de commodité de lecture,
nous avons renoncé à féminiser
les catégories de personnes dans ce document.
Merci de votre compréhension.*

L'enseignement 2001-2002



Faculté de médecine

Définition et finalité des études

Comme le stipule l'Ordonnance fédérale suisse réglant les examens des professions médicales, l'étudiant en médecine, arrivé au terme de ses études, devra:

- connaître l'homme bien portant et les troubles qui peuvent affecter sa santé, leurs causes, leurs symptômes, les moyens de les prévenir et de les influencer, et avoir le goût de la recherche;
- être en mesure d'appliquer les connaissances et les techniques acquises dans les domaines de la prévention, du diagnostic, de la thérapeutique et de la réadaptation.

La Faculté de médecine de l'UNIL est, en 2000/2001, forte de quelque 1'550 étudiants. Durant les années cliniques, chaque volée regroupe 110 à 140 étudiants. La Faculté de médecine réunit différents instituts de recherche de base et de recherche clinique, ainsi que des services hospitaliers. Elle travaille en étroite collaboration avec le Centre Hospitalier Universitaire vaudois (CHUV), son voisin, lié au Service des Hospices Cantonaux.

Bâtiment moderne de 860 lits, le CHUV fonctionne comme hôpital de zone pour la région lausannoise et comme hôpital de référence pour le canton de Vaud et les cantons voisins. Il englobe tous les services d'un hôpital universitaire moderne. Il occupe environ 4'000 personnes et reçoit près de 39'500 patients chaque année.

La Faculté de médecine travaille également en collaboration avec les principaux hôpitaux de Suisse romande en ce qui concerne l'enseignement au lit du malade, l'année de stages et certains cours théoriques.

Grades décernés

- **Diplôme fédéral de médecin**
Pour les citoyens suisses, les étrangers et les réfugiés politiques titulaires d'un permis de séjour dans notre pays, sous réserve de certaines conditions à remplir
- **Diplôme de médecin de l'Université**
- **Doctorat en médecine**
- **Diplôme de médecin spécialiste de l'Université**
Réservé aux candidats étrangers
- **Diplôme postgrade en économie et administration de la santé**
- **Diplôme en ingénierie biomédicale**

Structure et durée des études

Le diplôme de médecin peut être obtenu au plus tôt après six années d'études. Les deux premières années, dites «années précliniques», permettent d'acquérir les connaissances requises concernant l'être humain. Durant les «études cliniques», les étudiants participent à un enseignement sous forme de cours ex cathedra, de séances d'apprentissage par problèmes (APP), de travaux pratiques (TP) et de séminaires. En outre, à l'occasion de séances d'enseignement au lit du malade ainsi que de cours-blocs qui se déroulent en petits groupes sous la supervision d'un enseignant expérimenté, ils sont en contact avec des patients, ce qui leur permet d'apprendre l'examen clinique, la prise de l'anamnèse et l'établissement d'un diagnostic différentiel. La cinquième année, «année d'études à option», doit donner à tous les étudiants la possibilité d'entrer en contact avec la vie d'un hôpital.

Au cours des dernières années, la Faculté de médecine s'est engagée dans un processus de réforme des études médicales visant à promouvoir un enseignement centré sur le patient, l'étudiant et les besoins de la communauté. Ce processus d'amélioration permanent se fonde sur les principes de l'intégration des branches médicales, l'auto-apprentissage (apprentissage par problèmes, apprentissage au raisonnement clinique) en petits groupes et l'intégration des domaines «savoir» et «savoir-faire».

Médecine

Plan d'études

ÉTUDES PRÉCLINIQUES

1^{ère} année

La 1^{ère} année se déroule à la Faculté des sciences. Elle est essentiellement consacrée à l'étude des sciences de base (chimie, physique, biologie).
Une réforme visant à l'intensification de l'enseignement de la biologie humaine est en cours.

1^{er} examen propédeutique et stage infirmier

2^{ème} année

Dès la 2^{ème} année, les cours sont propres à la Faculté de médecine et ont lieu en son sein. Les connaissances médicales de base concernant l'être humain sont enseignées. Elles permettent d'aborder l'étude de l'être humain malade. L'enseignement est dispensé sous forme de cours ex cathedra, de séances d'apprentissage par problèmes, de séminaires et de travaux pratiques.

2^{ème} examen propédeutique

3^{ème} année

A partir de la 3^{ème} année, les études comportent des cours ex cathedra, des cours intégrés, des séminaires, des séances d'apprentissage par problèmes ainsi qu'un enseignement au lit du malade. Il existe aussi des travaux pratiques en pathologie et en microbiologie. Lors d'enseignements en groupes, les étudiants se trouvent en contact avec des patients dont ils apprennent à faire l'anamnèse et l'examen clinique pour aboutir à la formulation d'un diagnostic.

1^{ère} partie de l'examen final

4^{ème} année

La première partie de la 4^{ème} année comporte des cours ex cathedra, un enseignement au lit du malade, des séances d'habileté clinique, ainsi que des séances d'apprentissage au raisonnement clinique. La 4^{ème} année comporte également des cours à option. La 2^{ème} partie de la 4^{ème} année se déroule sous forme de cours-blocs dans les services cliniques; enseignements en petits groupes sous forme d'auto-apprentissage, présentations de cas, etc.

5^{ème} année

La 5^{ème} année est une année de stages: elle donne la possibilité aux étudiants d'entrer en contact avec la vie d'un hôpital ou d'un institut des sciences médicales de base. Elle doit comporter au moins dix mois de stages dans les hôpitaux universitaires ou affiliés; un passage dans les services de médecine, pédiatrie et chirurgie est très fortement conseillé. Stage: 10 mois. Environ 200 lieux de stages.

Validation des stages

6^{ème} année

La 6^{ème} année est essentiellement constituée de cours cliniques, de séminaires et de cours intégrés.

2^{ème} partie de l'examen final

3^{ème} partie de l'examen final

ÉTUDES CLINIQUES

Ce plan d'études, ainsi que les examens qui le sanctionnent, est valable aussi bien pour le **diplôme fédéral de médecin** que pour le **diplôme universitaire de médecin**. Le premier donne le droit aux ressortissants suisses ainsi qu'aux étrangers et réfugiés politiques titulaires d'un permis de séjour d'exercer la médecine en Suisse. Le second est accessible aux candidats étrangers, mais ne leur donne pas le droit de pratiquer la médecine en Suisse de manière indépendante.

En Suisse, ce sont des dispositions cantonales qui régissent l'admission aux études, tandis que des règlements fédéraux définissent l'objectif de la formation, le moment des examens, leur contenu et les conditions à remplir pour s'y présenter, ainsi que les modalités de l'exercice de la profession médicale.

Méthodes d'enseignement et d'évaluation

- Types d'enseignement**
- **Apprentissage par problèmes (APP):** les étudiants répartis en petits groupes travaillent à la résolution d'un problème, à partir d'une vignette clinique, sous la supervision d'un tuteur.
 - **Apprentissage au raisonnement clinique (ARC):** 2 étudiants préparent l'histoire d'un patient, avec l'aide d'un enseignant, et le présentent ensuite au reste de la volée, afin d'en discuter.
 - **Cours intégrés:** cours multidisciplinaires centrés sur un système ou un organe.
 - **Cours généraux:** enseignements portant sur une discipline.
 - **Habilités cliniques:** les étudiants, répartis en petits groupes, acquièrent une expérience pratique dans différents domaines.
 - **Module d'entraînement à une consultation ambulatoire:** séance d'entraînement à une consultation ambulatoire de médecine interne/générale.
 - **Séminaire:** enseignement privilégiant l'interaction.
 - **Travaux pratiques:** mise en pratique des connaissances acquises aux cours.
 - **Enseignement au lit du malade (ELM):** enseignement prodigué en petits groupes, en présence d'un patient.
 - **Cours-bloc:** enseignement en milieu clinique, avec présence permanente des étudiants dans les services.
 - **Cours à option:** cours facultatif permettant aux étudiants d'approfondir un sujet.

Examens Les épreuves sont actuellement régies par ordonnance fédérale et s'appliquent à toutes les facultés de médecine suisses, mais une nouvelle loi est en consultation.

Le 1^{er} examen propédeutique (après la 1^{ère} année d'études)

Il se compose de 4 épreuves théoriques dans les domaines de la physique, de la chimie, de la biologie générale et de la biologie humaine ainsi qu'en anatomie, physiologie et histologie.

Le 2^{ème} examen propédeutique (après la 2^{ème} année d'études)

Il se compose de 4 épreuves comprenant chacune une partie théorique et une partie pratique: physiologie, biochimie, histologie, embryologie et anatomie.

L'examen final

La 1^{ère} partie de l'examen final se passe après la 3^{ème} ou la 4^{ème} année d'études dans les domaines suivants: QCM de physiopathologie, pharmacologie et toxicologie, pathologie générale, microbiologie, bases de la médecine psychosociale (examen pratique).

Les 2^{ème} et 3^{ème} parties de l'examen final se passent après la 6^{ème} année d'études.

La 2^{ème} partie de l'examen final comprend:

- des examens théoriques en médecine interne et pharmacothérapie, chirurgie, y compris médecine de catastrophe et anesthésiologie, pédiatrie, gynécologie et obstétrique, médecine sociale et préventive, y compris médecine du travail et des assurances, oto-rhino-laryngologie, dermatologie et vénéréologie, ophtalmologie;
- des examens pratiques en médecine interne, y compris neurologie et rhumatologie, psychiatrie, gynécologie et obstétrique, oto-rhino-laryngologie, dermatologie et vénéréologie, ophtalmologie, pathologie spéciale, radiologie médicale, médecine légale.

La 3^{ème} partie de l'examen final comporte les épreuves suivantes: médecine interne, chirurgie, pédiatrie. Elle consiste en un examen global au lit du malade.

Evaluation Chaque épreuve est notée par un chiffre de 1 (=très mauvais) à 6 (=très bien), à part la 3^{ème} partie de l'examen final jugée par la mention «réussi» ou «non réussi». La majorité des épreuves est sanctionnée de notes dites principales et quelques unes de notes dites partielles. Un examen est considéré comme non réussi lorsque la moyenne des notes principales est inférieure à 4 ou qu'une note principale ou 2 notes partielles sont inférieures à 2. Pour les 1^{er} et 2^{ème} propédeutiques, le candidat peut répéter une fois cet examen et pour les trois parties du final, deux fois, en principe lors de la session qui suit.

Médecine

Formations complémentaires et postgrades

Doctorat L'obtention du grade de docteur en médecine de l'Université de Lausanne est régie par un règlement qui s'applique aussi bien aux candidats suisses qu'étrangers. Ce grade est conféré aux porteurs du diplôme fédéral ou d'un diplôme jugé équivalent par la Faculté et dont un travail a été reconnu par le Conseil de Faculté comme thèse de doctorat.

Les candidats doivent être immatriculés à l'Université en qualité de doctorants pendant les semestres (au minimum deux consécutifs) où ils préparent leur travail de thèse. Ils doivent rester immatriculés jusqu'à l'obtention du grade.

La thèse en médecine représente en général un travail moins volumineux et moins long (en moyenne un à deux ans) qu'une thèse dans d'autres orientations universitaires. De plus en plus d'étudiants en médecine font en sorte de commencer leur thèse pendant leurs études. Même s'il ne sera prochainement plus obligatoire pour l'obtention d'un titre FMH, le doctorat en médecine reste un grade indispensable pour la poursuite d'une carrière en milieu universitaire.

Diplôme de médecin spécialiste de l'UNIL

Pour obtenir le diplôme de médecin spécialiste de l'Université de Lausanne conféré aux étrangers, le candidat doit:

- avoir été accepté par le professeur responsable de l'enseignement de la spécialité à la Faculté;
- être immatriculé à la Faculté de médecine de l'Université de Lausanne;
- être porteur du diplôme de médecin conféré par l'Université, ou d'un diplôme étranger jugé équivalent par la Faculté;
- avoir publié une thèse de doctorat;
- remplir les mêmes conditions que les médecins suisses candidats au titre de spécialiste FMH dans la spécialité et avoir accompli, après la fin des études, des stages de la même durée et dans les mêmes disciplines. Les stages peuvent être accomplis dans des hôpitaux et instituts suisses ou étrangers reconnus par le règlement de la FMH.

La durée des stages est équivalente à celle prévue par le règlement pour l'obtention du titre de spécialiste FMH, mais les deux dernières années doivent obligatoirement être accomplies à la Faculté de médecine de Lausanne.

Le candidat remet au Doyen de la Faculté une attestation du ou des directeurs de stages certifiant qu'il a accompli ses stages d'une façon satisfaisante pour l'obtention du titre visé. Le diplôme est conféré par l'Université sur rapport du Doyen.

Diplômes postgrades

En collaboration avec d'autres Hautes écoles, La Faculté de médecine propose les diplômes postgrades suivants:

- **Diplôme postgrade en économie et administration de la santé** en collaboration avec l'Ecole des HEC de l'Université de Lausanne.

Son objectif premier est de proposer un complément de formation universitaire en économie et administration de la santé à des diplômés universitaires exerçant une activité dans le domaine de la santé. Il offre également une postformation aux porteurs d'une licence en sciences économiques, en sciences actuarielles, en sciences sociales et politiques et aux docteurs en médecine.

- **Diplôme en ingénierie biomédicale** en collaboration avec l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) et l'Université de Genève (Faculté de médecine).

L'ingénierie biomédicale concerne l'application des sciences et des techniques de l'ingénieur en biologie et en médecine. Cette discipline intéresse et emploie un nombre croissant d'ingénieurs, de médecins et de biologistes travaillant en équipes pluridisciplinaires au sein d'universités, d'hôpitaux, de centres de recherches industriels et d'organismes de santé publique.

L'accroissement de l'activité de recherche académique et industrielle, observé sur le plan international, correspond à un besoin de plus en plus affirmé du corps médical de posséder des moyens diagnostiques et thérapeutiques précis, efficaces et non-invasifs. C'est pour répondre à cette attente que ce cycle postgrade a été élaboré. Le caractère pluridisciplinaire de l'ingénierie biomédicale a naturellement conduit à proposer une formation donnée par des biologistes, des ingénieurs et des médecins. Les participants bénéficieront de la contribution d'enseignants et de chercheurs de différentes universités suisses, européennes et américaines, de médecins hospitaliers ainsi que de plusieurs professionnels de l'industrie.

Médecine

Spécialisation FMH après les études

La spécialisation après les études n'est pas du ressort de l'Université: l'obtention, pour les Suisses, du Diplôme de médecin spécialiste FMH est réglée par la Fédération des Médecins Suisses (FMH), d'entente avec les sociétés de spécialistes. La FMH décerne les titres correspondant aux spécialités ci-dessous aux médecins qui, après l'obtention du diplôme fédéral, ont suivi avec succès pendant 5 à 6 ans la formation requise pour pratiquer une spécialité.

Voici la liste des spécialités FMH :

Allergologie et immunologie clinique • Médecine générale • Anesthésiologie • Angiologie • Médecine du travail • Chirurgie • Dermatologie et vénéréologie • Endocrinologie-diabétologie pédiatrique • Endocrinologie/diabétologie • Gastroentérologie • Gynécologie et obstétrique • Cytologie gynécologique • Hématologie • Hématologie pédiatrique • Chirurgie de la main • Chirurgie cardiaque et vasculaire thoracique • Infectiologie • Médecine interne • Médecine intensive • Cardiologie • Cardiologie pédiatrique • Chirurgie maxillo-faciale • Pédiatrie • Psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents • Chirurgie pédiatrique • Pharmacologie et toxicologie cliniques • Cytopathologie clinique • Génétique médicale • Oncologie médicale • Néphrologie • Néphrologie pédiatrique • Neurochirurgie • Neurologie • Neuropédiatrie • Neuroradiologie • Médecine nucléaire • Oncologie-hématologie • Oncologie-hématologie pédiatrique • Ophtalmologie • Chirurgie orthopédique • Oto-rhino-laryngologie • Radiologie pédiatrique • Pathologie • Médecine pharmaceutique • Médecine physique et réadaptation • Chirurgie plastique et reconstructive • Pneumologie • Pneumologie pédiatrique • Prévention et santé publique • Psychiatrie et psychothérapie • Radio-oncologie/radiothérapie • Radiologie • Médecine légale • Rhumatologie • Médecine tropicale • Urologie

Perspectives professionnelles

Quel avenir? Comme on peut le voir en examinant le tableau ci-dessous, la très grande majorité des jeunes diplômés en médecine exerce son art dans le secteur de la santé, et cela avec un faible taux d'inactivité comparé à d'autres voies d'études. Pourtant, il faut souligner une tendance marquée au début des années 90: l'augmentation des inscriptions en faculté de médecine. Cette augmentation a pour conséquence que le nombre d'étudiants dépasse les capacités d'accueil au stade des études précliniques et cliniques. Les autorités universitaires tentent d'y remédier à court terme avec différents types de mesures: une augmentation des places d'accueil, un déplacement des étudiants d'une faculté de médecine à l'autre, une sévérité accrue lors du 1^{er} examen propédeutique et, dans certaines facultés, l'introduction d'un test d'aptitudes pré-universitaire.

Reste inconnu à l'horizon des futurs diplômés en médecine l'effet des mesures politiques et financières qui seront prises pour limiter les coûts de la santé.

Enfin, rappelons que la Suisse connaît la plus forte densité médicale d'Europe. Au demeurant, de grandes différences subsistent entre les sous-secteurs du marché du travail d'une part, et entre les régions d'autre part. On sait que certaines spécialités FMH sont surencombrées (chirurgie cardiaque) alors que la médecine générale, par exemple, offre encore un relatif équilibre entre l'offre et la demande. Ce sont ici les sociétés de spécialistes qui devront définir plus précisément les besoins annuels par rapport à la population. On sait aussi que des études récentes comparant les cantons suisses ont fait apparaître des différences allant du simple au double pour la densité médicale (pourcentage des médecins par nombre d'habitants).

Secteurs d'activité des diplômés en médecine

Tous les deux ans, l'Office fédéral de la statistique mène en collaboration avec l'Association suisse pour l'orientation universitaire (ASOU) une enquête sur le passage des études à la profession auprès de tous les jeunes diplômés des hautes écoles suisses (12'000 personnes en 1999, 57% de taux de réponses): "De l'université à la vie active: enquête auprès des nouveaux diplômés 1999". L'enquête ne reflète pas l'orientation professionnelle définitive des diplômés, mais leur situation une année après la fin des études. Les personnes intéressées peuvent obtenir le rapport complet auprès de l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel (032/713 60 60).

Secteurs d'activité

Assistanat universitaire	8,7%
Culture, musées	0,2%
Santé	89,9%
Industrie, construction	0,2%
Consulting	0,5%
Tourisme	0,2%
Associations, syndicats	0,2%

Programme des cours

Le programme détaillé des cours (horaire, lieu, descriptif des cours) est à consulter sur le site internet de la Faculté de médecine: www.unil.ch/med

	1 ^{ère} année	enseignant	cours/sem
	Physique expérimentale	Giovanni Dietler	92h
	Chimie générale I	Jean-Claude Bünzli	56h
	Chimie organique cours et exercices	Manfred Mutter	56h
	Biologie animale I	Walter Wahl	28h
	Génétique I	Nicolas Mermod	28h
	Biologie animale II	Peter Vogel	26h
	Biologie cellulaire et végétale	Edouard Farmer François Widmer	38h
	Morphologie macroscopique	Jean-Pierre Hornung	20h
	Morphologie microscopique	Jean-Pierre Hornung	42h
	Médecine psycho-sociale	Patrice Guex	42h
	Introduction au système suisse de santé publique	Fred Paccaud John-Paul Vader	6h
	Biochimie générale	Claude Bron	40h
	Physiologie générale	Pierre Magistretti	32h
	Microbiologie générale	Dieter Haas	14h
	Séminaire interdisciplinaire en sciences fondamentales et cliniques	Pavel Kucera	8h
Travaux pratiques	Physique expérimentale	Giovanni Dietler	32h
	Chimie générale I	Jean-Claude Bünzli	56h
	Biologie animale et génétique	Walter Wahl	15h
	Biologie animale II	Peter Vogel	15h
	Biologie cellulaire et végétale	Edouard Farmer	12h
	Morphologie macroscopique	Jean-Pierre Hornung	8h
	2^{ème} année		
	Introduction au curriculum		7h
	Apprentissage par problèmes / 10 x 4h		40h
	Morphologie macroscopique	Jean-Pierre Hornung	47h
	Biochimie	Claude Bron	34h
	Médecine psychosociale	Patrice Guex	8h
	Biostatistiques	Alfio Marazzi	9h
Cours intégrés	Cardio-vasculaire	Pavel Kucera	38h
	Respiration	Vacat	28h
	Digestion	Pavel Kucera	23h
	Reproduction et Développement	Jean-Pierre Hornung	21h
	Métabolisme et Nutrition	Jacques Mauël	48h
	Reins et voies urinaires	François de Ribaupierre	20h
	Neurosciences	Egbert Welker	61h
	Sang et système immunitaire	Claude Bron	26h
	Endocrinologie	vacat	32h
Travaux pratiques	Morphologie macroscopique	Jean-Pierre Hornung	126h
	Morphologie microscopique/ Embryologie	Romano Regazzi	74h
	Physiologie	François de Ribaupierre Pavel Kucera Pierre Magistretti	64h
	Biochimie	Claude Bron	42h

Médecine

3 ^{ème} année		enseignant	cours/sem	
Introduction au curriculum et évaluation			5h	
Apprentissage par problèmes/ 8 x 4h (immunologie et cours intégrés)			32h	
Sémiologie		Sergio Fanconi Jean-Marie Mathieu François Mosimann	46h	
Pathologie générale		Fred Bosman	32h	
Physiopathologie		Bernard Waeber	30h	
Pharmacologie et Toxicologie		Bernard Rossier Laurent Schild	43h	
Microbiologie et maladies infectieuses		Jacques Bille Patrick Francioli	48h	
Immunologie générale		Jean-Charles Cerottini	8h	
Immunologie clinique, allergologie		Giuseppe Pantaleo	14h	
Médecine psycho-sociale		Patrice Guex	22h	
Principes de médecine nucléaire		Angelika Bischof Delaloye	2h	
Introduction à la physique de la radiologie médicale		Pierre Schnyder Jean-François Valley	4h	
Droit médical		Patrice Mangin Thomas Krompecher	6h	
Travaux pratiques	Pathologie	Fred Bosman	38h	
	Microbiologie	Jacques Bille	20h	
Cours intégrés	Angéiologie	François Mosimann	14h	
	Cardiologie	Lukas Kappenberger	35h	
	Croissance et vieillissement	Peter Burckhardt Sergio Fanconi Jean-Marie Mathieu	18h	
	Endocrinologie et métabolisme	Rolf Gaillard	30h	
	Gastro-entérologie, hépatologie et voies biliaires	Pierre Michetti	41h	
	Hématologie	Marc Schapira	26h	
	Pneumologie	Philippe Leuenberger	28h	
	Reins et voies urinaires, hypertension artérielle	Jean-Pierre Wauters Hans-Jürg Leisinger	35h	
	Enseignement au lit du malade (ELM)			
	Enseignement au lit du malade/ 24 x 6h			144h

4^{ème} année

Auscultation pulmonaire	Philippe Leuenberger	2h
Dermatologie et Vénérologie I	Renato Panizzon	26h
Diagnostic en chimie clinique	Claude Bachmann	5h
Epidémiologie infectieuse	Patrick Francioli	5h
Séminaire interfacultaire d'éthique biomédicale	Jacques Diezi	16h
Génétique médicale	Daniel Schorderet	12h
Gériatrie	Peter Burckhardt	10h
Gynécologie-obstétrique	Pierre De Grandi Patrick Hohlfeld	57h
Immunologie clinique	Giuseppe Pantaleo	4h
Médecine générale	Alain Pécoud <i>en collaboration avec l'Unité de Médecine Générale</i>	6h
Médecine palliative	Claudia Mazzocato Friedrich Stiefel	8h
Médecine sociale et préventive	Fred Paccaud	18h
Neurologie	Julien Bogousslavsky	24h
Ophthalmologie	Leonidas Zografos	24h
Oto-rhino-laryngologie	Philippe Monnier	24h
Pathologie spéciale	Fred Bosman	8h
Policlinique médicale et thérapeutique médicale	Alain Pécoud	30h

	Introduction à la psychiatrie	François Borgeat Bruno Gravier	17h	
	Radiologie médicale	Pierre Schnyder	31h	
	Radio-oncologie	René-Olivier Mirmanoff	9h	
	Médecine nucléaire	Angelika Bischof Delaloye	6h	
	Rhumatologie et médecine physique	Alexander So	10h	
	Exercice d'interprétation d'électrocardiogramme	Jean-Jacques Goy	5h	
Apprentissage au raisonnement clinique (ARC)	Chirurgie	Michel Gillet	10h	
	Médecine	Peter Burckhardt Pascal Nicod	15h	
	Pédiatrie	Sergio Fanconi Jean-Marie Mathieu	12h	
Cours intégrés	Chirurgie de l'appareil locomoteur	Daniel-Vincent Egloff Pierre-François Leyvraz	36h	
	Sénologie	Pierre De Grandi	12h	
	Urgences	Augustin Besson	15h	
Cours à option	Introduction à l'Histoire de la médecine	Vincent Barras	16h	
	Enseignement informatif sur les médecines parallèles	Jacques Diezi	13h	
Cours-blocs	Chirurgie générale/ 1 semaine	Michel Gillet Hans-Beat Ris Jean-Claude Givel François Mosimann	40h	
	Chirurgie spécialités/ 1 semaine	Daniel-Vincent Egloff /Chir. de la main et chir. plastique et reconstructive Jean-Patrice Gardaz/ Anesthésiologie Peter Frey, Judith Hohlfeld/ Chir pédiatrique Patrice Jichlinski/ Urologie Pierre-François Leyvraz/ Orthopédie et traumatologie Jean-Guy Villemure/ Neurochirurgie Ludwig Von Segesser/Chir. cardio-vasculaire	40h	
	Gynécologie/ obstétrique/ 1 semaine	Pierre De Grandi Patrick Hohlfeld	40h	
	Médecine interne/ 3 semaines	Peter Burckhardt	120h	
	Oto-rhino-laryngologie/ 1 semaine	Philippe Monnier	40h	
	Pédiatrie/ 2 semaines	Sergio Fanconi Jean-Marie Mathieu Adrien Moessinger	80h	
	Psychiatrie/ 2 semaines	Sadi Mustapha Mazouni François Borgeat Olivier Halfon François Ansermet Bruno Gravier	80h	
	Enseignement au lit du malade (ELM)	Enseignement au lit du malade/ 10 x 4h		40h
	Habilités cliniques	Habilités cliniques/ 8 x 4h		32h

5^{ème} année

Année d'études à option

Année d'études à option (dix mois de stages). Le programme des stages de chaque étudiant est établi selon les préférences de ce dernier. Les Facultés de médecine de Genève et de Lausanne tiennent à jour un catalogue des places de stage en Suisse romande.

6 ^{ème} année	enseignant	cours/sem
Anesthésiologie	Donat Rudolf Spahn	10h
Chirurgie thoracique, cardiaque et vasculaire	Hans-Beat Ris Ludwig Von Segesser	16h
Chirurgie digestive, endocrinienne et de la paroi	Michel Gillet	25h
Urologie	Hans-Jürg Leisinger	7h
Traumatologie et orthopédie	Pierre-François Leyvraz	8h
Neurochirurgie	Jean-Guy Villemure	7h
Chirurgie plastique et reconstructive	Daniel-Vincent Egloff	5h
Chirurgie pédiatrique	Judith Hohlfeld	8h
Dermatologie et Vénérologie II	Renato Panizzon	16h
Gynécologie et Obstétrique	Pierre De Grandi Patrick Hohlfeld	20h
Enseignement de la Médecine : à propos de cas	Peter Burckhardt	24h
Séminaires de médecine interne	Pascal Nicod Claude Bachmann/ Médecine de laboratoire Hans-R. Brunner/ Hypertension, angiologie Patrick Francioli/ Maladies infectieuses Rolf Gaillard/ Endocrinologie et métabolisme Lukas Kappenberger/ Cardiologie Philippe Leuenberger/ Pneumologie Pierre Michetti/ Gastro-entérologie Fred Paccaud/ Médecine basée sur les preuves Giuseppe Pantaleo/ Immunologie et allergologie Marc Schapiro/ Hématologie Jean-Pierre Wauters/ Néphrologie	32h
Médecine interne ambulatoire	Alain Pécoud	12h
Médecine générale	Alain Pécoud <i>en collaboration avec l'Unité de Médecine Générale</i>	6h
Module d'entraînement à une consultation ambulatoire de médecine interne/générale	Alain Pécoud <i>en collaboration avec l'Unité de Médecine Générale</i>	2h
Médecine humanitaire et de catastrophe	Jean-Claude Givel Michel Roulet	10h
Médecine légale	Patrice Mangin Thomas Krompecher	30h
Médecine sociale et préventive	Fred Paccaud	16h
Médecine du travail	Marcel-André Boillat	8h
Economie de la santé et asséculoogie	Fred Paccaud Roger Daroli	16h
Neurologie	Julien Bogousslavsky	14h
Ophthalmologie	Leonidas Zografos	12h
Oto-rhino-laryngologie	Philippe Monnier	20h
Pathologie spéciale (microscopie)	Fred Bosman Claude-Yves Genton	20h
Séminaires de Pathologie macroscopique	Fred Bosman	24h
Pédiatrie	Sergio Fanconi Jean-Marie Matthieu Adrien Moessinger	30h
Pharmacologie clinique et pharmacothérapie	Jérôme Biollaz	20h
Psychopathologie et thérapeutique en psychiatrie de l'adulte et psychogénatrie	François Borgeat P. Giannakopoulos Elisabeth Fivaz Jean-Michel Porret Corinne Schnyder	40h
Pédopsychiatrie	Olivier Halfon François Ansermet	18h
Rhumatologie et réhabilitation	Alexander So	12h
Séminaires de Radiologie	Pierre Schnyder	28h

Cours intégrés	Maltraitance	Jean-Marie Matthieu	12h
	Maladies sexuellement transmissibles	Bruno Gravier	
	Oncologie	Renato Panizzon	10h
		Fred Bosman	10h
	Sexologie	Ferdy Lejeune	
		Patrice Guex	10h
		Hans-Jürg Leisinger	
	Toxicodépendance	Jacques Besson	10h
		Bertrand Yersin	
	Traitement de la douleur	Jérôme Biollaz	10h
Transplantation d'organes	Michel Gillet	10h	
	Jean-Pierre Wauters		

Privats-docents

enseignant

Oncologie ophtalmo-pédiatrique	Aubin Balmer
Urgences en maladies infectieuses	Jean-Daniel Baumgartner
Éthique et philosophie en médecine	Lazare Benaroyo
Les comas métaboliques	Jean-Pierre Berger
Réanimation du grand brûlé	Mette-M. Berger
Le développement des médicaments - Aspects pratiques	Kamel P. Besseghir
Chirurgie générale d'urgence - recherche appliquée	Augustin Besson
Diagnostic et traitement des abus de substances (alcool, drogues)	Jacques Besson
Maladies fonctionnelles digestives	Georges-Antoine Borel
Transition épidémiologique et maladies cardio-vasculaires dans les pays en développement	Pascal Bovet
Les anticorps monoclonaux dans la détection, la surveillance et le traitement du cancer	Franz Buchegger
Épidémiologie clinique: bases de la médecine factuelle	Bernard Burnand
Défenses de l'hôte et infections	Thierry Calandra
Introduction à l'imagerie par microscopie à fluorescence pour l'analyse de cellules vivantes	Jean-Yves Chatton
Urgences traumatologiques de l'appareil moteur	François Chevalley
Développement du système nerveux	Peter Clarke
Prévention et traitement des infections chez l'hôte immunosupprimé et chez le patient de soins intensifs	Alain Cometta
La prévention en pratique clinique	Jacques Cornuz
Helicobacter pylori. De la recherche fondamentale à la clinique. L'aventure lausannoise aboutira-t-elle à un vaccin efficace chez l'homme ?	Irène Corthésy-Theulaz
Radiobiologie	Philippe Coucke
Hématopathologie	Françoise Delacrétaz
La reconnaissance des antigènes par les lymphocytes T	Stéphane Dematz
L'investigation psychothérapique en psychiatrie	Jean-Nicolas Despland
Interactions entre les neurosciences et les maladies du système nerveux central	Kim Quang Do Cuénod
Introduction à l'endoscopie digestive	Gian Dorta
Evaluation en santé publique	Françoise Dubois-Arber
Immuno-hématologie et médecine de transplantation	Michel Duchosal
Pathologie de l'orbite	Nicolas Ducrey
Imagerie de la sphère O.R.L.	Bertrand Duvoisin
Pharmacogénétique des psychotropes	Chin Bin Eap
Introduction à la cardiologie interventionnelle	Eric Eeckhout
Développements et applications des méthodes d'analyse ultrastructurale en recherche biomédicale	Stanislav Fakan
Développement des nouveau-nés à risque: techniques d'investigation de la naissance à cinq ans	Claire-Lise Fawer
Physio-pathologie cardio-pulmonaire appliquée à la médecine intensive	François Feihl
Activité de la monoxyde d'azote synthase inducible: rôle dans différentes pathologies humaines	Emanuela Felley-Bosco
La communication non verbale en clinique	Elisabeth Fivaz
Malformations urogénitales	Peter Frey
Contrôle de qualité en gastro-entérologie	Florian Froehlich
Techniques spéciales en anesthésiologie	Jean-Patrick Gardaz

Les cerveaux de l'homme
Médecine des voyages, vaccinologie, épidémiologie tropicale
Traitements de la stérilité de couple et procréation médicalement assistée
Mouvements anormaux, présentation clinique et thérapeutique
Le système respiratoire en anesthésiologie-réanimation
Pathologie musculo-tendineuse (surcharge - inflammation) et techniques de rééducation
Clinique des affections de l'axe hypothalamo-hypophyséogonadique
Les neuropeptides. implications en physiopathologie
Chirurgie de la main et microchirurgie reconstructive
Pathologie des tumeurs des tissus mous
Communication cellulaire en médecine expérimentale et humaine par les canaux fonctionnels du type GAP
Hémodynamique et biologie de la paroi artérielle
Maladies oculaires inflammatoires et virales
Pathophysiologie et méthodologie d'investigation des infections sévères et du choc septique expérimental
Médecine moléculaire du diabète sucré
Oncologie urologique
Immunogénétique moléculaire, aspects médicaux
Neuropathies focales, plexopathies et syndromes radiculaires
Vieillesse cérébrale normale et pathologique
Investigations nécessaires et superflues en chirurgie digestive
IRM en neuroradiologie et neuroradiologie fonctionnelle
Plasties et reconstructions orbito-palpébrales (faciales)
Audiophonologie et phoniatrie
Problèmes de santé publique et leurs implications éthiques
Aspects cliniques, physiologiques et techniques de la chirurgie utilisant l'implantation de matériel artificiel
Le glaucome
Le diagnostic et le traitement de l'incontinence urinaire et des troubles statiques des organes pelviens chez la femme
Pathogenèse des infections à virus de l'immunodéficience acquise humaine (VIH)
Pédiatrie d'urgence
La dégénérescence du système nerveux central
Aspects chirurgicaux de la transplantation d'organes
Nouvelles méthodes de revascularisation myocardique

Oculogénétique
Infections de la muqueuse génitale par les papillomavirus et stratégies vaccinales contre le cancer du col de l'utérus
Biochimie du système cardio-vasculaire
Chapitres choisis de cardiologie pédiatrique
Voies d'activation intracellulaires dans l'hypertrophie cardiaque
Problèmes d'allergie et d'immunologie chez l'enfant
Établissement de modèles de cellules humaines métabolico-compétentes pour une utilisation dans le développement de médicaments et de toxicologie
Répercussions cardio-vasculaires de quelques affections endocriniennes
Problématique des états limites
Endocrinologie expérimentale
Introduction à l'épidémiologie psychiatrique
Épidémiologie des accidents d'enfants
Neuroendocrinologie des fonctions reproductive et thyroïdienne: aspects expérimentaux et cliniques
La structure et les fonctions du squelette cellulaire
Contrôle des mouvements volontaires chez les primates: propriétés des multiples aires corticales motrices
Nutrition clinique
La thérapie de famille
Recherche sur les services de santé & évaluation (RSS&E)
Médecine intensive
Infectiologie chirurgicale
Bases physiologiques de la nutrition humaine
Perfusions et nutrition intraveineuse
Gènes suppresseurs de tumeurs
Le phénotype tumoral malin, invasif et métastatique

Jacques Gasser
Blaise Genton
Marc Germond
Joseph Ghika
Nicolas Gilliard
Charles Gobelet

Fulgencio Gomez
Eric Grouzmann
Rose-May Guignard
Louis Guillou
Jacques-Antoine Haefliger

Daniel Hayoz
Carl P. Herbot
Didier Heumann

Patrick Iynedjian
Patrice Jichlinski
Cornelius Victor Jongeneel
Thierry Kuntzer
Geneviève Leuba Gfeller
Pierre-William Loup
Philippe Maeder
Gaston-François Maillard
Mary-Louise Marco-Dutoit
Jean Martin
Marco Merlini

André Mermoud

Pascal Meylan
Jean-Léopold Micheli
Judith Miklossy
Michel Monod
François Mosimann
Xavier Müller
Francis Munier
Denise Nardelli Haefliger

Jürg Nussberger
Maunce Payot
Thierry Pedrazzini
Bernard Pelet
Andrea Pfeifer

Ralf Polikar
Jean-Michel Porret
François Pralong
Martin Preisig
Olivier Reinberg
Marianne Reymond

Béat Riederer
Eric Rouiller

Michel Roulet
Gérard Salem
Bngitte Santos-Eggimann
Marie-Denise Schaller
Rémi Pascal Schneider
Yves Schütz
Dominique Schwander
Philipp Shaw
Bernard Sordat

Les maladies du système
Aspects psycho-sociaux des maladies somatiques
Physiologie et physiopathologie du métabolisme glucidique
Application d'outils moléculaires en maladies infectieuses
Urgences hospitalières en médecine interne
Neuroradiologie diagnostique et interventionnelle
La qualité des soins en médecine
Mécanismes physiopathologiques de l'arthrose et possibilités thérapeutiques
Bases statistiques pour la recherche médicale
Les syndromes parkinsoniens
Traitement invasif et non invasif à la phase aiguë de l'infarctus du myocarde
Immuno-oncologie expérimentale et clinique
Les cultures de tissus et leur application clinique et expérimentale

Principes de base pour une Ontopraxis (Thérapies d'inspiration spirituelle)
Dégénérescence et régénérescence dans le système nerveux :
aspects cellulaires et moléculaires

François Spertini
Friedrich Stiefel
Luc Tappy
Amalio Telenti
Gustave Tunni
Antoine Uske
John-Paul Vader
Daniel Van Linthoudt
Guy Van Melle
François Vingerhoets
Pierre Vogt
Vladimir Von Flidner
Ibiissam Walter Barakat

Ferdinand Wulliemier
Anne Zum

Adresses utiles

	Responsable	adresse	téléphone	fax
Décanat	Prof. Michel-Pierre Glauser, doyen	Rue du Bugnon 21 1005 Lausanne	+41 (0)21 692 50 00	+41 (0)21 692 50 05
	Prof. Susanna Cotecchia, vice-doyenne Sciences médicales de base	Rue du Bugnon 21 1005 Lausanne	+41 (0)21 692 50 00	+41 (0)21 692 50 05
	Prof. Patrice Mangin, vice-doyen Recherche	Rue du Bugnon 21 1005 Lausanne	+41 (0)21 692 50 17	+41 (0)21 692 50 05
	Prof. ass. François Ansermet, vice-doyen Affaires estudiantines et Thèses	Rue du Bugnon 21 1005 Lausanne	+41 (0)21 692 50 09/10	+41 (0)21 692 50 05
	Prof. Fred T. Bosman, vice-doyen Enseignement prégradué	Rue du Bugnon 21 1005 Lausanne	+41 (0)21 692 50 09	+41 (0)21 692 50 05
	Prof. Patrick Hohlfeld, vice-doyen Enseignement postgradué et formation continue	Rue du Bugnon 21 1005 Lausanne	+41 (0)21 692 50 09	+41 (0)21 692 50 05
	Examens fédéraux Dr Claude Willa	Rue du Bugnon 21 1005 Lausanne	+41 (0)21 692 50 12	+41 (0)21 692 50 05
	Unité pédagogique Prof. B. Waeber, directeur	Rue du Bugnon 21 1005 Lausanne	+41 (0)21 692 50 14	+41 (0)21 692 50 05
	Secrétaire générale M ^{me} Véronique Jost Gara	Rue du Bugnon 21 1005 Lausanne	+41 (0)21 692 50 04	+41 (0)21 692 50 05
	Secrétariat du Décanat <i>Medecinedecanat@dmed.unil.ch</i>	Rue du Bugnon 21 1005 Lausanne	+41 (0)21 692 50 00	+41 (0)21 692 50 05
	Secrétariat des thèses <i>Medecinedecanat@dmed.unil.ch</i>	Rue du Bugnon 21 1005 Lausanne	+41 (0)21 692 50 10	+41 (0)21 692 50 05
	Secrétariat de l'enseignement pré- et postgradué <i>Medecineenseignement@dmed.unil.ch</i>	Rue du Bugnon 21 1005 Lausanne	+41 (0)21 692 50 11	+41 (0)21 692 50 05
	Secrétariat mobilité <i>Socrates@dmed.unil.ch</i> Prof. P. Kucera, responsable mobilité	Rue du Bugnon 21 1005 Lausanne	+41 (0)21 692 50 12/09	+41 (0)21 692 50 05
Secrétariat de la recherche <i>Medecinerecherche@dmed.unil.ch</i> Jovan Mirkovitch, adjoint scientifique	Rue du Bugnon 21 1005 Lausanne	+41 (0)21 692 50 17 +41 (0)21 692 50 13	+41 (0)21 692 50 05 +41 (0)21 692 50 05	
Institut de biologie cellulaire et de morphologie	Directeurs a. i. Prof. ass. Jean-Pierre Hornung et Egbert Welker	Rue du Bugnon 9 1005 Lausanne	+41 (0)21 692 51 00	+41 (0)21 692 51 05
Institut de biochimie	Directeur Prof. Claude Bron	Boveresses 155 1066 Epalinges	+41 (0)21 692 57 00	+41 (0)21 692 57 05

Institut de pharmacologie et toxicologie	Directeur Prof. Bernard C. Rossier	Rue du Bugnon 27 1005 Lausanne	+41 (0)21 692 53 50	+41 (0)21 692 53 55
Centre de microscopie électronique	Directeur Prof. Jacques Dubochet	Rue du Bugnon 27 1005 Lausanne	+41 (0)21 692 50 50	+41 (0)21 692 50 55
Institut de physiologie	Directeur a.i. Prof. Pierre J. Magistretti	Rue du Bugnon 7 1005 Lausanne	+41 (0)21 692 55 00	+41 (0)21 692 55 05
Laboratoire de biologie microbienne	Directeur Prof. associé Dieter Haas	Bâtiment de biologie 1015 Lausanne	+41 (0)21 692 56 31	+41 (0)21 692 56 35
Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV)	Central téléphonique	Rue du Bugnon 46 1011 Lausanne	+41 (0)21 314 11 11	+41 (0)21 314 55 10
Fédération des Médecins suisses (FMH)	Central téléphonique	Elfenstrasse 18 3000 Berne 16	+41 (0)31 359 11 11	+41 (0)31 359 11 12



L'enseignement 2001-2002